

L'occupation du CEGEP Lionel-Groulx se poursuit Jour décisif de la vague de contestation étudiante



Des 6.000 étudiants qui fréquentent le CEGEP du Vieux-Montréal, seulement 150 sont restés jusqu'à la fin de l'assemblée d'hier soir afin de discuter de l'organisation des manifestations d'appui au CEGEP

Lionel-Groulx. Gilles Duceppe de l'UGEQ et Pierre Simard, président du syndicat du CEGEP du Vieux-Montréal, répondent aux nombreuses objections de l'assistance.

La vague de contestation qui déferle sur le monde étudiant du Québec depuis l'occupation du Collège d'enseignement général et professionnel Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse ne semble pas près d'être endiguée aujourd'hui, alors qu'à plusieurs collèges, on s'apprête à débrayer et que deux grandes réunions des chefs syndicaux étudiants sont prévues.

Hier soir, une institution de plus a été occupée: il s'agit de l'École normale de Saint-Jérôme, qui fait partie du CEGEP Lionel-Groulx, dont le "pôle" de Sainte-Thérèse est occupé depuis mardi après-midi.

L'occupation à Saint-Jérôme se déroule dans le calme, et là non plus les forces de l'ordre n'ont pas été convoquées.

Par ailleurs, la nouvelle de l'occupation du CEGEP de Chicoutimi, annoncée hier après-midi par les étudiants de Sainte-Thérèse, a été démentie officiellement.

Le syndicat étudiant de Chicoutimi a conseillé à ses membres de voter contre l'occupation, au cours d'une assemblée générale ce matin.

Car les leaders étudiants de Chicoutimi ont d'autres projets en tête: ils ont convoqué pour cet après-midi une réunion d'urgence des chefs étudiants de tous les CEGEP de la province, afin de discuter de problèmes communs.

La grande question à l'ordre du jour, de cette réunion qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal de Montréal sera la cogestion. Les étudiants de Chicoutimi ont préparé une résolution demandant la création dans tous les CEGEP de commissions pédagogiques consultatives qui seront composées à parts égales d'administrateurs, de professeurs et d'étudiants.

Aux dernières nouvelles, 15 des 23 CEGEP de la province assisteront à cette réunion.

La plupart des CEGEP doi-

vent tenir aujourd'hui des périodes d'étude au cours desquelles on décidera des moyens d'action.

D'autre part, l'Union générale des étudiants du Québec a convoqué pour ce soir une assemblée d'urgence au cours de laquelle elle proposera aux représentants des CEGEP de boycotter les classes mardi prochain et de faire plutôt des séances d'étude.

Séances d'étude, a précisé le secrétaire général de l'UGEQ, M. Louis Falard, qui pourraient amener la décision d'occuper les 23 collèges publics de la province.

Hier après-midi, les étudiants du CEGEP Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, qui en étaient à leur deuxième journée d'occupation, ont donné une conférence de presse.

Ils ont expliqué que la crainte principale des étudiants est de ne pas trouver de débouchés à la fin de leurs études.

Ceux du secteur professionnel craignent de ne pas trouver d'emplois, ceux du général craignent de ne pas avoir de place à l'université.

A ce problème capital vient se greffer celui des prêts-bourses. La nouvelle du ministère de l'Éducation à l'effet que seul le montant des prêts serait augmenté, ainsi que le taux d'intérêt sur ces prêts, n'a pas eu l'heur de plaire aux étudiants.

Et advenant qu'ils puissent être admis à l'université, les étudiants auront-ils reçu la préparation nécessaire?

Afin de trouver une solution à tous ces problèmes, les occupants de Sainte-Thérèse ont formé des ateliers de travail.

Et l'un des premiers résultats de ces cogitations collectives est le besoin d'une réorganisation pédagogique. Celle-ci pourrait être assumée par un "Conseil supérieur de l'éducation local", c'est-à-dire une commission pédagogique dont la tâche serait d'auto-critiquer le système scolaire local.

L'occupation ne cessera, ont dit les leaders étudiants de Sainte-Thérèse, que lorsqu'on aura reçu des informations du ministère de l'Éducation. "Techniquement, ont-ils ajouté, nous sommes prêts à tenir deux mois".

L'ancien séminaire de Sainte-Thérèse s'est transformé depuis deux jours en une véritable forteresse et la seule porte non barricadée est gardée par une véritable armée. Les journalistes qui pénètrent dans l'édifice sont surveillés de près par les étudiants.

Voir DECISIF, page 2

Cardinal réprovoque les "occupations" et invite les étudiants à venir discuter avec lui

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Tout en invitant les étudiants des CEGEP, de même que les représentants de l'Union générale des étudiants du Québec, à venir discuter avec lui de leurs griefs, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, a totalement réprovoqué, hier, le geste des étudiants du CEGEP Lionel-Groulx et de ceux en général qui "préfèrent enoncer des exigences et occuper une institution au lieu de chercher le dialogue".

La position du ministre face aux griefs des étudiants des CEGEP à Montréal a été communiquée hier à LA PRESSE par un porte-parole du bureau de M. Cardinal.

Celui-ci a déclaré que le gouvernement ne ferait rien relativement à la situation du collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse et d'autres CEGEP tant que les étudiants ne seraient pas décidés à entreprendre le dialogue avec le ministre de l'Éducation.

Le porte-parole a déclaré qu'à maintes reprises, M. Cardinal s'est déclaré ouvert à la discussion.

"La porte du bureau du ministre est toujours ouverte aux étudiants, a-t-il dit, mais elle n'est pas ouverte à des télégrammes du genre de celui qu'ont fait parvenir les étudiants de Lionel-Groulx, télégramme qui énonce des "exigences" et affirme que les occupants ne quitteront pas le CEGEP avant d'avoir été "satisfait". Les étudiants ne veulent pas le dialogue; ils occupent."

Le fonctionnaire interrogé a de plus signalé que jamais les étudiants ne s'étaient adressés directement au ministre pour discuter de leurs problèmes, sauf à une reprise, alors qu'ils furent eux-mêmes convoqués par M. Cardinal.

"S'ils avaient eu besoin de l'intervention du ministre, a dit ce fonctionnaire, ils auraient pu venir frapper à sa porte en tout temps. L'invitation est toujours ouverte. Les étudiants le savent et l'UGEQ encore plus!"

La plupart des griefs satisfaits

Quant aux griefs précis exprimés par l'UGEQ et les étudiants des CEGEP, le porte-parole a déclaré que la plupart d'entre eux avaient déjà été satisfaits.

"La seconde université de langue française à Montréal, a-t-il dit, le ministre l'a annoncée clairement pour septembre 1969.

"Ce n'est pas en 24 heures que l'on peut en ériger les structures. Ce n'est pas non plus avec la méthode employée par les étudiants que l'on peut discuter du problème des bourses."

A ce propos, le fonctionnaire a déclaré que le ministre, en annonçant hier une nouvelle formule de bourses pour 1968-69, avait fait état d'un élargissement dans le calcul de l'aide aux étudiants.

Sur ce point, a-t-il ajouté, le gouvernement ne modifie-

Voir CARDINAL, page 2



Droits réservés

- \$12,500,000 de plus en prêts et bourses
- L'AGEUM critique — Page 57
- Les étudiants maîtres appuient les occupants — Page 11

Voici la situation actuelle dans les différents CEGEP:

- Ahuntsic: journée d'étude et assemblée plénière aujourd'hui.
- Maisonneuve: arrêt des cours à midi 30 et assemblée de décision cet après-midi.
- Valleyfield: journée d'étude et assemblée générale cet après-midi.
- Saint-Laurent: journée d'étude et assemblée générale.
- Édouard-Montpetit: journée d'étude.
- Chicoutimi: assemblée d'information ce matin seulement.
- Jonquière: assemblée générale sans interruption des cours.
- Bois-de-Boulogne: Assemblée générale aujourd'hui.
- Vieux-Montréal: journée d'étude au Mont-Saint-Louis.

Québec souhaite devenir une république au sein d'une "Union canadienne" de dix États

par Claude BEAUCHAMP
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'UNION CANADIENNE est le pacte entre États souverains que le gouvernement du Québec propose au reste du Canada dans son "document de travail" préparatoire à la prochaine conférence constitutionnelle des premiers

ministres, qui aura lieu du 9 au 11 décembre.

Telle est l'idée générale qui se dégage du document de 55 pages, rendu public hier par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, document qui tout en poursuivant les idées constitutionnelles émises par M. Daniel Johnson, à Toronto et à Ottawa l'an dernier, les

précise et en tire de nouveaux principes.

La notion fondamentale qui sous-tend la position constitutionnelle du Québec dans ce document est que l'on doit tendre vers la création d'une véritable "Union canadienne" qui sera seule détentrice de la souveraineté canadienne. Selon les termes québécois, c'est l'U-

tion qui sera souveraine et non le gouvernement central comme tel.

Il n'est plus question de provinces dans le document ni de confédération, mais d'États et d'Union canadienne.

Les autres tendances essentielles que l'on décèle dans le document sont les suivantes:

- Un nouvel aménagement des compétences, qui accroit considérablement les pouvoirs des provinces et restreint fortement les responsabilités fédérales dans les domaines autres que l'économie stricte et de la défense, nouvel aménagement assorti en plus de clauses destinées à bloquer toute tentative de gouvernement central d'élargir dans la pratique ses pouvoirs;
- La constitution proposée consacre en plus d'une entente au plan politique (partages des pouvoirs) entre les dix États et les deux territoires canadiens, un pacte à un autre niveau, celui de la cohabitation dans l'Union canadienne de deux communautés, entités sociologiques ou nations différentes et tient compte du fait que le Québec a un "rôle spécial" à jouer dans la réalisation de l'égalité au pays.

La constitution primera sur toutes autres lois au pays et consacrerait "l'égalité constitutionnelle de tous les gouvernements" et le nom officiel du Canada pourra devenir celui "d'Union canadienne" afin de bien refléter "la nature politique et sociologique du pays, c'est-à-dire la Fédération des États et l'association des nations".

L'institution d'un régime républicain au pays, semblable au système américain, serait "préférable" au maintien de la monarchie;

Le Québec, quelle que soit la décision du reste du Canada, a l'intention d'établir chez lui un régime présidentiel, de devenir "une république au sein de l'Union canadienne".

En rendant publiques ces propositions (ou suggestions), le premier ministre a insisté sur leur caractère "provisoire".

Ce document, on le sait, a été préparé, par les fonctionnaires du ministère des Affaires intergouvernementales, pour faire suite au rapport préliminaire du gouvernement du Québec à la Conférence sur la confédération de demain tenue à Toronto en novembre

1967 et au mémoire soumis à la Conférence fédérale-provinciale ou intergouvernementale comme on dit à Québec d'Ottawa en février 1968.

Le document, à l'origine, devait servir aux travaux du comité permanent des fonctionnaires formé en février dernier pour poursuivre les discussions amorcées au niveau des chefs de gouvernement.

Le document, du fait que le premier ministre a tenu lui-même à le rendre public, vient de prendre une valeur plus officielle et il ne fait pas de doute que le Québec le présentera plus ou moins comme mémoire à la conférence constitutionnelle des premiers ministres en décembre prochain.

Entre-temps, le document fera l'objet des travaux du Comité parlementaire (québécois) sur la constitution dès la reprise de la session, le 22 octobre.

Le geste de M. Bertrand signifie que le nouveau premier ministre accorde, à toutes fins pratiques, la priorité à l'étude

Voir QUÉBEC, page 2

• Les grandes lignes

— Page 14

Cinq vendeurs de hachisch en cour

— Page 3

Le dossier de l'assurance médicale

— Page 5

Restructuration des commissions scolaires

— Page 11

Un simple malentendu entre Turner et Bertrand

— Page 37

Des beaux hommes bien habillés

— Page 40

Aujourd'hui

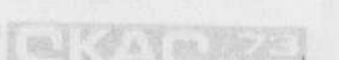


Les Flyers de Philadelphie

— Page 21

SOMMAIRE

- Annonces classées / 60 à 74
- Arts et Spectacles / 46 à 48
- Bandes dessinées / 18
- Calendrier de la Terre des Hommes / 12
- Courrier "Que faire?" / 44
- Décès, naissances, etc. / 57
- Editorial / 4
- Finance / 54-55
- Horoscope / 34
- Informations étrangères / 39 et 45
- Les secrets de polichinelle / 42
- Loisirs et récréation / 18
- Mots croisés / 65
- "Mot-mystère" / 18
- Nouvelles nationales / 59
- Radio et télévision / 50-51
- Sports / 21 à 31
- Tribuneux / 8-9
- Vie féminine / 40 à 44
- Vie mondaine / 41
- Votre médecin / 12



Le port ne peut connaître le déclin prédit

— M. William Baatz

par Denis MASSE

Le président du Conseil du port de Montréal, M. William Baatz, ne croit pas que le port de la métropole soit voué au déclin. "Il est possible, a déclaré M. Baatz au déjeuner de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise, que le port connaisse actuellement de grandes difficultés, mais il est impossible que la seule évolution de la technologie puisse provoquer un déplacement significatif du centre de gravité industriel et commercial que nous connaissons".

Selon M. Baatz, Montréal représente tout de même encore les deux tiers du générateur économique de la province de Québec et, à cause de cela, il est impensable que le port en vienne à une simple marina pour bateaux de plaisance.

"L'histoire, dit-il, démontre que l'on ne pénalise pas les régions qui ont connu, sans interruption, une période de prospérité progressive et rationnelle comme celle du port de Montréal."

S'adressant à des hommes d'affaires belges, M. Baatz souligne que le port d'Anvers a connu des problèmes bien plus graves que ceux de Montréal, par exemple au cours des deux dernières guerres. "Le défi technologique, souligne-t-il, c'est un peu la guer-

re, mais c'est moins grave: on n'y fait pas de victimes humaines. Il s'agit plutôt de conflits d'intérêts auxquels il faut apporter, rapidement, des solutions constructives".

Pour sa part le Conseil du port semble aux anciennes Guildes marchandes de Belgique, est prêt à accepter le défi posé par le port de Montréal.

Douze mois par an

Le Conseil du port veut lutter pour que le port soit ouvert à la navigation à l'année longue. Ceci implique, dit clairement M. Baatz, un contrôle efficace des glaces, l'hiver, l'ouverture du chenal et des conditions de navigation quasi normales, des services de signaux adéquats.

"S'il y a eu, dit-il, et s'il y a encore des conflits ouvriers, il va falloir les résoudre de façon acceptable aux deux parties en présence."

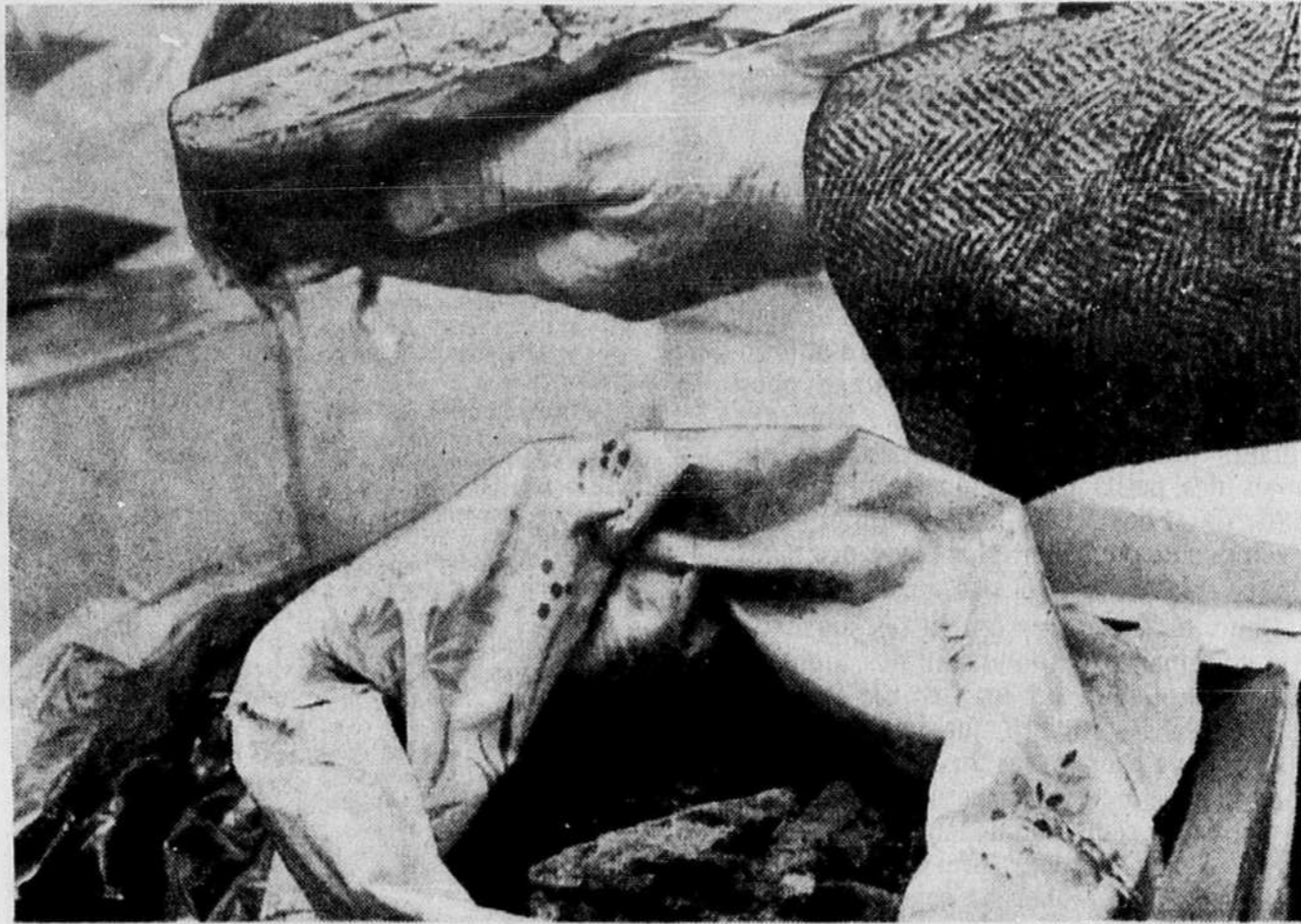
Le Conseil du port se réjouit particulièrement des mesures de sécurité qui ont été prises dans le port, de sorte qu'aucun vol spectaculaire n'a eu lieu depuis le mois d'avril. Quant aux problèmes posés par le bas niveau de l'eau, c'est aux ingénieurs en hydraulique qu'il appartient de les résoudre. Le Conseil espère que les travaux menés dans ce domaine à La Salle ainsi qu'au Conseil national de recherches du Canada, seront coordonnés.

Trop d'enquêtes pour rien

Le Conseil du port regrette enfin que depuis 1915 le port de Montréal ait été l'objet de quelque 32 enquêtes royales ou administratives, en plus d'une dizaine d'autres enquêtes internes.

"Il va bien falloir, dit M. Baatz, qu'un jour on agisse plutôt que de remettre constamment en question sans jamais donner une réponse l'existence même et conséquemment le progrès, de notre port."

Voir PORT, page 4



Le hachisch saisi par la GRC était dissimulé dans les doubles fonds de trois valises.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

La GRC saisit \$250,000 de hachisch et met cinq grossistes sous arrêt

par Léopold LIZOTTE

Alors que l'on était à instruire l'enquête préliminaire de onze hippies accusés de possession ou de trafic de marijuana et de hachisch en petites quantités, hier, en Correctionnelle, la Gendarmerie Royale traduisait dans une autre cour quatre autres jeunes gens qu'elle soupçonne être leurs fournisseurs en gros, et un fils de riche famille dont on ne connaît pas encore les liens exacts avec le commerce des drogues au pays.

C'est d'ailleurs ce dernier, George Clarke, 23 ans, domicilié au 30 Fontenay Court, à Western, une banlieue fashionable de Toronto, qui avait été trouvé avec la plus grande quantité de hachisch.

Dans les doubles fonds des trois valises qui constituaient ses bagages, les douaniers de Dorval en ont trouvé exactement vingt-trois livres. Et l'on sait que la livre de hachisch se détaille aux environs de \$8,000, présentement, sur le marché clandestin.

Quant aux quatre autres, qui n'auraient pas été démunés de "moyens" eux aussi, il s'agit de Richard Lacroix, un "étudiant" domicilié au 3435 Peel, apt 402, Michel Pellus, 23 ans, 3466 Peel, apt 10, Rémi Thomas, même adresse, et Robert Henri Campiche, de 1530 rue Bourgault, à Saint-Bruno.

Dans les deux premiers cas, les prévenus, qui ont comparu devant le juge Jean Tellier, avaient été appréhendés dans une chambre de l'hôtel Reine Elizabeth, au moment où ils faisaient livraison à des agents doubles de la police fédérale de cinq livres et trois quarts de la drogue de plus en plus populaire à Montréal.

Dix-neuf présumés émeutiers de la désormais célèbre soirée de la Saint-Jean-Baptiste ont été envoyés à leur procès hier après-midi par le juge Pascal Lachapelle, de la Cour municipale, qui venait de présider l'enquête préliminaire et l'examen volontaire des prévenus. Aucun des accusés n'a présenté de défense au stade de l'examen volontaire et tous seront cités à comparaître à la prochaine session de la Cour du Banc de la reine qui débutera le 4 novembre.

A l'issue des procédures tendant à démontrer qu'il y avait matière à procès contre les

De concert avec les deux autres accusés, par ailleurs, ils auraient offert précédemment d'en livrer un total de vingt livres.

Au moment où les agents fédéraux se sont démasqués, Lacroix aurait pour sa part exhibé un pistolet chargé à blanc, et la scène qui s'en suivit fut aussi rapide que dramatique, l'un des accusés étant soudainement pris comme bouclier par l'un des policiers.

Fils de grande famille

En cour, tous les prévenus nièrent leur culpabilité, et leur enquête reportée à mercredi prochain, tous réclamèrent

également leur libération sous cautionnement.

Pour le jeune et fort élégant Clarke, Me Jacques Bédard laissa entendre qu'il y avait, sous une aventure, une mesure insoupçonnée, et il fit état de l'intérêt qu'un grand oncle du Vermont, qui sera ici demain matin, portait au jeune homme.

"Il souligna également que le prévenu faisait partie d'une grande famille canadienne, et qu'il pourrait bien être appelé à passer inutilement plusieurs mois en prison, comme d'autres prévenus.

Le procureur de la Gendarmerie Royale, Me Louis Phi-

lippe Landry, intervint alors pour souligner que, selon le passeport de l'inculpé, celui-ci revenait précisément de villes qui sont de véritables "nids de hachisch", soit Gibraltar et Tanger.

Me Bédard revint toutefois à la charge pour souligner que tous ceux qui se rendent à ces endroits ne sont pas nécessairement des trafiquants de drogue.

Mais le tribunal décida finalement qu'il n'y aurait pas de cautionnement pour le riche prévenu.

Comme il n'y en aurait pas plus pour les autres accusés, Voir HACHISCH en page 4

Narcotiques: la situation s'aggraverait à Montréal

par Gilles NORMAND

Corroborant les récentes déclarations du directeur Jean-Paul Gilbert à l'effet que Montréal est devenu un grand centre de la drogue pour la jeunesse, le sergent-détective Jacques Durocher, de l'Escouade de l'aide à la jeunesse de la Sûreté montréalaise, a déclaré qu'à ce point de vue la situation s'est sérieusement aggravée en 1968.

Couramment, pour n'avoir fréquenté qu'une fois les milieux montréalais de la drogue, des jeunes filles de 18 ans sont maintenant vendues sur le marché américain de la prostitution, pour la somme aussi peu élevée que \$150.

C'est ce qui arrive à beaucoup de jeunes filles portées disparues et que l'on ne reverra sans doute jamais et, si oui, dans un lamentable état.

Le sergent-détective Durocher a ajouté qu'il faut qu'une jeune fille soit exceptionnellement jolie pour que sa valeur atteigne \$200 quand elle devient victime de la traite des blanches.

Les seringues

Le sergent Durocher, qui prononçait une conférence devant les membres du club Kikwanis-Maisonnette, au restaurant Sambo, a ajouté que jamais dans le passé la police ne trouvait de seringues au cours de ses perquisitions.

Sauf bien entendu lorsqu'elle avait affaire à des diabétiques ou autres personnes qui doivent s'appliquer des traitements spéciaux.

Mais, depuis le début de la présente année, a-t-il dit, la police saisit toutes sortes de seringues, en plastique, en verre, quand il ne s'agit pas de simples compte-gouttes munis d'une aiguille. "Nous en trouvons dans la plupart de nos descentes; beaucoup d'individus sont maintenant des victimes de l'héroïne. Parvenu à ce point, le toxicomane n'en sort pratiquement jamais", a souligné le sergent-détective.

Voir NARCOTIQUES en page 4

L'émeute de la St-Jean

19 accusés sont envoyés à leur procès

Dix-neuf présumés émeutiers de la désormais célèbre soirée de la Saint-Jean-Baptiste ont été envoyés à leur procès hier après-midi par le juge Pascal Lachapelle, de la Cour municipale, qui venait de présider l'enquête préliminaire et l'examen volontaire des prévenus.

Aucun des accusés n'a présenté de défense au stade de l'examen volontaire et tous seront cités à comparaître à la prochaine session de la Cour du Banc de la reine qui débutera le 4 novembre.

A l'issue des procédures tendant à démontrer qu'il y avait matière à procès contre les

prévenus sous l'inculpation d'avoir participé à une émeute, la Couronne a fait savoir qu'elle abandonnait toutes les autres accusations qui étaient retenues contre plusieurs des accusés. La plupart des prévenus étaient également accusés "d'avoir troublé la paix lors d'un défilé social, à savoir: le défilé de la Saint-Jean".

Deux des prévenus, Jean et Yvon Bruneau, que l'on avait appréhendé au moment où ils distribuaient des circulaires près du monument de Louis-Hippolyte Lafontaine, ont été libérés dès l'enquête préliminaire. Le juge Lachapelle a

souligné que le fait de distribuer des circulaires ne peut être interprété comme une participation active à une émeute.

Dans le cas d'un autre accusé, John Gostford, l'enquête préliminaire a été remise à aujourd'hui par suite de l'absence d'un témoin.

Finalement, le dernier du groupe, Roger Gauvin, manqua à l'appel pour la deuxième

journée consécutive et un mandat a été émis contre lui pour défaut de comparaitre.

Il y a eu émeute

Avant de procéder à la preuve de la participation de chacun des prévenus à l'émeute, le juge Lachapelle avait décrété hier matin, après l'audition de quelque 20 témoins, qu'il y

Voir ACCUSEES, page 6

Hier
47,197
Total des visiteurs depuis l'ouverture
11,919,489

Vote de grève au Voyageur Provincial

par Jacques LAFRENIERE

La plus importante entreprise de transport en commun long courrier du Québec risque d'être paralysée par une grève de ses employés.

Les 200 chauffeurs d'autobus de Voyageur Provincial ont en effet mandaté hier soir leurs dirigeants de déclencher la grève au moment qui sera jugé opportun, par suite de l'insuccès des négociations collectives.

Cette entreprise dessert plusieurs villes du Québec. Elle assure notamment le transport en commun entre Montréal et Québec.

Jusqu'à ce jour, les employés de deux autres filiales de l'ancienne Provincial Transport, soit les compagnies d'autobus Mille-Isles et Métropolitain Provincial ont voté en faveur de la grève.

Hier soir, le vote a été de 90 p. 100 pour l'arrêt de travail, a laissé savoir le directeur des grèves à la CSN, M. Raymond Cature. Dans les autres entreprises, il avait été respecti-

vement de 96,8 et 99,9 p. 100.

Se soir, c'est au tour des chauffeurs d'autobus de Métropolitain-Sud à se prononcer pour ou contre la grève pour appuyer leurs revendications. L'assemblée se tiendra à Longueuil.

La ronde des assemblées de ces employés se poursuivra par des votes semblables qui seront pris chez les employés des garages. Il se peut que tous les syndicats retiennent la même date pour le débrayage.

Avec une grève qui paralyse déjà le transport en commun dans 12 municipalités de la rive sud de Montréal, à savoir celle de la compagnie d'autobus Chamby, des milliers d'autres voyageurs de la région métropolitaine auront bientôt des ennuis pour se rendre à leur travail ou se déplacer, si les menaces de grève sont mises à exécution. Les usagers des services de la Commission de transport de Montréal ne seront toutefois pas touchés.

le choix le plus complet en ville

Horloges de 72" ou 40" de hauteur. Fini érable.

A. FORGET INC.

6707 boul. St-Laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

UNE RECEPTION ?

Qu'il s'agisse d'un grand événement mondain ou d'une petite fête intime, laissez-nous le soin de préparer le goûter et soyez rassurés et détendus pour recevoir vos invités. Nos sandwiches vous plairont par leurs formes attrayantes et surtout par leur goût exquis.

Assortiment de 48 sandwiches à cocktail, suffisant pour 6 à 8 personnes, ne coûte que **\$3.00**

PEGROID'S LTD.
Fraîcheur et qualité sont notre devise.
Appelez maintenant 844-3901
4075 St-Denis — Nous livrons par tout Montréal

LUNDI 14 OCTOBRE
Jour d'Action de Grâce

FERME

Pour un joli
CADEAU
PANIER
DE FRUITS
et friandises
DIONNE
\$750
et plus

A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal

Gagnon: deux ans de prison

par Maurice MORIN

Charles Gagnon, âgé de 29 ans, cet ancien professeur de sociologie à l'Université de Montréal, qu'un jury des Assises a déclaré coupable de conspiration pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, à Saint-Léonard, le samedi soir 27 août 1966, a écopé hier après-midi d'une peine de deux ans de pénitencier.

C'est après un procès de trois semaines et deux jours que le présumé chef du néo-FLQ avait été reconnu coupable après que les jurés eurent délibéré pendant près de deux heures, mardi soir.

En imposant sa sentence, le juge Antoine Lacoursière de Québec, a dit tenir compte du temps que Gagnon avait déjà passé en détention, soit près de deux ans. Le tribunal a décrété que la peine de deux ans serait purgée à compter de la date de son imposition.

Au cours de ses remarques, le président du tribunal, s'adressant plus particulièrement au coupable qui, dans la matinée, avait lui-même fait des observations sur la sentence à être imposée et ce, après que Me Maurice Bourassa, procureur de la Couronne, lui eut dit, entre autres choses, ce qui suit: "Je ne puis oublier que l'accusé a manifesté devant moi qu'il n'exclut pas encore de ses principes l'usage de la violence; c'est dire qu'il ne manifeste aucun repentir et qu'il n'est pas encore prêt à retourner dans la société".

A la fin de ses remarques, le juge Lacoursière a déclaré: "J'espère que pendant que l'accusé sera au pénitencier il réfléchira suffisamment pour retrancher de ses principes qui, d'autre part, ne lui sont pas reprochables, l'usage de la violence pour en arriver à la reconnaissance de nos lois, sur laquelle toute société civilisée qui en est le principe primordial doit tendre et s'appuyer".

Et le juge Lacoursière a terminé par ces mots: "C'est à quoi j'exhorte l'accusé à se conformer pour son propre bien et celui des siens".

Gagnon se refuse "à réclamer la clémence"

Au cours de la matinée, Gagnon s'était refusé "à réclamer la clémence du tribunal" affirmant que l'appel qu'il allait interjeter serait fondé sur

le fait... qu'il n'est aucunement coupable.

"Je rejette, a-t-il ajouté, toute responsabilité dans cette affaire et tout ce que la poursuite a réclamé ça été la tête de celui qu'elle considère comme un des chefs du FLQ. Elle me considère de plus, comme un criminel qui ne peut reprendre sa voie dans la société, comme un individu qui n'est pas réadaptable.

"La poursuite va plus loin; elle prétend que mes idées, mes principes sont contraires à l'intérêt de la Société. Mais je dirai moi que la société québécoise est très malade, que tous les jours, il existe toutes sortes de violences "et que le FLQ est né dans cette société".

De son côté, Me Bourassa, citant de la jurisprudence établie par la Cour suprême du Canada et les différentes cours d'Appel de nos provinces, a réclamer l'imposition d'une sentence exemplaire, sévère et substantielle, mais en a laissé le quantum au juge.

Le procureur de la Couronne a aussi dit "que Gagnon dans sa plaidoirie devant les jurés n'avait pas manifesté d'intention de réhabilitation et qu'il avait toujours prôné la violence et reconnaissait encore ce

Voir GAGNON, page 4

Des fleurs de Pauline Julien

Il y avait une vingtaine de personnes dans la salle d'audience lorsque les avocats ont fait leurs remarques touchant la sentence à être imposée à Gagnon.

Dans le groupe, il y avait Pauline Julien, la chanteuse-diseuse bien connue, ainsi que le journaliste Jacques Larue-Langlois, le publiciste, semblait-il, du Comité d'aide Gagnon-Vallières.

A un certain moment, Pauline Julien a remis un petit bouquet de fleurs à celui qui allait être, quelques heures plus tard, envoyé au pénitencier.

Et la séance n'a été marquée d'aucune manifestation, tout comme la veille au soir d'ailleurs au moment où les jurés annonçaient leur verdict.

LOUEZ

Nos compresseurs et appareils à peinture pour travaux industriels, domiciliaires et construction.

VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
RINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG GRACO
QUINCY WEBSTER ETC...
Équipement de peinture "AIRLESS"

Gélinas COMPRESSEURS INC.
4845, rue ST-DENIS

Stationnement gratuit à côté du magasin
288-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — LE SAMEDI jusqu'à MIDI

LES 10-11-12 OCTOBRE

VENTE TRANS-PLAZA

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

SUPER-AUBAINES
sur manteaux de fourrure et de drap

Chat sauvage horizontal Rég. \$325 — SPECIAL **\$247**
Chat sauvage vertical Rég. \$350 — SPECIAL **\$267**
Manteaux Malber garnis de fourrure **\$140⁰⁰ et \$160⁰⁰**

VENEZ VITE!
ROUTIQUE DU MANTEAU
SALON DE LA FOURRURE

DUPUIS pour elle
4500 PLAZA ST-HUBERT ANGLE BEAUBIEN
LES GALERIES D'ANJOU

Laval se plaint que Québec tarde à lui donner son CEGEP

par Pierre VENNAT

Si les CEGEP actuels sont présentement contestés, à Laval, toute la population attend une décision : celle de créer la corporation du CEGEP Montmorency.

C'est ainsi que le coordonnateur du comité provisoire du CEGEP de Laval, M. Bernard Laforêt, a conclu hier ses remarques en remettant à LA PRESSE le mémoire que le comité provisoire a fait parvenir à la Mission des CEGEP le 10 septembre dernier, il y a exactement un mois aujourd'hui, et dont il n'a même pas reçu accusé de réception, malgré que M. Laforêt soit personnellement allé le remettre à la Mission des CEGEP, à Québec, le mois dernier.

Ce mémoire recommande :

- La création immédiate de la corporation du CEGEP de Laval.

- que le nom du CEGEP soit "Collège d'enseignement général et professionnel Montmorency (de Laval)".

(Quoiqu'il en soit, M. Laforêt a déclaré qu'ils peuvent bien appeler Daniel Johnson si ça peut aider les choses).

- Que le CEGEP Montmorency soit un CEGEP uniquement francophone. (Cette dernière remarque fait suite à un vœu de la Mission des CEGEP qui aurait voulu qu'anglophones et francophones s'unissent pour former un CEGEP unique. Les anglophones, dont le comité provisoire est piloté par le North Island Regional School Board semblent vouloir organiser leur propre CEGEP lequel desservirait les anglophones de Laval, Rosemère, Deux-Montagnes, etc.)

C'est la Mission des CEGEP elle-même, l'été dernier, après avoir rencontré les divers groupes de Laval intéressés à l'éducation, qui avait demandé aux membres du comité provisoire élu le 27 juillet 1967, de se constituer en comité officiel et de lui présenter, dans un mémoire, le résultat de la consultation démocratique.

Le 26 juin 1968, à l'École Léon-Guilbeault, les membres de la Mission des CEGEP ren-

contrèrent les membres du Comité provisoire formé le 27 juillet 1967 au même endroit, ainsi que les représentants des associations de parents-mères qui avaient contesté la représentativité du comité.

Le 9 juillet 1968, à la suite de cette première réunion, les membres du comité provisoire de 1967 se réunissaient afin de déterminer les critères de sélection des 12 membres du comité provisoire officiel, parmi lesquels Québec choisira les cinq premiers administrateurs du CEGEP.

Enfin, le 13 août, lors d'une autre réunion, on procéda à un vote afin de choisir les 12 citoyens proposés à Québec parmi lesquels le ministère de l'Éducation choisira les cinq premiers administrateurs du CEGEP.

Ont alors été choisis : MM. Bernard Laforêt, (président de la Régionale Montmorency et coordonnateur du comité provisoire); Jos-A. Bellavance; Pierre Blain; Jean-Louis Léger; Robert Charest; Gérard Lavoie; Rosaire Desnoyers, (vice-président de l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal); B.-C. Boudreau; Bernard Langevin, (trésorier de la ville de Laval); Marcel Tiphane, (président de la Commission scolaire de Pont-Viau); Ernest-P. Lauzon, (président de la Régionale Duvernay); et André-Jacques Morin.

"Nous savons, souligne-t-on dans le mémoire, que le ministère de l'Éducation a décidé que l'année 1968 sera l'année des CEGEP : la preuve est faite dans la province sauf pour Laval."

Le Comité provisoire répète au ministère de l'Éducation qu'à Laval, pour une population de 220.000 âmes, dont 47 p. 100 est âgée de moins de 20 ans, il n'existe aucune institution post-secondaire, aucune école normale, aucune institution spécialisée, aucune école d'infirmières diplômées si ce n'est l'École des infirmières auxiliaires de l'Hôpital général de Sainte-Rose. En un mot, qu'il faudra créer de toutes pièces et que le plus tôt sera le mieux.

ACCUSES

SUITE DE LA PAGE 3

avait bel et bien eu émeute le soir de la Saint-Jean.

La Couronne avait dû en effet établir la preuve d'émeute avant de tenter de prouver la participation des prévenus.

En décrétant qu'il y avait eu émeute, le juge Lachapelle avait souligné : "Le fait qui m'a le plus impressionné, c'est qu'en dépit de toutes les précautions qui ont été prises, le premier ministre du Canada a été obligé de se déplacer pour éviter les projectiles qui étaient lancés dans sa direction et que des dignitaires ont dû tout simplement se retirer pour éviter d'être blessés."

"Ces faits démontrent bien l'intensité de la violence qui régnait", avait conclu le magistrat.

1,193 jours perdus

A la reprise de l'enquête, hier matin, l'assistant inspecteur chef René Daigneault avait révélé que les policiers blessés le soir de l'émeute avaient dû s'absenter de leur travail pour une durée représentant 1,193 jours. Il a précisé que 74 policiers avaient dû s'absenter et que huit autres, quoique blessés au moment de leur intervention dans l'émeute, ont repris quand même le travail.

M. Daigneault a ajouté que, pour ces absences, la ville de Montréal avait dû déboursier un montant total de \$24,096.78 sans obtenir de services en retour.

Pour sa part, le capitaine Marcel Duranleau, qui dirige la police à cheval, devait déclarer que 14 des 18 chevaux qui ont été utilisés pour contrôler la foule ont été blessés par les manifestants.

HACHISCH

SUITE DE LA PAGE 3

représentés par Mes Serge Ménard et Gerald Mousseau.

Me Ménard, pour sa part, évoqua le fait qu'on venait de libérer un accusé de meurtre sous un cautionnement immobilier de \$5,000, et que le délit reproché aux accusés n'était certainement pas aussi grave que le meurtre.

Le juge Tellier rétorqua toutefois lui-même que le fait de faire de centaines de jeunes gens pleins de vigueur et de véritables loques humaines était, en fait, peut-être plus grave qu'un assassinat isolé.

Me Landry, pour sa part, fit état du fait qu'on avait trouvé une somme de \$4,000 dans l'appartement de Lacquerre, qu'il venait de prêter une autre somme de \$2,000 sur billet promissoire, et qu'il avait payé \$2,500 de loyer en avance.

Et qu'il avait également dans ses papiers personnels de nombreux billets indiquant des voyages fréquents en Europe.

"Pour un 'pauvre étudiant', dit-il, cela commence à être quelque peu suspect".

Pendant ce temps, devant le juge André Fabien, onze jeunes gens et une jeune maman de 28 ans subissaient leur enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir fait le trafic de petites quantités de mari et de hachisch, ces derniers mois, dans différentes boîtes de centre de la métropole.

Au terme de cette enquête à douze exemplaires, tous les prévenus devaient être envoyés à leur procès, mais le juge Fabien ajourna à demain la discussion à faire sur leur libération provisoire possible entre le procureur de la défense, Me Richard Shadley, et l'avocat de la police fédérale, Me Régent Paul.

Fait à noter, par ailleurs, presque tous les prévenus portaient, au moment de leur comparution, mercredi dernier, de très longs cheveux et des barbes à l'avenant.

Hier, toutefois, ils sont apparus en cour tout de frais tondu et barbifiés.

Et le prévenu qui se faisait appeler "Jésus", à cause de sa ressemblance capillaire avec le fondateur de la Chrétienté, était devenu tout simplement méconnaissable.

Il fallait le "chercher", au banc des accusés, et, encore, on ne le trouvait pas...

NARCOTIQUES

SUITE DE LA PAGE 3

M. Durocher a ensuite insisté sur l'intense besoin, dans une ville aussi grande que Montréal, d'informer les jeunes des graves dangers auxquels ils s'exposent en se livrant à l'usage des narcotiques.

"Il y a tellement de mauvaise publicité sur le sujet que la police de Montréal a dû former son propre service d'information, sur les narcotiques", de commenter le conférencier. Des conférences ont en effet été prononcées devant les policiers d'abord, ensuite devant les instituteurs, puis devant les étudiants et leurs parents.

Depuis le début de l'année, M. Durocher a prononcé 250 conférences sur les narcotiques et leurs conséquences.

Beaucoup de jeunes font leurs premières expériences avec de la colle qu'ils reniflent. Mais, plus tard, ils veulent connaître d'autres sensations. "C'est alors, a dit le policier, qu'un copain leur vend de la marijuana ou même du LSD. La curiosité et le besoin de démontrer qu'elles n'ont pas la trouille entraîneront finalement les jeunes victimes dans une réunion où l'ambiance et les circonstances, tou-

jours les mêmes, feront qu'une bonne fois elles succomberont."

"Dans la plupart des cas que l'on a pu analyser, il a été prouvé que le jeune en développe un besoin psychologique. Beaucoup se procurent ensuite du chanvre indien. Ce produit est généralement importé du Mexique, mais il en passe partout autour d'ici. Il ne nous arrive pas toujours en bon état, mais il arrive. Il est très facile de traverser la frontière des États-Unis ou la frontière canadienne".

Il y a même des trafiquants qui vendent de la "bourre à cousins" pour de la marijuana, ou encore qui font le mélange.

Le jeune consommateur arrive enfin à aimer les "voyages". C'est à ce moment que les ennuis commencent. En peu de temps, l'adolescent n'ayant pas le temps de répondre à toutes ses responsabilités, c'est la faillite scolaire.

Les parents

Le conférencier a déploré le fait que beaucoup de parents se désintéressent totalement de leurs enfants, ou encore les bannissent lorsqu'ils se rendent compte qu'ils se sont adonnés à l'usage de stupéfiants. "Le manque de compréhension on peut aggraver beaucoup de cas", a-t-il précisé.

Beaucoup de jeunes, a ajouté le sergent-détective Durocher, prétendent que dans leur cas, rien de grave ne peut leur arriver. "Mais, s'étant habitués aux mêmes réactions, ils finissent par vouloir en connaître d'autres".

Les réactions deviennent alors étranges: "J'ai vu des adolescents se préparer pour une sortie et simuler, devant le miroir, qu'ils revêtaient un habit. Ils étaient nus et ne le savaient pas. J'ai vu des jeunes, debout, qui se regardaient flotter (près d'eux). Ils arrivent à un point où toutes les obsessions cachées remontent en surface. D'autres sont

morts en essayant d'arrêter un train en marche."

Parlant toujours des conséquences des drogues, le sergent-détective Durocher a expliqué comment beaucoup d'adolescentes disparaissent, pour se retrouver victimes de la traite des blanches.

Beaucoup d'adolescentes qui, par curiosité, ont visité une fois des endroits où le trafic de la drogue était fréquent, ont été prises dans l'engrenage.

"Par curiosité, de dire le policier, elles se rendent dans ces endroits, et lorsqu'un glissement dans leur café un cube de sucre imprégné de LSD. L'affaire est dans le sac. L'individu en question sait que dans une quinzaine de minutes, les effets de la drogue se manifesteront. Il partira avec la jeune fille et lui offrira un voyage d'un soir à New York. Après avoir obtenu son \$150, il prétextera qu'il lui faut déplacer son auto, ou autre chose, puis il partira. On ne reverra plus la jeune fille."

CORRECTION

Dans les annonces de Steinberg, hier, à la page 89, cet article aurait dû se lire comme suit :

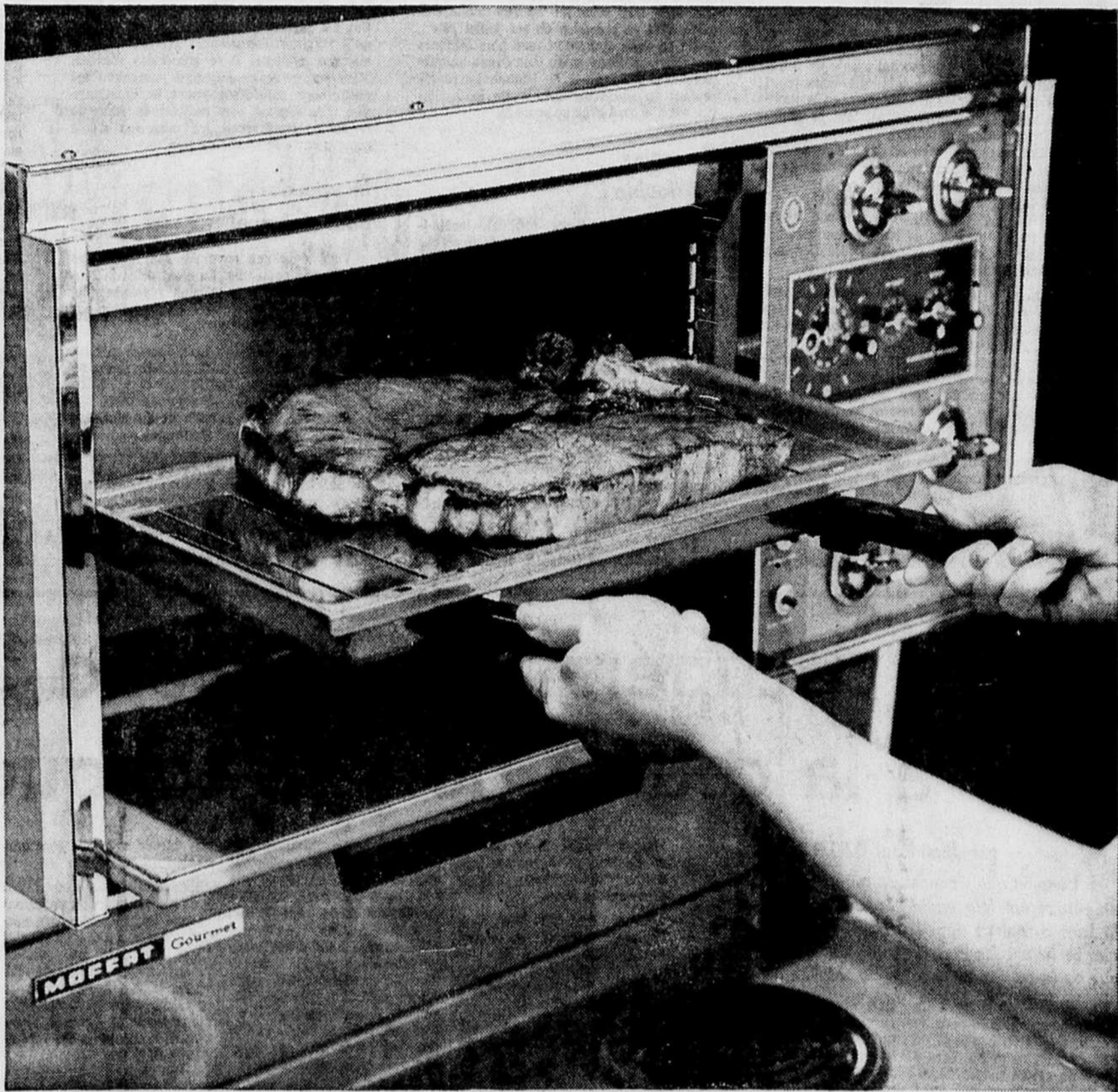
EPARGNEZ !

BISCUITS RITZ

DE CHRISTIE, SALES, AU FROMAGE

3 100

Boîtes
8 oz



Avec la nouvelle cuisinière Gourmet de Moffat, vous avez le choix entre les modèles électriques ou au gaz.

Pouvez-vous faire un bon steak grillé à point—sans fumée et sans gâchis? Oui, avec la nouvelle cuisinière "Gourmet" de Moffat.

Moffat a conçu cette nouvelle cuisinière "Gourmet" en pensant aux amateurs de rôtis et de grillades... qui détestent le nettoyage.

La cuisinière "Gourmet" est en effet vendue avec une rôtissoire qui vous permet de rôtir et griller sans salir.

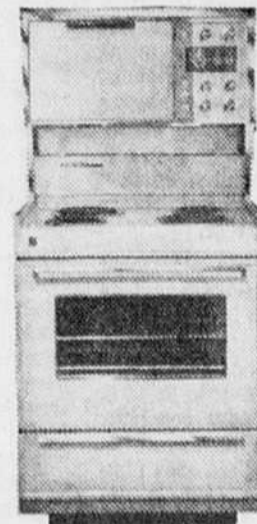
Des rayons infra-rouges "saisissent" rapidement la viande et lui conservent ainsi tout son jus. La viande diminue donc moins de volume et elle est plus savoureuse. Et plus tendre.

Avec cette rôtissoire, il est facile

d'avoir l'oeil à tout... puis que rôtis et grillades se font au niveau des yeux.

La nouvelle cuisinière Moffat comporte aussi, naturellement, un four ordinaire que vous pourrez réserver pour la cuisine "propre". Gâteaux, casseroles, gratins et tartes. Et dites adieu pour toujours au four à nettoyer!

Lorsque vous vous servirez de la nouvelle cuisinière Moffat, on ne tarira pas d'éloges sur vos talents de cordon-bleu... car nous ne l'appelons pas "Gourmet" pour rien!



MOFFAT

CUISINIÈRES • RÉFRIGÉRATEURS • LAVEUSES
SÈCHEUSES • LAVEUSES À VAISSELLE

PORT

SUITE DE LA PAGE 3

Le Conseil exprime encore son regret de ne pas voir dans la presse locale et régionale l'enthousiasme nécessaire à la promotion des intérêts du port.

Conférence à venir

Devant le défi de la révolution du transport par l'introduction des containers, le Conseil du port de Montréal a convoqué une conférence de trois jours qui tiendra ses assises à l'Université McGill. Essayant d'entrevoir ce que sera le port dans dix ans, 150 experts discuteront d'abord le 11 décembre, des relations ouvrières en face de la révolution du transport.

En mars 1969, on parlera des aspects techniques, du niveau des eaux, des containers et de la coordination étroite du transport par mer, par terre et par rail.

La troisième journée de cette conférence aura lieu en mai 1969 et sera consacrée à l'étude des aspects économique et administratif la collaboration entre les usagers et l'administration portuaire, les investissements et le développement physique du port.

Le CPN à Montréal

Le Conseil du port, enfin, ne cessera pas de réclamer le transfert du Conseil des ports nationaux à Montréal ainsi que celui de la Commission de transport du Canada.

Selon M. Baatz, il y va de l'intérêt de la métropole et du port que ces deux organismes voisinent ici même le siège administratif de l'OACI, de l'AITA, d'Air Canada du Pacifique Canadien et des Chemins de fer nationaux afin de donner naissance, si possible, à une politique intégrée des transports au Canada.

GAGNON

SUITE DE LA PAGE 3

moyen extrême pour faire triompher ses idées.

Autres remarques du juge Lacoursière

Le juge Lacoursière s'est aussi exprimé du haut du banc dans les termes que voici: "Gagnon, vous avez été reconnu coupable par les jurés du crime de conspiration pour commettre un vol qualifié. Ils ne vous ont pas recommandé à la clémence de la Cour."

"La Couronne demande contre vous une peine d'emprisonnement pour plusieurs années et se base pour cela sur la gravité du crime dont vous avez été reconnu coupable et me demande d'en considérer la gravité objective et suggestive."

"Objectivement et logiquement, je ne crois pas que la peine maximum qui pourrait dépasser celle qui pourrait être imposée à ceux qui, dans le cas qui nous occupe, se sont rendus coupables de la tentative de vol à main armée. "La loi doit être interprétée logiquement. L'article 406 du code pénal prévoit que quiconque tente de commettre un vol

Encore dix personnes à Saint-Bruno

"Tout dort et je veille," a écrit le romancier Gilbert Cesbron: les pèlerins sont partis, mais les bêtises blanches demeurent. Dans le silence de Saint-Bruno, où la Vierge n'est pas encore apparue.

Après les grandes foules de lundi soir, venues attendre le miracle promis, il n'était resté mardi qu'un petit carré d'irréductibles environ 300 personnes. Hier, plus irrédigibles que les irrédigibles, une dizaine de personnes, pour la plupart des Bérés blancs, persévéraient toujours dans leur attente.

<p>Charles Auger Meubles 8074, rue St-Hubert 272-7590</p>	<p>Beaulieu & Gladu Inc. 4589 est, Ste-Catherine 255-7787</p>	<p>BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD. 3780-94, boul. ST-LAURENT VI. 4-1981-83</p>	<p>Corbeil Electrique 7566 St-Hubert 271-1118</p>	<p>OMER DE SERRES 1406, rue SAINT-DENIS 2e étage 288-0251</p>
<p>Claude Gagné Meubles 321 boul. des Prairies Laval-des-Rapides — 669-7141</p>	<p>AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS INC. 5270 Henri-Julien - 277-4103 1145 Mt-Royal est - 524-6817</p>	<p>KAY-VAN FURNITURE 4646 PARK AVE. 273-9901</p>	<p>Ray Laliberté Inc. 41 rue St-Charles Beloeil 467-9317 Ouvert tous les soirs</p>	<p>R. Legault Enrg. 4703 Charlevoix Montréal-Nord — 323-2365</p>
<p>Hervé Ouellette Ltée 3475 est, rue Ontario 525-8686</p>	<p>J. ROMEO VINET INC. L'ameublement est notre spécialité 520 Georges-V — 351-9110</p>	<p>PONT-VIAU ROIS DES BAS PRIX 48, des Laurentides, Pont-Viau — 384-0390</p>	<p>J.A. ST-AMOUR Meubles et accessoires électriques 6575 St-Denis — 274-8341</p>	<p>Ameublement A. Sexton 15,833 ouest, boul. Guoin Sainte-Genève — 626-5388</p>

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

2 - Le dossier de l'assurance médicale

Au Québec, il en coûte 150% de plus qu'à New York

par Claire DUTRISAC

La ville de New York dépense trente millions de dollars en prestations médicales pour 2,300,000 bénéficiaires. La province de Québec consacre quinze millions pour 400,000 assistés sociaux. Grosso modo, on peut dire qu'il en coûte à la ville de New York seulement deux fois plus pour soigner cinq fois plus de personnes.

Le décalage est tel qu'il ne peut s'expliquer uniquement par un état de santé plus détérioré chez les Québécois que chez les New-Yorkais. Le profane qui essaie de se retrouver dans cette jungle que constituent les divers régimes d'assistance en matière de santé s'y égare aisément, tant la confusion règne dans ce secteur.

Certaines pratiques et des abus certains sont monnaie courante mais le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, ne paraît pas trouver un moyen d'y mettre fin. On a vu hier comme il a lui-même violé une loi de son ministère, la loi de l'assistance médicale, par une entente avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

On a vu aussi que cette convention, qui lie les spécialistes et le gouvernement, est accompagnée d'ententes faites de catimini. Les spécialistes ont obtenu le droit de construire eux-mêmes le tarif de leurs honoraires avec une seule restriction: la valeur monétaire globale sera égale à celle de l'Ontario. Le gouvernement a consenti à leur verser 90 p. cent de ces honoraires avant même de les connaître, avant donc de pouvoir étudier les répercussions de l'application du tarif, tant au point de vue de la qualité ou de la quantité des soins dispensés qu'au point de vue du nombre des assistés sociaux.

Les spécialistes, dans la convention, ont reconnu à la Fédération des médecins om-

nipraticiens du Québec le droit d'intervenir à l'élaboration de leur tarif conventionnel. Mais, du même souffle, la Fédération des médecins spécialistes et le gouvernement ont défini ce droit d'intervention comme "un droit positif de participation et non pas un droit négatif de veto, de sorte que le refus, l'abstention, l'objection ou la contestation de la FMOQ n'aura pas l'effet d'empêcher les deux autres parties de procéder à l'élaboration dudit tarif selon les normes préétablies entre elles en prévision du 1er juillet 1968".

On ne peut dire en termes plus élégants aux omnipraticiens qu'on leur donne uniquement le droit d'opiner du bonnet. Le représentant du gouvernement, le Dr Roch Boivin, est d'accord avec ce procédé.

Du moins au double!

Pourquoi l'assistance médicale coûte-t-elle si cher au Québec? Avant de tirer des conclusions générales, soulignons quelques faits.

Le gouvernement paie, en vertu du régime de l'assistance médicale, les visites aux médecins. Mais rien n'est prévu pour les médicaments. Un comité interministériel a été créé afin d'étudier l'éventualité de défrayer le coût des médicaments pour les assistés sociaux. Son rapport sort dans un tiroir, faute d'argent pour instaurer un régime de prestations pharmaceutiques. Dans son rapport de 1967 et de 1968, la Commission de l'assistance médicale avait instamment recommandé, elle aussi, l'établissement d'un tel régime. Rien n'a été fait pratiquement.

Le médecin prescrit donc des médicaments que l'assisté social ne peut se procu-

rer. Animé de sentiments humanitaires, certains médecins, fournissent ces médicaments et se font rembourser sous formes de visites fictives.

Il arrive aussi que le médecin prescrive des médicaments par injections plutôt que par voie orale car alors, il peut inclure le coût des médicaments dans les honoraires de la visite.

A ces irrégularités s'ajoutent certaines malversations et des abus dont la motivation est purement vénale. Dans tout régime, qu'il s'agisse d'assurances privées ou d'assistance publique, il se glisse des fraudes. Mais des contrôles efficaces pourraient les restreindre considérablement et l'instauration d'un régime plus complet de soins de la santé empêcherait les médecins d'être coincés entre la loi et l'humain.

Incurie du gouvernement

Voilà déjà une anomalie qui fausse les données du problème. Ce n'est point la seule et encore moins la plus répréhensible, mais elle est incontestablement suscitée par l'incurie du gouvernement.

Un autre point. Les soins fournis par les optométristes et les chirurgiens-dentistes ne sont pas remboursés par le régime de l'assistance médicale mais occasionnellement par le ministère de la Famille et du bien-être social. Comme il s'agit d'ententes particulières entre les représentants du ministère dans les régions en cause et les "professionnels" de l'endroit, les taux varient considérablement à travers la province.

Un travailleur social du ministère se trouve devant des assistés sociaux qui ont besoin de lunettes. Afin d'économiser les

fonds publics, il adresse une lettre à tous les optométristes de la région, les invitant à donner leurs prix. Puis, il dirige les assistés sociaux vers celui qui a fourni le prix le plus bas.

Il peut donc arriver qu'un optométriste "coupe" ses prix pour obtenir cette clientèle. Bien intentionné, le travailleur social n'a pas prévu la conséquence de son geste. Les confrères de l'optométriste élu s'entendent avec lui et font bloc pour "soumissionner" au même tarif.

On est devant une mini-négociation: d'une part, les optométristes de la région, d'autre part, les fonctionnaires du ministère. Rien que d'officieux. Le résultat: l'entente, le plus souvent, s'établit sur des honoraires qui, du "moins", peuvent passer au "double". Le travailleur social n'a plus le choix: c'est à prendre ou à laisser.

Cet exemple ne signifie pas que les abus de ce genre sont règle générale; il souligne simplement que le gouvernement devrait négocier avec les représentants de la profession un tarif conventionnel uniforme. La même situation prévaut pour les dentistes. Il apparaît clairement que cette situation ouvre la porte au patronage.

Multiplication des pains

Le régime de l'assistance médicale semble avoir été, pour certains médecins, le miracle de la multiplication des pains et des poissons. Ce miracle s'est accompli avec la participation probablement innocente des employés du ministère de la Famille et du bien-être social, de l'Institut canadien national des Aveugles et du ministère de la Santé.

On a organisé dans certaines régions de la province, des cliniques mobiles pour l'examen de la vue. On demande automatiquement à tous les assistés sociaux possédant une carte de l'Assistance médicale de venir passer un examen visuel. Ce rappel en bloc ne tient pas compte du fait que, parfois, les "clients" ont déjà consulté un optométriste et obtenu des lunettes. Le ministère du Bien-être a donc déjà payé les frais d'une consultation et souvent de lunettes et le ministère de la Santé paiera à nouveau un examen, sans s'assurer si la personne en cause a vraiment besoin de revoir un ophtalmologiste.

On pourrait soutenir qu'il s'agit là de mesures préventives. Pourquoi payer deux fois une mesure préventive? De plus, les médecins spécialistes en ophtalmologie sont rares. Il semblerait plus logique qu'ils reçoivent, lors de la visite de ces cliniques mobiles, les cas qui leur seraient référés par un médecin ou par un optométriste. Il en coûterait sûrement moins cher à la province.

De plus, la façon de procéder de cette clinique ne semble pas indiquer qu'il s'agit de l'examen approfondi d'un ophtalmologiste. En cinq jours, deux médecins ophtalmologistes et une technicienne ont examiné 400 patients. Dans une autre localité, en trois jours, ils ont vu 200 patients. En un jour, ailleurs, ils ont examiné 225 cas. A ce rythme, est-il possible de soutenir que ces médecins ont procédé à des examens directement reliés à leur spécialité?

Le plus cocasse de l'affaire, c'est que ces cliniques font partie d'un plan "Y" dont le ministre d'Etat à la Santé, le Dr Roch Boivin, ignorait l'existence!

(A suivre)

La récupération de "Zond 5": un stimulant à la course pour la conquête de la Lune

par Jean-Paul DAZE

L'exploit que viennent de réaliser les Soviétiques en récupérant leur engin "Zond-5" qui a contourné la Lune a replacé dans l'actualité la course effrénée que se livrent les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue de la conquête humaine du satellite de la Terre.

Un autre épisode de cette lutte débute demain: pour la première fois, un équipage de trois Américains prend place à bord d'un navire spatial "Apollo" d'un même genre que celui qui permettra aux USA de débarquer sur la Lune. Il s'agit de la mission "Apollo-7" dont le but primordial est de mettre à l'épreuve le nouvel appareil. Le vol doit durer tout près de 11 jours, soit l'équivalent d'un voyage aller-retour à la Lune. Toutefois, cette première épreuve se déroulera autour de la Terre.

Du succès ou de l'échec de la mission "Apollo-7" dépend toute la suite du programme "Apollo" qui a pour but ultime la conquête de la Lune et ce, avant la fin de l'année prochaine.

Pour en arriver à cette conquête, il aura fallu y mettre le prix. A lui seul, le programme "Apollo" aura coûté au moins \$25 milliards aux Américains. Si l'on ajoute à cette somme ce que les Soviétiques dépensent de leur côté pour parvenir au même résultat, on peut dire que le chemin qui mène à la Lune est pavé d'or.

S'agit-il d'un bon placement ou d'une dépense extravagante à une époque où il y a tant de souffrances à faire disparaître de la surface même de notre planète? Seul l'avenir le dira. Mais déjà, on peut constater que les progrès techniques et scientifiques réalisés sous l'impulsion de l'ère spatiale entrent peu à peu dans notre vie quotidienne.

La hâte prudente que mettent les Etats-Unis et l'Union soviétique dans la course à la Lune a également comme motif non seulement la suprématie bien temporaire du cosmos mais aussi le désir de prouver que leur système respectif, capitalisme et socialisme, est le meilleur.

A tout prendre, cet aspect de l'époque spatiale est le moins intéressant. Il vaut mieux en examiner, comme observateurs, les exploits réa-

"Gemini". Mais il ne saurait en être de même quand une capsule "Apollo" sera sur le chemin de la Lune.

Le plan de vol de la mission "Apollo-7" prévoit 163 orbites autour de la Terre à une altitude qui variera entre 142 et 176 milles avec des poussées à quelque 262 milles.

Pour la durée de ce vol, aucune expérience scientifique n'a été confiée aux cosmonautes, mais ils auront à accomplir durant les premiers jours de la mission.

Quinze de ces tâches ont pour but de démontrer la capacité de la capsule "Apollo" de se placer sur une orbite lunaire (imaginaire) et d'en sortir pour revenir sur Terre. Vingt autres de ces travaux, contacts avec le sol, rendez-vous dans l'espace (cette fois avec un étage de la fusée porteuse), pilotage à vue afin d'effectuer un tel rendez-vous, navigation en se basant sur la position des étoiles, etc, sont autant d'épreuves qu'auront à surmonter les pilotes qui effectueront un voyage sur la Lune.

Déjà, tous les contacts terrestres ont été établis à travers le monde pour suivre ce vol, le premier que les Américains effectuent depuis la fin

du programme "Gemini" en novembre 1966. Le premier vol "Apollo" devait suivre quelque trois mois plus tard, mais on se souvient de la tragédie survenue à "Apollo-1": un incendie fulgurant a détruit ce navire spatial au sommet de la tour de lancement au cours d'une répétition générale du vol. Les cosmonautes Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee devaient y laisser leur vie ce 27 janvier 1967.

Retard de 20 mois

Il en est résulté un retard de 20 mois dans le programme "Apollo"; il a fallu en effet repenser entièrement la capsule lunaire, la rendre plus sûre.

Walter Schirra, le commandant de la mission "Apollo-7", s'est dit entièrement satisfait de la nouvelle capsule spatiale. Lui et ses collègues ont d'ailleurs eu leur mot à dire lorsqu'il s'est agi de repenser la capsule "Apollo".

La mission "Apollo-7" doit durer 11 jours, mais il est prévu que la plupart des buts seront atteints si le vol ne doit durer que la moitié de cette période. Les cosmonautes auront eu en effet le temps d'effectuer la majorité

des tâches qui leur sont confiées.

Ce vol donnera lieu à une autre première américaine: chaque fois que le navire spatial passera au-dessus des Etats-Unis dans une position favorable, une caméra de télévision placée à l'intérieur de la capsule enverra l'image des cosmonautes à l'oeuvre directement aux stations de repérage.

Si la mission "Apollo-7" est un succès complet, il est fort probable que le vol "Apollo-8", prévu pour décembre, consistera à aller contourner la Lune.

Ce n'est toutefois que le mois prochain qu'une décision sera prise par les directeurs de la NASA. L'équipage de cette mission est déjà sélectionné depuis longtemps. Il s'agit de Frank Borman, James Lovell et William Anders.

Is seront de toute façon les premiers cosmonautes à être lancés dans l'espace au moyen de la fusée "Saturne-5", qu'il s'agisse d'un simple vol autour de la Terre ou d'un vol de 480,000 milles autour de la Lune. Cette fusée a d'ailleurs été mise en place aujourd'hui même à Cap Kennedy.

Une telle confiance règne dans les milieux de la NASA que déjà les préparatifs sont

en cours pour le lancement de la mission "Apollo-9" en février ou mars de l'an prochain. Il s'agira alors du premier vol d'une capsule "Apollo" avec le module lunaire, ensemble qui est arrivé cette semaine à Cap Kennedy.

Les Soviétiques ont été les premiers à envoyer un engin spatial autour de la Lune et à le faire revenir sur Terre. Les Américains seront-ils les premiers à faire effectuer un tel voyage à des pilotes? Les paris sont ouverts puisqu'il n'est pas impossible que des Soviétiques soient également lancés en décembre dans une mission similaire.

Il est cependant une chose à peu près certaine: les savants soviétiques ne semblent pas avoir encore réussi à mettre au point une fusée de la puissance de "Saturne-5" seule capable de placer sur une orbite lunaire une charge utile de plus de 45 tonnes, poids de tout l'ensemble "Apollo" chargé d'effectuer un débarquement lunaire.

Qui gagnera la course à la Lune? Les Américains? Les Soviétiques? Du simple point de vue scientifique, cela n'a aucune importance puisque la réponse c'est l'Homme. L'Homme avec sa soif insatiable de connaître l'Inconnu.



Walter Schirra quittant la capsule Mercury 7 à la fin de son premier voyage dans l'espace, le 4 octobre 1962. Ce sera le premier astronaute dans le monde à effectuer trois voyages spatiaux.

LE PLACEMENT AU CANADA

Sept cours sur l'art d'investir offerts au public sous les auspices de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières, la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne.

- Cours donnés sur le parquet des bourses locales.
- Le mardi, de 8h à 10h du soir, du 29 oct. au 10 déc.
- Conférences faites par des spécialistes.
- Participation limitée à 350 personnes (les chèques seront retournés si la liste d'inscription est complète).
- Dernière journée pour l'inscription: 24 octobre 1968.
- Les frais, qui ne sont que de \$20 par personne, donnent aussi droit à une abondante documentation comprenant "Comment placer votre argent en valeurs mobilières" (valeur \$15), etc.

PROGRAMME

29 oct.	Le monde de la finance Gilles Lamoureux, B.A., M.B.A.
5 nov.	L'information financière Marcel E. Paradis, B.A., B. Com., Adm. A.
12 nov.	Obligations et actions privilégiées Claude Blanchard, B.A., M. Com.
19 nov.	Actions industrielles et titres à gogo Roland Lefebvre, B.A., B. Com., C.F.A.
26 nov.	Mines et pétroles V. de Paul Marceau
3 déc.	Création d'un portefeuille Claude-A. Pilon, B.A., B. Com.
10 déc.	Fonds Mutuels et Clubs de Placements Gilles Bédard, B.A., L.S. Com. Séance simulée sur le parquet des bourses locales et forum avec la collaboration du personnel du parquet et de l'équipe des conférenciers.

Pour tous renseignements complémentaires: Mme Maryse Langevin 849-6171 - Mme Marielle Therrien 845-1152

Coupon d'inscription: LE PLACEMENT AU CANADA
Boîte postale 61
800, Square Victoria
Montréal 115 (Québec)

Veillez inscrire () personne(s) au cours LE PLACEMENT AU CANADA. Ci-inclus chèque(s) de \$ () (\$20 par personne) à l'ordre de: LE PLACEMENT AU CANADA. Je recevrai par retour du courrier la (les) carte(s) d'admission donnant accès au parquet des bourses, ainsi qu'un coupon échangeable contre la documentation mentionnée ci-dessus.

NOM: _____
ADRESSE: _____
N° DE TÉLÉPHONE: _____

MORRIS

PAYEZ DANS 90 JOURS SANS INTERET

FENETRES COULISSANTES

"PANORAMIQUES" tout en aluminium

- Fermeur - Boulon à pression
- Faciles d'opération
- À l'épreuve de la poussière
- Etanchéité parfaite
- Vue panoramique
- Volets amovibles

RESIDENTIELLES INDUSTRIELLES - COMMERCIALES

PORTES d'aluminium

- 1 Fermeture de porte de fabrication robuste "Heavy Duty" avec chaîne de sûreté.
- 2 Gouttière au-dessus de la porte.
- 3 Vitre ancrée dans du "géon".
- 4 Coupe-froid en nylon permanent extra épais.
- 5 Barrure.
- 6 Saut en aluminium avec coupe-froid.
- 7 Quatre pentures en aluminium dissimulées avec coussinets à bille en nylon.
- 8 Panneau du bas en aluminium type robuste.

GARANTIE MORRIS
Depuis plus de 40 ans "Marchandises satisfaites ou remplacées sans frais!"

AUVENTS

de FIBERGLAS ou d'ALUMINIUM

pour balcons, patios, terrasses ou portes - Morris - pionnier dans l'industrie - présente les auvents en "fibreglas" ou aluminium au plus bas prix horlogerement ou prix de la manufacture.

TOUTE DIMENSION, TOUTE COULEUR SUR COMMANDE, A PRIX TRÈS BAS.

FENETRES d'aluminium à 3 rainures en EMAIL CUIT de COULEUR

TELEPHONEZ 342-3800

W^m MORRIS ET FILS LIMITEE

ESTIMATIONS GRATUITES JOUR ou SOIR FACILITES DE PAIEMENT

6515 COTE-DE-LIESSE, MONTREAL

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI 8 A.M. A 6 P.M. SAMEDI: 9 A.M. A 6 P.M.



Les trois astronautes qui prendront le vol demain sont, dans l'ordre habituel: Walter Cunningham, Don F. Eisele et Walter M. Schirra.

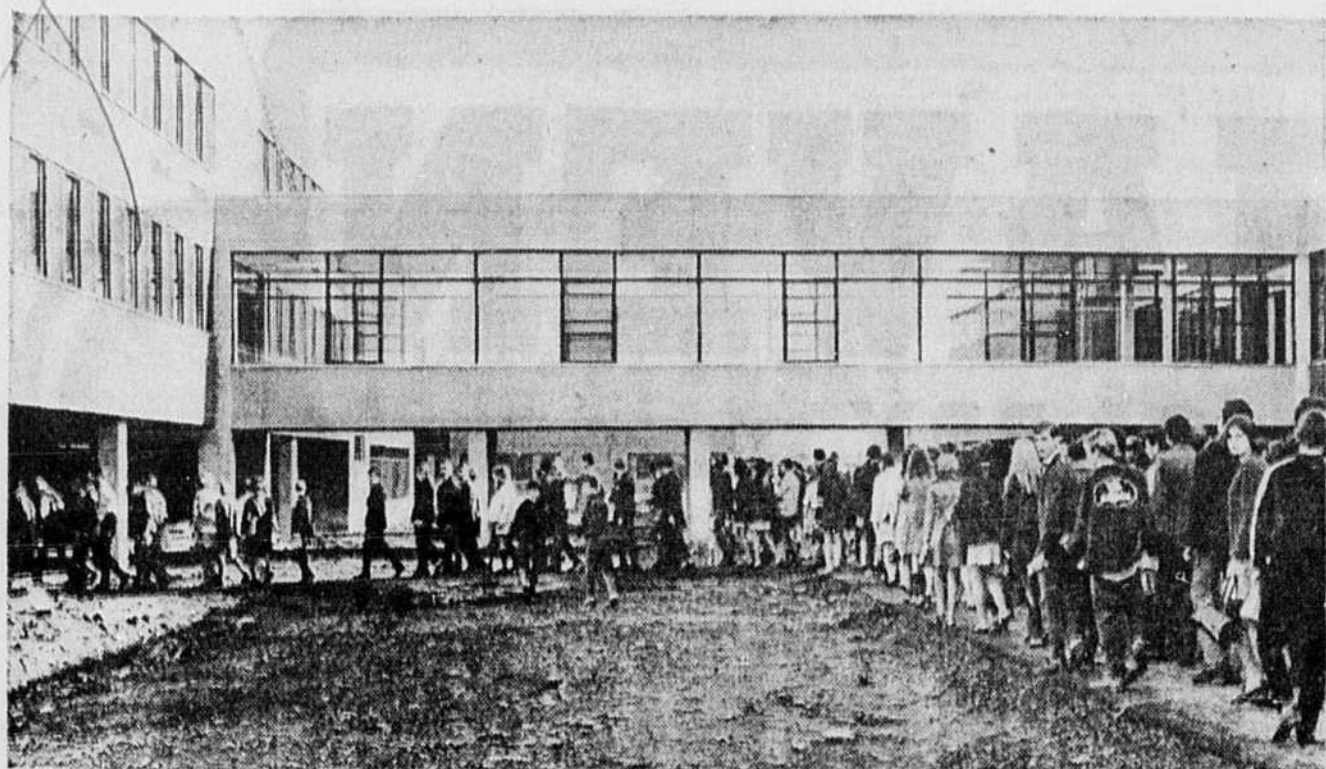


photo Real St-Jean, LA PRESSE

Régionale de Chambly: presque tous en classe

Presque tous les étudiants de la régionale de Chambly étaient en classe hier, seuls quelque 1.500 élèves de la polyvalente de Mortagne ayant vu leur rentrée retardée à vendredi. Et des "vacances" ils en auront encore, puisque la décision de leurs professeurs de ne pas faire plus de périodes supplémentaires que prévu forcera la régionale à réduire la semaine d'étude. Ainsi, les étudiants auront environ quatre jours et demi de cours par semaine, à l'exception toutefois de ceux de la polyvalente de Mortagne dont la déjà courte semaine de trois jours sera

réduite à environ deux jours ou deux jours et demi. Quant au problème de l'équipement manquant, la régionale le considère comme une priorité, une priorité qui a été étudiée plus spécialement hier, lors d'une rencontre privée entre des représentants de la régionale et du ministère de l'Éducation, ou assistaient des représentants de diverses associations. "Ce qu'il faut, a dit un porte-parole de la régionale, c'est bousculer les procédures administratives de façon que ça aille plus vite."

Sous le plancher des "creuseurs de tunnel"

Microphone, écouteurs, magnétophones et policiers

Si en louant un appartement au 16^e étage d'un chic immeuble du boulevard Décarie, en août 1966, les "creuseurs" du tunnel de la rue Trans-Island se croyaient à l'abri de toute surveillance policière, ils se trompaient. C'est ce qui ressort en effet de la contre-preuve qu'a com-

évidemment pas. Surtout si on parlait de choses un peu lestes dans un langage qui n'était pas nécessairement châtié. Mais lorsqu'on semblait vouloir discuter de choses sérieuses, vite, on mettait les bobines en branle pour capter tout cela. Et c'est ainsi qu'en quelques

les tribunaux

mené de présenter le procureur de la Couronne, Me Gabriel Grenier, au procès de Francesco Fuoco et de Théodore Orban, devant le juge Emile Trotter.

Alors que l'on se réunissait dans cet appartement, apparemment pour discuter d'affaires, sinon de... l'affaire, l'endroit était étroitement et constamment épisté.

Il y avait tout d'abord, sous le plancher de leur local, un microphone fort sensible.

Puis ce microphone était relié à un magnétophone "haute fidélité".

De cet appareil également fort sensible partaient des écouteurs qui aboutissaient sur les oreilles de policiers qui étaient de faction à cet endroit presque constamment.

Lorsque les conversations en haut, portaient sur des sujets anodins, on n'enregistrait

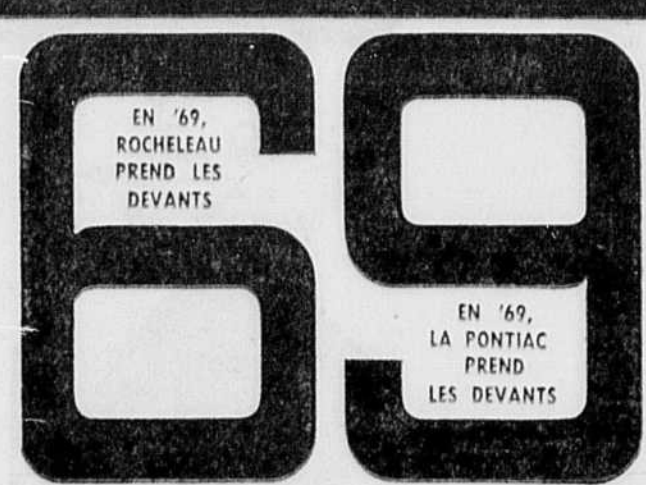
mois, d'août 1966 à février de l'année suivante, on aurait recueilli cinq bobines qui contiendraient beaucoup de choses.

Des choses que la Couronne veut mettre en preuve, maintenant.

En contre-interrogatoire, toutefois, le procureur des prévenus, Me Yves Mayrand, insiste sur les bruits parasites qui ont pu être enregistrés, par les mêmes occasions.

Car, à ce moment-là, on était en pleine construction de l'autostrade Décarie, et camions lourds, compresseurs, appareils de toutes sortes faisaient jour et nuit un bruit souvent assourdissant.

Les policiers qui témoignent conviennent effectivement que cela a nué considérablement à leur travail, et s'ils en ont "manqué des bouts", il faut en jeter le blâme sur ces fameux bruits-là.



Faites l'essai d'un modèle '69 aujourd'hui
Près de 50 modèles sont en exposition à l'extérieur
donc pas de problèmes de temps

ROCHELEAU

PONTIAC - BUICK - BEAUMONT - ACADIAN - VAUXHALL et GMC

PLAN DE FINANCEMENT GMAC

LA MAISON D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

VENTE ET LOCATION

11251 EST, RUE NOTRE-DAME 645-1651

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h. Samedi jusqu'à 5 h.

Québec a reçu le rapport sur le coût de la fusion sur la rive sud

par Claude MASSON

Le second rapport Lemay sur le coût de la fusion projetée des 12 municipalités de la rive sud a été remis au ministre des Affaires municipales et il doit être rendu public d'ici peu.

Le rapport, qui compte plusieurs pages, a été remis au ministre Robert Lussier par le président de la commission d'études, Me Henri-Paul Lemay. Après une analyse préliminaire par les autorités du ministère, le contenu du document sera dévoilé aux maires des villes concernées ainsi qu'aux contribuables qui sont, au fait, les premiers intéressés.

Le rapport Lemay est attendu avec autant plus d'impatience qu'il s'agit de la première étude du genre au Québec. Le premier volume avait recommandé le regroupement des 12 municipalités actuelles en trois grandes villes. Sa réception avait été plus ou moins encourageante, chacun des opposants à la fusion faisant valoir le "cas Laval". Québec a donc commandé l'étude de l'aspect financier. Et comme toute question d'argent attire beaucoup l'attention, les conclusions du second volume seront étudiées à la loupe par les dirigeants des municipalités impliquées.

Il est clair cependant que la deuxième tranche sera beaucoup plus technique que la première puisque celle-ci traitait tout spécialement des divisions géographiques tandis que la seconde est plus "arithmétique".

La seconde étude a été effectuée par Me Henri-Paul Lemay, qui avait aussi présidé la première commission, et M.

Gilbert-A. Latour, qui a agi comme secrétaire. Les commissaires ont du faire appel à de nombreux spécialistes.

L'étude sur le coût de la fusion a débuté au mois d'août 1967. Le rapport devait être remis à la fin de l'année dernière. Un premier délai a été accordé jusqu'au mois de mai mais, son mandat n'étant pas terminé, le conseil des ministres avait accepté un autre délai jusqu'à la fin d'août. Il a finalement été remis la semaine dernière.

Cinq municipalités

La première commission d'enquête Lemay avait recommandé la fusion des 12 municipalités en trois nouvelles villes et la création éventuelle de deux autres villes d'envergure, qui porteraient à cinq le nombre de municipalités sur la rive sud.

Ville no 1: le territoire de Jacques-Cartier, de Longueuil, de Boucherville et la partie du territoire de Saint-Hubert qui est située au nord de la voie ferrée du Canadien national et de la route no 9.

Ville no 2: le territoire de Saint-Lambert, Prévile, Greenfield Park, Brossard, Notre-Dame du Sacré-Coeur, Lemoine, Lafleche et la partie du territoire de Saint-Hubert située au sud de la voie ferrée et de la route no 9.

Ville no 3: le territoire de Saint-Bruno de Montarville et celui de St-Basile-le-Grand.

Villes nos 4 et 5: la commission se bornait à souligner la nécessité de procéder à une étude de toute la région adjacente à celle qui faisait l'objet de son mémoire, c'est-à-dire le territoire situé entre la rivière Richelieu et les trois villes proposées.



"LA FAMILIALE" 12' X 16'

UNE SALLE DE JEUX À BAS PRIX



SALLE DE JEUX

GRANDEUR 12' x 16' - incluant :

- MURS: 2 x 3 en épinière (charpente); isolation pour 2 murs extérieurs (laine 2 1/2" Fiberglas); 14 panneaux 4 x 8 préfinis.
- PLAFOND: 1 x 2 en épinière (fourrure); carrés de plafond, blancs, 1/2 x 12 x 12.
- PLANCHER: tuiles vinyle-amiante 9 x 9 et colle.

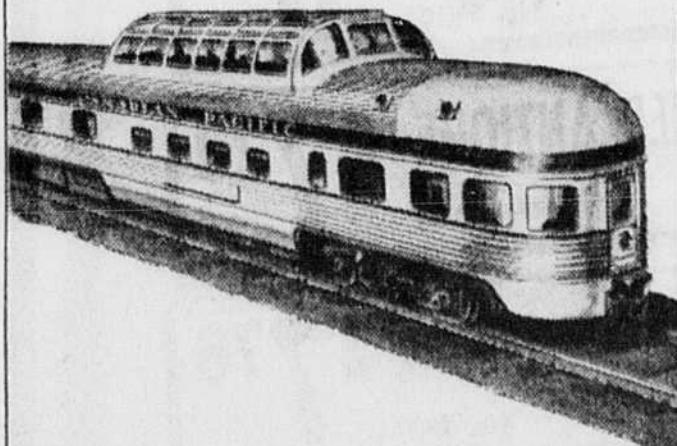
AUSSI: moulures de finition pour le plancher et le plafond.

SALLE DE JEUX
12' x 16'
\$167.

UN TAPIS MUR A MUR

21 1/2 verges carrées, ajoute du confort et de l'apparence. Il se vous en coûte que \$100, additionnels, au total \$267.

Des trains à voitures-dôme panoramique vont à Ottawa tous les jours



	DÉPART DE MONTREAL À	ARRIVÉE À OTTAWA À
No. 233 (Le Rideau)	8 h. a.m.	10 h. 15 a.m.
No. 1 (Le Canadien)	2 h. 30 p.m.	4 h. 35 p.m.
No. 235*	5 h. p.m.	7 h. 25 p.m.

(*) Autorail le samedi

AUTORAIL RAPIDE		
No. 131 (quotidien)	9 h. 45 a.m.	12 h. 55 p.m.
No. 137 (SAMEDI SEULEMENT)	1 h. 05 p.m.	4 h. p.m.
No. 133 (quotidien)	6 h. 15 p.m.	9 h. 30 p.m.

Arrivées et départs à l'heure avancée

Le moyen idéal de voyager! Voitures modernes en acier inoxydable

(Il y a aussi des trains à voiture-dôme panoramique entre Montréal et Québec)

VOYAGEZ

Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

SYSTEME RADIO INTERCOM "NUTONE"
Ce système d'intercom vous donne de la musique dans toutes pièces et sert de communication afin de vous éviter des pas inutiles.

ENSEMBLE COMPRENANT 1 poste maître AM, 3 haut-parleurs de chambres et 1 haut-parleur pour la porte extérieure. Modèle 2031 B.C.

FIL ET BOITE INCLUS. **\$110**

Ensemble d'accessoires pour foyer
No. 2053 comprenant panier à bois, grille 36" x 20", feu d'été, etc. Couleur noir-mat.

\$4297

HUMIDIFICATEUR LAU-BP6
Solution économique du manque d'humidité dans les foyers chauffés à l'air chaud.

Aucun raccord électrique. Vous pouvez l'installer vous-même. Tout le matériel fourni. Capacité jusqu'à 77 gallons par 24 h.

\$3950

PEINTURE CROWN DIAMOND
La peinture d'intérieur et d'extérieur Crown Diamond se colore facilement en une variété de couleurs claires.

OFFRE SPECIALE EN GALLON SEULEMENT

PEINTURE LATEX D'INTERIEUR BLANC
\$397 gal.
3 gallons **\$1097**

PEINTURE A L'HUILE D'EXTERIEUR BLANC
\$597 gal.
3 gallons **\$1697**

OFFRE SPECIALE AVEC CHAQUE GALLON DE PEINTURE

PINCEAU 2 1/2" Star Simm's ou ENSEMBLE POUR PEINTURE

comprend un plateau en métal et un rouleau 7 1/2" avec manche. **35¢**

SABLEUSE DE FINITION
Modèle no 43 Green Line
4.500 orbites/minute avec puissant moteur de 23 ampères de qualité industrielle entraînant un tempo de sablage de 325" sur 9". Outil très rapide.

\$3497

PERCEUSE GREEN LINE
3/4" A VITESSE UNIQUE
Modèle no 85
Toute la puissance nécessaire pour percer les matériaux les plus durs, moteur 27 ampères, 022 cv, 1000 tr/min.

\$1997

SCIE GREEN LINE 7 1/2"
Modèle no 75, moteur de 10 ampères, Embrayage de sécurité de la lame, garde-lame télescopique et éjecteur de scie incorporé.

\$5997

VENEZ VOIR NOS PANNEAUX PREFINIS DE WELWOOD, ARITIBI INT, PANELBOARD, HUNTER DOUGLAS, ETC.

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi, mardi, mercredi de 8 a.m. à 5.30 p.m. Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 p.m. (sauf Verdun, 5.30 p.m.) Samedi jusqu'à 3.00 p.m.

OUVERT LUNDI 14 OCTOBRE

VAL ROYAL · LA SALLE

CARTIERVILLE 12200, boul. Laurentien — 334-5370
MONTREAL 11,401, boul. Pie-IX — 322-7341
MONTREAL 159, ouest, Jean-Talon — 273-1781

MONTREAL-NORD 6200, boul. Taschereau — 676-0311
QUEBEC 325 de L'Espérance — 324-2478
VERDUN 667, avenue Galt — 769-4581

DIVISIONS DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LEE

DEMONSTRATION D'OUTILLAGE ELECTRIQUE ROCKWELL

A NOS SUCCURSALES
— CARTIERVILLE
— MONTREAL-NORD
— BROSSARD
Les 10-11-12 octobre.

Pour \$50,000 de faux chèques de voyageurs

Quatre jeunes gens dans la vingtaine, tous originaires de Rouyn, ont comparu devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir été en possession de \$50,000 de faux chèques de voyageurs de la Banque Impériale de Commerce.

Les prévenus avaient été appréhendés au terminus d'autobus "Voyageur provincial", la veille, alors que trois des prévenus étaient venus y rencontrer le quatrième, Maurice Dagenais, en provenance de leur ville d'origine.

Ce dernier, selon la police, portait un sac qu'on alla déposer dans une voiture Cadillac qui était garée dans une rue latérale.

Puis tous revinrent plus tard à la voiture, et c'est là qu'on les coffra tous. Soit Dagenais, Henri Vaillancourt, Marc Dubé et Réal Perron.

Devant la cour, tous nièrent immédiatement leur culpabilité, et leur enquête fut ajournée au 16.

Considérant que Perron, pour un, n'avait aucun dossier antérieur, le juge Tellier le remit en liberté sous deux cautionnements de \$950.

Ce sont des dépôts de \$2,000 qu'il exigea par ailleurs des autres prévenus, qui n'en étaient pas, eux, à leur première aventure judiciaire.

Octogénaire malmené par deux infirmiers dans un hôpital

Infirmier: personne qui soigne les malades à l'infirmier ou à l'hôpital, dit le dictionnaire.

Mais il y a soins et soins. Et deux infirmiers d'un hôpital du centre de la ville, Charles d'Amours, 26 ans, et Henri Argall, 38 ans, auraient décidé, le 12 septembre dernier, que c'est le caractère d'un octogénaire qui devait être "soigné". Il appert en effet que le vieillard aurait été assez coriace, dans ses rapports avec ceux qui s'affairaient autour de son chevet. Et que, à un certain moment, il en aurait même taloché un.

Nos deux hommes auraient donc décidé de "régler le cas".

Coupable d'homicide involontaire

Expo 67: Ottawa n'a reçu aucune demande de Montréal

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a déclaré hier, aux Communes, qu'il n'avait reçu aucune demande de la part de la ville de Montréal invitant le gouvernement fédéral à payer une partie du déficit de l'Expo 67 qui doit être acquitté par la ville elle-même.

Le ministre répondait alors à une question de M. Georges Va la d e, député progressiste conservateur de Montréal-Sainte-Marie.

En vertu de l'entente conclue entre les trois gouvernements, Ottawa doit payer la moitié du déficit, Québec 37,5 p. 100 et Montréal 12,5 p. 100. Le déficit des opérations d'Expo 67 s'établit autour de \$240,000,000.

Lawrence Hughes, un marin de 19 ans à bord du cargo britannique Beaverfir ayant son port d'attache à Kent, Angleterre, s'est reconnu coupable, hier après-midi, aux Assises, devant le juge Peter-V. Shorteno, de la mort d'un compagnon de travail, David Allen Bedard, 19 ans, de Londres.

Hughes qui avait tout d'abord été inculpé de meurtre avait été cité à son procès, après son enquête préliminaire, sous l'accusation d'homicide involontaire pour laquelle il a décidé d'avouer sa culpabilité.

Bedard avait perdu la vie, lors d'une beuverie, à la suite d'une querelle survenue sur le cargo précité, en août dernier. Il avait été poignardé.

À la suggestion de Me Marcel Beauchemin, procureur de la Couronne et de Me Richard Shadley occupant en défense pour Hughes, le tribunal a décidé d'entendre les observations des deux disciples de Themis le 25 de ce mois-ci après quoi il prononcera sentence à une date qui n'a pas été établie.

de M. Adélard Tremblay, et c'est le 12 septembre dernier qu'ils choisirent comme date de la râclée.

Mais hier, tous deux se retrouvaient en Correctionnelle, devant le juge Jean Tellier, accusés de voies de faits graves.

Ils ont toutefois nié leur culpabilité, et leur enquête préliminaire reportée à mercredi prochain, des cautionnements de \$950 leur ont par ailleurs été accordés.

Harvey Woods et Kroylon



Les chaussettes longueur "Executive" de Harvey Woods bénéficient de l'apport exclusif du Kroylon... mélange confortable et pratique de pure laine Kroy et de nylon.

pour bâtir un monde nouveau

Deux évadés se retrouvent à nouveau devant la Cour

BAIE-COMEAU (P.C.) — Deux résidents de Rivière-Portneuf, sur la Côte-Nord et demeurant depuis quelque temps à Montréal, Jean-Noël Gagnon et Sylvio Jean ont reconnu leur culpabilité, hier, à une série d'accusations qui pesaient contre eux.

Le juge Denis Gobeil, du palais de Justice de Baie-Comeau, a ajourné sa sentence à aujourd'hui.

Au moment de leur capture à St-Siméon-de-Charlevoix, le 15 août dernier, les deux accusés étaient en possession d'armes offensives et d'outils de cambriolages.

Du butin provenant de Sa-

cre-Coeur-de-Jésus avait également été trouvé sur eux. Des vois à Forestville et aux Escoumins leur ont aussi été attribués.

On se souvient par ailleurs que Gagnon et Jean se sont évadés de la prison de La Malbaie, le 2 septembre dernier. Ils avaient alors volé une auto et cambriolé un chalet. Le lendemain, ils étaient de nouveau capturés à St-Siméon par les agents du poste de la PP de l'endroit.

Et, le 26 septembre, les deux accusés devaient subir leur enquête préliminaire pour évasion à La Malbaie.

Victimes et criminels ont les mêmes droits

NORTH VANCOUVER, C.B. (PC) — Les victimes de crimes méritent les mêmes droits de retourner à la société comme membres utiles que ce qu'on accorde présentement aux criminels, affirme le pompier Alan Duplissie.

Le pompier, gravement blessé lors d'une intervention pour empêcher deux hommes d'attaquer une serveuse de café, a présenté son point de vue le mois dernier dans un article publié par la revue International Criminal Police.

M. Duplissie a été blessé en juillet 1966 et affirme n'avoir reçu aucun dédommagement du gouvernement pour ses blessures et son trouble.

Il dit qu'il a souffert d'amnésie et de paralysie partielle, été inconscient durant cinq jours et perdu 233 jours de travail.

"Je me bats pour un principe, a-t-il affirmé. Je sais que je ne tirerai rien même si l'on institue une loi de compensation, car les lois ne sont jamais rétroactives. Mais je ne puis m'arrêter maintenant que je suis si près du but."

Il a préparé plusieurs mémoires soumis au ministère du solliciteur général, au ministère de la Justice et au comité des Communes sur la justice et les affaires légales.

"Dans la société moderne où nous vivons, nous offrons au criminel tout ce dont il a besoin et même un peu plus, a-t-il écrit. N'avons-nous pas l'obligation d'assister aussi la victime d'un crime violent?"

M. Duplissie dit que les programmes actuellement en vi-

gueur, dans les pays où existe la compensation aux victimes de crimes, sont appuyés par une législation précise, car il ne s'agit pas de loi de bien-être social.

"Le problème ici est d'obtenir que les hommes politiques prennent la peine de s'asseoir pour écouter."

Cargaison appétissante

Trois jeunes gens dans la vingtaine, Roland Côté, Jean-Charles Denis et Michel Marion, ont comparu devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, sous des accusations de voies de faits sur un agent de la paix, possession d'armes offensives et d'outils de cambriolages, et, finalement, de méfait.

Avec deux autres complices qui courent encore, les prévenus auraient tenté de s'introduire sur les terrains de la compagnie de transport Maislin dans le but apparent de s'emparer d'un camion remorque.

Mais pas d'une remorque comme les autres. Celui qu'ils convoitaient, en effet, aurait été chargé de quelque \$100,000 d'alcool. De quoi faire rêver même le plus abstémieux des Québécois, par le temps sec qui court.

Après quelques gestes préliminaires, toutefois, ils auraient été aperçus par un gardien des entrepôts, et appréhendés près de là.

Représentés devant le tribunal par Me Frank D. Shoofey, les prévenus ont toutefois nié leur culpabilité à toutes les accusations, et leur enquête préliminaire a été reportée à mercredi prochain.

Entre temps, ils pourront reprendre leur liberté sous des dépôts allant de \$500 à \$2,000.

Pan Am® annonce: de nouveaux tarifs plus bas que jamais pour Hawaï!



Maintenant, vous pouvez passer les vacances de vos rêves en payant seulement \$407 pour le voyage aller-retour. Et Pan Am vous permet de voyager au moment qui vous convient. Vous avez le choix de 2 vols avec correspondance à Los Angeles tous les jours, et 8 vols Pan Am à Hawaï. Vous pouvez vous arrêter à Los Angeles sans frais supplémentaires. Donc, si vous le désirez, vous pouvez profiter de deux

séjours de vacances en un seul. Cinéma pendant le vol. Repas gastronomiques. Consultez immédiatement une agence de voyages Pan Am ou téléphonez à Pan Am, 843-4292.

Seulement \$407

Voyage aller-retour en classe économique, tarif excursion 30 jours.

Pan Am fait les bons voyages.



La compagnie aérienne la plus expérimentée du monde.

VOUS DEMENAGEZ à OTTAWA TORONTO ou KITCHENER?
Pour détails au sujet de l'acquisition d'une nouvelle maison, écrivez à **COSTAIN ESTATES LTD.**
3500, rue Dufferin, Toronto, Ontario

HAMMOND
présente les accords merveilleux du monde de la musique...

Concert d'orgue
Mildred Alexander
commandité par
Studio d'orgues Hammond Inc. —
Dominique Boulet en collaboration
avec le poste de radio CJFM mercredi
16 octobre 1968 à 8 heures 30 p.m.
à l'école de musique Vincent d'Indy.
ENTRÉE GRATUITE
Pour réserver, téléphoner à
842-9188

STUDIOS D'ORGUES HAMMOND
"Dominique Boulet"
1434, ave. McGill College • Tél.: 842-9188
1307, rue Fabry • Tél.: 382-2241
10, ave. Donaghy (Montée des Sources)
Centre D'Achat Valois • Tél.: 695-7322

Un nouveau partage et la déconfessionnalisation des commissions scolaires sur l'île de Montréal

— Le comité gouvernemental

par Gilles RACINE

Le comité gouvernemental sur la restructuration des commissions scolaires sur l'île de Montréal recommandera la déconfessionnalisation structurée de l'enseignement et un

nouveau partage du territoire métropolitain pour les fins scolaires.

Cette nouvelle qui a paru hier dans le Montréal Star et le 27 août dernier dans LA PRESSE, a été confirmée hier

par le président du comité gouvernemental, M. Joseph L. Pagé, quand il a dit au représentant de LA PRESSE qu'il regrettrait qu'il y ait eu fuite.

Les deux principes posés plus haut sont, sans aucun

doute, fondés, mais quant aux modalités d'application, certaines nuances pourraient encore être apportées aux deux articles de LA PRESSE et du Montréal Star puisque le rap-

port du comité n'est pas encore totalement terminé.

M. Pagé a ajouté que le rapport serait rendu public par le ministre, M. Cardinal, lui-même et que les règles sur le huis-clos adoptées par les

membres du comité lui interdisaient de divulguer quoi que ce soit et même de commenter les articles de journaux.

M. Pagé comprend d'autant moins cette fuite que la documentation est limitée au nom-

bre exact des membres du comité (18). La fuite ne peut donc logiquement provenir que de membres du comité lui-même.

Pour sa part, le président de l'Alliance des professeurs de

la CECM, M. Mathias Rioux, qui siège au comité, a endossé la même position que M. Pagé et a refusé de divulguer la moindre information.

Il juge cependant irresponsable et indécent qu'on tente de révéler au public le contenu d'un rapport qui n'est pas terminé. Un angle important de ce rapport doit concerner l'intégration des Néo-Canadiens au système scolaire dans le Québec, suite à l'importance prise par le débat de Saint-Léonard.

M. Rioux a insisté sur le fait que le rapport n'est pas terminé et que d'autres réunions du conseil sont prévues et que "théoriquement certaines options de base peuvent être remises en question."

Bien que se disant incapable de nier ou de confirmer la nouvelle reprise hier par le Montréal Star, M. Rioux s'est dit convaincu qu'il y aura des répercussions lors des prochaines délibérations du conseil.

Alors que l'article de LA PRESSE était basé sur des informations dignes de foi et une compilation serrée de documents de base qui ont alimenté le comité de restructuration, celui du Montréal Star semble s'appuyer sur une copie même de l'ébauche du rapport préliminaire du comité.

M. Rioux s'en est surtout pris, dans ses commentaires, à la nouvelle concernant le rapport minoritaire que proposeraient 7 membres francophones du comité sur l'intégration un peu forcée — en procédant dès l'établissement des critères d'immigration — des immigrants à la majorité francophone du Québec.

"Je trouve étrange, a-t-il dit, qu'un journal de langue anglaise puisse insister tellement sur un rapport qui sera, selon l'article du Star, signé par 7 Canadiens français."

"C'est certainement, a-t-il poursuivi, un indice qui porte à croire que Saint-Léonard a créé des traumatismes profonds chez la minorité anglophone du Québec. Il serait cependant de bon aloi que le journal en question vérifie ses sources."

Les principales recommandations du rapport seraient donc les suivantes:

- option pour la division selon la langue plutôt que selon la religion, mais ce, uniquement au niveau des structures. Les écoles, selon la volonté des parents, seraient ou catholiques, ou protestantes, ou multiconfessionnelles.

- centralisation administrative pour tout le territoire métropolitain en une superstructure scolaire et décentralisation pédagogique en un nombre approximatif de 13 commissions scolaires (9 françaises et 4 anglaises) qui couvriraient tout le territoire.

Le comité doit aussi prendre position sur le conflit linguistique posé par l'intégration des Néo-Québécois et mis en relief par la communauté de Saint-Léonard.

Selon le Montréal Star, le comité aurait laissé aux parents le choix de faire instruire leurs enfants dans la langue et la religion de leur choix, peu importe leur origine.

Pendant, un rapport minoritaire de ce comité formulerait à l'intention du ministre Cardinal des recommandations allant beaucoup plus loin. On y proposerait notamment d'entreprendre l'intégration de 3 Néo-Québécois dès leur entrée au pays en imposant aux immigrants comme condition sinon de parler le français, du moins celle de faire instruire leurs enfants dans la langue française et de s'intégrer au milieu francophone.

On prévoirait aussi des modalités spéciales en ce qui concerne les droits acquis des anglophones en territoire québécois, le cas spécial des ascendants britanniques et américains immigrés au Québec et dont le contingent pourrait être limité.

La Commission BB a coûté \$7,408,802

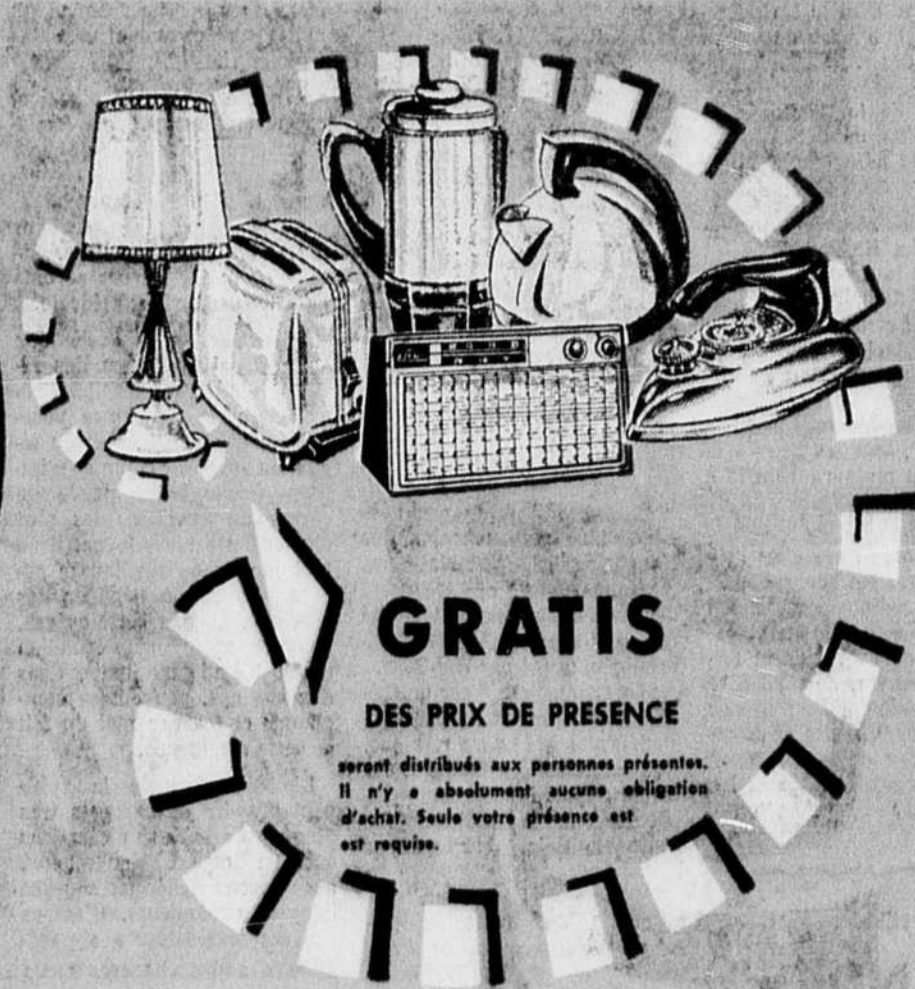
OTTAWA (PC) — La commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a coûté jusqu'ici au gouvernement fédéral la somme de \$7,408,802.

Ce chiffre a été donné, hier, aux Communes, par M. James E. Walker, adjoint parlementaire du premier ministre, en réponse à une question écrite de M. Robert Coates, député PC - Cumberland-Colchester-Nord.

Le chiffre porte sur les dépenses de la commission BB pour la période allant du 19 juillet 1963, date à laquelle elle a commencé ses activités, au 30 septembre dernier.



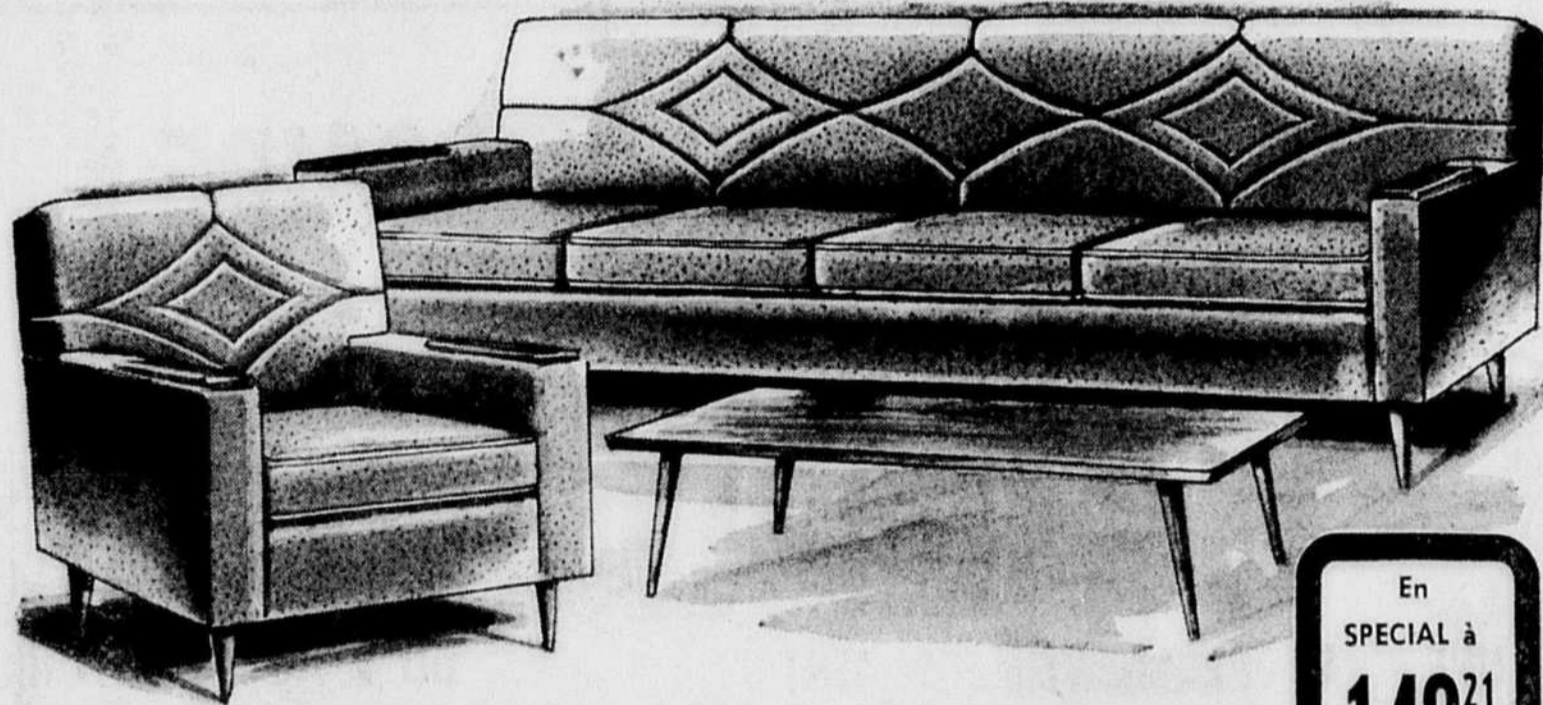
VENREDI de 9 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI de 9 a.m. à 6 p.m.



GRATIS

DES PRIX DE PRESENCE

sont distribués aux personnes présentes. Il n'y a absolument aucune obligation d'achat. Seule votre présence est requise.



MOBILIER DE SALON 2 MCX DE STYLE TRES MODERNE

Ce superbe mobilier est formé d'un long sofa à 4 coussins et d'un fauteuil appareillé. La fabrication intérieure est à ressorts, et comporte un épais rembourrage vous procurant tout le confort désiré. Chacun des coussins est rempli de mousse et réversible. Bois apparent fini noyer. Recouvrement de tissu de nylon dans les teintes de bleu royal, corail, poivre et or.

En SPECIAL à **149²¹**
1.50 par semaine



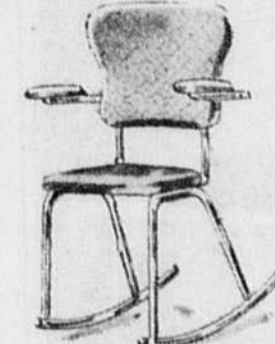
REGENTONE
Téléviseur portatif 12"
Châssis d'une puissance de 22 lampes. Haut-parleur monté à l'avant. Antenne télescopique. Ne pèse que 15 livres. **119²¹**
1.25 par semaine



Fauteuil inclinant vinyle
Fabrication intérieure à ressorts et rembourrage de mousse. S'incline à la position vous convenant le mieux. Olive, noir, sang de boeuf ou brun. **69²¹**



TABLES ETAGERES OU A CAFE
Solide fabrication avec surface de formica. Pattes effilées. Table à café: 18" x 48" - Table-étagère: 16" x 28". **9²¹** ch.



SOLIDE BERCEUSE FINI CHROME
Fabrication en acier tubulaire de 1". Siège, dossier et appuis-bras rembourrés de Tufflex. Recouvrement de vinyle. Choix de couleurs. **16²¹** ch.



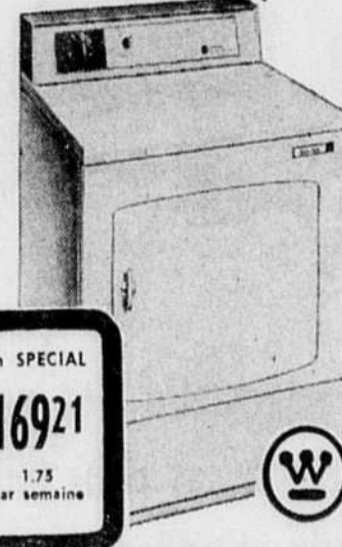
PLANCHE A REPASSER AJUSTABLE
Pouvant s'ajuster jusqu'à 36". Surface de travail de 14" x 56". Pattes à double piédestal. **7²¹** ch.



En SPECIAL à **54²¹**

MOBILIER DE CUISINE, 5 MORCEAUX

Comprenant une table de 30" x 40" s'allongeant jusqu'à 48". Surface d'arborite très facile d'entretien. Les 4 chaises sont rembourrées et recouvertes de vinyle lissable. Fini chrome.



En SPECIAL **169²¹**
1.75 par semaine

SECHEUSE "WESTINGHOUSE"

Séchage balancé "air flow" convenant à tous les tissus. Période de refroidissement de 5 minutes. Large cuve de porcelaine, collecteur de charpie. Choix de 3 températures. Garantie d'une année.



En SPECIAL **199²¹**
52 par semaine

REFRIGERATEUR DE 10 PI. CU.

Grande capacité dans un format compact. Hydrateur pleine largeur avec couvercle vitré. Pratiques tablettes ajustables à 3 positions. Lumière intérieure. Porte entièrement compartimentée.



En SPECIAL à **249²¹**
2.50 par semaine

TELEVISEUR CONSOLE 23"
Circuit instantané, aucune attente pour le son et l'image. Syntonisateur de canaux illuminé. Puissant haut-parleur. Pointes de contact plaquées or. Cabinet fini noyer.



En SPECIAL à **129²¹**
1.50 par semaine

RADIO-PHONO STEREO

Puissance de 6 lampes plus rectificateur. Deux puissants haut-parleurs de 4". Adapte pour disques 45 tours. Changeur stéréo, 4 vitesses. Cabinet fini noyer.



En SPECIAL à **39²¹**

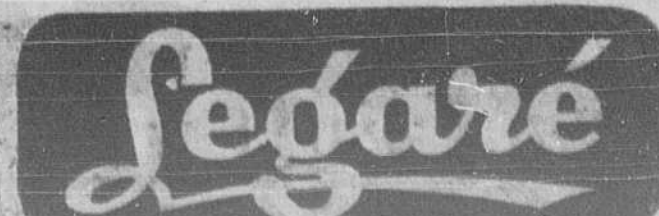
BAHUT D'UNE LONGUEUR DE 60"

Spacieuses tablettes à l'intérieur vous permettant de ranger de nombreux articles. Trois portes coulissantes dotées de poignées verticales. Un beau meuble à ajouter au salon.

1020, rue NOTRE-DAME
Tél. 637-5825 (Lachine)
6589, boul. MONK
Tél. 768-4777 (Ville Emard)

4010, rue WELLINGTON
Tél. 768-4730 (Verdun)
11926 est, rue NOTRE-DAME
Tél. 645-5371 (Pte-aux-Trembles)

4660 est, rue STE-CATHERINE
Tél. 255-7029



Pointe-aux-Trembles se plaint à Québec que l'enquête lui donne une mauvaise publicité

par Claude MASSON

"Parlez en bien ou en mal, mais parlez de nous!"

Ce dicton populaire ne plaît guère aux élus désqualifiés et en appel de Pointe-aux-Trembles qui viennent de se plaindre aux plus hautes autorités gouvernementales de la mauvaise publicité résultant de la tenue de l'enquête publique sur les cinq dernières années de l'administration Saint-Pierre.

Dans une lettre adressée au premier ministre, au ministre des Affaires municipales et au ministre de l'Industrie et du Commerce qui est aussi député de Lafontaine, le maire Louis-Philippe Saint-Pierre déplore la situation actuelle.

"Les membres du conseil et le public en général n'ont eu jusqu'ici qu'une source de renseignements sur le progrès de cette enquête et il semble que les reportages publics dans ce quotidien (qui n'est pas mentionné) laissent planer des doutes sur l'honnêteté de l'administration". Deux quotidiens sont représentés régulièrement à l'enquête: LA PRESSE et "The Montreal Star".

Le maire poursuit: "Nous n'osons croire que cet état de choses est recherché et nous devons conclure que le tout résulte d'un manque d'espace dans cette publication (qui n'est pas mentionnée) mais le fait demeure néanmoins qu'une présentation plus précise et plus complète de toutes les dépositions changerait grandement les conclusions que tous les lecteurs de la province pourraient tirer dans cette affaire".

La situation est d'autant plus néfaste, selon le maire, du fait que "certains agitateurs ayant des intérêts personnels ou politiques se servent des articles de ce quotidien pour créer du chahut lors de nos assemblées et les tapageurs qui les accompagnent ne permettent pas que les faits soient clarifiés".

Le maire s'en prend à un journaliste en particulier, qu'il ne nomme toutefois pas. "Le journaliste responsable agit non pas comme reporter qui recherche une présentation précise des événements qui se passent à l'assemblée mais il élabore plutôt sur la "sensation".

Bien sûr, M. St-Pierre tire la conclusion que c'est à cause d'un manque d'espace, "car

nous ne pourrions mettre son impartialité en doute". Cependant, ajoute-t-il, "il n'en demeure pas moins qu'il ne représente pas effectivement les deux côtés de la médaille".

Le conseil municipal, tout en se disant confiant que la commission d'enquête tirera finalement cette situation au clair, "ne peut que déplorer la publicité néfaste à notre municipalité et croit que des démarches nécessaires devraient être entreprises avant que des

dommages deviennent irrémédiables".

Le début de la lettre renouvelée la demande déjà formulée à l'effet d'étendre l'enquête pour la période de 1956 à aujourd'hui "afin d'établir la situation réelle". La commission enquête seulement depuis 1963, soit sur une période de cinq ans. Les adversaires du maire Saint-Pierre s'étonnent qu'il n'ait pas lui-même jugé bon de faire une enquête depuis 1956 alors qu'il est entré au pouvoir en 1961.

Six soumissions pour la construction d'immeubles aux îlots Saint-Martin

Le comité exécutif a ouvert hier, à l'hôtel de ville, des soumissions en vue de la construction ou de la rénovation d'immeubles dans le secteur des "îlots Saint-Martin", "îlots" faisant partie de "La Petite Bourgogne" et bornés par les rues des Seigneurs, Richmond, Saint-Jacques et Saint-Antoine.

Montréal a ainsi reçu six soumissions relativement à la construction de la "deuxième étape" devant comprendre 125 logements et deux structures abritant des établissements commerciaux, sur trois des huit acres des îlots Saint-Martin. Il y aura là huit maisons unifamiliales de quatre chambres à coucher. Les 117 autres logements seront répartis dans des maisons d'appartements comprenant 33 logements de trois chambres à coucher, 36 logements de deux chambres à coucher et 48 logements d'une chambre à coucher, le tout immédiatement au sud du chantier de la première étape, de part et d'autre de la rue Saint-Martin, le long de la rue Saint-Jacques. Les maisons d'appartements a u r o n t t r o i s étages.

Il y a six soumissionnaires (entre parenthèses: prix demandés): Secant Compagnie de Construction (\$2,367,827); Pisapia Construction Inc. (\$2,561,000); Vermont Construction Inc. (\$2,583,455); Laurence et Frères Construction Limitée (\$2,534,000); la Société de Construction Brandon Inc. (\$2,402,530) et Duroc Construction Inc. (\$2,545,741).

Il y a deux soumissions concernant la rénovation de la 3e étape des îlots Saint-Martin, plus précisément la rénovation de 12 logements situés dans des bâtiments existants et ayant front sur le square Richmond, immédiatement au nord du chantier de la première étape, de part et d'autre du centre social Tyndale. Six logements auront quatre chambres à coucher et les six autres en auront trois. Les 12 logements sont compris dans quatre maisons unifamiliales et quatre duplexes.

Les deux soumissionnaires sont: Les Constructions Latendresse Limitée (\$206,005) et Laurence et Frères Construction Limitée (\$209,221). Le comité exécutif adjudgera bientôt les contrats.

Deux arrestations à la suite d'un vol à main armée

Deux jeunes hommes ont été appréhendés, vers 9 h. hier soir, quelques secondes après un vol à main armée de \$200 perpétré dans un comptoir laitier Perrette au 6705, rue Marselle, dans l'est de la métropole. Les deux détenus étaient en possession de l'argent volé et de deux revolvers. L'enquête est menée par les sergents-détectives Gilles Morel et Alfred Macaronne, de la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.



TOWERS

LES MAGASINS D'ESCOMPTE

Durant la vente anniversaire, EPARGNEZ



Bonne valeur ! Puissants "Kapitan"

RADIO TRANSISTOR

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **8⁹⁷** CH.

Format de poche, modèle à 8 transistors donnant une réception et tonalité remarquables. Antenne incorporée. Au complet, avec pile, écouteur et étui.



"Bernzite" ! Au propane !

TORCHES

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **4⁷⁷** ch.

S'allume instantanément. Flamme à haute intensité, idéale pour souder, enlever la peinture. Au complet avec cylindre. Combustible de rechange... 1,47 ch.



Épargnez ! Pour salle de bain !

BALANCE

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **3³⁷** ch.

Avec pose-pieds en vinyle, facile à nettoyer. Mouvement précis donnant un poids exact. Corps en acier. Plusieurs teintes — au choix. Valeur formidable !

Economiseur d'espace !

COLONNE A SERVIETTES

PRIX D'EPARGNE TOWERS

7⁷⁷

CH.

Ce qu'il vous faut pour la salle de bain ou la buanderie. Poteaux chromés se règlent de 7/8" à 8/2". Assemblage facile. Donne beaucoup d'espace pour rangement.

Artistes connus !
Tonalité de qualité !

DISQUES "RCA GALA"

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **1⁴⁴** CH.

Achetez maintenant et épargnez ! Plusieurs artistes, au choix. Tous les disques sont disques stéréo. Choisissez parmi Lucien Hétu, Paul Brunelle, Roger Miron, The Living Strings, et beaucoup d'autres !

VILLA NOVA

BOIS, QUINCAILLERIE, MATERIAUX de CONSTRUCTION
Assortiment des plus complets de contre-plaques pour boiseries intérieures et extérieures

PRODUITS EXCLUSIFS



CONTRE-PLAQUES DECORATIFS PREFINIS

Luan 4 MM x 4' x 8' choix de 3 couleurs	\$4.15
4 MM x 4' x 8' simili noyer	\$5.76
4 MM x 4' x 8' simili Bubinga	\$5.76
Orme rustique 3/16" x 4' x 8'	\$7.68
Orme rustique 3/16" x 4' x 7'	\$7.00
Noyer rustique 3/16" x 4' x 8'	\$10.88

Cerisier et Chêne avec bande de noyer 1/4" x 4' x 8' **\$12.32**

CAVALITE

PLASTIQUE LAMINE

Idéal pour dessus de comptoirs de cuisine, tables, etc. Choix de 8 couleurs. 1/16" x 4' x 8'. La feuille

\$14⁹⁵

EXCLUSIF à VILLA NOVA

SYSTEME DE TABLETTES AJUSTABLES

EN NOYER PRE-FINI

1"x 8"x36" chacune	\$ 435	1"x10"x60" chacune	\$ 915
1"x 8"x48" chacune	\$ 585	1"x12"x36" chacune	\$ 655
1"x 8"x60" chacune	\$ 740	1"x12"x48" chacune	\$ 875
1"x10"x36" chacune	\$ 545	1"x12"x60" chacune	\$10⁹⁰
1"x10"x48" chacune	\$ 725		

Supports et montants disponibles en même matériel.



PANNEAU MURAL

"MATLAC" 1/4" x 4' x 8'
Imitation de tuiles pour cuisines, chambres de bains, etc...

Grand spécial

Blanc à joints noirs, bleu, jaune, vert à joints blancs.

\$8²⁵

la feuille

ST-LAURENT, coin Bellechasse 274-2446

CHARLEMAGNE, Qué. 581-3350

ENTREPRISES **L. VILLENEUVE & CIE LIMITEE**

JEUX AMUSANTS !

Ensemble de 120 pièces !

"TOPSY TURVY"

Voyez combien de petits personnages vous pouvez empiler avant qu'ils ne tombent ! Jeu de famille très amusant !

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **3⁷⁷** CH.

Beaucoup d'heures de rire !

JEU "KABOOM"

Voyez jusqu'à quel point vous pouvez gonfler le ballon avant qu'il éclate. Jeu excitant qui est sûr de plaire. Pour 2 à 6 personnes.

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **4⁹⁷** CH.

Ensemble très facile à construire !

ENS. "MULTIFIT"

100 morceaux de différents formats — ils peuvent garder vos enfants occupés pendant des heures !

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **4⁹⁷** CH.

BONNES AUBAINES !

Deux grandeurs ! Moulées !

MALLETES

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **6⁹⁹** CH.

Mallettes d'attache en matériel épais avec cadre en aluminium et serrures cadmium. 17 x 12 x 4" en noir ou 15 x 11 x 5" en noir ou olive.

Solides, économiques !

SERVIETTES

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **3⁹⁷** CH.

En cuir enduit nylon renforcées de métal aux coins. Tabac ou brun, au choix. Trois compartiments intérieurs, serrure à ralonge. Environ 17 x 13".

Jolies et réalistiques !

GRAVURES "3-D"

PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **3⁹⁷** CH.

Elles ont l'air si réelles que vous devrez regarder deux fois ! Cinq sujets, au choix. Des hérons, un bateau, des roses, une église ou pagode. Cadre en chêne.

TOWERS VOUS OFFRE DES ACRES DE STATIONNEMENT GRATUIT

TOWERS GREENFIELD PARK — OUVERT À 10 H. A.M. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au samedi inclusivement

TOWERS BOUL. METROPOLITAIN — OUVERT À 10 H. A.M. Economisez jusqu'à 7 h. p.m. lundi, mardi, mercredi et samedi — Economisez jusqu'à 10 h. p.m. jeudi et vendredi. Pio-IX, suite 56, boul. Métropolitain. Prendre le chemin de service vers la rue Viau maintenant desservi par l'auto-bus Viau 132 allant de Notre-Dame à Jarry.

TOWERS CHATEAUGUAY — Ouvert 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au vendredi — Fermé à 6 h. p.m. samedi

TOWERS

GREENFIELD PARK
BOULEVARD TASCHEREAU (ROUTE 98)

BOUL. METROPOLITAIN
ET RUE VIAU

CHATEAUGUAY ROUTE No. 4
15, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE

ACHETEZ SUR COMPTE 

Un Renoir se vend \$1,550,000

NEW YORK (AFP) — Les "Parke-Bernet Galleries", la plus grande organisation de vente d'objets d'art aux enchères des Etats-Unis, a ouvert la saison 1968-69 hier soir par une vente limitée à dix oeuvres d'impressionnistes français, dont "Le pont des arts, Paris", de Pierre Renoir qui a atteint le prix record de tous les temps de \$1,550,000. Le record précédent d'un Renoir fut de \$299,000 établi à Paris en 1966 pour "Portrait de jeune fille".

Ces dix toiles ont rapporté au total \$3,745,000. La vente n'a duré qu'une demi-heure.

Une deuxième vente, comportant 70 tableaux de peintres de l'Ecole de Paris aura lieu ce soir.

Voici les prix de ces oeuvres, qui appartenaient à trois collectionneurs américains :

"Paysage à l'hermitage, Pointoise", de Camille Pissarro : \$145,000.

"Louveciennes — effet de neige", de Claude Monet : \$250,000.

"Bouquet de fleurs", de Pissarro : \$90,000.

"Jardin des tuileries, matinée de printemps", de Pissarro : \$260,000.

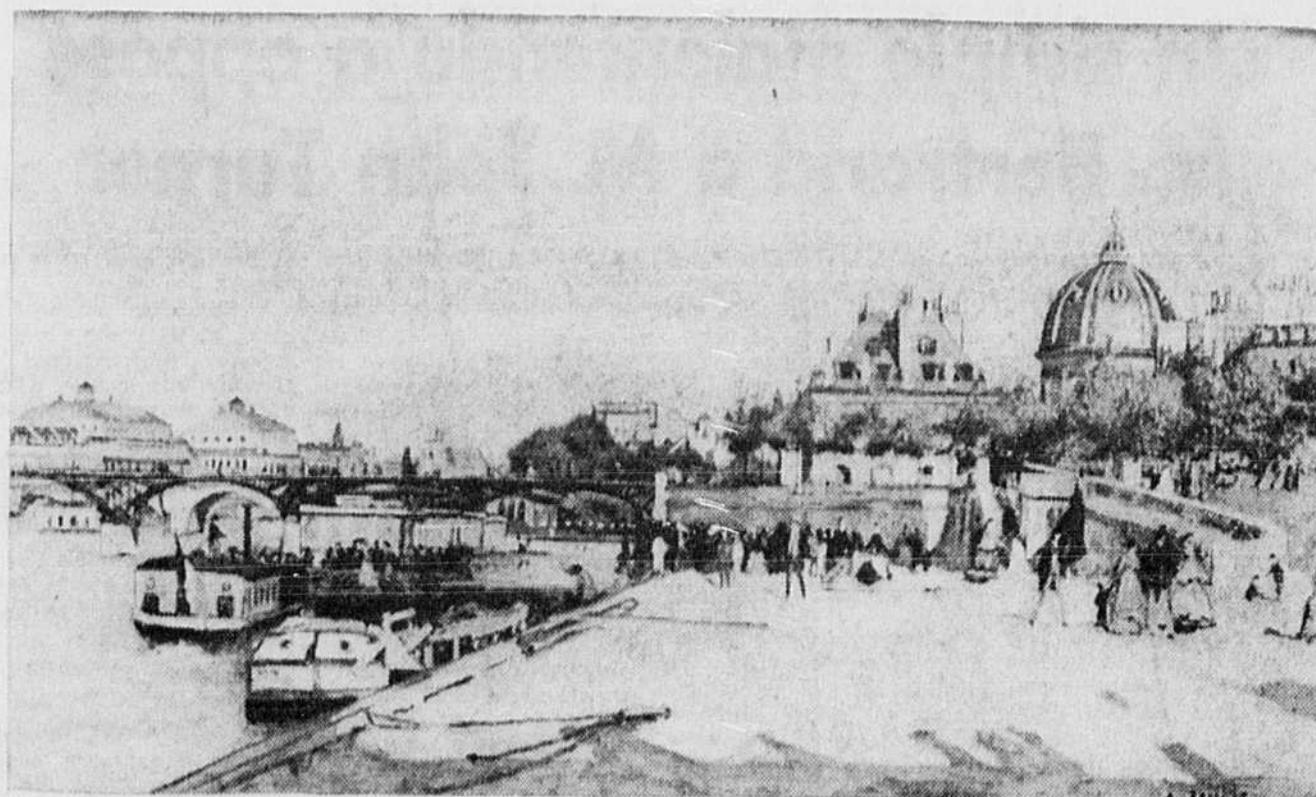
"Portail de l'église Saint-Jacques à Dieppe", de Pissarro : \$130,000.

"La route à Vetheuil", de Monet : \$180,000.

"Le pont des Arts, Paris". Renoir : \$1,550,000 a été acquis par la Fondation Norton Simon, un grand industriel de Californie.

"Le pont Neuf, Paris", de Pissarro \$210,000 et "Paysage de Gosol", de Pablo Picasso, peint en 1906, \$430,000, a été acquis par un acheteur suisse.

"Portrait de Mme Camille Monet", de Claude Monet n'a pas été vendu bien qu'il ait atteint \$500,000 aux enchères. Ce prix était inférieur à celui que le propriétaire avait fixé.

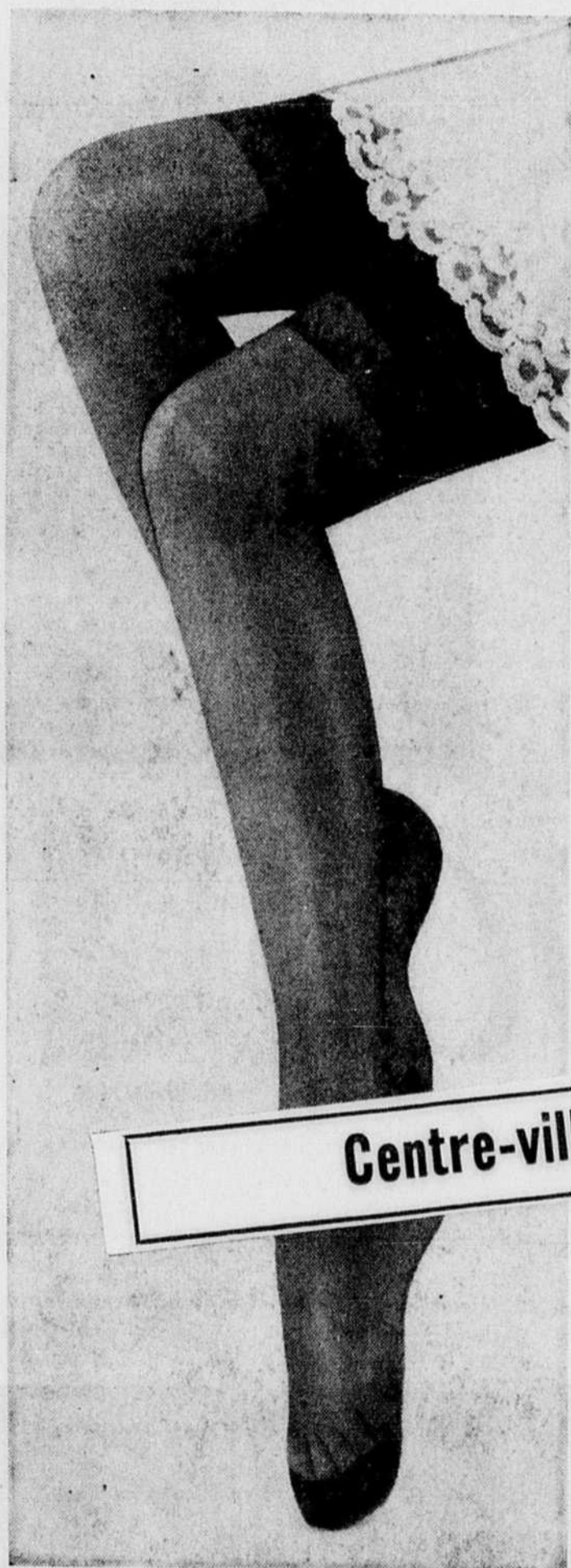


Morgan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

BON MARCHE

Magasin Centre-ville au niveau du Métro



Centre-ville • Dorval • Rockland • Boulevard

Vente
de bas
à prix
avantageux
pour
dames

**Bas "au pas"
de la mode...
prix de vente**

Les bas sont sans contredit le point de mire avec les mini-jupes. Morgan vous offre ceux-ci en nylon filet 400 mailles, 15 deniers, talons et pointes renforcés ou non. Choix de nuances mode : épices, ivoire ou rose glacier. Pointures : 8½, 9, 9½, 10, 10½, 11, longueur moyenne. Achetez-les par boîte, vous économiserez plus!

(Bas talon non renforcé dans les succursales seulement) (Choix de couleurs : ivoire ou épices seulement au Boulevard et à Dorval).

Vente! .29 la paire
12 paires pour **2.49**

**Bas extensible
sans jarretelles en
filet 45 deniers**

Confortables, pratiques et à la mode. Les bas au galbe parfait, d'une tenue toujours impeccable, sans jarretelles. Talon non renforcé, pointe renforcée. Choix de : ivoire, beige ou sucre. Pointures : A, B, C.

Ton sucre seulement au Boulevard et à Dorval

Vente! 1.39 la paire
3 paires pour **3.99**

**Bas culotte de
première qualité
à prix économique**

Aubaine sans pareille sur ces bas-culottes en filet micro-mailles. Talons non renforcés et pointes renforcées. Choix de coloris mode : ivoire ou beige. Tailles : P, M, G. Profitez de cette offre.



**Téléphoner à
842-6261**

BON MARCHE —

Bas pour dames, rayon 931, niveau métro
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard

Vente! .99 ch.
6 pour **4.99**

Des techniciens tchécoslovaques quittent des chantiers de l'Inde pour le Canada à cause de querelles avec leurs compagnons russes

CALCUTTA. (PA) — Des renforts de police ont été dépêchés à Ranchi, environ 300 milles au nord-ouest de Calcutta, pour éviter tout incident à la suite de la guerre froide qui persiste entre techniciens russes et tchécoslovaques travaillant sur des chantiers de construction.

Des représentants diplomatiques de la Tchécoslovaquie sont arrivés dans cette ville de l'Etat de Bihar pour tenter d'enrayer les défections parmi les 463 Tchécoslovaques qui sont encore au travail depuis le départ de 21 qui ont reçu asile au Canada.

Il s'agit de sept techniciens et

de leurs familles, qui ont quitté hier, la Nouvelle-Delhi pour Amsterdam, première étape de leur voyage à destination d'Otawa. Des permis de sortie leur ont été accordés après l'émission de visas par le haut commissariat du Canada.

Le gouvernement de l'Inde a formulé des critiques à l'endroit des sept techniciens parce qu'ils ont quitté les chantiers avant l'expiration de leurs contrats.

A Ranchi, la situation s'est détériorée rapidement depuis l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie le 21 août dernier et Russes et Tchèques ont

échangé des propos acerbes à maintes reprises.

Les techniciens des deux pays travaillent ensemble à ces projets mais l'envenimement de la situation cause passablement de soucis aux autorités indiennes qui craignent que les tensions ne nuisent considérablement à leur réalisation.

Les Tchèques auraient envoyé un télégramme au secrétaire général des Nations Unies M. Thani peu après l'invasion russe dans leur pays pour protester contre "cette intervention inattendue et barbare d'armées étrangères en Tchécoslovaquie".

Ils demandaient en outre le retrait des troupes. Ils auraient également envoyé un message au premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi.

Le journal indien "Industan Standard" rapporte que le consul général de Tchécoslovaquie à Calcutta a tenu plusieurs réunions à huis clos avec ses compatriotes dans le but de mettre un frein aux défections.

Le journal signale en outre que les Tchèques ont mis sur pied un centre d'information à leur hôtel pour fournir des renseignements aux gens sur la situation dans leur pays.



Mode contre école: un match indécis

Le grand match annuel entre les écoles et les étudiants se poursuit depuis un mois dans tous les coins de l'Amérique du Nord, mais aucun des deux camps ne semble avoir acquis un avantage décisif.

Pour fins le combat, les arguments des deux côtés semblent avoir à peu près le même poids, et si dans certaines régions des gains locaux ont été réalisés, la situation d'ensemble demeure à peu près stable: d'une part, la Bible, la morale, la décence et les traditions, de l'autre Carnaby Road, Twiggy, Mary Quant, la mode et les hippies.

Les points se marquent soit numériquement: nombre de pouces au-dessus du genou, au-dessous des clavicles ou à partir du crâne; soit qualitativement: un nombril, cinq ongles, un mascara ou deux fleurs sur les joues, etc. . . .

Sur la plupart des questions suivantes, l'issue du match est encore loin d'être claire:

— A quel point une jupe-culotte devient-elle à serrer courte pour être qualifiée de sans-culotte?

— Le T-shirt: vêtement ou sous-vêtement?

— Y a-t-il une frontière naturelle à la montée des mini-jupes?

— L'ensemble "veston Nehru-gaine culotte" est-il acceptable en classe?

— Jusqu'à quel point les favoris peuvent-ils descendre "raisonnablement" sur les joues d'un garçon dans l'ent?

— Quelle attitude adopter devant les bijoux (en particulier les colliers) pour hommes?

Sur ce dernier point, le camp étudiant semble sur le point de remporter une éclatante victoire, due surtout à la mésentente et à la désorganisation de l'équipe adverse.

Celle-ci est divisée en trois factions à ce sujet: il y a les "Jamais!", les "Oui, mais discrètement!" et enfin les "Si vous êtes assez fous pour en porter, gênez-vous pas!"

Il y a aussi division en ce qui concerne la jupe-culotte. Dans certains cas on insiste sur une longueur déterminée (habituellement un peu plus conservateur que pour la mini-jupe), dans d'autres on tient surtout à ce que ça ait l'air d'une "vraie" jupe.

Le problème de la grimpe des mini-jupes se règle habituellement par l'établissement d'une altitude maximum arbitraire: deux, ou trois, ou quatre pouces au-dessus du genou. Ici et là, cependant, on trouve des tentatives de solution plus subtiles: "Doit couvrir le torse et les sous-vêtements", dit succinctement le règlement édicté par une commission scolaire du Connecticut.

C'est à Phoenix, Arizona, qu'est apparu le problème des ensembles (1) Nehru: "Les filles arrivaient à l'école portant simplement des souliers, une gaine-culotte et un veston Nehru. Les garçons, eux, ajoutaient un pantalon à ce costume, mais déboutonnaient entièrement le veston, exposant le nombril."

Sur tous les plans, cependant, le camp des étudiants semble sur le point de réaliser des gains appréciables, car contrairement à la partie adverse il forme un bloc uni et sans failles. De plus, sa tactique d'attaquer sur plusieurs plans réussit à désorienter l'adversaire.

On comprend donc que les directeurs d'écoles commencent à regretter le bon vieux temps où ils pouvaient se contenter de pester contre la seule longueur des mini-jupes . . .

Prague négocie la présence provisoire de 100,000 soldats sur son territoire

PRAGUE (AFP) — Ce sont les conditions du "cantonement provisoire" des troupes alliées en Tchécoslovaquie prévu par l'accord du 4 octobre, c'est-à-dire les possibilités d'hébergement, de casernement, d'implantation logistique de ces unités, qu'une délégation tchécoslovaque examine vraisemblablement à l'heure actuelle à Moscou avec le haut commandement des forces du pacte de Varsovie.

Pour sa part, le gouvernement tchécoslovaque estime ce chiffre trop élevé. Il préférerait négocier un accord sur un effectif beaucoup moins important, de l'ordre maximum de 50,000 hommes soulignant avec insistance que ses propres forces sont bien suffisantes pour garantir l'in-

violabilité des frontières. Il désire également que les unités soient maintenues sur place soient soviétiques, les formations des autres pays alliés (Hongrie, Pologne, RDA, Bulgarie) devant regagner leurs casernements d'origine.

Le premier point du dossier actuellement étudié à Moscou

devrait donc porter sur le chiffre exact des troupes maintenues "en cantonnement provisoire".

Le second chapitre de cette négociation devrait préciser les conditions d'hébergement et d'implantation logistique de ces troupes.

En scandant en deux, en octobre et avril, l'appel sous les drapeaux du contingent mobilisable de 1968 et en libérant la totalité des démobilisables de la classe 1966, Prague a réduit son armée de près de 50,000 hommes, soit presque un quart des effectifs. Les casernements ainsi libérés (cinq dans les environs de la capitale) par cette ponction sévère devraient pouvoir abriter la majeure partie des unités soviétiques qui, aujourd'hui encore, aux environs de Prague en particulier, campent sous la tente dans des conditions d'hygiène et de confort précaires, alors que l'hiver s'annonce. Pour les officiers et les services, des réquisitions d'hôtels ou d'immeubles ont déjà eu lieu à Prague et ailleurs (on parle de 5 hôtels dans la capitale).

Le Pérou risque d'avoir des ennuis avec les USA

LIMA, Pérou. (PA, AFP) — L'expropriation, hier, par le gouvernement révolutionnaire péruvien, de l'International Petroleum Company, une filiale de la Standard Oil of New Jersey, pourrait fort bien retarder la reconnaissance — qui était imminente, dit-on — du nouveau gouvernement du Pérou par les Etats-Unis et par d'autres gouvernements d'Amérique latine.

étrangers dont a besoin le Pérou.

A New York, la Standard Oil a qualifié de "violation de la loi internationale et des lois du Pérou" l'expropriation de l'International Petroleum, mais elle espère qu'on respectera les clauses du récent contrat lorsqu'on aura compris la véritable nature.

Le président Alvarado justifie comme suit l'expropriation: "Il y a plus de 50 ans que le problème du pétrole constitue une hante et un opprobre pour le Pérou." L'expropriation entend couper court à cette situation.

Dans les milieux officiels américains, on dit également que l'initiative du nouveau gouvernement risque de ralentir le flot des investissements

Confusion à Saigon

Le président Thieu dément les rumeurs de coup d'État manqué

SAIGON. (AFP, PA, UPI) — Le président Nguyen Van Thieu a démenti aujourd'hui les informations et "rumeurs" selon lesquelles une tentative de coup d'État avait été matée et les conspirateurs auraient été arrêtés.

Dans sa première déclaration publique depuis que les troupes ont été placées en état d'alerte autour de Saigon mardi, le président Thieu a attribué ces "rumeurs non fondées" aux communistes et à un certain nombre de personnes irresponsables.

"Le bureau du président à l'honneur de préciser que les mesures militaires qui ont été prises ont un caractère normal pour la défense des installations militaires et que toutes les unités de l'armée vietnamienne continuent toujours, sans interruption, de lutter contre l'ennemi," dit le communiqué publié ce matin.

"Jusqu'à ce jour, pas un général, ni un officier, ni un civil de l'ancien Can Lao n'ont été arrêtés", ajoute le communiqué.

Le parti "Can Lao" avait été créé par M. Ngo Dinh Nhu, frère de l'ancien président Ngo Dinh Diem, renversé en novembre 1963.

Le communiqué semble venir en contradiction avec les déclarations antérieures d'autres porte-parole officiels selon lesquels un coup d'État avait été déjoué et plusieurs chefs militaires et civils avaient été arrêtés.

Le président Thieu doit s'adresser à la nation par le truchement de la télévision ce soir pour expliquer ces "rumeurs non fondées" qui circulent à Saigon depuis deux jours.

Un communiqué émis par le ministère de l'Intérieur quatre heures avant celui du bureau de la présidence disait que "les autorités ont découvert un complot pour renverser le gouver-

nement et ont mis en application un certain nombre de mesures appropriées en vue de maintenir la sécurité et l'ordre".

Toutefois, le ministère retire ce communiqué un peu plus tard.

Quant au général Le Nguyen Khang, commandant de la division des fusiliers marins, dont le nom avait été mentionné parmi les officiers arrêtés, on confirme qu'il est en liberté à Saigon.

de communication et convois routiers et fluviaux. Un pilote a signalé qu'un missile "SAM" a été tiré sur un appareil mais l'a manqué et s'est écrasé au nord de Vinh. Le pilote a précisé que le missile avait été tiré d'une nouvelle position située immédiatement au nord du 19e parallèle.

Appel d'Hanoi à Johnson pour dénouer l'impasse

PARIS. (UPLAEP) — Le Nord-Vietnam a lancé hier un appel direct au président Johnson lui demandant de mettre fin aux bombardements de son territoire afin de dénouer l'impasse des négociations de Paris avant l'expiration de son mandat.

L'appel a été lancé à Paris par le chef de la délégation vietnamienne, M. Xuan Thuy. Celui-ci a déclaré en effet à M. Averell Harriman, chef négociateur des Etats-Unis: "Si le président Johnson veut réellement résoudre pacifiquement le problème vietnamien, il lui reste assez de temps et il a encore assez de pouvoir pour poser un geste susceptible

d'ouvrir la voie à un règlement équitable du problème vietnamien, qui bénéficierait à la fois au peuple vietnamien et au peuple américain et contribuerait à la paix mondiale."

M. Thuy a affirmé que le président Johnson n'avait qu'à ordonner la cessation complète des bombardements du Nord-Vietnam.

Le représentant d'Hanoi a souligné que si, au tout début de ces pourparlers, le président Johnson "avait répondu favorablement à nos propositions raisonnables, les conversations de Paris ne se seraient pas prolongées pendant cinq mois sans aucun progrès".

L'équipage du Pueblo serait libéré aujourd'hui ou demain

SEOUL. (PA, UPI) — Les membres de l'équipage du navire espion américain Pueblo, prisonnier de la Corée du Nord, pourraient fort bien être libérés dans un avenir très rapproché peut-être même aujourd'hui ou demain, révèle aujourd'hui des sources bien informées.

D'une part, des sources de renseignements secrets affirment que les négociateurs américains et nord-coréens se rencontrent pour la deuxième journée consécutive aujourd'hui à

Panmunjom, ce qui est inhabituel, et qu'ils ont réalisé des progrès importants concernant la libération de l'équipage.

D'autre part, un journal de Séoul, le Kyung Hynag Sinmoon, citant des sources bien informées, prévoit que les prisonniers américains seront libérés aujourd'hui ou demain. Le journal s'appuie lui aussi sur les progrès réalisés à Panmunjom.

Toutefois, un porte-parole du commandement des Nations

Unies à Séoul a refusé de commenter la nouvelle.

Le navire espion américain USS Pueblo a été capturé au large des côtes de la Corée du Nord le 23 janvier dernier. Les autorités nord-coréennes ont prétendu que le navire avait pénétré à l'intérieur des limites des eaux territoriales du pays. Elles exigent depuis des excuses de la part des Américains. Les pourparlers en vue de la libération du navire en étaient à leur 23e séance hier.

Une bonne affaire pour tout le monde...

vous offre un placement qui rapporte plus que jamais:

50%

en 14 ans

LES OBLIGATIONS d'ÉPARGNE

du Canada 1968/69

transformer en 14 ans	\$ 50 en \$ 125
	\$ 100 en \$ 250
	\$ 1000 en \$ 2500

- Payez comptant ou par versements.
- Premier paiement: 5% — Solde réparti sur un an.
- Consultez votre ami-conseiller le gérant de succursale BCN.

Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle



Thé "mère et fille" à la Ligue

Madame Jacques L. David, présidente du comité des débutantes de la Ligue de la jeunesse féminine, recevait hier après-midi à un thé mère et fille, à sa demeure de l'avenue Dunlop, à Outremont. Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite,

Mlle Jozé Lallemant, Madame Denyse Filiatrault, Madame Fred Lalemand, présidente du bal des Petits Souliers '68 et Mlle Danièle Lorain. Le bal organisé chaque année par la Ligue au bénéfice des enfants moins privilégiés de la métropole aura lieu le vendredi 8 novembre à l'hôtel Champlain.

photo LA PRESSE



On ne ménage ni les efforts ni les millions

WASHINGTON — Il ne faudrait pas croire que la famille Mellon, multi-millionnaire s'il en fut, finance en entier la campagne électorale du candidat républicain Richard Nixon. La preuve, c'est qu'une jolie blonde de la branche cadette de la famille, Mme Richard Mellon Scaife, organise un dîner à \$100 du couvert pour permettre à d'autres de faire leur part! Pendant ce temps, le mari de madame a ses bureaux au quartier général de Pittsburgh du candidat Nixon, le doyen de la famille ne ménage pas ses contributions, et l'un des beaux-frères est directeur d'un comité qui s'efforce de mousser la campagne Nixon-Agnew.

Mme Marcel Thérien, présidente de la Fédération féminine des Amicales de Sainte-Croix, invite toutes les anciennes élèves des Soeurs de Sainte-Croix à une grande "Journée de Sainte-Croix", le dimanche 20 octobre prochain, à 2 h de l'après-midi, à la maison-mère, 815 boul. Sainte-Croix, à Saint-Laurent.

Assemblée générale du comité féminin de l'OSM

La première assemblée générale du comité féminin de l'Orchestre Symphonique de Montréal, aura lieu demain matin, à 11 h., au Montreal Badminton and Squash Club, 3505 avenue Atwater. A l'issue de l'assemblée, un casse-croûte sera servi aux membres du comité.



Récent mariage

Le docteur et Mme Réjean Loisel (Alice Fournier) dont le mariage a été béni récemment par Monseigneur Henri Fournier, oncle du marié. La mariée est la fille de M. Ovide Fournier, ing. prof. décédé, et de Mme Dorina Fournier, et le marié est le fils de M. Jean Loisel, décédé, et de Mme Alma Loisel.



Enfin une Brosse à Récurage qui nettoie tout sans jamais laisser une égratignure.

Le PolyScrubber est complètement nouveau, et différent de tout ce que vous avez employé antérieurement. Il nettoie les ustensils de cuisine non seulement plus vite et d'une façon plus brillante, mais il est parfait pour la vaisselle, porcelaine, plats en plastique, argenterie, enfin tout. Il est même approuvé pour les ustensils finis "Teflon".

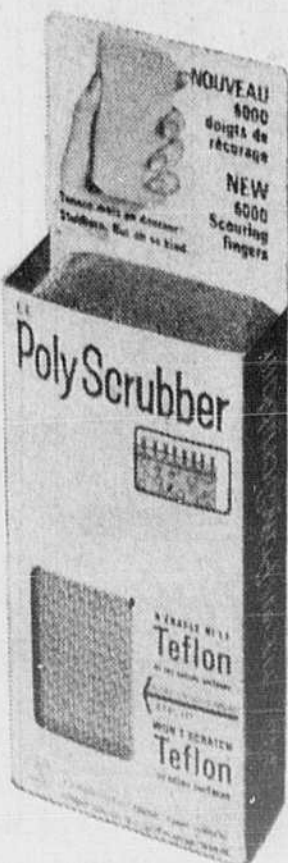
Pourquoi? Parce que PolyScrubber est unique. Il est recouvert d'un tissu plastique hérissé de petits doigts et lié à une surface spongieuse. Plus de 6000 de ces petits doigts composant ce tissu décollent instantanément les restes de nourriture cuite ou sèche. De plus, étant si flexibles, ils n'égratignent pas les surfaces peinturées.

En plus, PolyScrubber n'est pas dur pour les mains. Contrairement au métal, les fibres ne se brisent pas, ne deviennent pas collées ensemble, et ne sont pas exposées à la rouille.

*Marque de commerce enregistrée de DU PONT pour leur fini anti-collant TFE.

SCHLEGEL COMPANY CANADA LTD.

Essayez PolyScrubber maintenant. Vous le trouverez chez votre super-marché préféré.



à Noter

Réunion annuelle

L'amicale de l'école St-Alphonse fera sa réunion annuelle, samedi, le 19 octobre à 14.30 p.m. Invitation spéciale aux convives de 1943, 1948, 1958. La rencontre aura lieu à l'école secondaire St-Alphonse, 550 est, Crémazie. Pour information communiquer avec le Soeur Yvonne Fortin, 388-0087.

Cocktail

A l'occasion de la reprise de ses activités, le Club des secrétaires de Montréal (C.S.M.) offre un cocktail le mardi 15 octobre, à 17 h., à l'hôtel Berkeley, 1188 ouest rue Sherbrooke. Toutes les secrétaires sont cordialement invitées. Pour renseignements ou réservations, on peut communiquer avec Mlles Doris Trudelle, 521-3129 ou Suzelle Fournier, 331-3407, après 17 h.

Le bal Saint-André

Les débutantes qui désirent être présentées au Bal Saint-André, sont priées de communiquer avec Mme George Gould, au 174 Edgemoor Road, Westmount 6. Le bal aura lieu le vendredi 29 novembre à l'hôtel Reine Elizabeth et les débutantes seront présentées aux invités d'honneur, Sir Bernard et Lady Ferguson.

Fin d'un jeûne éloquent

OTTAWA (PC) — Une jolie grand-maman à cheveux gris a mis fin à un jeûne de dix jours, hier soir avec un appel du premier ministre Trudeau et un bol de soupe au poulet. Madame Claire Culhane de Montréal avait ainsi protesté publiquement contre "l'hypocrisie qui profitait des revenus de la vente de matériel de guerre tout en prétendant envoyer de l'aide au peuple vietnamien. Elle s'est entretenue avec le premier ministre du Canada au téléphone. Celui-ci lui a dit qu'il désirait ainsi lui prouver l'admiration qu'il avait pour le geste qu'elle avait posé."

Faire-part

Samedi le 12 octobre à 11 heures, à l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie de Sainte-Thérèse-de-Blainville, sera célébré le mariage de Mlle Monique Lalonde, fille de M. Léon Lalonde, décédé, et de Mme Lalonde, de Sainte-Thérèse, avec M. Pierre Perdriau, fils de M. et Mme Gilles Perdriau, de Montréal. La cérémonie aura lieu dans l'intimité.



Prochain mariage

Mlle Denyse Vézina, fille de M. Vézina, décédé, et de Mme Simone Vézina, et M. Michel Mignault, fils de M. et Mme Charles Mignault, dont on annonce le mariage. La cérémonie aura lieu dans l'intimité le 19 octobre, à 8 h 30 du matin, en l'église Saint-Grégoire-Le-Grand, de Montréal.



Fête des roses '68

La Fête des roses, grand dîner gastronomique strictement féminin, a lieu ce soir, à l'hôtel Château Champlain. Les bénéfices réalisés lors de cette fête sont consacrés aux œuvres de l'Amicale mariste Laval. Sur la photo quelques dames du comité d'organisation, de gauche à droite, Madame F. Racine, Madame V. Bréard (assise) et Madame André Piché. Madame Paul Dozois a accepté de présider la fête à la place de Madame Daniel Johnson.

photo LA PRESSE

Tenue de Gala EN LOCATION

Pour votre mariage, Classy vous offre le choix le plus complet et le plus moderne au Canada de tenues de gala appropriées pour dames, messieurs, et pour les enfants, à des prix convenant à tous.



Classy tenue de gala fine

*SERVICE DISPONIBLE dans TOUTE la PROVINCE

1227, carré Phillips - 861-3625
4806, av. du Parc - 272-5704
6984, rue St-Hubert - 271-1166
5320, ch. Queen Mary - 482-6560
Plaza Alexis-Nihon - 931-3333

HEURES D'AFFAIRES : jusqu'à 6 h. SAUF les jeudis et vendredis : jusqu'à 9 h. p.m. (Place Alexis Nihon : jusqu'à 10 h. p.m.)

Au bénéfice de la Fondation du Québec pour les maladies du cœur

La "Première" du film en couleurs "Romeo & Juliet", version moderne, sera présentée à la Place des Arts, Salle Wilfrid Pelletier, le lundi 14 octobre à 8 h du soir, au bénéfice de la Fondation du Québec des maladies du cœur. Les recettes de cette soirée seront versées à la recherche sur les maladies du cœur. Les invités d'honneur sont les docteurs Pierre Grondin et Gilles Lepage, de l'Institut de Cardiologie de Montréal, M. Gaëtan Paris, ainsi que leurs épouses. Les billets sont en vente à la Place des Arts.

Ass. des femmes célibataires

L'Assemblée mensuelle de l'Association des femmes célibataires aura lieu le dimanche 20 octobre. Le R.P. Guy Nadeau, c.s.c., conférencier, indiquera comment conserver sa santé mentale dans un monde en évolution. Les membres de l'association et toutes les femmes célibataires sont invitées à cette réunion soit l'après-midi à 3 h. au 3500 avenue Laval (tél. 843-1861) et le soir à 8 h. au 755 est, rue Roy à la salle de la Caisse Populaire Saint-Louis-de-France (tél. 842-0330).

JEUNES FILLES - DAMES APPRENEZ IBM KEY PUNCH

(PERFORATION)
COURS EN FRANÇAIS ou EN ANGLAIS
Pour informations appelez :
AUTOMATION DATA PROCESSING INSTITUTE
1242, RUE PEEL 861-5426

la distinction "Fascination" aux prix C.M.... quelle aubaine!

GRATUIT!
Un chic jonc en or jaune est offert gratuitement avec tout achat d'un ensemble de bagues à diamant "Fascination". Une autre aubaine C.M. qui préservera votre splendide ensemble.

17/825 \$225.00
17/827 \$190.00
17/826 \$230.00
17/828 \$240.00

Venez choisir votre ensemble de bagues à diamant parmi l'une des plus belles collections de Montréal. La qualité "Fascination" et les prix C.M. Voilà une aubaine à ne pas manquer!

Tous les diamants "Fascination" sont : — Enregistrés et garantis de qualité A-1 — Assurés tous risques — Nettoyés et vérifiés. Et tout cela sans frais!

ouvert jusqu'à 9h.30 jeudi et vendredi
8225 boul. St-Laurent Tél.: 389-8081
5975 boul. Monk Tél.: 769-8815
LES IMPORTATIONS C.M. Ltée

Les secrets de Polichinelle

glanés par Lyse Rossignol

Comment savoir se maquiller

Voulez-vous savoir comment vous maquiller? Quelles nuances vous devez choisir pour donner de l'éclat à vos lèvres, votre teint? Comment paraître plus jeune, apprendre à camoufler vos petites imperfections et mettre en évidence vos jolis traits. La clinique de beauté permanente d'Estée Lauder, ouverte au public, tous les jours, chez Eaton, vous propose une nouvelle gamme de traitements super-agissants pour résoudre rapidement et efficacement chacun de vos problèmes. Des esthéticiennes diplômées et compétentes



Estée Lauder

vous enseigneront l'art du maquillage et vous donneront des conseils très judicieux pour soigner votre peau et lui redonner sa fraîcheur. Vous pouvez vous y rendre sans rendez-vous.

Conseils pratiques

Vous voulez faire réchauffer un reste de riz ou de pâte alimentaire sans les transformer en une bouillie collante? Mettez-les tout simplement dans une passoire, au-dessus d'un chaudron d'eau bouillante. Les aliments se réchaufferont à la vapeur en gardant un bon aspect;



• lorsque, dans votre commande, vous trouvez des oeufs fêlés, et que, pour une raison ou une autre, vous ne pouvez pas les retourner au marché ou chez l'épicier, si vous n'avez

pas l'occasion de les utiliser immédiatement, enveloppez-les de papier d'aluminium, fermez bien et faites-les cuire à l'eau. Servez-les durs, en hors-d'oeuvre ou en salade.

Pour occuper vos loisirs

Même un mois après la rentrée, c'est un "coup" de nostalgie aussi bien pour les grands que pour les petits. On a beau se répéter que les vacances ne peuvent pas durer toujours, le coeur n'y est pas? Plutôt que de perdre un temps précieux en regrets inutiles (parce que incontrôlables) essayez de faire, de votre rentrée, une période constructive d'organisation. Partez d'un bon pied, pour que tout se passe bien, non seulement dans l'immédiat, mais aussi dans l'avenir. Evitez de vous lamenter devant votre famille de la brièveté des vacances et de la mélancolie des retours. C'est un ensemble de petites phrases dites au hasard, qui finissent par créer un climat déprimant et souvent... toute une psychologie. Même, si vous devez vous forcer, ayez l'air gaie, heureuse de reprendre vos occupations. Votre bonne humeur deviendra communicative. Les enfants, au lieu d'être déprimés, verront les côtés agréables de l'école: la connaissance de nouveaux camarades, des échanges de vue entre élèves et professeurs, la possibilité de faire des recherches personnelles et tant d'au-



tres innovations dues aux techniques audio-visuelles. Selon vos loisirs: suivez les conférences, les cours dans les centres culturels. Inscrivez-vous aux loisirs de votre paroisse. Joignez-vous aux associations qui s'occupent des moins favorisés. Prenez des cours de coupe, de tricot. Enfin, intéressez-vous à tout ce qui se passe autour de vous, et qui pourrait contribuer à l'épanouissement de votre personnalité.

La conduite de sa femme était cruelle

LONDRES (PA) — Attention, mesdames. Après une dure journée de labeur, et avant de rentrer au foyer, votre mari a le droit de s'arrêter dans un pub pour boire un petit coup et tailler une bavette avec ses copains.

Si vous vous y opposez, mal vous en prendra. Allez oust, on vous accusera de cruauté mentale et ce sera le divorce...

C'est le verdict que vient de prononcer en Grande-Bretagne un juge de la Haute cour. Ce n'est pas un homme, oh non, mais une femme: Mme Elizabeth Lane, unique femme juge de la Haute cour de justice, âgée de 63 ans, mariée par-dessus le marché, et titulaire du titre de Dame de l'Empire britannique. Autant donc vous dire que ce n'est pas n'importe qui.

Elle vient de faire droit à la demande en divorce introduite par John Deane, âgé de 58 ans, menuisier de son état, qui est venu se plaindre devant Dame Justice, c'est le cas de le dire, de ce que sa femme Florence l'enguirlande chaque soir à son retour au foyer pour la petite escale qu'il fait au pub.

De guerre lasse, John avait déserté le foyer conjugal. Et il a bien fait, dit le juge, car "autrement, il aurait fini par avoir une dépression nerveuse".

"La conduite de sa femme était cruelle. Le pauvre homme ne pouvait plus vivre en paix. Chaque soir, il devait subir les cris et les... coups de sa femme".

Attendu donc tout ce qui précède, le juge, Mme Elizabeth Lane, a prononcé le divorce en arguant de la cruauté mentale de la méchante épouse envers le pauvre mari.

"C'est une victoire pour tous les mecs ordinaires comme moi de Grande-Bretagne", devait dire Deane à sa sortie du tribunal. Et d'ajouter en soupirant tristement:

"Si Florence avait été aussi compréhensive que madame le juge..."

Pour vivre en santé vous avez besoin d'un certain degré d'humidité

L'air de votre appartement est sec, presque aussi sec

que dans le désert. Si ce manque d'humidité est

merveilleux pour vos cactus, il est absolument malsain pour votre santé et votre beauté. Cette chaleur sèche dégagée par le chauffage central est souvent la cause de sinusite, rhume de cerveau, laryngite et grippe qui dure l'hiver chez les enfants et surtout chez les bébés. Votre peau et vos cheveux sont secs. Pour vous éviter ces ennuis, l'on vous offre, maintenant, des humidificateurs qui sont aussi jolis qu'un meuble moder-

ne. Cependant, si votre budget ne vous en permet pas l'achat, procurez-vous au moins un petit vaporisateur que vous achèterez à compter de \$5 et plus. Placez-le près de votre lit, la nuit pour dormir. N'oubliez pas la chambre des enfants. Si quelqu'un de la famille commence un rhume, versez vite un liquide spécial contre la grippe que vous demanderez à votre pharmacien.



ça nettoie en soda

Economisez jusqu'à \$3 sur \$4 sur le savon! Dans votre lessive, ajoutez à l'eau un peu de soda à laver ARM & HAMMER, et vous utilisez la moitié moins de savon qu'à l'ordinaire. Le soda à laver ARM & HAMMER multiplie la puissance nettoyante de l'eau. Et ça nettoie en soda!



le soda à laver Arm & Hammer deux formats: 1 livre et 3 livres 7 onces

Avant d'acheter votre piano ou votre orgue voyez

HEINTZMAN

Centre d'Achat Rockland — 739.3617
L'Acadia et Métropolitain, Villa Mont-Royal
Ouvert tous les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h 30

67 spécialités de fruits de mer

Présentées selon une tradition maintenue de père en fils depuis 1892

Quatre salles climatisées dont LA CAVE LORRAINE

SUGGESTIONS

- La Bouillabaisse
- Les Huîtres Malpeques
- Les Langoustines Grillées
- Les Crêpes au Crabe
- Le Doré Amandine
- Le Homard Thermidor
- La Sole Anglaise

DEJEUNER D'AFFAIRES de 11.00 a.m. à 5.00 p.m. (Table d'Hôte \$1.50 à \$3.00)

chez Desjardins

Membre du passeport gastronomique "Traditions et Qualité de Paris, France".
Musique et danse tous les soirs.
Accommodations pour réunions d'affaires et réceptions.
Cartes de crédit acceptées: Diners Club, American Express et Carte Blanche.
Stationnement gratuit surveillé.
RESERVATIONS: 866-9741
8175 RUE MACKAY, MONTREAL

NOUS AVONS REDECORE

Le RESULTAT est MAGNIFIQUE
Le PLUS GRAND CHOIX à MONTREAL

DE TECK & PALISSANDRE

MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS
9240, ST-LAURENT
381-7619
(FERMÉ LE MERCREDI)

SOFAS CHAMBRES TAPIS
BUREAUX CADRES
CHAISES tabourets lampes
BUFFETS TABLES À CAFÉ TABLES À DINER
FAUTEUILS

22 PIÈCES COMPLÈTEMENT MEUBLÉES ET DÉCORÉES ÉCONOMISEZ jusqu'à 30%

MAGASINEZ et COMPAREZ

Des économies exceptionnelles sur LES TRAITEMENTS DE BEAUTÉ SKIN DEW de Helena Rubinstein



Emulsion hydratante Skin Dew (4 oz)
Crème hydratante Skin Dew (2 oz)

Prix cour. 12.00 pour 7.50 seulement

Emulsion hydratante Skin Dew (4 oz)
Lotion tonique et rafraichissante Skin Dew (8 oz)

Prix cour. 11.75 pour 7.50 seulement
(aussi: formats valant 6.75 pour 4.25 SEULEMENT)

Skin Dew hydrate profondément nuit et jour



Emulsion hydratante Skin Dew, à appliquer avant le maquillage. Protège pendant toute la journée. La peau retrouve un aspect satiné, souple et plein de vitalité. Le maquillage garde sa première fraîcheur toute la journée.

Crème hydratante Skin Dew. Aide à combattre les rides pendant le sommeil. Contient du collagène (une substance naturelle comparable aux protéines d'une peau très jeune).

Lotion tonique et rafraichissante Skin Dew. Pétillante lotion qui "réveille" la peau et la nettoie rapidement; lui donne l'éclat de la fraîcheur quand elle a besoin de stimulant.

Profitez de ces célèbres traitements de beauté Skin Dew tout en réalisant des économies, et commencez sans délai à traiter votre peau déshydratée. Offre de durée limitée.

Helena Rubinstein

DETENDEZ-VOUS PAR LA MUSIQUE

Soyez à la page

APPRENEZ L'ORGUE!

LE BAND BOX

A votre commandement, dix sons d'instruments, y compris tambours, cymbales, bongos et castagnettes entrent en jeu dans la pièce que vous jouez sur l'orgue. Instantanément, une simple mélodie prend la sonorité d'un orchestre complet.

PLAYMATE

Le Playmate Thomas est un producteur électronique de rythme qui réhaussera toute pièce musicale que vous jouez sur l'orgue Thomas. Une réalisation jamais encore obtenue d'un seul instrument.

A votre commandement, 15 rythmes enlevants, y compris valse, valse viennoise, valse jazz, fox trot, boogie, swing, rock, waltz, samba, beguine, cha cha, rumba, tango, bolero et bossa nova peuvent s'introduire dans les pièces que vous jouez à l'orgue.

LES ORGUES THOMAS (1969)

Cette année 12 nouveaux modèles. Plus beaux que jamais, sans oublier la "Celebrity 811" avec le tout nouveau Playmate. Ces orgues sont en exclusivité. En vente à partir de \$699.00

CENTRE DE MUSIQUE BOIVIN

14 PROFESSEURS A VOTRE DISPOSITION

735 DECARIE TEL. 744-0307

Le congrès des Tories débute à Blackpool

BLACKPOOL, Angleterre (PA) — Le 86e congrès du parti conservateur britannique s'est ouvert hier, dans la salle de bal des Jardins d'hiver de Blackpool, mais la lutte d'influence que se livrent en marge du congrès M. Edward Heath, leader du parti, et M. Enoch Powell, chef de file de la droite tory, n'a pas encore dépassé le stade des escarmouches.

La journée a été consacrée à une attaque en règle contre le gouvernement travailliste dans les domaines du logement, de l'éducation et des conflits syndicaux.

Le congrès a condamné "l'attitude doctrinaire du gouvernement en matière de logement, et réclame l'extension des crédits fonciers ainsi que l'abaissement des taux d'intérêt des prêts fonciers."

En ce qui concerne les relations avec les syndicats, il a réclame une nouvelle procédure de règlement des litiges salariaux. A ce propos, un député, M. Robert Carr, a affirmé que pour la seule industrie automobile, 678.000 journées avaient été perdues pendant les huit premiers mois de l'année pour cause de grèves.

En matière d'éducation, les congressistes ont réclame le maintien des écoles privées, actuellement menacées d'être intégrées au système scolaire national.

L'attention du congrès reste centrée sur M. Enoch Powell, qui interviendra cet après-midi sur la question de l'immigration des gens de couleur. Selon une estimation qui circule à Blackpool, près de 70 pour cent des conservateurs seraient favorables aux thèses de M. Powell, partisan de l'arrêt immédiat de cette immigration. C'est M. Quintin Hogg, ministre de l'Intérieur du "cabinet fantôme", qui défendra le point de vue officiel de son parti: contrôle de l'immigration mais droits égaux pour les immigrants admis.

Israël pourra acheter des jets américains

D'après AFP, PA

Le premier ministre d'Israël a salué "avec beaucoup de satisfaction" la décision américaine, annoncée hier par le président Johnson, d'entreprendre des négociations concernant la vente d'avions américains à son pays.

"J'espère, a déclaré aujourd'hui M. Levi Eshkol, que les négociations se poursuivront rapidement et permettront à Israël d'entrer rapidement en possession des appareils. Les fournitures massives d'appareils soviétiques aux pays arabes ont dangereusement compromis l'équilibre des forces au Moyen-Orient".

Le président Johnson a annoncé sa décision hier alors qu'il signait le projet de loi sur l'aide à l'étranger. Il a révélé qu'il confiait ses négociations à M. Rusk. Cette décision du chef de l'exécutif fait suite aux prises de position de MM. Nixon et Humphrey, qui, tous deux ont déclaré approuver la vente des "Phantom" à Israël. De leur côté, les journaux israéliens commentent favorablement la décision du gouvernement américain tandis que la presse syrienne la condamne en disant qu'elle est de nature à aggraver la situation au Moyen-Orient.

Mulele fusillé : rupture diplomatique

KINSHASA (PA) — Pierre Mulele qui a dirigé de sanglantes insurrections dans la région de l'est du Congo de 1961 à 1964, a été passé par les armes, à l'aube hier, dans un lieu tenu secret, a annoncé le gouvernement de Kinshasa.

Mulele, âgé de 39 ans, gauchiste formé à Pékin, devenu ennemi du gouvernement central après avoir servi à titre de ministre de l'Éducation sous le régime de Patrice Lumumba, s'était réfugié à Brazzaville. Lumumba avait dirigé le pays au moment où la Belgique avait accordé l'indépendance à ce territoire africain en 1960.

C'est à l'issue d'un procès de 15 heures qu'un tribunal militaire spécial a condamné Mulele à mort mardi, pour l'insurrection de 1961-64, soit 10 jours après son retour de Brazzaville, en vertu d'une prétendue amnistie.

En fin de journée hier, Brazzaville a annoncé la rupture des relations diplomatiques avec Kinshasa, en signe de protestation contre ce procès et l'exécution de Mulele.

Le président Mobutu a rejeté un appel à la clémence pour Mulele, en précisant que jusqu'au moment de son retour à Kinshasa, Mulele avait tenté de renverser le gouvernement du Congo Kinshasa.

Mulele avait organisé des escouades de commandos à l'ambassade de Cuba à Brazzaville, situé sur le fleuve Congo en face de Kinshasa, et l'action de ces commandos n'avait été arrêtée que le lendemain du retour de Mulele.

Des porte-parole de Brazzaville, ancienne colonie française, ont accusé Kinshasa d'avoir négocié le retour de Mulele par la ruse, d'autant plus qu'une amnistie avait été proclamée.

Il y a relation aux USA entre la peur et la vente des armes à feu

WASHINGTON (UPI) — La commission d'enquête que le président Johnson a mis sur pied pour étudier les causes de la violence aux États-Unis établit, dans son premier rapport publié aujourd'hui, une relation directe entre, d'une part, l'accroissement des dissensions et de la peur dans le pays, et d'autre part, la montée en flèche de la vente des armes à feu.

En effet, la commission constate qu'au cours des premiers six mois de la présente année seulement l'industrie des armes a produit plus de 20 balles pour chaque homme, femme et enfant aux États-Unis.

Ces chiffres, qui proviennent principalement des manufacturiers eux-mêmes, confirment les dires du commissaire Sheldon Cohen hier. "Les Américains, dit-il, se procurent des armes, et ce, qu'ils soient de la ville ou de la campagne."

Les représentants de deux importants fabricants d'armes, la Remington Arms Co., de Bridgeport (Conn.), et la Colt Industries, de Hartford (Conn.), ont demandé de rencontrer à huis clos la commission aujourd'hui.

On sait que les travaux de la commission se poursuivent, cependant qu'au Congrès on s'apprête à voter une loi interdisant la vente de fusils et de munitions entre États. Les chiffres compilés par la commission indiquent que pour les premiers six mois de l'année en cours, le marché s'est enrichi de 1,2 millions de fusils fabriqués ou importés, soit 50 pour cent de plus que la production totale de 1967, laquelle était déjà de 33 pour cent supérieure à celle de 1966. Selon une estimation, il y aurait au bas mot actuellement aux États-Unis quelques centaines d'armes à feu à usage domestique.



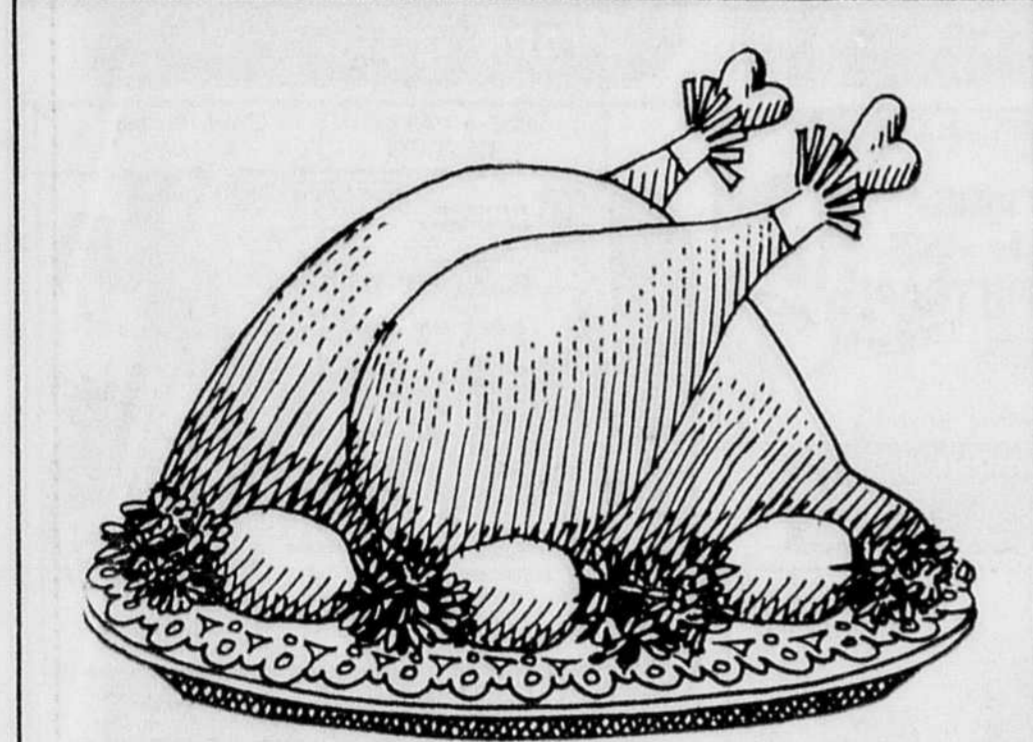
Lampes en tôle "Passe-partout" à prix d'aubaine

Voyez chez FRASER BROS. ces ravissantes petites lampes en tôle qui enjoliveront votre home à coup sûr!



	Preis courant	Solde
A. Candélabre blanc, avocado, rouge.	\$44	\$37
B. Applique de 10" de hauteur, blanche, noire, verte, rouge.	\$10	\$ 8
C. Lampe de table de type chandelier, trois intensités, 29" de hauteur, blanc antique, rouge et avocado.	\$42	\$35
D. Lampe de piano réglable, hauteur 19 1/2", base en laiton avec abat-jour blanc, noir ou rouge.	\$32	\$27
E. Lampe style chandelier, hauteur 19", blanche, noire, avocado, rouge.	\$22	\$18
F. Lampe de coiffeuse 16" de hauteur, bleue, rouge, blanche.	\$19	\$16
G. Lampe tempête en verre 25 1/2" de hauteur, jaune, blanche, verte, rouge.	\$30	\$26
H. Lampe-fiacre avec commutateur en forme de clé, hauteur 30", laiton poli en rouge ou noir.	\$34	\$27
I. Lampe-tempête en blanc antique, rose, bleue, verte, blanche, hauteur 15".	\$12	\$10
J. Lampe imitant fanal à l'huile, avocado, rouge, jaune, hauteur 15 1/2 pouces.	\$25	\$21

et plusieurs autres non illustrées



FAITES UNE BONNE ACTION ... DE GRÂCES!

Le jour de l'Action de grâce, régaliez votre famille avec "LES BEIGNES DU JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES" spécialement créés par DUNKIN' DONUTS!

Malgré ses 52 variétés de beignes, DUNKIN' DONUTS a encore innové! Pour fêter avec éclat le jour de l'Action de grâce, DUNKIN' DONUTS a imaginé un tout nouveau beigne baptisé "BEIGNE DU JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES" plus croustillant et savoureux que jamais!

Soyez au goût du jour... ce jour-là aura bon goût avec les "BEIGNES DU JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES" une exclusivité succulente de DUNKIN' DONUTS!



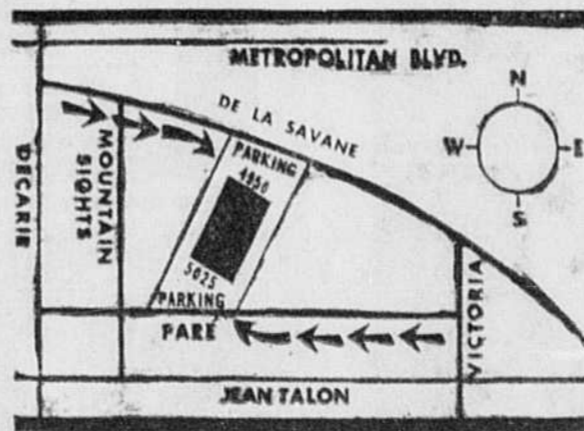
SUR CE BEIGNE DUNKIN' JE PROMETS QUE TOUS SES DESCENDANTS SERONT TOUJOURS FRAIS DE 4 HEURES ... 24 HEURES PAR JOUR

Dunkin' Donuts

272, boul. Taschereau Greenfield Park

5900 Est, rue Sherbrooke Montréal

1040, boul. des Laurentides Pont-Viau



Renseignez-vous sur :

- Notre plan d'échange exclusif
- Notre service de décoration intérieure
- Nos tapis orientaux et moquettes
- NOS CONDITIONS BUDGETAIRES
- Importations et antiquités

Fraser Bros.

5025, rue PARE — 4950, DE LA SAVANE
TEL : 342-0050

Ouvert jusqu'à 21 h. 30 les jeudis et vendredis

Sur semaine et les samedis : de 9 h. 30 à 18 h.

Après les conseillers municipaux

La Chambre de commerce de Saint-Michel se prononce à son tour contre l'annexion

par Claude MASSON

A peine 24 heures après la prise de position énergique de tous les conseillers municipaux qui refusent les visées annexionnistes de la métropole, c'est au tour de la Chambre de commerce de Saint-Michel de s'opposer à l'annexion à Montréal.

Par un vote secret, 16 membres se sont prononcés contre la prise de possession du territoire de Saint-Michel par Montréal. Un bulletin a été annulé. Les dirigeants étaient visiblement déçus du petit nombre de membres présents pour une réunion aussi importante et convoquée d'urgence à la demande de dix membres. Au total, plus de 160 invitations avaient été adressées.

C'est uniquement sur l'aspect économique qu'a porté le refus de ce corps intermédiaire de faire partie de Montréal. Tous ont reconnu que l'administration Drapeau-Saulnier est de beaucoup supérieure à l'administration municipale en place à Saint-Michel. Le président, M. Robert Brisson, a déclaré: "Si Drapeau était à Saint-Michel et Bergeron à Montréal, quelle serait la

situation?" Des membres ont déclaré qu'il serait trop risqué d'accepter l'appât que représentent des hommes comme MM. Drapeau et Saulnier, car il faut songer à l'avenir. "Imaginez-vous si nous revenions au temps de Sarto Fournier!" a dit l'un d'eux.

Les craintes portent sur la question des finances. Plusieurs chiffres ont été énoncés. La dette par capita à Saint-Michel serait de \$279,80, tandis que celle de Montréal atteindrait plus que le double, soit \$535. Il y a aussi le déficit de l'Expo, le métro, le stade de baseball, l'insuccès de la taxe volontaire, etc...

Un membre a soulevé le problème des taxes. Propriétaire de bâtiments situés à Montréal et à Saint-Michel et qu'il prétend idéalement, l'avocat a mentionné qu'il devait payer \$1,525 à Montréal contre \$724 à Saint-Michel.

Toujours au sujet des taxes, on sait que Montréal a promis de réduire le taux d'environ cinq cents les \$100 d'évaluation pour une période de trois ans. La Chambre craint que l'évaluation soit élevée d'autant ou que des taxes spéciales ou indirectes soient imposées.

Saint-Michel, également, a déjà aboli (sur une période de trois ans allant en décroissant) la taxe sur la machine à coudre alors qu'on se demande si Montréal respectera cette décision.

Mais le point majeur qu'a énoncé la Chambre pour tenter d'influencer les commerçants et hommes d'affaires à voter contre l'annexion a trait aux permis municipaux. Actuellement, à Saint-Michel, il n'y a pas de taxe spéciale annuelle pour ceux qui détiennent des permis. Il existe tout simplement la taxe d'affaires, toujours selon les explications fournies par le président de la Chambre de commerce.

Or, on a révélé qu'à Montréal il en coûte annuellement \$10 à un épicier, \$60 à un boucher, \$50 à un restaurateur, \$10 la chaise à un barbier ou salon de coiffure, \$30 par allée de quilles, \$250 au détenteur d'un permis de la Régie des alcools, \$100 à un nettoyeur et \$10 pour les enseignes. En plus, il y a évidemment la taxe d'affaires.

Le coût des assurances serait également plus élevé. Pour une maison de \$20,000 par exemple, une assurance feu-voil-responsabilité d'une valeur de \$3,000 coûterait \$90 à Montréal et \$54 à Saint-Michel

pour un système de chauffage central. Pour les autres systèmes de chauffage, environ \$109 à Montréal et \$63 à Saint-Michel.

Commentaires de M. Pierre Bégin

La décision prise par la Chambre de commerce n'en restera vraisemblablement pas là. M. Pierre Bégin, président du Comité d'épuration (qui a sollicité le référendum sur l'annexion) et aussi ancien président de la Chambre de commerce, a déclaré que cet organisme venait "de se tuer à jamais".

A son avis, l'assemblée de la Chambre de commerce était antidémocratique puisqu'au moins six membres influents, directeurs ou propriétaires fonciers importants de Saint-Michel, assistaient à ce moment-là à la réunion du Comité d'épuration. "Les éléments les plus valables étaient à notre assemblée," de dire M. Bégin.

Le président ex-officio de la Chambre de commerce, M. Raymond Rail, s'est prononcé dans le même sens. Il a promis qu'il se produirait "des choses" des aujourd'hui.

A mesure qu'approche le référendum du 29 octobre, l'atmosphère se durcit et les manifestations se multiplient.

Deux policiers de St-Michel suspendus

Deux policiers de Saint-Michel qui avaient déjà été suspendus pour une période de cinq mois puis réinstallés par la Commission municipale lorsque cette ville a été mise en tutelle, ont été à nouveau suspendus hier.

Les agents Paul Paquette et Robert Threlfall ont reçu une lettre de l'inspecteur de police Sylva Therrien leur annonçant tout simplement: "Vous êtes suspendu, et ce, jusqu'à nouvel ordre".

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les causes de cette suspension, les agents Paquette et Threlfall doivent s'entretenir aujourd'hui même avec l'inspecteur Therrien.

Interrogés, les deux policiers suspendus ont déclaré ne pas connaître les motifs qui pourraient être invoqués par celui-là même qui, hier, était promu inspecteur-chef du corps policier de Saint-Michel à la suite

d'une décision prise la veille par le conseil municipal.

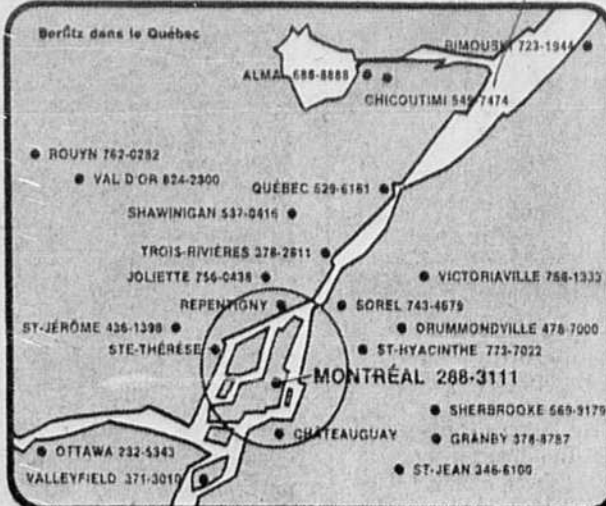
Les agents Paquette et Threlfall ont été des collaborateurs de Me Gérard Beaudry qui a déclenché "l'affaire Saint-Michel" sur de présumés pots-de-vin qu'auraient reçus les membres du conseil. La situation a même entraîné une enquête publique en cours.

Les policiers mentionnés sont aussi reconnus comme de fervents annexionnistes et ils craignent qu'on veuille leur faire un mauvais parti.

D'autre part, le conseiller municipal Wilfrid Rochon, responsable du Comité de police au sein du conseil, a formulé une plainte au directeur du Service de la police à l'endroit de l'agent Yves Cajalais.

Ce dernier a remis un billet au conseiller Rochon et ce dernier n'aurait pas pris l'attitude du policier.

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.



Cours de conversation anglaise

Egalement: espagnol — français — allemand — russe — italien — japonais — portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour, Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

□ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont offerts à _____
□ Veuillez me réserver la date de _____ pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tel: _____

Écoles Berlitz - Langues vivantes
du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal

Fraternisation, oui! promiscuité, jamais!

Demandez-le à des policiers de l'aimable ville de Montréal: la fraternisation est une bonne chose à condition qu'elle demeure dans les limites de la décence.

Entre frère et sœur, les ma-

nifestations d'affection, même publiques, sont permises et ne contreviennent ni à l'esprit ni à la lettre de la loi.

Quand il s'agit de danseuses de cabaret et de leurs clients, c'est tout autre chose. Les gardiens de l'ordre trouvent parfois que ces jeunes personnes à la jambe légère ont la fraternisation par trop démonstrative.

C'est ainsi qu'hier 13 danseuses et deux gérants de cabarets se sont retrouvés sous les verrous. Les jeunes femmes étaient décidément trop "fraternelles" avec les clients — entendez que leur fraternisation s'exprimait par le canal d'une promiscuité plus que douteuse.

Trois danseuses et le gérant du cabaret Akto's, au 1061 rue de la Montagne ainsi que dix danseuses et le gérant du Cabaret, au 281 est, rue Sainte-Catherine, devaient comparaître aujourd'hui sous des accusations de fraternisation illicite.

Ce qui c'est que d'avoir le coeur trop grand... et l'esprit de famille trop développé.

RETRAITE POUR LES CADRES CANADIENS AYANT TRAVAILLÉ EN FRANCE

Les Cadres Canadiens, Britanniques et U.S. ayant travaillé en FRANCE antérieurement à 1947 en qualité de Cadre salarié (ingénieurs, techniciens, chefs comptables, directeurs de société, etc.) sont en droit de recevoir la Retraite Française des Cadres, qui valide, de façon absolument gratuite, toutes les années d'activité en France, antérieure à 1947. (Convention Collective des Cadres du 14-0-1947)

Les périodes de Guerre 1914-18 et 1939-45 sont validées en supplément, si vous avez été mobilisé. La veuve peut recevoir 60% de la retraite de son mari. Ces retraites sont payables au CANADA.

Pour renseignements écrire: PAUL HALANZ, 3525 bl. Ed. Montpetit, app. 408, MONTREAL 26.

C'est curieux, elle n'a pas l'air italienne...

En fait, elle est plus italienne qu'elle ne le paraît. L'Italie est célèbre pour ses belles voitures hautes performances, aussi n'est-il pas surprenant de voir qu'elle produit une fois de plus, une voiture digne d'être admirée et désirée. Mais si vous croyez encore que les voitures italiennes sont de petites "caisses à savon" manquant de puissance, vous feriez bien de regarder celle-ci à deux fois.

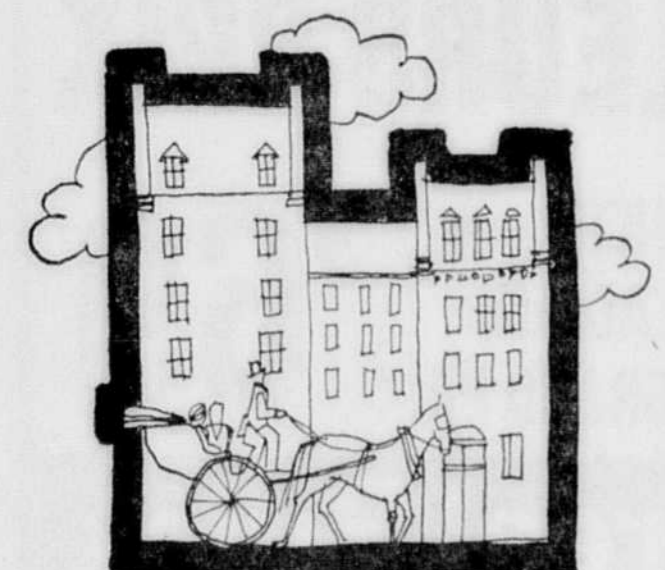
Par ses lignes, le coupé sport Fiat 124 est à tous points de vue une voiture de grand tourisme. De plus, ses performances et sa maniabilité en font une authentique voiture de sport. La carrosserie mérite d'être examinée dans tous ses détails. Son élégance est supérieure à celle de nombreux modèles de grand tourisme dont le prix atteint le double du sien (\$3,395*

seulement). L'équipement intérieur est aussi magnifique que la carrosserie: tableau de bord rembourré, panneaux en similibois, volant de course, tachymètre, bloc entre les sièges portant les commandes de chauffage et de ventilation, réglage de vitesse des essuie-glaces, etc. (elle est longue, la liste de ces suppléments... sans supplément de prix). Il y a beaucoup d'espace libre autour des quatre sièges baquet de forme moulante à rembourrage épais; cette Fiat est donc une véritable quatre places. La visibilité est parfaite à toutes les places, vers l'avant, sur les côtés comme vers l'arrière. Mais il faut essayer cette

voiture pour l'apprécier pleinement. Quant aux performances, elles sont également sensationnelles. Le moteur développe 96 CV. Il a deux arbres à cames en tête, un vilebrequin à 5 paliers et une culasse en aluminium. L'excellente boîte de vitesses à quatre rapports synchronisés avec levier monté au plancher est d'une grande douceur de fonctionnement. Une boîte à 5 vitesses est livrable sur demande. Les quatre freins à disque servo-assistés permettent de freiner en douceur, progressivement et efficacement. Rendez-vous chez le concessionnaire Fiat le plus proche pour faire un essai du nouveau et magnifique coupé sport Fiat 124. Vous constaterez que ses performances sont encore plus convaincantes que tout ce qu'on peut en dire. **FIAT**



Le coupé sport 124. La voiture hautes performances de Fiat.



3 TRAINS RAPIDES VERS QUÉBEC

De Montréal (avenue du Parc—Jean Talon) à Québec (Lorette)... 2h. 37 min.

- Trois trains quotidiens entre Montréal, Trois-Rivières et Québec à des heures pratiques.
- Train moderne à voitures-dôme, voitures-salons et voitures-coach à fauteuils transformables.
- Excellente cuisine du Canadien Pacifique à prix modérés.
- Tous les jours de la semaine.

Autorail	154	152	HEURE AVANCEE	Autorail	153	Autorail	155
Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours		Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours
7:40PM	6:00PM	10:00AM	Dép. Montréal	12:00Midi	4:30PM	7:00PM	9:30PM
8:00PM	6:27PM	10:27AM	Dép. PARK AVENUE	11:35AM	4:19PM	6:30PM	8:59PM
—JEAN TALON—							
9:35PM	7:47PM	11:47AM	Arr. Trois-Rivières	Dép. 10:00AM	3:00PM	5:00PM	7:30PM
9:30PM	7:52PM	11:52AM	Dép. Trois-Rivières	Arr. 9:55AM	2:55PM	4:55PM	7:25PM
10:53PM	9:04PM	1:04PM	Arr. LORETTE	Dép. 8:45AM	1:45PM	3:45PM	6:15PM
11:10PM	9:20PM	1:20PM	Arr. Québec	Dép. 8:30AM	1:30PM	3:30PM	6:00PM
Gare du Palais							

VOYAGEZ **Canadien Pacifique**

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

*Prix F.A.B. au port d'entrée de l'Est. Renseignez-vous chez le concessionnaire Fiat au sujet du plan de livraison outre-mer.

Montréal Garage Biarritz, 10825, rue Racette 323-1900	Montréal Gareau Motor Sales Ltd., 10175, av. Papineau 381-3987-8	St-Jérôme Rimo Automobiles Eng., 2355, boul. Labelle 438-7764	St-Laurent Up-Town Automobiles Ltd., 400, boul. Décarie 748-8808
British & American Cars Ltd., 9100, boul. St-Laurent	Ville St-Michel Garage Pascal Eng., 3185, 37e rue 721-2046	Westmount Sports Car Specialists (Sales) Co., 382, av. Victoria 482-9595	St-Jean Garege Lehoux et Simard, 806, rue St-Jacques 347-6556

La campagne pour un nouveau pont à Laval sur le point de porter fruit

par Pierre VENNAT

La campagne de trois conseillers municipaux de Laval, campagne endossée officiellement par le conseil municipal, reprise par le député du comté, en faveur d'un pont reliant l'extrémité ouest de Laval à l'extrémité ouest de l'île de Montréal serait sur le point de porter fruit.

On se souvient que les conseillers Jean Giosl, Lorne Bernard et Eddie Kaplansky ont parti une pétition, qui a recueilli des milliers de noms, en faveur de la construction de ce pont.

La pétition fut reléguée, remise au maire Tétreault qui l'a fait parvenir à Québec.

Le maire avait lui-même proposé au conseil une résolution, qui fut adoptée à l'unanimité, en faveur de la construction prochaine dudit pont.

Et le député Jean-Noël LaVoie y était allé de son propre sondage auprès de ses électeurs, qui, par milliers, réclament également le pont.

Une communication du ministère

Or, le comité exécutif de Laval, qui avait fait parvenir au ministère de la Voirie les volumes contenant les signatures des pétitionnaires ainsi que la résolution du conseil vient de prendre connaissance d'une communication du ministère de la Voirie, "concernant la construction d'une nouvelle liaison (sic) entre Montréal et Laval du côté ouest".

D'après les renseignements recueillis auprès du comité

exécutif, le ministère aurait avisé les autorités de Laval que la question d'un nouveau pont entre l'ouest de Laval et l'ouest de l'île de Montréal "les préoccupe" et qu'il y a u r a définitivement un tel pont.

Sa construction fait en fait partie d'un programme d'ensemble de voirie pour toute la région métropolitaine et ce pont, qui en constituerait une étape importante, sera construit aussitôt que possible.

Le pont Papineau

D'autre part, le comité exécutif a demandé au ministère de la Voirie d'enlever à ses frais la neige, cet hiver, sur le Boulevard de la Concorde.

En effet, à cause de la construction du pont Papineau, le boulevard Lévesque est actuellement fermé à la circulation pour une période d'environ un an.

Or, le Boulevard Lévesque est une route provinciale (la route 38).

La circulation étant détournée sur le boulevard de la Concorde, les administrateurs de Laval estiment que ce dernier est devenu, de facto, pour la durée des travaux, une route provinciale.

Enfin, les autorités de Laval ont désigné un président pour diriger les destinées du Régime de rentes de Laval, qui dispose d'environ un demi-million de dollars de fonds à placer par année. Le choix des autorités s'est arrêté sur un membre du comité exécutif, en l'occurrence le Dr Lucien Paiement.

FAITS divers

Dépouillé de \$2,394... et deux coups de poing

Un véhiculaire du port de Montréal, M. Henri Gagnon, âgé de 73 ans, a été attaqué et volé d'une somme de \$2,394 par deux individus qui lui ont donné deux solides coups de poing avant de prendre la fuite. L'incident est survenu, vers 6 h, hier soir, à l'angle des rues Labelle et Vitre.

Une bambine meurt étouffée

Une bambine de trois ans, Marielle Faust, fille de M. et Mme Marcel Faust, de Crabtree, comté de Joliette, s'est tuée vers 6 h, 30 hier après-midi, lorsqu'en jouant sur le dessus d'une charge de foin, elle est tombée, s'est coincée la tête entre deux barreaux de la charrette et est morte étouffée.

Deux adolescents se tuent à moto

Deux adolescents se sont tués, vers minuit et demi la nuit dernière, lorsque leur motocyclette est entrée en collision avec une auto à l'intersection des rues Ontario et Iverville.

Le conducteur, Michel Dupuis, 18 ans, du 2327 est rue Notre-Dame, et son compagnon, André Charron, 20 ans, du 2315 de la même rue, ont

été tués instantanément, tandis que la conductrice de l'automobile, Mlle Biola Normandeau, du 3880 boul. Saint-Joseph, a été légèrement blessée à la main et à la jambe gauche.

Tué dans une collision

Un homme de 48 ans, M. Paul Deadman, du 385 rue Dobie, à Mont-Royal, est mort, vers 4 h, hier après-midi, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 40, à la hauteur du Chemin Côte-Vertu.

Trois autres personnes, blessées dans l'accident, ont été transportées à l'hôpital du Sacre-Coeur, à Cartierville.

Collision à Montmagny: trois morts

MONTMAGNY — Trois personnes ont été tuées dans une collision de deux autos survenue, vers 10 h hier soir, sur la route no 56, à Montmagny.

M. André Audet, 24 ans, de Saint-Paul, comté de Montmagny, Mlle Madeleine Vachon, 23 ans, de Sainte-Germaine, comté de Dorchester, et M. Edmond Bilodeau, 75 ans, de Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, sont morts instantanément, tandis que trois autres personnes, blessées dans la collision, ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.



Menus spéciaux pour la famille

LE TOURNEBROCHE

Déjeuner et dîner à partir de \$4.25

LE CAFÉ TERRASSE

Déjeuner et dîner à partir de \$3.35


L'Escapade

Buffet du déjeuner \$4.50
Buffet du dîner \$6.50

(LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS PAIENT MOITIÉ PRIX)

Pour réserver, composez: 878-1688
LE CHÂTEAU CHAMPLAIN



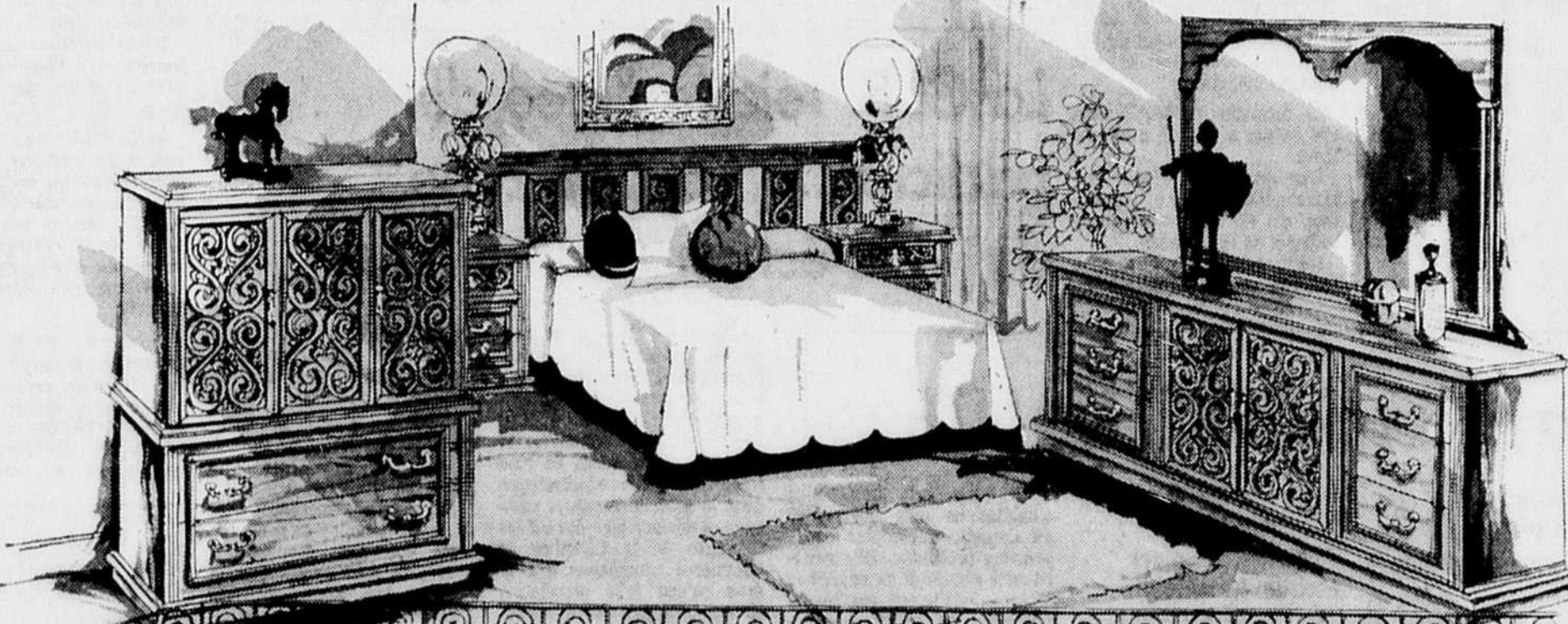



Clermont
de la Plaza - 273-7711

L'endroit idéal pour:
QUALITE - SERVICE - ECONOMIE

"El presidente" '69

L'ENSEMBLE ESPAGNOL PAR EXCELLENCE!

Possédez ce qu'il y a de plus chic
"El presidente" un ensemble trois pièces comptant 18 morceaux. Mobilier de chambre, de salon et de cuisine dans la plus pure tradition du style espagnol authentique. Luxe, qualité, satisfaction.

MOBILIER DE CHAMBRE — 5 morceaux
Style espagnol comprenant: bureau triple 72" avec grand miroir encadré. Commode superposée. Tête de lit de 80". Deux tables de chevet. Le tout en véritable fini pecan.

MOBILIER DE CUISINE, 5 morceaux
Style espagnol: comprenant 1 table extensible. Riche fini facile d'entretien. Ce mobilier compte également 4 chaises de grand style, à dossiers décorés. Sièges et dossiers sont couverts d'un tissu à motif fleuri.

MOBILIER DE SALON, 8 morceaux
Style espagnol, comprenant: sofa à 4 places, rembourré de caoutchouc mousse, fauteuil simple de même fabrication au fini fruitwood antique, sculpté; 2 tables de bout et 1 table à café en chêne traité contre les brûlures; 2 lampes de table avec abat-jour décorés à la main. Et une riche peinture conquistador avec cadre sculpté à la main.

2 terrains de stationnement gratuits
voisins de notre magasin

\$1699

Ensemble complet comptant 18 morceaux:

Clermont
de la Plaza - 273-7711

6255 RUE ST-HUBERT
AU NORD DE BELLECHASSE

Réservez dès maintenant.
Commandes postales acceptées.

L'occupation du CEGEP Lionel-Groulx se poursuit
Jour décisif de la vague de contestation étudiante



Des 6.000 étudiants qui fréquentent le CEGEP du Vieux-Montréal, seulement 150 sont restés jusqu'à la fin de l'assemblée d'hier soir afin de discuter de l'organisation des manifestations d'appui au CEGEP

Lionel-Groulx. Gilles Duceppe de l'UGEQ et Pierre Simard, président du syndicat du CEGEP du Vieux-Montréal, répondaient aux nombreuses objections de l'assistance.

photo René Picard, LA PRESSE

La vague de contestation qui déferle sur le monde étudiant du Québec depuis l'occupation du Collège d'enseignement général et professionnel Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse ne semble pas près d'être endiguée aujourd'hui, alors qu'à plusieurs collèges, on s'apprête à débrayer et que deux grandes réunions des chefs syndicaux étudiants sont prévues.

Hier soir, une institution de plus a été occupée: il s'agit de l'École normale de Saint-Jérôme, qui fait partie du CEGEP Lionel-Groulx, dont le "pôle" de Sainte-Thérèse est occupé depuis mardi après-midi.

L'occupation à Saint-Jérôme se déroule dans le calme, et la non plus les forces de l'ordre n'ont pas été convoquées.

Par ailleurs, la nouvelle de l'occupation du CEGEP de Chicoutimi, annoncée hier après-midi par les étudiants de Sainte-Thérèse, a été démentie officiellement.

Le syndicat étudiant de Chicoutimi a conseillé à ses membres de voter contre l'occupation, au cours d'une assemblée générale ce matin.

Car les leaders étudiants de Chicoutimi ont d'autres projets en tête: ils ont convoqué pour cet après-midi une réunion d'urgence des chefs étudiants de tous les CEGEP de la province, afin de discuter de problèmes communs.

La grande question à l'ordre du jour de cette réunion qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal de Montréal sera la cession. Les étudiants de Chicoutimi ont préparé une résolution demandant la création dans tous les CEGEP de commissions pédagogiques consultatives qui seront composées à parts égales d'administrateurs, de professeurs et d'étudiants.

Aux dernières nouvelles, 15 des 23 CEGEP de la province assisteront à cette réunion. La plupart des CEGEP doivent tenir aujourd'hui des périodes d'étude au cours desquelles on décidera des moyens d'action.

D'autre part, l'Union générale des étudiants du Québec a convoqué pour ce soir une assemblée d'urgence au cours de laquelle elle proposera aux représentants des CEGEP de boycotter les classes mardi prochain et de faire plutôt des séances d'étude.

Séances d'étude, a précisé le secrétaire général de l'UGEQ, M. Louis Falardeau, qui pourraient amener la décision d'occuper les 23 collèges publics de la province.

Hier après-midi, les étudiants du CEGEP Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, qui en étaient à leur deuxième journée d'occupation, ont donné une conférence de presse.

Ils ont expliqué que la crainte principale des étudiants est de ne pas trouver de débouchés à la fin de leurs études. Ceux du secteur professionnel craignent de ne pas trouver d'emplois, ceux du général craignent de ne pas avoir de place à l'université.

A ce problème capital vient se greffer celui des prêts-bourses. La nouvelle du ministère de l'Éducation à l'effet que seul le montant des prêts serait augmenté, ainsi que le taux d'intérêt sur ces prêts, n'a pas eu l'heur de plaire aux étudiants.

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Et advenant qu'ils puissent Voir DECISIF, page 2

Cardinal réprovoque les "occupations" et invite les étudiants à venir discuter avec lui

par Gilles DAOUST de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Tout en invitant les étudiants des CEGEP, de même que les représentants de l'Union générale des étudiants du Québec, à venir discuter avec lui de leurs griefs, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, a totalement réprovoqué, hier, le geste des étudiants du CEGEP Lionel-Groulx et de ceux en général qui "préferent énoncer des exigences et occuper une institution au lieu de chercher le dialogue".

La position du ministre face aux griefs des étudiants des CEGEP à Montréal a été communiquée hier à LA PRESSE par un porte-parole du bureau de M. Cardinal.

Celui-ci a déclaré que le gouvernement ne ferait rien relativement à la situation du collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse et d'autres CEGEP tant que les étudiants ne seraient pas décidés à entreprendre le dialogue avec le ministère de l'Éducation.

Le porte-parole a déclaré qu'à maintes reprises, M. Cardinal s'est déclaré ouvert à la discussion.

"La porte du bureau du ministre est toujours ouverte aux étudiants, a-t-il dit, mais elle n'est pas ouverte à des télégrammes du genre de celui qu'ont fait parvenir les étudiants de Lionel-Groulx, télégramme qui énonce des "exigences" et affirme que les occupants ne quitteront pas le CEGEP avant d'avoir été "satisfaits". Les étudiants ne veulent pas le dialogue: ils occupent."

Le fonctionnaire interrogé a de plus signalé que jamais les étudiants ne s'étaient adressés directement au ministre pour discuter de leurs problèmes, sauf à une reprise, alors qu'ils furent eux-mêmes convoqués par M. Cardinal.

"S'ils avaient eu besoin de l'intervention du ministre, a dit ce fonctionnaire, ils auraient pu venir frapper à sa porte en tout temps. L'invitation est toujours ouverte. Les étudiants le savent et l'UGEQ encore plus!"

La plupart des griefs satisfaits

Quant aux griefs précis exprimés par l'UGEQ et les étudiants des CEGEP, le porte-parole a déclaré que la plupart d'entre eux avaient déjà été satisfaits.

"La seconde université de langue française à Montréal, a-t-il dit, le ministre l'a annoncée clairement pour septembre 1969.

"Ce n'est pas en 24 heures que l'on peut en ériger les structures. Ce n'est pas non plus avec la méthode employée par les étudiants que l'on peut discuter du problème des bourses."

A ce propos, le fonctionnaire a déclaré que le ministre, en annonçant hier une nouvelle formule de bourses pour 1968-69, avait fait état d'un élargissement dans le calcul de l'aide aux étudiants.

Sur ce point, a-t-il ajouté, le gouvernement ne modifiera rien.

Voir CARDINAL, page 2

La situation en un coup d'oeil

- Ahuntsic: journée d'étude et assemblée plénière aujourd'hui.
Maisonneuve: arrêt des cours à midi 30 et assemblée de décision cet après-midi.
Valleyfield: journée d'étude et assemblée générale cet après-midi.
Saint-Laurent: journée d'étude et assemblée générale.
Edouard - Montpetit: journée d'étude.
Chicoutimi: assemblée d'information ce matin seulement.
Jonquière: assemblée générale sans interruption des cours.
Bois-de-Boulogne: Assemblée générale aujourd'hui.
Vieux Montréal: journée d'étude au Mont-Saint-Louis.
Ste-Foy: risque d'occupation aujourd'hui.
Joliette: les étudiants s'apprêtent à débrayer.
Rimouski: aucune manifestation.
St-Ignace: aucune manifestation.
Université de Montréal: question d'une grève dans certains départements, mais la situation est confuse.
Collège Sainte-Marie: assemblée générale cet après-midi.
Rosemont: assemblée de décision, ce matin et au début de l'après-midi.

\$12,500,000 de plus en prêts et bourses

L'AGEUM critique

— Page 57

Les étudiants maîtres appuient les occupants

— Page 11



Droits réservés

Québec souhaite devenir une république au sein d'une "Union canadienne" de dix États

par Claude BEAUCHAMP de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'UNION CANADIENNE est le pacte entre États souverains que le gouvernement du Québec propose au reste du Canada dans son "document de travail" préparatoire à la prochaine conférence constitutionnelle des premiers

ministres, qui aura lieu du 9 au 11 décembre.

Telle est l'idée générale qui se dégage du document de 55 pages, rendu public hier par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, document qui tout en poursuivant les idées constitutionnelles émises par M. Daniel Johnson, à Toronto et à Ottawa l'an dernier, les

précise et en tire de nouveaux principes.

La notion fondamentale qui sous-tend la position constitutionnelle du Québec dans ce document est que l'on doit tendre vers la création d'une véritable "Union canadienne" qui sera seule détentrice de la souveraineté canadienne. Selon les termes québécois, c'est l'U-

nion qui sera souveraine et non le gouvernement central comme tel.

Il n'est plus question de provinces dans le document ni de confédération, mais d'États et d'Union canadienne.

Les autres tendances essentielles que l'on décele dans le document sont les suivantes:

- Un nouvel aménagement des compétences, qui accroit considérablement les pouvoirs des provinces et restreint fortement les responsabilités fédérales dans les domaines autres que l'économique stricte et de la défense, nouvel aménagement assorti en plus de clauses destinées à bloquer toute tentative du gouvernement central d'élargir dans la pratique ses pouvoirs;
La constitution proposée consacre en plus d'une entente au plan politique (partages des pouvoirs) entre les dix États et les deux territoires canadiens, un pacte à un autre niveau, celui de la cohabitation dans l'Union canadienne de deux communautés, entités sociologiques ou nations différentes et tient compte du fait que le Québec a un "rôle spécial" à jouer dans la réalisation de l'égalité au pays.

La constitution primera sur toutes autres lois au pays et consacrerait "l'égalité constitutionnelle de tous les gouvernements" et le nom officiel du Canada pourra devenir celui "d'Union canadienne" afin de bien refléter "la nature politique et sociologique du pays, c'est-à-dire la Fédération des États et l'association des nations".

L'institution d'un régime républicain au pays, semblable au système américain, serait "préférable" au maintien de la monarchie;

Le Québec, quelle que soit la décision du reste du Canada, a l'intention d'établir chez lui un régime présidentiel, de devenir "une république au sein de l'Union canadienne".

En rendant publiques ces propositions (ou suggestions), le premier ministre a insisté sur leur caractère "provisoire". Ce document, on le sait, a été préparé, par les fonctionnaires du ministère des Affaires intergouvernementales, pour faire suite au rapport préliminaire du gouvernement du Québec à la Conférence sur la "confédération de demain" tenue à Toronto en novembre

1967 et au mémoire soumis à la Conférence fédérale-provinciale (ou intergouvernementale) comme on dit à Québec) d'Ottawa en février 1968.

Le document, à l'origine, devait servir aux travaux du comité permanent des fonctionnaires formé en février dernier pour poursuivre les discussions amorcées au niveau des chefs de gouvernement.

Le document, du fait que le premier ministre a tenu lui-même à le rendre public, vient de prendre une valeur plus officielle et il ne fait pas de doute que le Québec le présentera plus ou moins comme mémoire à la conférence constitutionnelle des premiers ministres en décembre prochain.

Entre-temps, le document fera l'objet des travaux du Comité parlementaire (québécois) sur la constitution des la reprise de la session, le 22 octobre.

Le geste de M. Bertrand signifie que le nouveau premier ministre accordé, à toutes fins pratiques, la priorité à l'étude Voir QUEBEC, page 2

Les grandes lignes

— Page 14

Cinq vendeurs de hachisch en cour

— Page 3

Le dossier de l'assurance médicale

— Page 5

Restructuration des commissions scolaires

— Page 11

Des techniciens tchèques quittent l'Inde pour le Canada

— Page 39

Des beaux hommes bien habillés

— Page 40

AUJOURD'HUI



Les Flyers de Philadelphie

— Page 21

SOMMAIRE

- Annonces classées / 60 à 74
Arts et Spectacles / 46 à 48
Bandes dessinées / 18
Calendrier de la Terre des Hommes / 12
Courrier "Que faire?" / 44
Décès, naissances, etc. / 57
Editorial / 4
Finance / 54-55
Horoscope / 34
Informations étrangères / 39 et 45
Les secrets de polichinelle / 42
Loisirs et récréation / 18
Mots croisés / 65
"Mot-mystère" / 18
Nouvelles nationales / 59
Radio et télévision / 50-51
Sports / 21 à 31
Tribunaux / 8-9
Vie féminine / 40 à 44
Vie mondaine / 41
Votr médecin / 12

QKAC 73

Les enseignants devant la crise des CEGEP

Malgré tous les problèmes et toutes les difficultés de l'heure, les enseignants restent prêts à travailler à la réforme du système d'éducation; ils l'ont prouvé en acceptant de se lancer tête baissée, enthousiastes, dans l'opération CEGEP; cependant ils n'accepteront pas que cette réforme se fasse au détriment des étudiants, de leur profession et du succès de l'enseignement collégial. C'est en ces termes que M. Michel Dumais, secrétaire général du secteur CEGEP à la CSN a commenté les récents événements autour de la question des CEGEP, annonce un communiqué de la CSN.

Nous sommes déjà à l'an II des CEGEP et il appert qu'il faudrait refaire l'an I. Si le cours de CEGEP est de deux ans, il faudrait cesser de faire des ajustements. Ou en seront les étudiants après de continus changements, après cette période marquée de la théorie "des essais et erreurs"? Les participants des

tables rondes du colloque l'an II des CEGEP qui avait lieu en fin de semaine dernière à l'université Laval n'ont pas tous présenté des thèses semblables quant à la valeur et la bonne marche de l'opération CEGEP. En particulier, les interventions de membres éminents qui ont fait la manchette des journaux samedi, ont laissé voir une certaine inquiétude face à l'avenir des CEGEP; par contre, les commentaires des représentants du gouvernement, en particulier les déclarations du ministre de l'Éducation parue lundi, présentaient habituellement un tableau optimiste et satisfaisant de la situation. Qui a raison? Qui exagère? Ceux qui regardent les problèmes d'en haut et ceux qui les vivent n'ont peut-être pas la même perception de la réalité — les manifestations des étudiants du collège Lionel-Groulx démontrent leur insatisfaction face à la situation et leur crainte face à l'avenir.

Pour le Québec Une reconnaissance spéciale s'impose

— Pearson

TORONTO (PC) — L'ancien premier ministre, M. Lester Pearson, a déclaré mardi soir que dans le but de renforcer l'unité du Canada, le Québec devrait obtenir une reconnaissance spéciale, et non pas un statut spécial.

Il a dit, lors d'un dîner offert en son honneur par le Canadian Club, que "certains éléments d'unité ne peuvent être basés sur deux États, ou trois ou quatre".

M. Pearson a ajouté que les Canadiens devraient être heureux de l'attachement spécial du Québec pour la France et devraient même l'encourager, parce que cet attachement renforce et enrichit le Canada.

"Nous pouvons et devons reconnaître le droit, et apprécier le désir de la province de Québec, qui est le foyer du Canada français, de développer des liens culturels et linguistiques étroits et continus avec la France," a-t-il déclaré.

M. Pearson a dit de plus que pour établir fermement l'unité canadienne, il faudra non seulement des changements constitutionnels, mais une machine plus officielle et plus serrée pour les consultations entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

dit que la machine parlementaire et gouvernementale du Canada est inadéquate et désuète. Il a ajouté que le plus grand handicap du Parlement est son "inaptitude à accomplir sa tâche avec efficacité et avec une rapidité raisonnable".

M. Pearson a affirmé que le système parlementaire est menacé par cette inefficacité à cause "du sentiment d'indifférence et de mécontentement qui l'engendrerait forcément dans l'électorat".

M. Pearson a émis l'opinion que "la politique, dans n'importe quel pays, ne peut être saine ou même utile si elle devient ou bien un cirque à trois arènes, ou, à l'extrémité contraire, une réserve groupant quelques professionnels à l'arrière".

L'unité de la Confédération doit être maintenue, de dire en terminant M. Pearson, mais les Canadiens, en ce faisant, ne doivent pas opposer de résistance aux transformations qui "résulteront en une vie meilleure pour tous...".

positions actuelles du gouvernement sont-elles la limite maximale de ce qu'il exige ou a-t-il l'intention d'aller encore plus loin dans les modifications qu'il entend apporter à la structure politique canadienne?

En lisant ce document, on a l'impression de retrouver, selon les passages, tantôt la philosophie du livre de M. Daniel Johnson, "Égalité ou indépendance", tantôt des traces de réforme de l'option Souveraineté-Association de M. René Lévesque, tantôt l'expression du Statut particulier préconisé l'an dernier par M. Paul Gérin-Lajoie.

On imagine, en conséquence, que les idées fondamentales du document ne provoqueront pas l'adhésion immédiate du Canada anglophone.

Car, bien que le document spécifie que ce que le Québec demande, il l'accorde aux autres "États de l'Union", il reste que ses revendications sont basées sur le fait que le Québec est le foyer de la communauté francophone alors qu'aux yeux du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, un nouveau partage des pouvoirs doit être fondé sur de strictes questions d'efficacité et l'égalité culturelle entre francophones et anglophones doit être réalisée par l'entremise du gouvernement central.

Décès de Jean Paulhan

PARIS (AFP) — L'écrivain Jean Paulhan s'est éteint, la nuit dernière, dans sa maison de Boissière-la-Bertrand, près de Melun. Il souffrait d'un



cancer depuis près d'un an. Il était âgé de 84 ans.

Ce petit homme ridé, volontairement effacé, a été l'une des personnalités les plus importantes de la littérature française, pendant près d'un demi-siècle. Il exerçait son magistère en silence du fond de son cabinet de "La nouvelle revue française".

le TEMPS qu'il fera

Beau à perte de vue

Les prévisions météorologiques sont très encourageantes pour les prochains jours, pour ne pas dire la prochaine semaine. En effet, si aucun bouleversement de dernière minute ne vient perturber l'atmosphère, il est fort probable que le temps magnifique que nous connaissons aujourd'hui se prolonge encore quelque temps.

Aujourd'hui, la région de Montréal est située en bordure ouest d'une zone de haute pression qui s'étend tout le long de la côte Atlantique jusqu'au Labrador. Le temps devait être généralement ensoleillé toute la journée et l'on pouvait noter la présence de quelques nuages (des cirrus) en haute altitude. Le maximum devait être légèrement supérieur à la normale soit de 65 degrés.

Un front froid qui se situe au-dessus des Grands-Lacs se dirige lentement vers l'est. Toutefois ce front est de faible intensité et son passage sur nos régions, qui pourrait se faire demain, passera probablement inaperçu. Il subsiste de très faibles probabilités d'averses pour demain, à l'approche de ce front.

Le maximum de 65 degrés sera de nouveau atteint demain après une chute du thermomètre entre 45 et 50 degrés au cours de la nuit.

Derrière le front froid, les météorologistes voient venir une autre zone anticyclonique qui influencera tout probablement le climat de la prochaine fin de semaine.

Maximum aujourd'hui: 65
Minimum la nuit prochaine: 45

Prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est et St-Maurice: temps généralement clair aujourd'hui avec nébulosité croissante la nuit prochaine. Vendredi généralement nuageux. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal: 65 et 45, Ottawa: 65 et 40, Ste-Anne et La Tuque: 60 et 35, Sherbrooke: 65 et 35.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: nébulosité croissante aujourd'hui avec quelques averses en soirée. Vendredi nuageux avec averses. Peu de changement dans la température. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Rouyn-Norand: 50 et 30, Val-d'Or et Témiscamingue: 50 et 30.

Région de Québec: généralement nuageux avec quelques étendues de brouillard ce matin et en soirée avec périodes nuageuses cet après-midi et cet après-midi. Vendredi ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec: 60 et 35.

Région du Lac St-Jean: temps généralement clair aujourd'hui. Vendredi temps clair avec nébulosité croissante en fin de journée. Température de saison.

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

ra pas sa position; il ne peut aller plus loin en raison des limites financières qui lui sont imposées.

Enfin, le porte-parole du ministre a déclaré qu'il était difficile pour M. Cardinal de faire autre chose que d'inviter les étudiants à venir discuter avec lui.

Les étudiants du CEGEP de Lionel-Groulx, a-t-il dit, veulent prendre en main l'administration de leur institution et discuter ensuite avec le ministre. Ce dernier, donc, attendra. Mais, à l'heure actuelle, il n'est pas possible de discuter avec un télégramme qui énonce des "exigences" et affirme que l'occupation du CEGEP cessera lorsque les étudiants seront satisfaits...

DECLARATION du ministre

Plus tard, à la télévision, le ministre a déclaré: "Je suis prêt à dialoguer. Mais devant un semblable télégramme (envoyé au ministre par les étudiants), je ne suis pas prêt à dire tout de suite qu'une nouvelle université de langue française sera créée demain. J'ai fait des recommandations très précises; le gouvernement est engagé. Si les étudiants sont sérieux, et j'espère qu'ils le sont, ils ne peuvent continuer à occuper les locaux (du CEGEP Lionel-Groulx). J'ai l'impression que leur année académique est fort menacée."

DECISIF

SUITE DE LA PAGE 1

être admis à l'université, les étudiants auront-ils reçu la préparation nécessaire?

Afin de trouver une solution à tous ces problèmes, les occupants de Sainte-Thérèse ont formé des ateliers de travail.

Et l'un des premiers résultats de ces cogitations collectives est le besoin d'une reorganisation pédagogique. Celle-ci pourrait être assumée par un

"Conseil supérieur de l'éducation local", c'est-à-dire une commission pédagogique dont la tâche serait d'auto-critiquer le système scolaire local.

L'occupation ne cessera, ont dit les leaders étudiants de Sainte-Thérèse, que lorsqu'on aura reçu des informations du ministre de l'Éducation.

"Techniquement, ont-ils ajouté, nous sommes prêts à tenir deux mois".

L'ancien séminaire de Sainte-Thérèse s'est transformé depuis deux jours en une véritable

forteresse et la seule porte non barricadée est gardée par une véritable armée. Les journalistes qui pénètrent dans l'édifice sont surveillés de près par les étudiants.

Hier matin, les étudiants du cours secondaire, qui logent au CEGEP Lionel-Groulx, ont voté leur appui aux occupants et se sont joints à eux. Il y a toujours en permanence au collège environ 250 étudiants et jusqu'ici personne ne semble se plaindre de la discipline plutôt sévère. Du moins c'est ce que les journalistes ont pu constater de loin, puisqu'il ne leur est pas permis d'interviewer les étudiants en particulier.

Il est prévu pour aujourd'hui ou vendredi une séance d'information à l'intention des parents.

Les professeurs peuvent entrer dans le collège, mais ils n'avaient pas encore donné hier les conférences prévues au programme d'occupation.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

de la constitution canadienne contrairement à son prédécesseur qui désirait que le comité parlementaire sur la constitution s'attaque d'abord à l'étude de la constitution interne du Québec.

Le document, dont on a bien pesé chacun des mots, est rédigé de façon à présenter, à chaque page, une proposition suivie de commentaires.

Cette présentation astucieuse permet d'offrir, dans les propositions, des idées simples, peu détaillées, peu nuancées, et de réserver pour les commentaires des affirmations parfois volontairement ambiguës.

Signification imprécise

Le procédé offre également l'avantage ou le désavantage de ne pas présenter avec évidence ce à quoi le gouvernement du Québec désire en arriver finalement.

Si bien qu'on ne sait pas trop si ce document constitue, pour le Québec, sa base de négociation ou s'il ne représente qu'une nouvelle étape dans l'expression des revendications du gouvernement.

En d'autres termes, les pro-

Une occasion pour le public

La publication du document, peut-être involontairement, survient à un moment curieusement stratégique, soit au lendemain du congrès du parti libéral du Québec et à la veille du congrès de fondation du parti décollant du Mouvement Souveraineté-Association.

Le geste de M. Bertrand permet encore une fois au parti de l'Union nationale de doubler le parti libéral sur la question constitutionnelle, d'autant plus facilement que les militants libéraux au congrès de la fin de semaine dernière, ont donné l'impression de vouloir retraiter au plan de leurs revendications constitutionnelles par rapport à l'an dernier.

Mais l'aspect le plus important du geste de M. Bertrand est qu'il permettra, pour la première fois, à la population du Québec de vraiment savoir comment réagit l'ensemble des députés face au problème constitutionnel car eux, pour la première aussi, auront l'occasion de se pencher sur un texte détaillé et bien structuré.

OTAN

SUITE DE LA PAGE 1

ment dans certains secteurs des universités allemandes.

En Allemagne également, les autorités ont reconnu hier qu'un employé du centre de recherche nucléaire de Karlsruhe avait été arrêté il y a une quin-

Il n'est pas trop tard
Dépêchez-vous avant qu'il neige
FENÊTRES ET PORTES D'ALUMINIUM

Vous pouvez maintenant obtenir un fini d'amaill acrylique thermo-durcissant en couleurs ou un fini anodisé ou d'aluminium naturel.

AUVENTS DE FIBRE DE VERRE ET D'ALUMINIUM
REJETEMENTS D'ALUMINIUM (CLAPBOARD)

Composez dès maintenant

ALSCO 279-8551

1530 est, rue Beaubien, Montréal, P.Q.

Conservez cette annonce pour références futures

DANBURY SALES

présente...

JOUETRAMA '68

LIQUIDATION DE 350,000 JOUETS DE MANUFACTURIERS

GRANDE OUVERTURE VENDREDI 11 OCT.

ENS. A THE 12 PCES Super spécial d'ouverture 67¢	Ens. de ping pong 9 pcs EAGLE 4 raquettes, 2 balles, filet, support. Rég. 5.99 1.99	
Poupées Go-Go Membres articulés Rég. 3.95 99¢	UKULELE Rég. 1.79 99¢	Mallette d'espionnage 12 pcs SECRET SAM Rég. 11.95 2.99
TABLEAU NOIR 22 x 18 avec craie et brosse Rég. 1.49 67¢	ENS. 20 PCES PLANCHE A REPASSER Fer à repasser Planche à repasser Cuvette Épingles Séchoir à linge Rég. 4.99 2.49	

OUVERT LUNDI - MARDI MERCREDI - SAMEDI 9-6 JEUDI VENDREDI 9-9 VENTE SOUS LA DIRECTION DE **DANBURY SALES**

3 SUPER MAGASINS

RIVE SUD CENTRE COMMERCIAL PLACE PORTOBELLO 1200, boul. Taschereau	VILLE LaSALLE CENTRE COMMERCIAL PLACE LASALLE 8042, boul. Champlain VILLE LASALLE	MONTREAL-EST PLAZA CHAMPLAIN 7770 est, Sherbrooke MONTREAL
--	---	--

2 GRANDS SPECTACLES FÉRIQUES À TERRE DES HOMMES

LUNDI 14 OCT.
PLACE DES NATIONS
L'APRES-MIDI A 5 H. 30
FEU D'ARTIFICE
en hommage à la ligue Nationale de Baseball et l'entrée de la Ville de Montréal dans le baseball majeur.

LUNDI 14 OCT.
A LA RONDE
LE SOIR A 9 H. 45
FEU D'ARTIFICE
à l'occasion de la clôture de Terre des Hommes pour la saison 1968.

UN HOMMAGE DES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS

Le nombre des sans-travail a diminué à Montréal

par Jacques LAFRENIERE
La situation de l'embauche s'est considérablement améliorée dans la région de Montréal au cours de septembre, a révélé ce matin le gérant du Centre de main-d'oeuvre du Canada de la région de Montréal, M. Raymond-J. Poirier.

En effet, on constate une diminution de 25,2 p. 100 du nombre des sans-travail en comparaison avec le chiffre du mois précédent. Il y avait, à la fin d'août, 56.200 personnes à la recherche d'un emploi, contre 42.032 en septembre. C'est également une diminution prononcée sur le chiffre comparable du mois de juillet: 56.982.

En fait, le nombre des sans-travail a atteint son plus bas niveau depuis le début de l'année. Il est juste légèrement supérieur à l'année passée, au même temps, où pourtant Montréal connaissait l'euphorie de l'Expo '67. Il y avait alors 29.236 sans-travail. Il est vrai que la Métropole avait drainé plusieurs travailleurs de toute la province sur sa Terre des Hommes.

Un indice rassurant est le fait que la construction a connu un démarrage surprenant. Le nombre des électriciens à la recherche d'un emploi a été réduit de 28 p. 100 et celui des plombiers de 42 p. 100. Les Centres de main-d'oeuvre doivent même placer des réclames

dans des journaux pour remplir les demandes de plombiers.

Il y avait, en août 1968, 8.795 sans-travail dans les métiers de la construction. Ce chiffre est passé à 7.951 en septembre, soit une diminution de 9,6 p. 100. La baisse a atteint 17,4 p. 100 chez les charpentiers.

L'amélioration la plus remarquable s'est fait sentir dans les emplois de bureau et le secteur des transports, où on a enregistré des améliorations de 52,4 p. 100 et 26,4 p. 100 respectivement. C'est surtout dans ces emplois que le retrait des étudiants du marché du travail a été le plus sensible.

La demande de main-d'oeuvre dans l'administration, les services professionnels et techniques a continué de croître depuis juin, a dit M. Poirier. De 3.693 en juin, le nombre de sans-travail est passé à 2.471 en septembre.

Dans les secteurs de la vente et des services, on a également constaté une diminution du nombre des personnes à la recherche d'un emploi. Par contre, l'emploi était presque stable chez les travailleurs des ateliers ou de machines-outils, comme par exemple chez les machinistes et les mécaniciens de véhicules-moteurs.

La situation de l'emploi des hommes et des femmes s'améliore parallèlement. Du nombre des sans-travail inscrits à la fin de septembre, 30.028 étaient des hommes et 12.024 des femmes. La proportion demeure à peu près toujours la même.

M. Poirier a fait remarquer que 1.536 personnes suivaient des cours de formation professionnelle durant le mois de septembre, soit 1.107 hommes et 424 femmes.

Ces chiffres sont très rassurants. Le mois dernier, alors qu'on avait observé une baisse du chômage à travers tout le Canada, Montréal connaissait une hausse. Les dernières statistiques fédérales n'ont pas encore été publiées, mais on s'attend que la Métropole "figure" mieux dans le tableau général pour septembre.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le hachisch saisi par la GRC était dissimulé dans les doubles fonds de trois valises.

La GRC saisit \$250,000 de hachisch et met cinq grossistes sous arrêt

par Léopold LIZOTTE

Alors que l'on était à instruire l'enquête préliminaire de onze hippies accusés de possession ou de trafic de marijuana et de hachisch en petites quantités, hier, en Correctionnelle, la Gendarmerie Royale traduisait dans une autre cour quatre autres jeunes gens qu'elle soupçonne être leurs fournisseurs en gros, et un fils de riche famille dont on ne connaît pas encore les liens exacts avec le commerce des drogues au pays.

C'est d'ailleurs ce dernier, George Clarke, 23 ans, domicilié au 30 Fontenay Court, à Western, une banlieue fashionable de Toronto, qui avait été trouvé avec la plus grande quantité de hachisch.

Dans les doubles fonds des trois valises qui constituaient ses bagages, les douaniers de Dorval ont trouvé exactement vingt-trois livres. Et l'on sait que la livre de hachisch se détaille aux environs de \$8.000, présentement, sur le marché clandestin.

Quant aux quatre autres, qui n'auraient pas été demeurés de "moyens" eux aussi, il s'agit de Richard Laquerre, un "étudiant" domicilié au 3435 Peel, apt. 402, Michel Pellus, 23 ans, 3466 Peel, apt. 10, Remi Thomas, même adresse, et Robert Henri Camphiche, de 1530 rue Bourgault, à Saint-Bruno.

Dans les deux premiers cas, les prévenus, qui ont comparu devant le juge Jean Tellier, avaient été appréhendés dans une chambre de l'hôtel Reine Elizabeth, au moment où ils faisaient livraison à des agents doubles de la police fédérale de cinq livres et trois quarts de la drogue de plus en plus populaire à Montréal.

De concert avec les deux autres accusés, par ailleurs, ils auraient offert précédemment d'en livrer un total de vingt livres.

Au moment où les agents fédéraux se sont démasqués, Laquerre aurait pour sa part exhibé un pistolet chargé à blanc, et la scène qui s'en suivit fut aussi rapide que dramatique, l'un des accusés étant soudainement pris comme otage par l'un des policiers.

Fils de grande famille

En cour, tous les prévenus nièrent leur culpabilité, et leur enquête reportée à mercredi prochain, tous réclamèrent

également leur libération sous cautionnement.

Pour le jeune et fort élégant Clarke, Me Jacques Bedard laissa entendre qu'il y avait, sous une aventure, une mesure insoupçonnée, et il fit état de l'intérêt qu'un grand oncle du Vermont, qui sera ici demain matin, portait au jeune homme.

Il souligna également que le prévenu faisait partie d'une grande famille canadienne, et qu'il pourrait bien être appelé à passer inutilement plusieurs mois en prison, comme d'autres prévenus.

Le procureur de la Gendarmerie Royale, Me Louis Philippe Landry, intervint alors pour souligner que, selon le passeport de l'inculpé, celui-ci revenait précisément de villes qui sont de véritables "nids de hachisch", soit Gibraltar et Tanger.

Me Bedard revint toutefois à la charge pour souligner que tous ceux qui se rendent à ces endroits ne sont pas nécessairement des trafiquants de drogue.

Mais le tribunal décida finalement qu'il n'y aurait pas de cautionnement pour le riche prévenu.

Comme il n'y en aurait pas plus pour les autres accusés, Voir HACHISCH en page 6

Gagnon: deux ans de prison

par Maurice MORIN

Charles Gagnon, âgé de 29 ans, ancien professeur de sociologie à l'Université de Montréal, qu'un jury des Assises a déclaré coupable de conspiration pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, à Saint-Leonard, le samedi soir 27 août 1966, a écopé hier à pr e s m i d i d'une peine de deux ans de pénitencier.

C'est après un procès de trois semaines et deux jours que le présumé chef du néo-FLQ avait été reconnu coupable après que les jurés eurent délibéré pendant près de deux heures, mardi soir.

En imposant sa sentence, le juge Antoine Lacoursière de Québec, a dit tenir compte du temps que Gagnon avait déjà passé en détention, soit près de deux ans. Le tribunal a décrété que la peine de deux ans serait purgée à compter de la date de son imposition.

Au cours de ses remarques, le président du tribunal, s'adressant plus particulièrement au coupable qui, dans la matinée, avait lui-même fait des observations sur la sentence à être imposée et ce, après que Me Maurice Bourassa, procureur de la Couronne, eût réclame une peine sévère, le président du tribunal lui a dit entre autres choses, ce qui suit: "Je ne puis oublier que l'accusé a manifesté devant moi qu'il n'exclut pas encore de ses principes l'usage de la violence: c'est dire qu'il ne manifeste aucun repentir et qu'il n'est pas encore prêt à retourner dans la société".

A la fin de ses remarques, le juge Lacoursière a déclaré: "J'espère que pendant que l'accusé sera au pénitencier il réfléchira suffisamment pour retrancher de ses principes qui, d'autre part, ne lui sont pas reprochables, l'usage de la violence pour en arriver à la reconnaissance de nos lois, sur laquelle toute société civilisée qui en est le principe primordial doit tendre et s'appuyer".

Et le juge Lacoursière a terminé par ces mots: "C'est à quoi j'exhorte l'accusé à se conformer pour son propre bien et celui des siens".

Gagnon se refuse "à réclamer la clémence"

Au cours de la matinée, Gagnon s'était refusé "à réclamer la clémence du tribunal"

affirmant que l'appel qu'il allait interjeter serait fondé sur le fait... qu'il n'est aucunement coupable.

"Je rejette, a-t-il ajouté, toute responsabilité dans cette affaire et tout ce que la poursuite a réclamé ça été la tête de celui qu'elle considère comme un des chefs du FLQ. Elle me considère de plus, comme un criminel qui ne peut reprendre sa voie dans la société, comme un individu qui n'est pas réadaptable.

"La poursuite va plus loin: elle prétend que mes idées, mes principes sont contraires à l'intérêt de la Société. Mais je dirai moi que la société québécoise est très malade, que tous les jours, il existe toutes sortes de violences "et que le FLQ est né dans cette société".

De son côté, Me Bourassa, citant de la jurisprudence établie par la Cour suprême du Canada et les différentes cours

Voir GAGNON, page 6

Le "pirate de l'air" est libéré de toute accusation

par Léopold LIZOTTE

Charles Lavern Beasley, le Noir américain qui avait été appréhendé à Dorval après avoir tenté de dérouter un avion d'Air Canada vers Cuba a été libéré de toutes les accusations portées contre lui à midi par le juge Emile Trotter.

Le tribunal a ainsi fait droit à un argument de l'avocat du prévenu, Me Sydney Liethman, qui avait soutenu que toutes les plaintes étaient nulles parce qu'elles avaient été déposées sans l'autorisation du procureur général du Canada.

Le juge Trotter a convenu qu'en vertu d'une disposition spécifique de l'article 5a du Code criminel, cette autorisation était obligatoire parce que l'accusé était un étranger.

Voir PIRATE en page 6

Hier
47,197
Total des visiteurs depuis l'ouverture
11,919,489

Vote de grève au Voyageur Provincial

par Jacques LAFRENIERE

La plus importante entreprise de transport en commun long courrier du Québec risque d'être paralysée par une grève de ses employés.

Les 200 chauffeurs d'autobus de Voyageur Provincial ont en effet mandaté hier soir leurs dirigeants de déclencher la grève au moment qui sera jugé opportun, par suite de l'insuccès des négociations collectives.

Cette entreprise dessert plusieurs villes du Québec. Elle assure notamment le transport en commun entre Montréal et Québec.

Jusqu'à ce jour, les employés de deux autres filiales de l'ancienne Provincial Transport, soit les compagnies d'autobus Mille-Isles et Métropolitain Provincial ont voté en faveur de la grève.

Hier soir, le vote a été de 90 p. 100 pour l'arrêt de travail, a laissé savoir le directeur des grèves à la CSN, M. Raymond C. Turle. Dans les autres entreprises, il avait été respecti-

vement de 96,6 et 99,9 p. 100.

Ce soir, c'est au tour des chauffeurs d'autobus de Métropolitain-Sud à se prononcer pour ou contre la grève pour appuyer leurs revendications. L'Assemblée se tiendra à Longueuil.

La ronde des assemblées de ces employés se poursuivra par des votes semblables qui seront pris chez les employés des garages. Il se peut que tous les syndicats retiennent la même date pour le débrayage.

Avec une grève qui paralyse déjà le transport en commun dans 12 municipalités de la rive sud de Montréal, à savoir celle de la compagnie d'autobus Chambly, des milliers d'autres voyageurs de la région métropolitaine a iront bientôt des ennuis pour se rendre à leur travail ou se déplacer, si les menaces de grève sont mises à exécution. Les usagers des services de la Commission de transport de Montréal ne seront toutefois pas touchés.

par Gilles NORMAND

Corroborant les récentes déclarations du directeur Jean-Paul Gilbert à l'effet que Montréal est devenu un grand centre de la drogue pour la jeunesse, le sergent-détective Jacques Durocher, de l'Escouade de l'aide à la jeunesse de la Sûreté montréalaise, a déclaré qu'à ce point de vue la situation s'est sérieusement aggravée en 1968.

Couramment, pour n'avoir fréquenté qu'une fois les milieux montréalais de la drogue, des jeunes filles de 18 ans sont maintenant vendues sur le marché américain de la prostitution, pour la somme aussi peu élevée que \$150.

C'est ce qui arrive? beaucoup de jeunes filles portées disparues et que l'on ne reverra sans doute jamais et, si oui, dans un lamentable état.

Le sergent-détective "Durocher" a ajouté qu'il faut qu'une jeune fille soit exceptionnellement jolie pour que sa valeur atteigne \$200 quand elle devient victime de la traite des blanches.

Les seringueuses

Le sergent Durocher, qui prononçait une conférence devant les membres du club Kwan-Maisonnette, au restaurant Sambo, a ajouté que jamais dans le passé la police ne trouvait de seringues au cours de ses perquisitions.

Sauf bien entendu lorsqu'elle avait affaire à des diabétiques ou autres personnes qui doivent s'appliquer des traitements spéciaux.

Mais, depuis le début de la présente année, a-t-il dit, la police saisit toutes sortes de seringues, en plastique, en verre, quand il ne s'agit pas de simples compte-gouttes munis d'une aiguille. "Nous en trouvons dans la plupart de nos descentes; beaucoup d'individus sont maintenant des victimes de l'héroïne. Parvenu à ce point, le toxicomane n'en sort pratiquement jamais", a souligné le sergent-détective.

Voir NARCOTIQUES en page 6

L'émeute de la St-Jean

19 accusés sont envoyés à leur procès

Dix-neuf présumés émeutiers de la désormais célèbre soirée de la Saint-Jean-Baptiste ont été envoyés à leur procès hier après-midi par le juge Pascal Lachapelle, de la Cour municipale, qui venait de présider l'enquête préliminaire et l'examen volontaire des prévenus.

Aucun des accusés n'a présenté de défense au stade de l'examen volontaire et tous seront cités à comparaître à la prochaine session de la Cour du Banc de la reine qui débutera le 4 novembre.

A l'issue des procédures tendant à démontrer qu'il y avait matière à procès contre les

prévenus sous l'inculpation d'avoir participé à une émeute, la Couronne a fait savoir qu'elle abandonnait toutes les autres accusations qui étaient retenues contre plusieurs des accusés. La plupart des prévenus étaient également accusés "d'avoir troublé la paix lors d'un défilé social, à savoir: le défilé de la Saint-Jean".

Deux des prévenus, Jean et Yvon Bruneau, qui l'on avait appréhendé au moment où ils distribuaient des circulaires près du monument de Louis-Hippolyte Lafontaine, ont été libérés dès l'enquête préliminaire. Le juge Lachapelle a

souligné que le fait de distribuer des circulaires ne peut être interprété comme une participation active à une émeute.

Dans le cas d'un autre accusé, John Gosford, l'enquête préliminaire a été remise à aujourd'hui par suite de l'absence d'un témoin.

Finalement, le dernier du groupe, Roger Gauvin, manquait à l'appel pour la deuxième

me journée consécutive et un mandat a été émis contre lui pour défaut de comparaître.

Il y a eu émeute

Avant de procéder à la preuve de la participation de chacun des prévenus à l'émeute, le juge Lachapelle avait décrété hier matin, après l'audition de quelque 20 témoins, qu'il y

Voir ACCUSEES, page 6

le choix le plus complet en ville
Horloges de 72" ou 40" de hauteur. Fini érable.
BOUTIQUE COLOMBIALE
A. FORGET INC.
6707 boul. St-Laurent, tél. 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

UNE RECEPTION?
Qu'il s'agisse d'un grand événement mondain ou d'une petite fête intime, laissez-nous le soin de préparer le goûter et autres rafraîchissements et de vous recevoir vos invités. Nos sandwiches vous plairont par leurs formes attrayantes et surtout par leur goût exquis.
Assortiment de 48 sandwiches à cocktail, suffisant pour 4 à 8 personnes, ne coûte que \$3.00
PEGROID'S LTD.
Fraîcheur et qualité sont notre devise.
Appelez maintenant 844-3901
4075 St-Denis — Nous livrons par tout Montréal

LUNDI 14 OCTOBRE
Jour d'Action de Grâce
FERME
Pour un joli
CADEAU
PANIER
DE FRUITS
et friandises
DIONNE
\$750
et plus
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal

LOUEZ
Nos compresseurs et appareils à peinture pour travaux industriels, domestiques et construction.
VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG GRACO
QUINCY WEBSTER ETC...
Équipement de peinture "AIRLESS"
Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
288-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
R. H. A. M. à 8 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

LES 10-11-12 OCTOBRE
VENTE TRANS-PLAZA
JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
SUPER-AUBAINES
sur manteaux de fourrure et de drap
Chat sauvage horizontal Rég. \$325 — SPECIAL \$247
Chat sauvage vertical Rég. \$350 — SPECIAL \$267
Manteaux Malber garnis de fourrure \$140⁰⁰ et \$160⁰⁰
VENEZ VITE!
BOUTIQUE DU MANTEAU SALON DE LA FOURRURE
PLAZA SAINT-HUBERT
DUPUIS pour elle
6500 PLAZA ST-HUBERT ANGLE BEAUBIEN LES GALERIES D'ANJOU

Le port ne peut connaître le déclin prédit

— M. William Baatz

par Denis MASSE

Le président du Conseil du port de Montréal, M. William Baatz, ne croit pas que le port de la métropole soit voué au déclin. "Il est possible, a déclaré M. Baatz au déjeuner de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise, que le port connaisse actuellement de grandes difficultés mais il est impossible que la seule évolution de la technologie puisse provoquer un déplacement significatif du centre de gravité industriel et commercial que nous connaissons".

Selon M. Baatz, Montréal représente tout de même encore les deux tiers du générateur économique de la province de Québec et à cause de cela, il est impensable que le port en vienne à une simple marina pour bateaux de plaisance.

"L'histoire dit-il démontré que l'on ne pénalise pas les régions qui ont connu, sans interruption une période de prospérité progressive et rationnelle comme celle du port de Montréal."

S'adressant à des hommes d'affaires belges, M. Baatz souligne que le port d'Anvers a connu des problèmes bien plus graves que ceux de Montréal, par exemple au cours des deux dernières guerres.

"Le défilé technologique, souligne-t-il, est un peu la guerre, mais c'est moins grave: on n'y fait pas de victimes humaines. Il s'agit plutôt de conflits d'intérêts auxquels il faut apporter rapidement des solutions constructives".

Pour sa part le Conseil du port semble aux anciennes Guildes marchandes de Belgique, est prêt à accepter le défi posé par le port de Montréal.

Douze mois par an
Le Conseil du port veut lutter pour que le port soit ouvert à la navigation à l'année longue (ce implique dit clairement M. Baatz, un contrôle efficace des glaces, l'hiver, l'ouverture du chenal et des conditions de navigation quasi normales, des services de signaux adéquats).

"S'il y a eu, dit-il, et s'il y a encore des conflits ouvriers, il va falloir les résoudre de façon acceptable aux deux parties en présence".

Le Conseil du port se réjouit particulièrement des mesures de sécurité qui ont été prises dans le port, de sorte qu'aucun vol spectaculaire n'a eu lieu depuis le mois d'avril.

Quant aux problèmes posés par le bas niveau de l'eau, c'est aux ingénieurs en hydrologie qu'il appartient de les résoudre. Le Conseil espère que les travaux menés dans ce domaine à La Salle ainsi qu'au Conseil national de recherches du Canada, seront coordonnées.

Trop d'enquêtes pour rien
Le Conseil du port regrette enfin que depuis 1915 le port de Montréal ait été l'objet de quelque 82 enquêtes royales ou administratives, en plus d'une dizaine d'autres enquêtes internes.

"Il va bien falloir, dit M. Baatz, qu'un jour on agisse plutôt que de remettre constamment en question sans jamais y donner une réponse l'existence même et conséquemment le progrès, de notre port".

Le Conseil exprime encore son regret de ne pas voir dans la presse locale et régionale l'enthousiasme nécessaire à la promotion des intérêts du port.

Conférence à venir
Devant le défilé de la révolution du transport par l'introduction des containers, le Conseil du port de Montréal a convoqué une conférence de trois jours qui tiendra ses assises à l'Université McGill. Essayant d'entrevoir ce que sera le port dans dix ans, 150 experts discuteront d'abord le 11 décembre, des relations ouvrières en face de la révolution du transport.

En mars 1969, on parlera des aspects techniques, du niveau des eaux, des containers et de la coordination étroite du transport par mer, par terre et par rail.

La troisième journée de cette conférence aura lieu en mai 1969 et sera consacrée à l'étude des aspects économique et administratif la collaboration entre les usagers et l'administration portuaire les investissements et le développement physique du port.

Le CPN à Montréal
Le Conseil du port, enfin, ne cessera pas de réclamer le transfert au Conseil des ports nationaux à Montréal ainsi que celui de la Commission de transport du Canada.

Selon M. Baatz, il y va de l'intérêt de la métropole et du port que ces deux organismes voisins ne soient réunis dans un même siège administratif de l'OACI, de l'AITA, d'Air Canada du Pacifique Canadien et des Chemins de fer nationaux afin de donner naissance, si possible, à une politique intégrée des transports au Canada.

l'article 407 qui décrète que quiconque conseille à une autre personne de commettre un acte criminel ou l'y incite est, si l'infraction n'est pas commise, coupable d'un acte criminel et encourt la même peine que celui qui tente de commettre cette infraction.

"Je sais que la loi distingue entre la conspiration et la complicité et que pour qu'un accusé soit tenu coupable de conspiration, il n'est pas nécessaire que l'acte pour lequel il conspire soit commis ou que l'on ait même tenté de le commettre."

"Je ne crois pas devoir considérer au départ logiquement parlant que l'accusé serait passible d'une peine dont le maximum excède 14 ans d'emprisonnement."

"Je dois tenir compte du fait que le coupable n'a jamais été condamné, de son âge, de son degré d'éducation, de son intelligence, du fait que l'infraction n'a pas été commise, du degré de préméditation. La sentence doit être humaine tout en n'oubliant pas le mobile de la conspiration".

Me Bernard Mergler, qui représentait Gagnon avec Me Robert Lemieux, a aussi dit quelques mots affirmant qu'il trouvait étrange que la Couronne dans ses observations n'ait pas fait état des sentences plutôt légères qui avaient été imposées aux autres conspirateurs dans cette affaire, sentences ne dépassant pas six mois et même une sentence suspendue dans un cas particulier.

"Je comprends, a-t-il conclu, que c'est pour une raison politique que Me Bourassa réclame une peine sévère contre Gagnon."

Ce dernier, répétons-le, doit faire face à d'autres accusations, dont une de meurtre, une autre d'homicide involontaire.

Il devra donc revenir aux Assises le 4 novembre, date de l'ouverture d'une nouvelle session. Et alors on saura quand il subira un autre procès et sous quelle accusation spécifique.

M. Gérard Perron est promu directeur adjoint

M. Gérard Perron devient directeur adjoint du Service du personnel, à l'hôtel de ville de Montréal.

Ainsi en a décidé le comité exécutif, hier après-midi.

M. Perron succède à M. Benoit Rajotte qui est décédé le 5 mars 1967.

M. Perron est âgé de 45 ans.

ACCUSES

SUITE DE LA PAGE 3

avait bel et bien eu émeute le soir de la Saint-Jean.

La Couronne avait dû en effet établir la preuve d'émeute avant de tenter de prouver la participation des prévenus.

En décrétant qu'il y avait eu émeute, le juge Lachapelle avait souligné: "Le fait qui m'a le plus impressionné, c'est qu'en dépit de toutes les précautions qui ont été prises, le premier ministre du Canada a été obligé de se déplacer pour éviter les projectiles qui étaient lancés dans sa direction et que des dignitaires ont dû tout simplement se retirer pour éviter d'être blessés."

"Ces faits démontrent bien l'intensité de la violence qui régnait", avait conclu le magistrat.

1,193 jours perdus

A la reprise de l'enquête, hier matin, l'assistant inspecteur chef René Daigneault avait révélé que les policiers blessés le soir de l'émeute avaient dû s'absenter de leur travail pour une durée représentant 1,193 jours. Il a précisé que 74 policiers avaient dû s'absenter et que huit autres, quoique blessés au moment de leur intervention dans l'émeute, ont repris quand même le travail.

M. Daigneault a ajouté que, pour ces absences, la ville de Montréal avait dû déboursier un montant total de \$24,096.78 sans obtenir de services en retour.

Pour sa part, le capitaine Marcel Durand, qui dirige la police à cheval, devait déclarer que 14 des 18 chevaux qui ont été utilisés pour contrôler la foule ont été blessés par les manifestants.

HACHISCH
SUITE DE LA PAGE 3

représentés par Mes Serge Ménard et Gérard Mousseau.

Me Ménard, pour sa part, évoqua le fait qu'on venait de libérer un accusé de meurtre sous un cautionnement immobilier de \$5,000, et que le délit reproché aux accusés n'était certainement pas aussi grave que le meurtre.

Le juge Tellier rétorqua toutefois lui-même que le fait de faire de centaines de jeunes gens pleins de vigueur de véritables loques humaines était, en fait, peut-être plus grave qu'un assassinat isolé.

Me Landry, pour sa part, fit état du fait qu'on avait trouvé une somme de \$4,000 dans l'appartement de Lacquerre, qu'il venait de prêter une autre somme de \$2,000 sur billet promissoire, et qu'il avait payé \$2,500 de loyer en avance.

Et qu'il avait également dans ses papiers personnels de nombreux billets indiquant des voyages fréquents en Europe.

"Pour un pauvre étudiant", dit-il, cela commence à être quelque peu suspect".

Pendant ce temps, devant le juge André Fabien, onze jeunes gens et une jeune femme de 28 ans subissaient leur enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir fait le trafic de petites quantités de mari et de hachisch, ces derniers mois, dans différentes boîtes du centre de la métropole.

Au terme de cette enquête à douze exemplaires, tous les prévenus devaient être envoyés à leur procès, mais le juge Fabien ajourna à demain la discussion à faire sur leur libération provisoire possible entre le procureur de la défense, Me Richard Shadley, et l'avocat de la police fédérale, Me Regent Paul.

Fait à noter, par ailleurs, presque tous les prévenus portaient, au moment de leur comparution, mercredi dernier, de très longs cheveux et des barbes à l'avenant.

Hier, toutefois, ils sont apparus en cour tout de frais tondu et barbifiés.

Et le prévenu qui se faisait appeler "Jésus", à cause de sa ressemblance capillaire avec le fondateur de la Chrétienté, était devenu tout simplement méconnaissable.

Il fallait le "chercher", au banc des accusés, et, encore, on ne le trouvait pas...

NARCOTIQUES
SUITE DE LA PAGE 3

M. Durocher a ensuite insisté sur l'intense besoin, dans une ville aussi grande que Montréal, d'informer les jeunes des graves dangers auxquels ils s'exposent en se livrant à l'usage des narcotiques.

"Il y a tellement de mauvaise publicité sur le sujet que la police de Montréal a dû former son propre service d'information, sur les narcotiques", de commenter le conférencier. Des conférences ont en effet été prononcées devant les instituteurs, puis devant les étudiants et leurs parents.

Depuis le début de l'année, M. Durocher a prononcé 250 conférences sur les narcotiques et leurs conséquences.

Beaucoup de jeunes font leurs premières expériences avec de la colle qu'ils reniflent. Mais, plus tard, ils veulent connaître d'autres sensations. "C'est alors, a dit le policier, qu'un copain leur vend de la marijuana ou même du LSD. La curiosité et le besoin de démontrer qu'elles n'ont pas la trouille entraîneront finalement les jeunes victimes dans une réunion où l'ambiance et les circonstances, tou-

jours les mêmes, feront qu'une bonne fois elles succomberont."

"Dans la plupart des cas que l'on a pu analyser, il a été prouvé que le jeune en développe un besoin psychologique. Beaucoup se procurent ensuite du chanvre indien. Ce produit est généralement importé du Mexique, mais il en pousse partout autour d'ici. Il ne nous arrive pas toujours en bon état, mais il arrive. Il est très facile de traverser la frontière des Etats-Unis ou la frontière canadienne".

Il y a même des trafiquants qui vendent de la "bourruie à coussins" pour de la marijuana, ou encore qui font le mélange.

Le jeune consommateur arrive enfin à aimer les "voyages". C'est à ce moment que les ennuis commencent. En peu de temps, l'adolescent n'ayant pas le temps de répondre à toutes ses responsabilités, c'est la faillite scolaire.

Les parents
Le conférencier a déploré le fait que beaucoup de parents se désintéressent totalement de leurs enfants, ou encore les bannissent lorsqu'ils se sont adonnés à l'usage de stupefiants. "Le manque de compréhension ne peut aggraver beaucoup de cas", a-t-il précisé.

Beaucoup de jeunes, a ajouté le sergent-détective Durocher, prétendent que dans leur cas, rien de grave ne peut leur arriver. "Mais, s'étant habitués aux mêmes réactions, ils finissent par vouloir en connaître d'autres".

Les réactions deviennent alors étranges: "J'ai vu des adolescents se préparer pour une sortie et simuler, devant le miroir, qu'ils revêtaient un habit. Ils étaient nus et ne le savaient pas. J'ai vu des jeunes, debout, qui se regardaient flotter (près d'eux). Ils arrivent à un point où toutes les obsessions cachées remontent en surface. D'autres sont

morts en essayant d'arrêter un train en marche."

Parlant toujours des conséquences des drogues, le sergent-détective Durocher a expliqué comment beaucoup d'adolescentes disparaissent, pour se retrouver victimes de la traite des blanches.

Beaucoup d'adolescentes qui, par curiosité, ont visité une fois des endroits où le trafic de la drogue était fréquent, ont été prises dans l'engrenage.

"Par curiosité, de dire le policier, elles se rendent dans ces endroits, et lorsqu'un glissement dans leur café un cube de sucre imprégné de LSD. L'affaire est dans le sac. L'individu en question sait que dans une quinzaine de minutes, les effets de la drogue se manifesteront. Il partira avec la jeune fille et lui offrira un voyage d'un soir à New York. Après avoir obtenu son \$150, il prétextera qu'il lui faut déplacer son auto, ou autre chose, puis il partira. On ne reverra plus la jeune fille."

STINBERG

CORRECTION

Dans les annonces de Steinberg, hier, à la page 89, cet article aurait dû se lire comme suit:

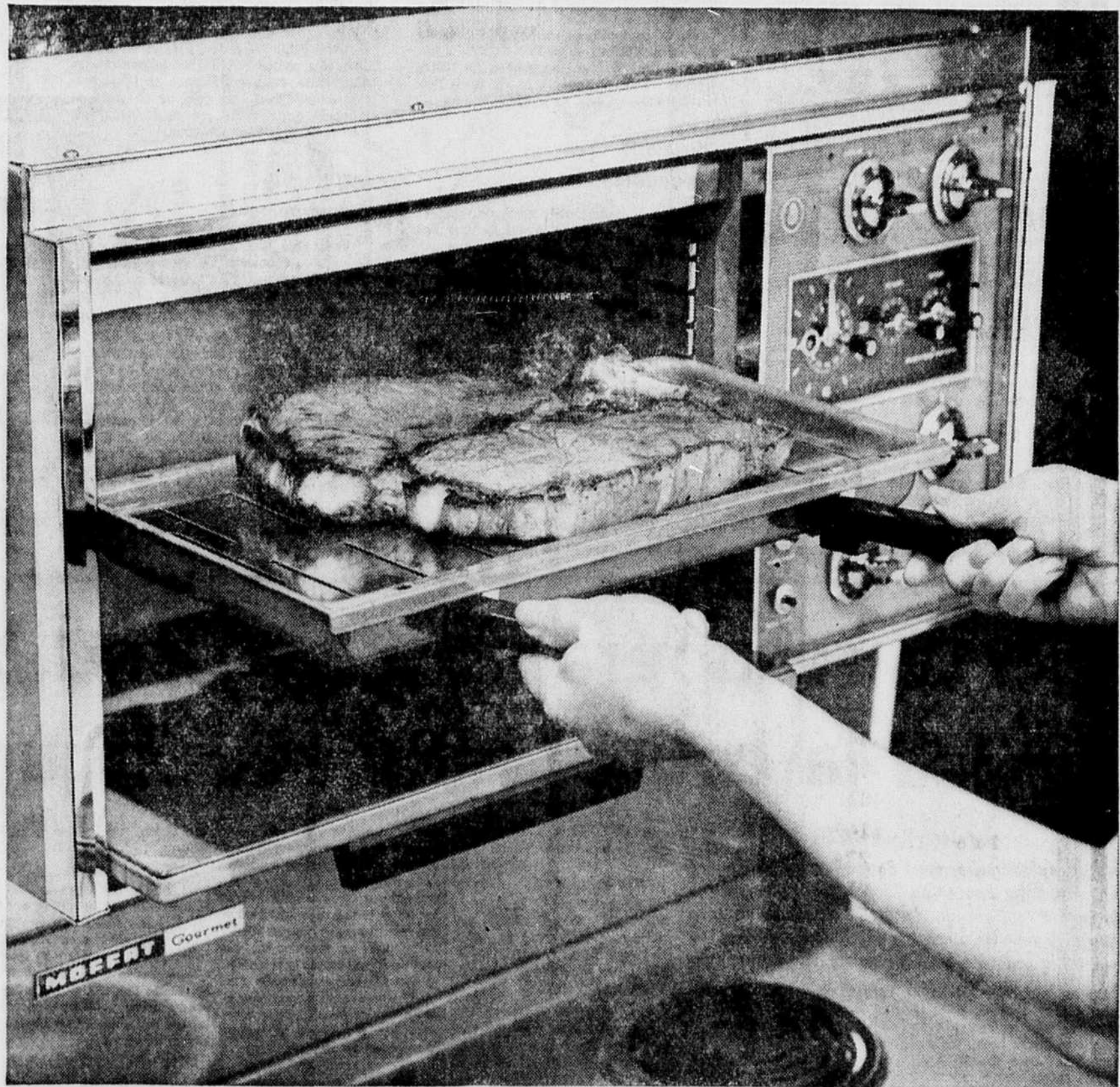
EPARGNEZ!

BISCUITS RITZ

DE CHRISTIE, SALES, AU FROMAGE

3 100

Boîtes 8 oz



Avec la nouvelle cuisinière Gourmet de Moffat, vous avez le choix entre les modèles électriques ou au gaz.

Pouvez-vous faire un bon steak grillé à point—sans fumée et sans gâchis? Oui, avec la nouvelle cuisinière "Gourmet" de Moffat.

Moffat a conçu cette nouvelle cuisinière "Gourmet" en pensant aux amateurs de rôtis et de grillades... qui détestent le nettoyage.

La cuisinière "Gourmet" est en effet vendue avec une rôtissoire qui vous permet de rôtir et griller sans salir.

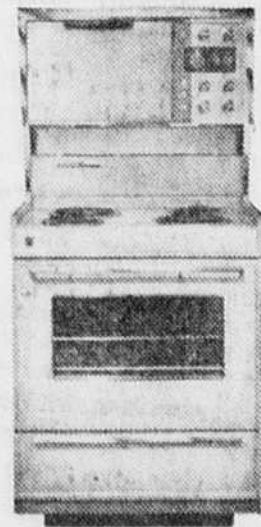
Des rayons infra-rouges "saisissent" rapidement la viande et lui conservent ainsi tout son jus. La viande diminue donc moins de volume et elle est plus savoureuse. Et plus tendre.

Avec cette rôtissoire, il est facile

d'avoir l'oeil à tout... puisque rôtis et grillades se font au niveau des yeux.

La nouvelle cuisinière Moffat comporte aussi, naturellement, un four ordinaire que vous pourrez réserver pour la cuisine "propre". Gâteaux, casseroles, gratins et tartes. Et dites adieu pour toujours au four à nettoyer!

Lorsque vous vous servirez de la nouvelle cuisinière Moffat, on ne tarira pas d'éloges sur vos talents de cordon-bleu... car nous ne l'appelons pas "Gourmet" pour rien!



MOFFAT

CUISINIÈRES • RÉFRIGÉRATEURS • LAVEUSES
SÈCHEUSES • LAVEUSES À VAISSELLE

Charles Auger Meubles
8074, rue St-Hubert
272-7590

Beaulieu & Gladu Inc.
4589 est, Ste-Catherine
255-7787

BROWN'S
DEPARTMENT STORE
3780-94, boul. ST-LAURENT
VI. 4-1981-83

Corbeil Electricque
7566 St-Hubert
271-1118

OMER DESERRERES
1406, rue SAINT-DENIS
2e étage
288-0251

Claude Gagné Meubles
321 boul. des Prairies
Laval-des-Rapides — 669-7141

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS INC.
5270 Henri-Julien - 277-4103
1145 Mt-Royal est - 524-6817

KAY-VAN FURNITURE
4636 PARK AVE.
273-9901

Ray Laliberté Inc.
41 rue St-Charles
Beloeil 467-9317
Ouvert tous les soirs

R. Legault Engr.
4703 Charleroi
Montréal-Nord — 323-2365

Hervé Ouellette Ltée
3475 est, rue Ontario
525-8686

J. ROMEO VINET INC.
L'ameublement est notre spécialité
520 Georges-V — 351-9110

Roi DES BAS PRIX
48, des Laurentides, Pont-Vieux — 384-0590

J.A. ST-AMOUR
Meubles et accessoires électriques
6575 St-Denis — 274-8341

Ameublement A. Sexton
15,833 ouest, boul. Gouin
Sainte-Genève — 626-5388



GARNITURE DE FOURRURE!

Très chauds! Pour dames!
MANTEAUX EN BOUCLE
 PRIX D'EPARGNE SEUL. **44⁹⁵** ch.
 "TOWERS"

Manteaux d'hiver de laine à un bas prix formidable! Accentués d'imitation de mouton au col et aux poignets. 2 poches taillées. Teintes fabuleuses. Tailles: 5 à 15.

TOWERS
 LES MAGASINS D'ESCOMPTE

**HALTE
 LES PRIX
 ÉLEVÉS**



DOUBLURE TOISON "ORLON"!

Pour garçons! Toison 'Orlon'
VESTES DE SKI
 DOUBLEES
 Ord. 7.77

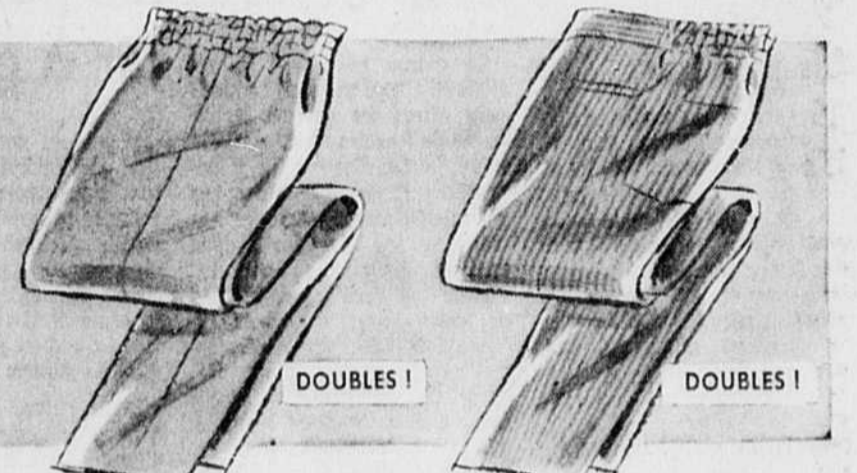
PRIX D'EPARGNE "TOWERS" **6⁶⁶** ch.

Valeur formidable en nylon piqué ou en terylène avec chaude doublure de toison Orlon. Avec glissière au devant, cordon coulissant à la taille, ainsi qu'au capuchon. En noir, bleu ou vert. Tailles: 8 à 18.

2 tissus élégants! Pour hommes!
Manteaux d'autos

Ord. 19.99
 PRIX D'EPARGNE TOWERS **17⁹⁹** ch.

A boutonnage devant, en corduroy avec double 1/2 toison 'Orlon' et 1/2 piquée, ou en suedela de coton avec doublure 1/2 toison 'Orlon' et 1/2 tissu couvertures de laine. Tailles: 36 à 46.



Garçonnetts! Doublés de flanelle!
Jeans, pantalons
2.59 paire
 2 paires 5.00

De fabrication canadienne. Pantalons en coutil "6-Gun" (bleu, bronze, vert foncé) ou jeans en denim bleu marine. Tailles: 4 à 6x.

Elastique au dos! Garçons!
PANTALONS
2.79 paire
 2 paires 5.50

Pantalons à genoux doubles en corduroy de coton avec chaude doublure de flanelle. Achetez maintenant. Tailles: 6 à 12.



DOUBLURE PIQUEE!

Défilé de mode de manteaux! Fabuleuses
IMITATIONS DE FOURRURE
 PRIX D'EPARGNE TOWERS

39⁹⁰ à 69⁹⁰ ch.

Souhaitez la bienvenue à l'hiver avec ces manteaux élégants de styles jeunes avec l'allure de fourrure. En blanc et autres teintes. Tailles: 6 à 18 et 5 à 17 dans le groupe.



Marqués à prix d'épargne!
MANTEAUX TOISON "ORLON"

PRIX D'EPARGNE TOWERS **17⁷⁷** ch.

En toison 'Orlon' avec doublure piquée. Pleine longueur, boutonnage devant avec capuchon de teinte contrastante. Tailles: 7 à 14.



Pour les bébés!
Sacs enveloppes

PRIX D'EPARGNE TOWERS **9⁷⁷** ch.

En blanc ou teintes enfantins. Toison Orlon avec glissière pleine longueur, compartiment pour remisage et bras tenants donnant plus de confort.



Deux pièces luxueuses en 'Orlon'
Costumes de neige

PRIX D'EPARGNE TOWERS **12⁷⁷** ch.

Veste en toison Orlon avec capuchon, doublure piquée pour plus de chaleur. Pantalons assortis en mélange de coton et nylon à genoux doubles et doublure piquée. Diverses teintes. Tailles: 3 à 6x.

Bon achat! Avec capuchon!
Costumes de neige
 UNE PIECE

PRIX D'EPARGNE TOWERS **8⁷⁷** ch.

Chaude doublure piquée. Glissière avant, pleine longueur. Tricot aux poignets. Pour les bambins actifs. En marine ou brun. Mélange coton/nylon. Tailles: 4 à 6x.



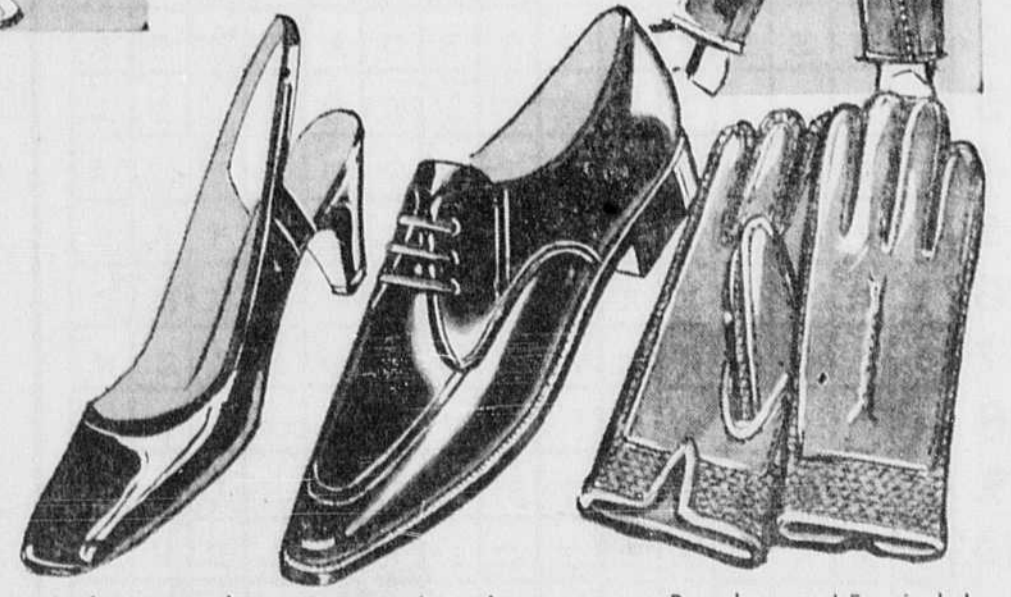
REGARDEZ CETTE AUBAINE!

Format lit simple! Epargnez à ce bas prix!

LIT CONTINENTAL

PRIX D'EPARGNE TOWERS **38⁸⁸** au complet

Style continental par 'Ideal' — renommé pour sa qualité! Couffin damassé de qualité et damassé profondément pour plus de support. Avec pieds, fini érable. (Tête non comprise).



Styles pour dames et messieurs!
CHAUSSURES

POUR DAMES 5 A 9 **6⁶⁶** POUR HOMMES 6 A 11 **6⁶⁶**

POUR DAMES: style à talon fermé ou à courroie en cuir verni noir avec talons bloc. POUR HOMMES: style oxford. Noir avec semelles et talons moulés.

Pour hommes! En vinyle!
GANTS

Ord. 94c
 PRIX D'EPARGNE TOWERS **75** paire

Valeur fantastique. Vinyle à apparence de cuir avec chaude doublure de toison de coton, garniture de tricot. En noir, brun ou fousain Point. Petite à très grande.

Pourquoi payer pour avoir des prix d'escompte quand Towers vous les donne GRATUITEMENT! CHAQUE JOUR chez Towers est UN JOUR D'ESCOMPTE!

TOWERS

GREENFIELD PARK
 BOULEVARD TASCHEREAU (ROUTE 9B)

BOUL. METROPOLITAIN
 ET RUE VIAU

CHATEAUGUAY ROUTE No. 4
 15, BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE

ACHETEZ SUR COMPTE...



Revers de 26-10 à Calgary Les Alouettes s'enlisent davantage dans l'Ouest

par Jacques DOUCET
envoyé spécial de LA PRESSE
CALGARY — Le voyage des Alouettes dans l'Ouest canadien n'aura pas été tellement fructueux. Une victoire morale à Regina, dimanche et une échec assez cuisant, hier soir, à Calgary, soit au compte de 26-10 aux mains des Stampéders.

Devant des gradins remplis seulement aux trois-quarts, les Alouettes ont été pratiquement anéantis durant la première demie, alors qu'ils ont vu les Stampéders prendre une avance de 21-3 dans le match. Par suite de cette victoire, les Stampéders ont repris possession du premier rang dans la Conférence de l'Ouest, un point devant leurs adversaires de lundi prochain, les Rough Riders de Regina.

Au tableau des statistiques, les Alouettes n'ont enregistré que six premiers essais, contre 15 pour les Stampéders dans la première demie. En fait, les Alouettes en ont réussi bien plus que cela, mais la plupart du temps, une punition annulait les gains de l'équipe. Fait à souligner, durant cette première demie, Carroll Williams n'a pas réussi à compléter une seule passe.

Ted Woods, après avoir accepté une passe latérale de Terry Evanshen, Gerry Shaw, à la suite d'une passe de 21 verges de Pete Liske et Herman Harrison, sur une passe de trois verges, ont marqué les touchés des vainqueurs.

Larry Robinson a réussi trois transformations, un placement et un simple tandis que Ron Stewart a ajouté un

simple. Chez les Alouettes, le petit Mike Gray a réussi l'unique touché, tant dans le match que dans le voyage dans l'Ouest, acceptant une passe de 23 verges de Carroll Williams vers la toute fin du match. Dave Ray a complété le pointage avec un placement et une transformation.

Dalton se plaint

A l'issue du match, l'instructeur Kay Dalton dénonçait ses blessés et se plaignait de la sévérité des officiels à l'endroit de ses joueurs.

"Nous avons réussi plusieurs jeux importants, mais chaque fois ces jeux ont été rappelés à cause de punitions", a dit Dalton.

Parmi les blessés, il y a Jim Walter, fortement secoué au point d'avoir besoin des brancardiers pour quitter le terrain, Dennis Duncan, blessé au nez sur le premier jeu du match et qui a été remplacé par Peter Howlett durant tout le premier quart, Willie Adams, blessé à une cheville et Don Murphy, à une épaule.

"Bien que plusieurs de nos joueurs défensifs n'avaient que très peu d'expérience aux postes qui leur avaient été assignés, ils se sont bien tirés d'affaires. Durant le premier quart, ils ont été solides et, après avoir connu une relâche en deuxième période, ils se sont superbement ressaisis par la suite. Toutefois, il faut reconnaître que notre offensive n'a pas fonctionné", d'expliquer Dalton.

Il avait bien raison. Dave Ray, utilisé pour la première

fois au poste de demi de sûreté à l'extérieur et Charlie Collins, une recrue qui a joué deux matches du tonnerre, ont réussi deux interceptions chacun aux dépens de Peter Liske.

Solide défensive

Par contre, la défensive des Stampéders a donné bien du fil à retordre à Williams et à Dave Lewis.

Williams a été plaqué derrière la ligne de mêlée plus souvent qu'à son tour tandis que Lewis a vu deux de ses bottés de dégagement être bloqués par Frank Andreski.

Apparemment, ce dernier ne trouvait personne sur son passage et atteignait Lewis presque à volonté. Ce dernier a dû, afin de dégager son territoire, exécuter plusieurs bottés à la course.

L'offensive aérienne des Stampéders a connu d'excellents succès, surtout avec Liske et Gerry Shaw. Ce dernier a capté huit passes pour des gains de 126 verges tandis que Dave Cranmer fut le meilleur porteur de ballon des vainqueurs avec un bilan de 80 verges.

Les Alouettes sont rentrés à Montréal, ce matin, et en fin d'après-midi, l'instructeur Kay Dalton doit diriger son premier exercice en vue du match de lundi, contre les Lions de Vancouver.



AUJOURD'HUI Aucun match à l'affiche

HIER ALOUETTES 10, Calgary 26

CLASSEMENT Ligue Canadienne

CONFERENCE DE L'EST					
	J	G	P	Pp	Pc
Ottawa	10	6	3	1	303
Hamilton	10	6	4	0	193
Toronto	10	6	4	0	191
Alouettes	11	3	7	0	145

CONFERENCE DE L'OUEST					
	J	G	P	Pp	Pc
Calgary	12	9	3	0	318
Regina	12	8	3	1	256

COMPTEURS (CONFERENCE DE L'EST)

	T	P	C	S	Pts
Coffey, Hamilton	3	15	15	7	65
Sutherland, Ottawa	1	9	32	6	71
Tucker, Ottawa	10	0	0	0	69
Symons, Toronto	9	0	0	0	54
Mann, Toronto	0	6	20	12	59
Fleming, Hamilton	8	0	0	0	48
Washington, Ottawa	8	0	0	0	48
Adkins, Ottawa	7	0	0	0	42
Scott, Ottawa	5	0	0	0	30
Berbee, Hamilton	4	0	0	0	24
Walton, Alouettes	4	0	0	0	24
Ray, Alouettes	0	4	4	1	23
Baker, Alouettes	0	3	10	3	22

(CONFERENCE DE L'OUEST)

	T	P	C	S	Pts
Robinson, Calgary	1	11	13	10	63
Gerela, Vancouver	0	19	9	6	72
Goods, Regina	0	11	27	10	70
C. Reed, Regina	0	0	0	0	54
Kempf, Edmonton	0	11	11	10	54
Evanshen, Calgary	8	0	0	0	48
Guindon, Winnipeg	0	9	11	1	39
Cranmer, Calgary	6	0	0	0	36
Harrison, Calgary	6	0	0	0	36
Ford, Regina	5	0	0	4	34
Raines, Winnipeg	5	0	0	0	30
Perkins, Edmonton	4	0	0	0	24
Schneider, Winnipeg	4	0	0	0	24
Barwell, Regina	4	0	0	0	18
Evanson, Vancouver	3	0	0	0	18

Corbin avec les Argonauts?

TORONTO (PC) — Les Argonauts de Toronto pourraient bien avoir un nouveau-venu au poste de second extérieur, samedi, alors qu'ils affronteront les Lions de Vancouver, à Toronto.

En effet, l'entraîneur Leo Cahill a soulevé la possibilité d'utiliser le second américain Ken Corbin, proclamé au sein de l'équipe "All America", l'an dernier alors qu'il fréquentait l'Université de Miami.

A la fin d'un camp d'entraînement où il avait brillé, Corbin s'est blessé à un genou, si bien qu'il n'a pas encore joué cette saison.

Sylvestre
Équipement complet de ski pour amateurs et professionnels.
4801, rue Papineau
Tél.: 527-2439

Solide défensive des Stampéders

Les Alouettes n'ont pas été trop fructueux à l'attaque lors de leur match d'hier à Calgary, parce que la défensive des Stampéders a été à la hauteur de la tâche. Jim Furlong (70), réussit à arrêter la course de J. D. Howlette, des Alouettes.

Phil Brady parle football

L'harmonie règne toujours au sein de notre équipe

Collaboration spéciale
CALGARY — Le match de football d'hier, à Calgary, ne peut être pris comme exemple du travail d'équipe qui existe au sein de notre équipe. Depuis le début de la semaine, bien des conversations et bien des articles ont traité de la présumée dissension qui régnerait au sein des Alouettes. A titre de membre de cette équipe, je suis en mesure d'affirmer que l'harmonie règne parmi les joueurs du club.

Certains commentateurs ont laissé entendre que le congédiement de Billy Woods avait créé un malaise au sein du club. Je puis vous dire que dans ce cas-là, si l'instructeur Kay Dalton a décidé de prendre telle ou telle décision, les joueurs devaient s'y plier. C'est du moins mon avis et celui de la forte majorité de mes coéquipiers.

Woods avait commis une erreur et il devait être puni. Hier soir, nous avions tout à gagner et peu à perdre tandis que les Stampéders n'avaient non seulement tout à gagner mais aussi tout à perdre.

Nous avions, si vous voulez, le rôle de celui qui peut brouiller les cartes. Avant le match, tous les joueurs étaient calmes et chacun était convaincu qu'il allait donner une excellente performance.

Si nous avons perdu, c'est probablement à cause du jeu exceptionnel des membres de la ligue secondaire des Stampéders. Il ne faut pas oublier qu'ils ont profité de bottés bloqués ou de passes interceptées pour s'inscrire au tableau du pointage dans la première demie. L'assaut des Stampéders vers notre botteur Dave Lewis a probablement été le plus formidable auquel Dave a été soumis cette saison.

Leur attaque a fonctionné assez bien durant la première demie, surtout à cause de l'inexpérience de plusieurs de nos joueurs défensifs aux postes qu'ils occupaient.

Nous ne lançons pas l'éponge pour autant. La saison 1968 n'est pas encore terminée et une victoire lundi contre les Lions de Vancouver nous relancera sur le chemin de la victoire.



Belle passe de Peter Liske

L'ailier Gerry Shaw, des Stampéders de Calgary, a échappé à la surveillance du demi Dave Ray, des Alouettes, saisissant une belle passe du quart Peter Liske. Les Stampéders ont remporté la victoire, 26 à 10.

Les Américains dominant à Melbourne

MELBOURNE, Australie (PC) — Grâce à la tenue sensationnelle de Marvin Giles, qui a routé 68 coups, cinq sous le par, les États-Unis se sont hissés au premier rang du classement des équipes, à l'issue de la deuxième tournée des matches de la coupe Eisenhower, l'emblème du championnat mondial du golf amateur.

Les États-Unis, avec un total de 431 coups, détiennent une avance de deux coups sur la Grande-Bretagne et le Mexique après 36 trous de cette compétition de 72 trous.

En dépit d'un pointage remarquable de 69, réussi par Gary Cowan, le Canada n'a pas pu améliorer son sort, aujourd'hui. Notre pays reste en 5e place, à neuf coups des meneurs et à deux coups de la quatrième place, détenue par l'Australie.

Toutefois, Cowan, un ex-champion amateur des États-Unis et du Canada, occupe le 3e rang, avec un total de 142 coups, au classement individuel. Il partage cette position avec Giles. Ces derniers ont joué chacun un coup de plus que les meneurs, le Britannique Peter Oosterhuis et le Mexicain Ernesto Perez.

Contre ceci

cela: l'antigel

Vente d'antigel Esso-Rad
Payez — emportez

2⁸⁸ le gallon

ou... déboursez un dollar de plus et faites laver et vérifier tout le système de refroidissement de votre voiture et mettre de l'antigel Esso-Rad.

...Esso-Rad garanti **\$3⁸⁸** le gallon en place

Renseignez-vous sur notre protection garantie

D'une façon ou de l'autre, faites en sorte que votre système de refroidissement passe un Hiver Sans Tracas.

Mise au point du moteur

Fiez-vous à votre voiture cet hiver. Faites subir à votre moteur une mise au point complète aujourd'hui même. Ce prix comprend les bougies, les vis platinées, le condensateur et le rotor. Nous vérifions le filage, le carburateur, le filtre à essence et enfin, nous faisons subir à votre voiture un essai sur route.

\$18⁸⁸ pour une 8 cyl. **\$16⁸⁸** pour une 6 cyl.

Chauffe-voiture

Qu'importe le froid à l'extérieur; dans votre voiture il fera bon et il n'y aura jamais de givre grâce à ce chauffe-voiture.

Prix ordinaire **\$11⁹⁵** Prix de vente **\$8⁸⁸**

GAGNEZ un téléviseur portatif de \$190. Dans chaque Centre Esso, il y aura le 1er novembre le "Tirage du Gérant". Prenez gratis votre billet dès aujourd'hui.

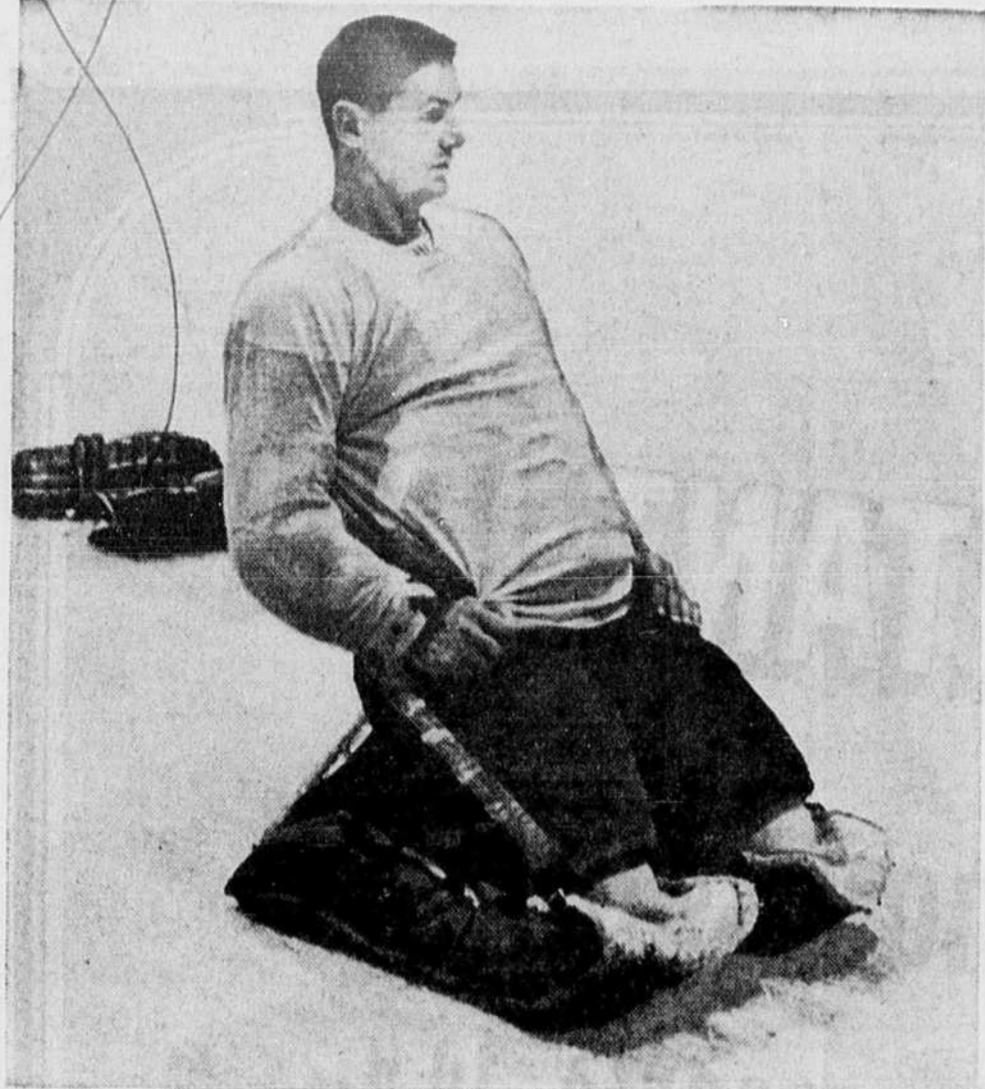
Employez votre crédit. Votre carte de crédit Esso-Matic vous permet d'obtenir tout ce dont vous avez besoin pour l'hiver avant même qu'il n'arrive.

Du lundi au vendredi
à l'antenne de
C.K.A.C./73
Écoutez "PLEIN AIR"
à 7 h. 15 avec
SERGE DEYGLUN

CENTRE ESSO

Service d'essence
24 heures par jour,
7 jours par semaine

822 ouest, rue St-Laurent, Longueuil
Téléphone 679-6360
6270, Montée St-Léonard, Ville d'Anjou
Téléphone 351-6200
10433 Pie IX, Montréal-Nord
Téléphone 322-4220
10290 St-Laurent, Montréal
Téléphone 382-2248
395 Avenue Dorval, Dorval
Téléphone 636-0095
1681 Ontario Est, Montréal
Téléphone 527-1521



De retour avec les Red Wings

photo LA PRESSE

Même si les rumeurs de transaction circulaient depuis quelques mois, le vétéran Terry Sawchuk n'avait pas pour autant négligé son entraînement avec les Kings de Los Angeles, comme l'illustre cette photo prise à l'aréna de Barrie, Ontario. Sawchuk retourne donc avec l'équipe qui lui a donné sa première chance au hockey professionnel.

Les Kings échangent Sawchuk au Détroit

d'après UPI et PA

Terry Sawchuk, qui a fait son début au hockey professionnel avec les Red Wings de Détroit en 1949, retourne à sa première équipe par suite d'une transaction avec les Kings de Los Angeles.

Sawchuk, âgé de 38 ans, en sera à son troisième séjour avec les Red Wings qui ont cédé Jimmy Peters fils aux Kings pour obtenir son contrat.

Le gérant général Sid Abel a révélé que les pourparlers avec les Kings avaient été entamés en juin dernier.

Sawchuk a commencé sa carrière avec les Red Wings en 1949-50, a été échangé aux Bruins de Boston en 1955, puis est retourné à Détroit en 1957. Les Maple Leafs de Toronto l'ont repêché en 1964, qui l'ont laissé aller aux Kings lors du repêchage de l'expansion la saison dernière.

Abel a déclaré que tous ses joueurs avaient signé leur con-

trat en vue de la prochaine saison.

Le vétéran ailier gauche Dean Prentice a été le dernier à apposer sa signature au bas d'un contrat, hier.

Prentice, âgé de 36 ans, entreprendra sa quatrième saison dans l'uniforme des Red Wings. Avant de passer au Détroit en 1963-66, il avait porté les couleurs des Rangers de New York et des Bruins de Boston.

L'an dernier, Prentice a marqué 17 buts, portant son total à 282 depuis le début de sa carrière.

Orr jouera

Le défenseur Bobby Orr sera en mesure de participer au premier match de la saison des Bruins de Boston, demain soir, contre les Red Wings de Détroit.

Orr, qui a subi une intervention chirurgicale à un genou au cours de l'été, n'a pas participé aux matches d'avant-saison mais s'entraîne chaque jour avec ses coéquipiers.

"Je ne l'utiliserai pas aussi fréquemment qu'en temps normal", a dit l'entraîneur Harry Sinden. "Mais à moins de complications d'ici vendredi, Bobby jouera définitivement".

NOTES — Quatre joueurs du Portland ont été suspendus pour avoir refusé de signer leur contrat... il s'agit du gardien de but Dave Kelly; du centre Norm Johnson et des ailiers Bill Saunders et Cliff Schmeitz... les Blues de St-Louis ont cédé Gary Venzura et Terry Gray à leur filiale de Kansas City... d'autre part, les North Stars du Minnesota ont prêté le défen-

seur Duane Rupp aux Barons de Cleveland... Walter McKechnie commencera la saison avec le club Phoenix de la ligue de l'Ouest...



AUJOURD'HUI

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

St. Catharines & Hamilton
Ottawa & Peterborough

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

Drummondville & Sorel

LIGUE Sr "B" DU QUEBEC

Laprairie & Iberville

HIER

Aucun match à l'affiche

LIGUE AMERICAINE

(SECTION EST)

Baltimore	G	P	N	Rn	Bc	Pts
Springfield	0	0	0	0	0	0
Providence	0	0	0	0	0	0
Hershey	0	0	0	0	0	0

(SECTION OUEST)

Quebec	G	P	N	Rn	Bc	Pts
Rochester	0	0	0	0	0	0
Buffalo	0	0	0	0	0	0
Cleveland	0	1	0	1	3	0

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

Niagara Falls	G	P	N	Rn	Bc	Pts
Oshawa	2	1	0	20	17	4
Peterborough	1	0	1	9	7	3
Hamilton	1	1	0	5	8	2
Toronto	1	1	0	6	5	2
St. Catharines	0	1	2	13	15	2
Ottawa	0	1	1	10	13	1
Canadien Jr	0	0	0	0	0	0
London	0	1	0	3	4	0
Kitchener	0	2	0	6	11	0

Défi de O'Donnell à l'équipe nationale

SHERBROOKE — (PC) Len O'Donnell, président de la ligue Senior du Québec, a déclaré que les récents commentaires de Jack Bownass, pilote de l'équipe nationale stationnée à Ottawa, ne sont pas basés sur des faits.

L'équipe nationale disputera 20 matches hors-concours, dont 10 à Ottawa, cette saison, mais Victoriaville, Sherbrooke, Granby, St-Hyacinthe et Chicoutimi pourront récolter deux

points au classement en cas de victoires.

Bownass a déclaré récemment que, même si la ligue Senior du Québec est le meilleur circuit amateur au Canada, elle ne fournissait pas le genre de compétition préparant l'équipe nationale à la compétition internationale.

"La plupart des dépisteurs professionnels considèrent notre ligue comme le meilleur circuit amateur en Amérique du Nord, a dit O'Donnell, et

plusieurs considèrent le calibre de jeu égal à celui des ligues professionnelles Américaine et Centrale."

O'Donnell a ajouté que Bownass devrait prouver que son club est supérieur en gagnant 17 des 20 matches contre la LSQ cette saison avant de faire d'autres comparaisons.

"Monsieur Alexis Nihon et ses fils Alexis Jr. et Robert sont en route pour la Cité de Mexico pour représenter les Bahamas dans les concours de Lutte Amateur, et ceci dans les classes suivantes: poids lourd, mi-lourd, et poids léger.

Nous attirons l'attention sur le fait que c'est la première fois dans l'histoire de la Lutte Amateur des Jeux Olympiques que le père et ses fils représentent un pays ensemble."

L'équipe du Canada se rendra en Scandinavie

OSLO, Norvège (PA) — L'équipe de hockey nationale du Canada a consenti à jouer huit matches internationaux en Scandinavie, le mois prochain. C'est ce que rapportait la Fédération de hockey sur glace de la Norvège.

L'on disait que l'équipe du Canada disputerait quatre matches en Suède, deux en Finlande et deux en Norvège.

Les Canadiens rencontreront l'équipe de la Norvège les 8 et 9 novembre.

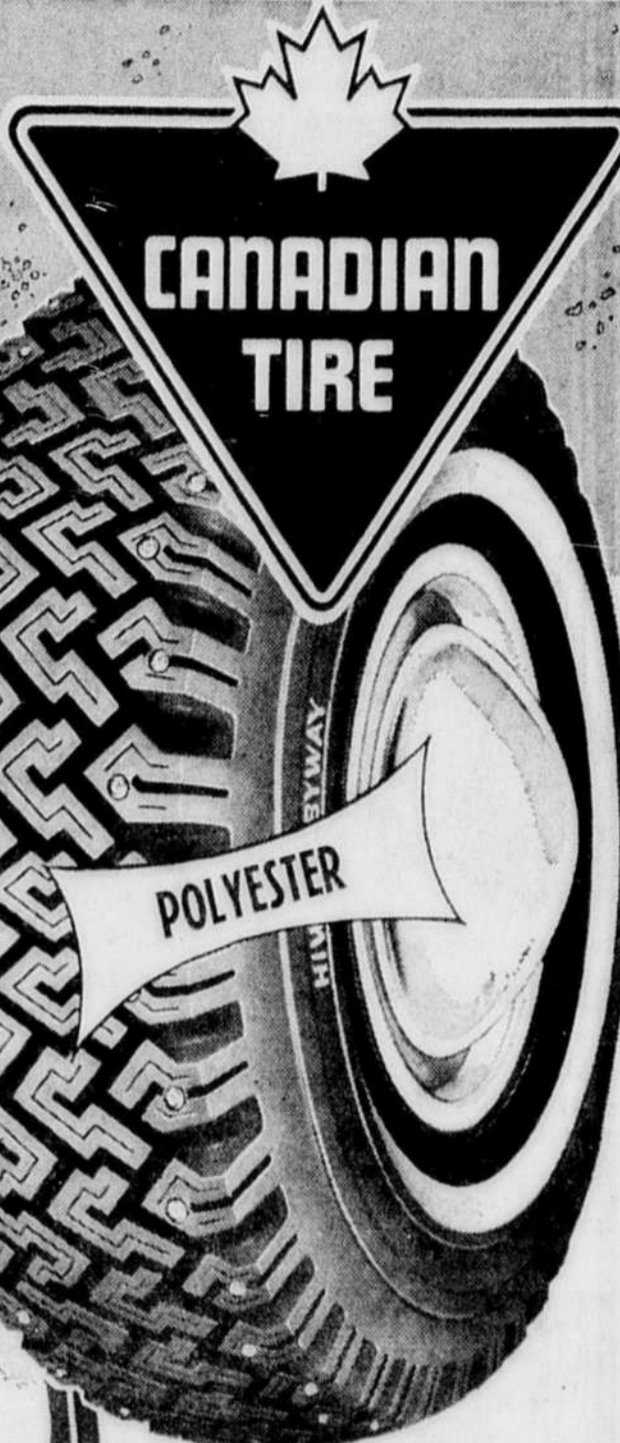
Roulez vos cigarettes avec
MACDONALD'S
British Consols



Tabac de Virginie doux et suave

TANT QU'IL Y EN A!

VENTE
2 POUR 1
presque le prix de 1



Sans chambre à air grandeur	A FLANC NOIR (Flanc blanc \$1.50 de plus ch.)			
	NYLON		POLYESTER	
	2 pour	2 pour	2 pour	2 pour
520/10	25.40	29.30	38.90	
520-550/12	25.98	31.90	41.98	
560-600/13	28.98	31.70	43.22	33.70 45.22
640-650/13	30.96	33.90	44.94	36.70 47.74
700/13	32.26	38.80	49.36	41.30 51.86
645/14 (600/14)	31.40	33.60	45.60	37.60 49.60
695/14 (650/14)	32.90	35.40	46.92	39.70 51.22
735/14 (700/14)	33.14	36.70	47.74	41.40 52.44
775/14 (750/14)	33.90	37.90	48.46	43.50 54.06
825/14 (800/14)	38.34	41.90	52.46	47.70 58.26
855/14 (850/14)	41.58	45.90	55.98	51.90 61.98
885/14 (900/14) Fl. bl.	47.98	56.90	68.42	
685/15 (560-590/15)	30.64	35.50	48.94	39.70 53.14
735/15 (640-650/15)	33.28	37.30	49.78	41.90 54.38
775/15 (670/15)	34.90	39.50	51.50	44.50 56.50
815/15 (710/15)	37.90	42.80	54.32	47.40 58.92
845/15 (760/15)	40.98	46.50	57.54	51.60 62.64
885/15 (800/15) Fl. bl.	47.34	56.90	67.94	59.00 70.04

LIQUIDONS INSTALLATION GRATUITE
SAFETY '99' à HAUTE TRACTION
OU
"HIWAY-BYWAY"

Depuis 1922, Canadian Tire a maintes et maintes fois été le premier à offrir à l'automobiliste canadien, à des bas prix vraiment réalistes, ce qu'il y avait de plus nouveau en fait de motif et matériel pour pneu. Par exemple — le caoutchouc Jet Cold et Polybutadiène, câble Polyester, rayonne et nylon. Maintenant, pour couronner tout ceci, des pneus à corde Polyester 2 Dip ceinturée de verre.

Préoccupé par un inventaire de pneus plutôt volumineux en entrepôt et commandés du manufacturier, tous les pneus nylon et Polyester (non ceinturés de verre) sont offerts ici à très, très bas prix sur la base du premier arrivé, premier servi, afin d'en disposer rapidement.

Pas d'échange requis — Assurés contre hasards de la route
EXTRA! Coupons-bonis sur achats comptant sans livraison



KEYSTONE SPECIAL D'HIVER



Pas un pneu recharge... Pas un second, mais un pneu d'hiver à corde de nylon flamant neuf à bas prix intéressant.

PAIEMENT aussi par TERMES

OUVERT JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h.

FERMES LUNDI 14 OCT. JOUR D'ACTION DE GRACES

MONTREAL	VERDUN	ST-LEONARD	CHOMELY	GREENFIELD PARK	VILLE LAZELLE	VILLE ST-LOUREN	POINTE-VIA	DOLLARD DES ORMEAUX	CHATEAUGAY	ST-EUSTACHE	ST-PIERRE
1465 est, rue JEAN-TALON 729-1861	3180, rue WELLINGTON 766-8561	7655, rue VIAU 376-5100	1205, boul. LABELLE 681-2503	820, boul. TASCHEREAU 676-1818	8778, boul. NEWMAN 365-8880	1755 GRENET 747-4741	1,000 boul. des LAURENTIDES 669-3503	3339 MONTEE DES SOURCES 684-9750	77, boul. D'ANJOU 692-6779	413, boul. ART-SAUVE 473-4761	87, boul. GRAND 453-4211

VENTE

DÉMONSTRATEURS '68

BISCAYNE depuis \$2549

(6 cylindres, automatique, radio)

BEL AIR depuis \$2685

(6 cylindres, automatique, radio)

SOLDE DE GARANTIE DE 24,000 MILLES
Autres modèles disponibles



2085 OUEST, STE-CATHERINE
2 rues à l'est du Forum
OUVERT TOUS LES SOIRS
STATIONNEMENT GRATUIT
Tél. 933-6781

Il est avantageux de transiger avec le chef de file

Le Ralliement des créditistes se lancera à l'assaut du Grand Montréal: une marée d'émissions télévisées

OTTAWA (PC) — Le Ralliement créditiste prépare un assaut contre Montréal, qui n'a jamais élu de députés créditistes, selon un projet de résolution qui sera soumis à l'approbation d'un congrès du parti en fin de semaine.

Cette résolution, pilotée par M. André Fortin, député de Lotbinière aux Communes, ex-adjoint exécutif du chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, propose la commande d'émissions de télévision au poste privé français de Montréal à même des sources de revenus qui ont servi jusqu'ici à la commande d'émissions de télévision de diverses stations hors de la région métropolitaine.

M. Fortin présidera durant le congrès, qui aura lieu samedi et dimanche à Sherbrooke, un atelier portant sur l'organi-

sation et le financement. C'est cet atelier qui sera appelé en premier lieu à adopter un budget de dépenses pour la commande d'émissions hebdomadaires de télévision durant 26 semaines à l'automne et cet hiver.

Une fois adoptée par un atelier du congrès, cette résolution serait soumise à l'approbation de l'assemblée générale.

Le financement d'une émission de propagande créditiste au canal 16, de Montréal, "qui touche 2 millions de citoyens", a souligné M. Fortin, représente une dépense d'environ \$16.000 pour 26 émissions hebdomadaires de 15 minutes.

Propagande régulière

Dans une interview, M. Fortin a déclaré que le projet prévoit pour la première année de

la propagande régulière à la télévision de Montréal un financement assuré par les militants créditistes des milieux ruraux.

"Nous estimons, a-t-il dit, que le mouvement est suffisamment bien établi dans les comités non urbains pour relâcher la publicité dans ces comités au profit de la région de Montréal".

Il a dit qu'après un an, au plus deux, les émissions de télévision de politique créditiste à Montréal s'autofinanceraient grâce à la mise en place, à Montréal, de comités d'action du Ralliement créditiste comme il en existe déjà dans les comités ruraux.

L'an dernier le Ralliement créditiste a assuré le financement d'émissions de télévision

aux postes de Rouyn, de Sherbrooke, de Carleton, de Timmins et de Québec.

Par ailleurs, le prochain congrès du Ralliement créditiste cherchera à mettre en relief les facteurs qui ont contribué à l'augmentation (de 8 à 14) du nombre des députés du parti aux Communes dans les élections générales de juin.

M. Gibéri-Rondeau, leader parlementaire du parti et organisateur du congrès, a déclaré que près de 5.000 lettres ont été adressées à des créditistes des provinces anglophones pour les inviter à participer au congrès.

Cette invitation du Ralliement créditiste à des militants créditistes des provinces anglophones tient compte de la disparition des Communes de l'ancien parti du crédit social lors des élections fédérales du 25 juin.

Le congrès aura lieu dans la salle de l'école Montcalm à Sherbrooke, qui peut accommoder environ 1.000 personnes, a dit M. Rondeau.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Nouvel échec de McLaughlin qui présagerait sa défaite à la présidence du SIM

L'adversaire de M. Leonard McLaughlin à la présidence du Syndicat international des gens de mer, M. Rod Heineky, a remporté hier, au cours d'une assemblée des membres à Montréal, une importante victoire sur son rival en faisant battre le rapport de ce dernier par environ 100 voix à 50.

On sait que le vote pour les élections à la présidence du Syndicat international des gens de mer, commencé le 1er octobre, se terminera le 15 novembre.

M. Rod Heineky s'oppose dans cette élection au successeur — et selon lui, au "fils spirituel" — de Hal Banks, M. Leonard McLaughlin, actuel président du syndicat.

C'est, aux dires de M. Heineky, le cinquième vote de non-confiance que se voit opposer M. McLaughlin depuis quelques mois. Dans diverses assemblées tenues à Vancouver, Thorold, Toronto et Fort William, le rapport du président avait été rejeté par la majorité des membres.

Dans les précédentes assemblées, M. Heineky était intervenu de la même façon pour contester le rapport du président. Mais il s'agit cette fois, du moins de l'avis d'un de ses partisans, M. René Turcotte, d'une importante victoire contre la "machine" de M. McLaughlin, battu dans son "château-fort" de Montréal.

Si l'on en croit M. Turcotte, qui fut lui-même l'adversaire malheureux de M. McLaughlin en 1964, cette cinquième défaite de l'actuel président du Syndicat international des gens de mer indique clairement dans quel sens se prononceront les 8.000 membres du syndicat au terme de la longue période de votation qui doit se terminer le 15 novembre.

Une des principales critiques de M. Heineky à l'endroit de M. McLaughlin aurait trait à la "mauvaise administration" des affaires du syndicat, dont la caisse accuserait un déficit de \$224.000.



DISPARU DEPUIS UN AN

Un adolescent de 14 ans, Norman Joss, disparu depuis plus d'un an, est toujours recherché par la police et par ses parents. Le garçon, qui est disparu du camp Pie-X, à Saint-Donat le 24 juin 1967 (jour de la Saint-Jean-Baptiste), mesure 5'5"; pèse 135 livres; a les yeux et les cheveux bruns et parle l'anglais et le français. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur ses allées et venues est priée de communiquer avec le capitaine Paul Parreault, du Bureau des personnes disparues de la Sûreté du Québec, en composant 395-4180 ou, en dehors des heures régulières de bureau, avec l'officier de service, en composant : 395-4120.



Taylor Airline School visite Air Canada. Les étudiants du Taylor Airline School ont visité récemment Air Canada à Dorval et ont pu compléter avec cette visite pratique l'entraînement professionnel qu'ils reçoivent. Ils ont visité la base et inspecté les différents avions. Ils ont aussi visité les bureaux de réservations et la réception à l'aéroport. Le clou de la journée fut une envolée au-dessus de Montréal, de Terre des Hommes, et des environs. Le groupe était accompagné de M. Pierre Raymond, directeur du Taylor Airline School, et M. J. Paul Morin, président du Collège Commercial LaSalle. Cette visite n'était qu'une partie du vaste programme du Taylor Airline School.

Chaque Chevrolet doit faire sa marque pour recevoir cette marque **GM** SYMBOLE D'EXCELLENCE

Penser à vous en premier...

(Voici quelques innovations apportées aux Chevrolet 1969 que les concurrents de Chevrolet souhaiteraient que l'on passe sous silence.)

Lave-phares

Poussez le bouton de commande du lave-glace. Maintenez-le. Que se passe-t-il?

Les phares se nettoient comme par enchantement.

Le liquide est dirigé vers les deux jets montés à chaque phare (les phares du côté extérieur dans les modèles à phares jumelés). Jaillissant sous forte pression, le liquide entraîne jusqu'à 80% de la saleté.

Cet équipement est standard dans les Corvette 1969.

Il accompagne les phares dissimulés des Camaro, Caprice et Kingswood Estate Wagon.

On peut le commander avec tous les autres modèles, sauf la Corvair.

Soyez les premiers dans votre quartier à avoir une voiture ainsi équipée!

Glace chauffante

Un instant suffit pour dégivrer la glace arrière. En effet, celle-ci porte tout un réseau de minuscules bandes conductrices en céramique qui réchauffent sa surface entière.

Il suffit d'appuyer sur un bouton... buée ou givre disparaissent à vue d'œil... et en silence.

La glace arrière chauffante peut être fournie avec le coupé Caprice et le coupé Impala Custom 1969.

Un liquide qui vaut des chaînes

Ingénieux! Vous appuyez sur un bouton monté au tableau de bord et les roues arrière reçoivent une giclée de liquide antipatinage.

Faites tourner les roues. Attendez un instant. Et, allez-y! Les roues ont une adhérence incroyable sur la glace vive ou la neige tassée. On dirait qu'elles ont des chaînes.

Un cylindre sous pression, placé sous chaque logement de roue arrière, contient assez de liquide pour une quinzaine d'applications.

Ce qui suffit pour plusieurs semaines dans nos régions et même plusieurs hivers dans d'autres parties du pays.

Peut être monté sur toutes les grandes Chevrolet.

Antivol

Lorsqu'on est propriétaire d'une voiture aussi tentante que la Chevrolet 1969, il vaut mieux ne pas courir de risques.

Avant de quitter votre voiture, vous retirez la clé de contact. Par ce simple geste, vous coupez l'allumage, vous verrouillez la colonne de direction, et vous bloquez le levier sélecteur de transmission.

Le nouvel antivol monté sur la colonne de direction se charge de tout cela à la fois! Aussi, même si quelqu'un parvenait à entrer dans la voiture malgré les portes verrouillées, puis à mettre le contact en joignant les fils, il aurait du mal à aller plus loin!

Standard dans toutes les Chevrolet, Chevelle, Chevy Nova, Camaro et Corvette 1969.

Nos excuses aux voleurs d'autos.

Bien plus qu'une simple servo-direction

Les Caprice, Impala et Camaro 1969 peuvent être équipées d'une servo-direction d'un nouveau type.

La servo-direction à rapport variable.

Ses avantages? Direction plus vive, braquage plus rapide, avec moins de tours de volant.

Le tout, sans exiger plus d'effort de la part du conducteur.

Et sans rien perdre de la fermeté de direction en ligne droite.

La voiture reste toujours "bien en main".

La servo-direction à rapport variable est particulièrement pratique dans les virages serrés et les manoeuvres de stationnement. Vous pouvez presque garer votre voiture en conduisant d'un doigt.

Station-wagons à "accès direct"

La plupart de nos station-wagons 1969 ont un abattant porte combinés qui s'ouvre en pivotant comme une porte et aussi en s'abaissant, comme un abattant.

Pratique... mais il y a plus.

Il y a un marchepied, incorporé au pare-chocs arrière.

Posez le pied. Entrez. Vous pénétrez dans la voiture sans vous accroupir, sans acrobaties, sans vous cogner la tête.

Faites-en l'expérience chez le concessionnaire Chevrolet.

Le coupé Impala Custom 1969.



Penser à vous en premier nous fait rester premiers.



VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

- | | | | |
|--|--|---|--|
| Concessionnaires autorisés CHEVROLET dans le Grand Montréal : | | | |
| SNYDER AUTOMOBILES LTD.,
2130, rue Notre-Dame (angle 21e Ave.)
Lachine, Qué. — 637-4651 | BARNABE MOTORS LTD.,
923, boul. Laurentien
St-Laurent, Qué. — 744-6401 | BONAVENTURE CHEVROLET-
OLDSMOBILE LIMITED
10765, boul. Lajeunesse — 384-8550 | J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE.,
3700 est. rue Ste-Catherine — 526-4471 |
| CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis — 279-6301 | HAROLD CUMMINGS LTD.,
3235 ouest, rue Jean-Talon
(près boul. Décarie) — 739-1911 | DOYLE MOTORS LIMITED
4501 Ave Bannantyne,
Verdon, Qué. — 769-5401 | DUVAL MOTORS (1960) LTD.,
529 est. rue Jarry — 273-5111 |
| LALONDE CHEVROLET-
OLDSMOBILE LTEE.,
4411 boul. de la Concorde,
Ville de Laval, Qué. — 324-4411 | PARK AVENUE CHEVROLET
LTEE.,
3008 est. rue Jean-Talon — 725-9811 | PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD.,
Sortie 17, Route Trans-Canada
St-Laurent, Qué. — 332-1673 | CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY
OF MONTREAL LIMITED
2085 ouest, rue Ste-Catherine — 933-6781 |
| | | PLAMONDON CHEVROLET-
OLDSMOBILE LTEE.,
1580, rue Amherst — 527-9121 | JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680 rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5501 |
| | | | SALOIS AUTOMOBILE LIMITEE
610 boul. Labelle, Chomedey,
Ville de Laval — 688-3892 |

Des techniciens tchécoslovaques quittent des chantiers de l'Inde pour le Canada à cause de querelles avec leurs compagnons russes



photo PA

Mode contre école: un match indécis

D'après PA

Le grand match annuel entre les écoles et les étudiants se poursuit depuis un mois dans tous les coins de l'Amérique du Nord, mais aucun des deux camps ne semble avoir acquis un avantage décisif.

Pour fins le combat, les arguments des deux côtés semblent avoir à peu près le même poids, et si dans certaines régions des gains locaux ont été réalisés, la situation d'ensemble demeure à peu près stable: d'une part, la Bible, la morale, la décence et les traditions, de l'autre Carnaby Road, Twiggy, Mary Quant, la mode et les hippies.

Les points se marquent soit numériquement: nombre de pouces au-dessus du genou, au-dessous des clavicles ou à partir du crâne; soit qualitativement: un nombril, cinq orteils, un

mascara ou deux fleurs sur les joues, etc. . .

Sur la plupart des questions suivantes, l'issue du match est encore loin d'être claire: — A quel point une jupe-culotte devient-elle à s s e r courte pour être qualifiée de sans-culotte?

— Le T-shirt: vêtement ou sous-vêtement?

— Y a-t-il une frontière naturelle à la montée des mini-jupes?

— L'ensemble "veston Nehru-gaine culotte" est-il acceptable en classe?

— Jusqu'à quel point les favoris peuvent-ils descendre "raisonnablement" sur les joues d'un garçon dans l'été?

— Quelle attitude adopter devant les bijoux (en particulier les colliers) pour hommes?

Sur ce dernier point, le camp étudiant semble sur le point de remporter une éclatante victoire, grâce surtout à la mésestimation et à la

désorganisation de l'équipe adverse.

Celle-ci est divisée en trois factions à ce sujet: il y a les "Jamais!", les "Oui, mais discrètement" et enfin les "Si vous êtes assez fous pour en porter, gênez-vous pas!"

Il y a aussi division en ce qui concerne la jupe-culotte. Dans certains cas on insiste sur une longueur déterminée (habituellement un peu plus conservateur que pour la mini-jupe), dans d'autres on s'en fiche surtout à ce que ça ait l'air d'une "vraie" jupe.

Le problème de la grimpe des mini-jupes se règle habituellement par l'établissement d'une altitude maximum arbitraire: deux, ou trois, ou quatre pouces au-dessus du genou. Ici et là, cependant, on trouve des tentatives de solution plus subtiles: "Doit couvrir le torse et les sous-vêtements", dit succinctement le règlement édicté par une com-

mission scolaire du Connecticut.

C'est à Phoenix, Arizona, qu'est apparu le problème des ensembles (1) Nehru: "Les filles arrivaient à l'école portant simplement des souliers, une gaine-culotte et un veston Nehru. Les garçons, eux, ajoutaient un pantalon à ce costume, mais déboutonnaient entièrement le veston, exposant le nombril."

Sur tous les plans, cependant, le camp des étudiants semble sur le point de réaliser des gains appréciables, car contrairement à la partie adverse il forme un bloc uni et sans failles. De plus, sa tactique d'attaque sur plusieurs plans réussit à désorienter l'adversaire. On comprend donc que les directeurs d'écoles commencent à regretter le bon vieux temps où ils pouvaient se contenter de pestier contre la seule longueur des mini-jupes. . .

CALCUTTA (PA) — Des renforts de police ont été dépêchés à Ranchi, environ 300 milles au nord-ouest de Calcutta, pour éviter tout incident à la suite de la guerre froide qui persiste entre techniciens russes et tchécoslovaques travaillant sur des chantiers de construction.

Des représentants diplomatiques de la Tchécoslovaquie sont arrivés dans cette ville de l'Etat de Bihar pour tenter d'enrayer les défections parmi les 463 Tchécoslovaques qui sont encore au travail depuis le départ de 21 qui ont reçu

asile au Canada. Il s'agit de sept techniciens et de leurs familles, qui ont quitté hier, la Nouvelle-Delhi pour Amsterdam, première étape de leur voyage à destination d'Otawa. Des permis de sortie leur ont été accordés après l'émission de visas par le haut commissariat du Canada.

Le gouvernement de l'Inde a formulé des critiques à l'endroit des sept techniciens parce qu'ils ont quitté les chantiers avant l'expiration de leurs contrats. A Ranchi, la situation s'est dé-

teriorisée rapidement depuis l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie le 21 août dernier et Russes et Tchèques ont échangé des propos acerbes à maintes reprises.

Les techniciens des deux pays travaillent ensemble à ces projets mais l'enveniment de la situation cause passablement de soucis aux autorités indiennes qui craignent que les tensions ne nuisent considérablement à leur réalisation.

Les Tchèques auraient envoyé un télégramme au secrétaire général des Nations Unies M. Thant peu après l'invasion russe dans leur pays pour protester contre "cette intervention inattendue et barbare d'armées étrangères en Tchécoslovaquie". Ils demandaient en outre le retrait des troupes. Ils auraient également envoyé un message au premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi.

Le journal indien "Industan Standard" rapporte que le consul général de Tchécoslovaquie à Calcutta a tenu plusieurs réunions à huis clos avec ses compatriotes dans le but de mettre un frein aux défections.

Le journal signale en outre que les Tchèques ont mis sur pied un centre d'information à leur hôtel pour fournir des renseignements aux gens sur la situation dans leur pays.



Dubcek, prix Nobel de la paix en 69?

BRUXELLES (AFP) — M. Alexandre Dubcek, secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, a été suggéré comme prix Nobel de la paix de l'an prochain par le père Dominique Pire, lui-même prix Nobel de la paix en 1958. Le père Pire a présenté la candidature du leader tchèque dans une lettre adressée au comité Nobel de Stockholm.

Moscou négocie le maintien de ses troupes en Tchécoslovaquie

PRAGUE (AFP, UPI) — Une délégation tchécoslovaque dirigée par le vice-président du Conseil, M. Frantisek Hamouz, tente présentement à Moscou de tirer le meilleur parti possible des négociations sur le maintien temporaire des troupes du pacte de Varsovie sur le territoire.

Cette question du "cantonement provisoire" des soldats soviétiques en Tchécoslovaquie est devenue plus urgente avec l'approche de l'hiver et le commandement suprême du pacte de Varsovie veut s'assurer que les 7 ou 8 divisions, soit entre 75.000 et 100.000 hommes, seront installées dans des conditions sanitaires.

Le maintien de ces unités incombe exclusivement à la Tchécoslovaquie.

Entin, en dehors de ces problèmes matériels, il y a la question des réactions émotives qu'un tel accord risque de provoquer. De fait, il est déjà la cause de certains remous notamment dans les milieux progressistes. Le ministre de la Défense nationale, M. Dzur, se serait même fait hospitaliser pour éviter d'avoir à apposer sa signature au document.

L'équipage du Pueblo serait libéré aujourd'hui ou demain

SEOUL (PA, UPI) — Les membres de l'équipage du navire espion américain Pueblo, prisonnier de la Corée du Nord, pourraient fort bien être libérés dans un avenir très rapproché.

Les points de négociation concernent donc le nombre des unités stationnées, les conditions d'hébergement (Prague aurait présentement suffisamment de casernes pour la majorité), et le coût de cette installation.

Dans l'état actuel des finances de la Tchécoslovaquie, il paraît impossible que la charge de l'installation et de l'en-

tenement de ces unités incombe exclusivement à la Tchécoslovaquie.

Le journal s'appuie sur des renseignements secrets affirmant que les négociateurs américains et nord-coréens se rencontrent pour la deuxième journée consécutive aujourd'hui à Panmunjom, ce qui est inhabituel, et qu'ils ont réalisé des progrès importants concernant la libération de l'équipage.

D'autre part, un journal de Séoul, le Kyung Hynag Sinmoon, citant des sources bien informées, prévoit que les prisonniers américains seront libérés aujourd'hui ou demain.

Le journal s'appuie lui aussi sur les progrès réalisés à Panmunjom. Toutefois, un porte-parole du commandement des Nations Unies à Séoul a refusé de commenter la nouvelle.

Le navire espion américain USS Pueblo a été capturé au large des côtes de la Corée du Nord le 23 janvier dernier. Les autorités nord-coréennes ont prétendu que le navire avait pénétré à l'intérieur des limites des eaux territoriales du pays. Elles exigent depuis des excuses de la part des Américains. Les pourparlers en vue de la libération du navire étaient à leur 23e séance hier.

Au Biafra, on craint que le Nigéria ne s'empare des avions de secours canadiens

ULI, Biafra. (AFP) — La nouvelle annonçant que le Canada mettrait deux avions "Hercules" à la disposition de la Croix-Rouge internationale pour l'acheminement de secours au Biafra a été accueillie ici avec un mélange de satisfaction et d'inquiétude.

Cette inquiétude est due à la précision donnée par les milieux officiels canadiens, selon lesquels il serait possible que les deux avions ne puissent aller plus loin que le Nigéria, le Biafra ne disposant pas de pistes pouvant recevoir ces avions. Or, on fait remarquer que cette affirmation est fautive, comme le prouve chaque nuit l'atterrissage à Uli de l'avion "Hercules" de la Croix-Rouge ve-

nant de Santa Isabel.

Depuis un mois en effet, la Croix-Rouge internationale utilise un tel appareil pour apporter des secours au Biafra.

Dans les milieux officiels biafrains, on craint que les deux "Hercules" canadiens, s'ils atterrissent au Nigéria au lieu de se rendre à Santa Isabel, la base de la Croix-Rouge pour ses opérations de secours au Biafra, ne soient réquisitionnés par le Nigéria pour son effort de guerre. On rappelle à cet égard que les autorités de Lagos ont déjà réquisitionné deux avions affrétés par la Croix-Rouge pour transporter des soldats et des munitions vers les zones de combats.

Des observateurs internationaux ont cependant visité mardi Ikot Ekpene, localité qui a changé plusieurs fois de mains au cours des derniers mois et qui est de nouveau occupée par les fédéraux. La ville était complètement déserte. Les observateurs ont vu de nombreuses villes et de nombreux villages détruits. Cependant, les habitants commencent peu à peu à y revenir.

Pour sa part, M. Nils Goran Gussing, représentant du secrétaire général de l'ONU au Nigéria pour les questions humanitaires, a constaté au cours d'un récent voyage au front septentrional que les Ibos qui avaient fui dans la brousse à l'approche des troupes fédérales revenaient en grand nom-

bre dans leurs villages et ne paraissaient pas craindre les soldats fédéraux. Ceux-ci, de leur côté, avaient une attitude amicale à l'égard de la population locale. "Ceci, dit M. Gussing dans son rapport au secrétaire général, tend à confirmer l'impression que, tout au moins dans ces régions, les Ibos n'ont pas subi de sévices aux mains des forces fédérales".

Dans une interview à Toronto, qui rapporte la Presse Canadienne, un médecin de la Californie revenu récemment d'un séjour de deux ans au Biafra, croit pour sa part que les Nigériens semblent vouloir tuer le plus de gens possible au Biafra.)

Le président Thieu du Sud-Vietnam nie qu'il y ait eu tentative de coup d'Etat

SAIGON, (AFP-PA, UPI) — Le président Nguyen Van Thieu a démenti aujourd'hui les informations et "rumeurs" selon lesquelles une tentative de coup d'Etat avait été matée et les conspirateurs auraient été arrêtés.

Dans sa première déclaration publique depuis que les troupes ont été placées en état d'alerte autour de Saigon mardi, le président Thieu a attribué ces "rumeurs non fondées" aux communistes et à un certain nombre de personnes irresponsables.

"Le bureau du président a l'honneur de préciser que les mesures militaires qui ont été prises ont un caractère normal pour la défense des installations militaires et que toutes les unités de l'armée vietnamienne continuent toujours, sans interruption, de lutter contre l'ennemi," dit le communiqué publié ce matin.

"Jusqu'à ce jour, pas un général, ni un officier, ni un civil de l'ancien Can Lao n'ont été arrêtés", ajoute le communiqué.

Le parti "Can Lao" avait été créé par M. Ngo Dinh Nhu, frère de l'ancien président Ngo Dinh Diem, renversé en novembre 1963.

Rapports contradictoires

Ce communiqué semble venir en contradiction avec les déclarations antérieures d'autres porte-parole officiels selon lesquels un coup d'Etat avait été déjoué et plusieurs chefs militaires et civils avaient été arrêtés.

Le président Thieu doit s'adresser à la nation par le truchement de la télévision ce soir pour expliquer ces "rumeurs non fondées" qui circulent à Saigon depuis deux jours.

Un communiqué émis par le ministère de l'Intérieur quatre heures avant celui du bureau de la présidence disait que "les autorités ont découvert un complot pour renverser le gouvernement et ont mis en application un certain nombre de me-

sures appropriées en vue de maintenir la sécurité et l'ordre".

Toutefois, le ministère retirait ce communiqué un peu plus tard.

Quant au général Le Nguyen Khang, commandant de la division des fusiliers marins, dont le nom avait été mentionné parmi les officiers arrêtés, on confirme qu'il est en liberté à Saigon.

Hanoi fait appel au président Johnson

PARIS. (UPI, AFP) — Le Nord-Vietnam a lancé hier un appel direct au président Johnson lui demandant de mettre fin aux bombardements de son territoire afin de dénouer l'impasse des négociations de Paris avant l'expiration de son mandat.

L'appel a été lancé à Paris par le chef de la délégation vietnamienne, M. Xuan Thuy. Celui-ci a déclaré en effet à M. Averell Harriman, chef négociateur des Etats-Unis: "Si le président Johnson veut réellement résoudre pacifiquement le problème vietnamien, il lui reste assez de temps et il a encore assez de pouvoir pour poser un geste susceptible d'ouvrir la voie à un règlement équitable du problème vietnamien, qui bénéficierait à la fois au peuple vietnamien et au peuple américain et contribuerait à la paix mondiale." M. Thuy a affirmé que le pré-

sident Johnson n'avait qu'à ordonner la cessation complète des bombardements du Nord-Vietnam.

Le représentant d'Hanoi a souligné que si, au tout début de ces pourparlers, le président Johnson "avait répondu favorablement à nos propositions raisonnables, les conversations de Paris ne se seraient pas prolongées pendant cinq mois sans aucun progrès".

Une bonne affaire pour tout le monde...



vous offre un placement qui rapporte plus que jamais:

50%

en 14 ans

LES OBLIGATIONS d'ÉPARGNE du Canada 1968/69

transforment en 14 ans

\$ 50 en \$ 125
\$ 100 en \$ 250
\$ 1000 en \$ 2500

- Payez comptant ou par versements.
- Premier paiement: 5% — Solde réparti sur un an.
- Consultez votre ami-conseiller le gérant de succursale BCN.

Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Autour du monde

Entretiens difficiles entre Smith et Wilson

GIBRALTAR, (AFP-UPI-PA) — "Des entretiens très difficiles."

Tel a été le commentaire des deux parties après la première rencontre entre les premiers ministres Harold Wilson de Grande-Bretagne et Ian Smith de Rhodésie ce matin à bord du croiseur "Fearless" dans la rade de Gibraltar.

Même si les deux hommes ont exprimé l'espoir qu'ils pourront s'entendre pour mettre fin à la querelle entre leurs pays, la plupart des observateurs demeurent sceptiques. En effet, chacun des deux interlocuteurs a pris publiquement, avant la rencontre, des positions qui sont nettement inacceptables pour l'autre.

M. Smith s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas "de son vivant" un gouvernement dirigé par la majorité africaine (4 millions contre 230.000 blancs) en Rhodésie.

M. Wilson a déclaré que l'entente doit se faire sur la base des "Six principes", qui prévoient justement l'établissement graduel d'un régime dirigé par les Africains.

Les entretiens, a-t-il ajouté, dureront tant qu'il le faudra.

Négociations avec les étudiants au Mexique

MEXICO (PA, AFP) — Les dirigeants étudiants mexicains ont entrepris des négociations secrètes avec des représentants du gouvernement pour tenter de trouver une solution à la crise et aux revendications étudiantes endehors des manifestations et de la violence.

Six des leaders du Conseil national de grève des étudiants ont rencontré la nuit dernière deux émissaires du président Diaz Ordaz, mais on ignore ce qui est sorti de ces discussions. Les deux parties s'étaient déjà réunies plus tôt, mais c'était la première fois que de véritables pourparlers étaient engagés.

Le gouvernement mexicain tient beaucoup à ce que l'agitation étudiante soit calmée avant l'ouverture des Jeux olympiques samedi.

D'ailleurs le Conseil universitaire de Mexico a décidé aujourd'hui de suspendre toute activité administrative à la Cité universitaire pendant la période du 12 au 27 octobre, c'est-

à-dire pendant toute la durée des jeux.

L'accès des installations sportives de la Cité universitaire, et notamment du stade olympique, restera évidemment ouvert aux athlètes, journalistes et fonctionnaires olympiques, mais aucun étudiant ne pourra se rendre dans la Cité même pendant toute la période prévue.

Brazzaville rompt avec Kinshasa

KINSHASA, (PA) — Le Congo-Brazzaville a annoncé hier la rupture de ses relations diplomatiques avec le Congo-Kinshasa en signe de protestation contre l'exécution de Pierre Mulele, ancien chef rebelle, 10 jours après son retour de Brazzaville en vertu d'une amnistie.

Des porte-parole de Brazzaville, ancienne colonie française, ont accusé le régime congolais d'avoir négocié le retour de Mulele par la ruse en laissant croire qu'il était protégé par l'amnistie proclamée récemment à Kinshasa.

C'est à l'issue d'un procès de 15 heures qu'un tribunal militaire spécial a condamné Mulele à mort, mardi, pour avoir dirigé l'insurrection de 1961-64 dans l'est du Congo. Il était fusillé le lendemain matin dans un lieu tenu secret.

Le président Mobutu avait rejeté un appel à la clémence en alléguant que jusqu'au moment de son retour à Kinshasa, Mulele avait tenté de renverser le gouvernement congolais. Il avait, dit-il, organisé des escouades de commandos à l'ambassade de Cuba à Brazzaville.

Des jets USA pour Israël ?

D'après AFP, PA

Le premier ministre d'Israël a salué "avec beaucoup de satisfaction" la décision américaine, annoncée hier par le président Johnson, d'entreprendre des négociations concernant la vente d'avions américains à son pays.

"J'espère, a déclaré aujourd'hui M. Levi Eshkol, que les négociations se poursuivront rapidement et permettront à Israël d'entrer rapidement en possession des appareils. Les fournitures massives d'appareils soviétiques aux pays arabes ont dangereusement compromis l'équilibre des forces au Moyen-Orient".

Le président Johnson a an-

noncé sa décision hier alors qu'il signait le projet de loi sur l'aide à l'étranger. Il a révélé qu'il confiait ses négociations à M. Rusk. Cette décision du chef de l'exécutif fait suite aux prises de position de MM. Nixon et Humphrey, qui, tous deux ont déclaré approuver la vente des "Phantom" à Israël. De leur côté, les journaux israéliens commentent favorablement la décision du gouvernement américain tandis que la presse syrienne la condamne en disant qu'elle est de nature à aggraver la situation au Moyen-Orient.

La peur accroît la vente des armes à feu aux Etats-Unis

WASHINGTON (UPI) — La commission d'enquête que le président Johnson a mis sur pied pour étudier les causes de la violence aux Etats-Unis établit, dans son premier rapport publié aujourd'hui, une relation directe entre, d'une part, l'accroissement des dissensions et de la peur dans le pays, et d'autre part, la montée en flèche de la vente des armes à feu.

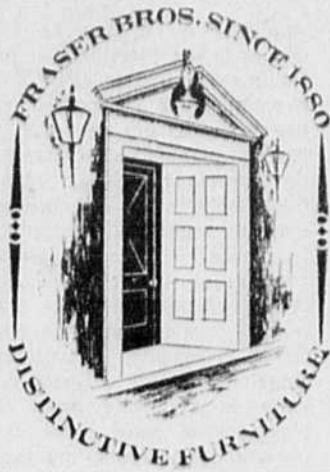
En effet, la commission constate qu'au cours des premiers six mois de la présente année seulement l'industrie des armes a produit plus de 20 balles pour chaque homme, femme et enfant aux Etats-Unis.

Ces chiffres, qui proviennent principalement des manufacturiers eux-mêmes, confirment les dires du commissaire Sheldon Cohen hier. "Les Américains, disait-il, se procurent des armes, et ce, qu'ils soient de la ville ou de la campagne."

Les représentants de deux importants fabricants d'armes, la Remington Arms Co., de Bridgeport (Conn.), et la Colt Industries, de Hartford (Conn.), ont demandé de rencontrer à huis clos la commission aujourd'hui.

On sait que les travaux de la commission se poursuivent, cependant qu'au Congrès on s'apprête à voter une loi interdisant la vente de fusils et de munitions entre Etats.

Les chiffres compilés par la commission indiquent que pour les premiers six mois de l'année en cours, le marché s'est enrichi de 1,2 millions de fusils fabriqués ou importés, soit 50 pour cent de plus que la production totale de 1967, laquelle était déjà de 33 pour cent supérieure à celle de 1966. Selon une estimation, il y aurait au bas mot actuellement aux Etats-Unis quelques centaines d'armes à feu à usage domestique.



Lampes en tôle "Passe-partout" à prix d'aubaine

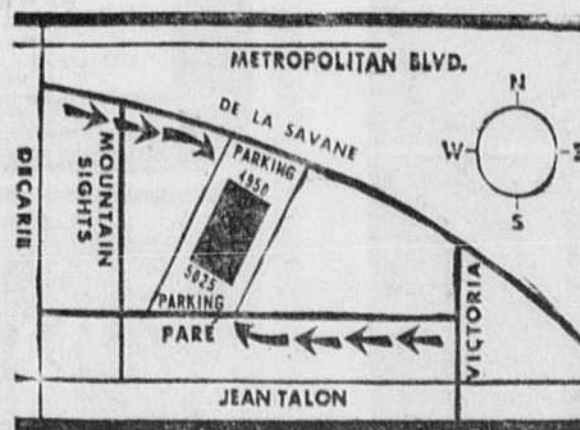
Voyez chez FRASER BROS. ces ravissantes petites lampes en tôle qui enjoliveront votre home à coup sûr!



	Prix courant	Solde
A. Candélabre blanc, avocado, rouge.	\$44	\$37
B. Applique de 10" de hauteur, blanche, noire, verte, rouge.	\$10	\$ 8
C. Lampe de table de type chandelier, trois intensités, 29" de hauteur, blanc antique, rouge et avocado.	\$42	\$35
D. Lampe de piano réglable, hauteur 19 1/2", base en laiton avec abat-jour blanc, noir ou rouge.	\$32	\$27
E. Lampe style chandelier, hauteur 19", blanche, noire, avocado, rouge.	\$22	\$18
F. Lampe de coiffeuse 16" de hauteur, bleue, rouge, blanche.	\$19	\$16
G. Lampe tempête en verre 25 1/2" de hauteur, jaune, blanche, verte, rouge.	\$30	\$26
H. Lampe-fiacre avec commutateur en forme de clé, hauteur 30", laiton poli en rouge ou noir.	\$34	\$27
I. Lampe-tempête en blanc antique, rose, bleue, verte, blanche, hauteur 15".	\$12	\$10
J. Lampe imitant fanal à l'huile, avocado, rouge, jaune, hauteur 15 1/2" pouces.	\$25	\$21

et plusieurs autres non illustrées

Vous serez enchanté de la variété des couleurs traditionnelles à la mode, incluant blanc antique, avocado, noir, rouge, jaune, etc., ainsi que du choix considérable de culots et abat-jour en tôle aux lignes gracieuses. Les motifs décoratifs sont faits de dorure ou de teintes fortement contrastantes. Employez ces lampes par paires ou séparément de plusieurs façons, soit comme point de mire dans un intérieur traditionnel élégant ou pour ajouter un brin de fantaisie à un décor contemporain. Que ce soit pour la salle à manger, le vivoir ou la chambre à coucher, elles peuvent se marier à tout agencement de couleurs ou décor ou en rehausser l'apparence.



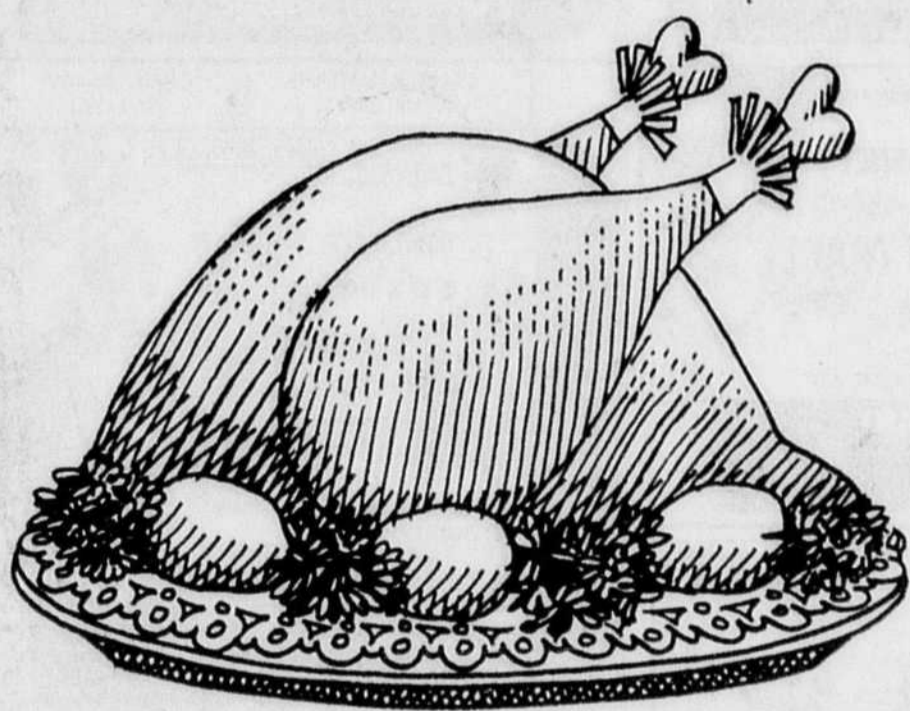
Renseignez-vous sur :

- Notre plan d'échange exclusif
- Notre service de décoration intérieure
- Nos tapis orientaux et moquettes
- NOS CONDITIONS BUDGETAIRES
- Importations et antiquités

Fraser Bros.

5025, rue PARE — 4950, DE LA SAVANE
TEL. : 342-0050

Ouvert jusqu'à 21 h. 30 les jeudis et vendredis
Sur semaine et les samedis de 9 h. 30 à 18 h.



FAITES UNE BONNE ACTION ... DE GRÂCES!

Le jour de l'Action de grâces, régaliez votre famille avec "LES BEIGNES DU JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES" spécialement créés par DUNKIN' DONUTS!

Malgré ses 52 variétés de beignes, DUNKIN' DONUTS a encore innové! Pour fêter avec éclat le jour de l'Action de grâces, DUNKIN' DONUTS a imaginé un tout nouveau beigne baptisé "BEIGNE DU JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES" plus croustillant et savoureux que jamais!

Soyez au goût du jour... ce jour-là aura bon goût avec les "BEIGNES DU JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES" une exclusivité succulente de DUNKIN' DONUTS!



SUR CE BEIGNE DUNKIN' JE PROMETS QUE TOUS SES DESCENDANTS SERONT TOUJOURS FRAIS DE 4 HEURES ... 24 HEURES PAR JOUR

Dunkin' Donuts

272, boul. Taschereau Greenfield Park

5900 Est. rue Sherbrooke Montréal

1040, boul. des Laurentides Pont-Viau

L'ambassadeur d'Israël est trouvé mort dans son auto à Ottawa

OTTAWA (PCF) — L'ambassadeur d'Israël au Canada, M. Arieh Eshel, a été trouvé mort dans un parc de stationnement de l'est de la ville d'Ottawa, mercredi soir, et un porte-parole de l'ambassade a déclaré aujourd'hui qu'il avait apparemment été victime d'une crise cardiaque.

M. Eshel, diplomate de carrière, âgé de 56 ans, avait assisté à une réception à l'ambassade de l'Allemagne, plus tôt dans la soirée, et il aurait été terrassé lorsqu'il voulut reprendre sa voiture pour rentrer chez-lui.

L'épouse de l'ambassadeur, Mme Tamar Eshel, est membre de la délégation d'Israël aux Nations unies. Un porte-parole de l'ambassade, à Ottawa, a déclaré que Mme Eshel devait rentrer aujourd'hui même de New York, afin de faire le nécessaire en vue des funérailles de son mari.

Le porte-parole a déclaré qu'on espérait que des arrangements pouvaient être pris avec le gouvernement canadien, afin que le corps de M. Eshel soit transporté par avion à Jérusalem, pour y être inhumé.

M. Eshel était né en Allemagne mais était arrivé en Palestine dès son bas âge. Avant d'être nommé ambassadeur au Canada, en décembre 1967, il était directeur général adjoint du ministère des Affaires étrangères en Israël. Il a de plus occupé des postes d'ambassadeur au Brésil et en Uruguay, et de consul général à New York.

Le porte-parole a déclaré que M. Eshel avait subi antérieurement deux crises cardiaques et que, durant un voyage à Terre-Neuve, il y a quelques mois, il avait dû être traité pour ce qu'on avait appelé une "insuffisance cardiaque".

FAITS divers

Dépeillé de \$2,394... et deux coups de poing

Un vérificateur du port de Montréal, M. Henri Gagnon, âgé de 73 ans, a été attaqué et volé d'une somme de \$2,394 par deux individus qui lui ont donné deux solides coups de poing avant de prendre la fuite. L'incident est survenu, vers 6 h., hier soir, à l'angle des rues Labelle et Vitrié.

Une bambine meurt étouffée

Une bambine de trois ans, Marielle Faust, fille de M. et Mme Marcel Faust, de Crabtree, comté de Joliette, s'est tuée vers 6 h. 30 hier après-midi, lorsqu'en jouant sur le dessus d'une charge de foin, elle est tombée, s'est coincée la tête entre deux barreaux de la charrette et est morte étouffée.

Saisie de 40,000 billets de loterie

Un jeune homme de 21 ans, dont le nom n'a pas été révélé, devait comparaitre ce matin sous l'accusation d'avoir organisé des billets de loterie sur les parties de hockey.

Le suspect, habitant rue Lafond, dans le quartier Rosemont, a été arrêté par des agents de l'Escouade de la moralité qui ont trouvé dans son appartement quelque 40,000 billets de loterie.

Arrêté avec une carte de crédit volée

Un jeune Ontarien de Fort Erie, Kenneth Trider, âgé de 20 ans qui était venu visiter la métropole, a été appréhendé, hier après-midi, dans un caba-

ret de l'ouest de la métropole alors qu'il était en possession d'une carte de crédit ChargeX volée.

Le jeune Ontarien devait comparaitre aujourd'hui en Cour municipale sous 18 accusations de fraudes résultant de l'usage de la carte de crédit dans divers magasins de la ville.

Au cours d'une perquisition effectuée hier soir, dans l'appartement du détenu, le sergent-détective Robert Gougeon, de l'Escouade des fraudes de la police de Montréal, a mis la main sur une partie de la marchandise obtenue sous de fausses représentations.

Retrouvée après 10 h. en forêt

TROIS-RIVIERES — Une trentaine de volontaires, dirigés par des agents de la Sûreté du Québec, ont retrouvé, vers 9 h hier soir, après une dizaine d'heures de recherches, une jeune étudiante de 17 ans Suzanne Foley, de Shawinigan-Sud, qui s'était égarée dans les bois d'Hérouville, dans le comté de Champlain, au cours d'une excursion en forêt, dans le cadre d'un cours de sciences naturelles. L'adolescente était en bonne condition physique.

Collision à Montmagny: trois morts

MONTMAGNY — Trois personnes ont été tuées dans une collision de deux autos survenue, vers 10 h hier soir, sur la route no 56, à Montmagny.

M. André Audet, 24 ans, de Saint-Paul, comté de Montmagny, Mlle Madeleine Vachon, 23 ans, de Sainte-Germaine, comté de Dorchester, et M. Edmond Blodéau, 75 ans, de Saint-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, ont morts instantanément, tandis que trois autres personnes, blessées dans la collision, ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Les délices du jour d'actions de grâces



Menus spéciaux pour la famille

LE TOURNEBROCHE

Déjeuner et dîner à partir de \$4.25

LE CAFÉ TERRASSE

Déjeuner et dîner à partir de \$3.35

L'Escapade


Buffet du déjeuner \$4.50
Buffet du dîner \$6.50

(LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS PAIENT MOITIÉ PRIX)

Pour réserver, composez: 878-1688

LE CHATEAU CHAMPLAIN

CP Hotels

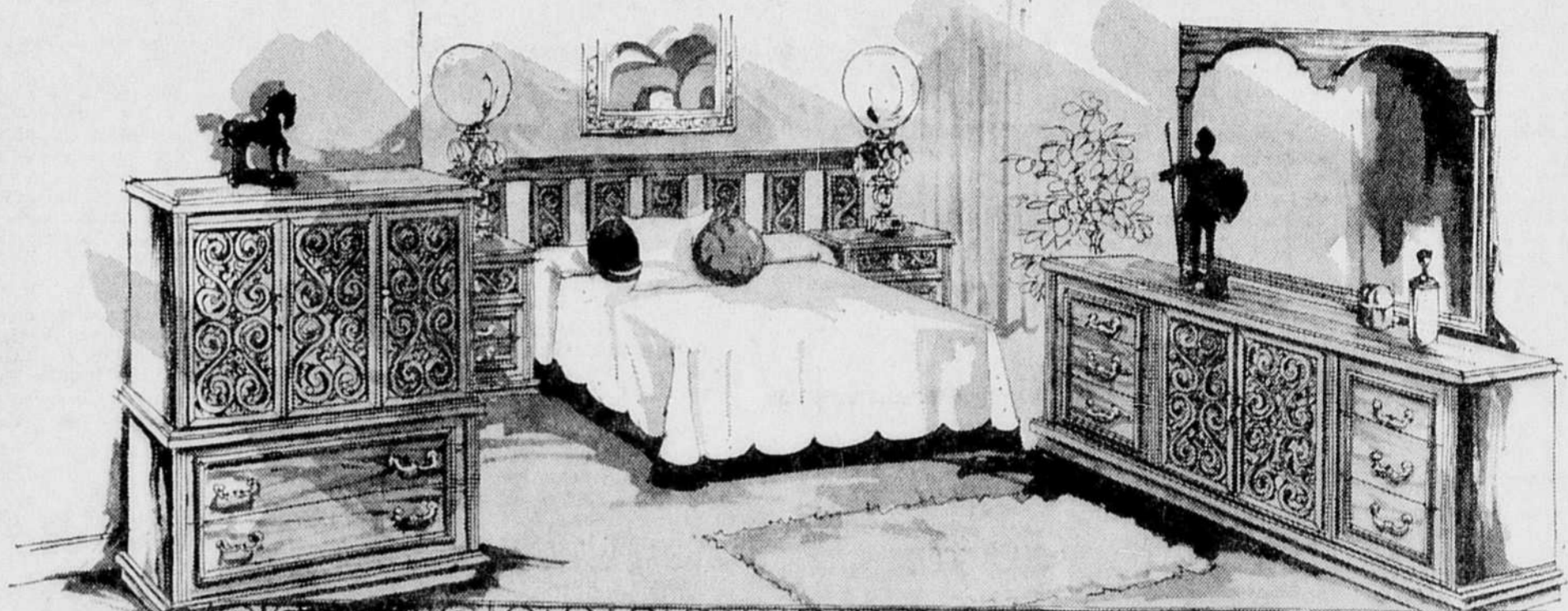



de la Plaza — 273-7711

L'endroit idéal pour :
QUALITE — SERVICE — ECONOMIE

"El presidente" '69

**L'ENSEMBLE ESPAGNOL
PAR EXCELLENCE!**

Possédez ce qu'il y a de plus chic

"El presidente" un ensemble trois pièces comptant 18 morceaux. Mobiliers de chambre, de salon et de cuisine dans la plus pure tradition du style espagnol authentique. Luxe, qualité, satisfaction.

MOBILIER DE CHAMBRE — 5 morceaux
Style espagnol comprenant : bureau triple 72" avec grand miroir encadré. Commode superposée. Tête de lit de 80". Deux tables de chevet. Le tout en véritable fini pecan.


MOBILIER DE CUISINE, 5 morceaux
Style espagnol : comprenant 1 table extensible. Riche fini facile d'entretien. Ce mobilier compte également 4 chaises de grand style, à dossiers décorés. Sièges et dossiers sont couverts d'un tissu à motif fleuri.

MOBILIER DE SALON, 8 morceaux
Style espagnol, comprenant : sofa à 4 places, rembourré de caoutchouc mousse, fauteuil simple de même fabrication au fini fruitwood antique, sculpté; 2 tables de bout et 1 table à café en chêne traité contre les brûlures, 2 lampes de table avec abat-jour décorés à la main. Et une riche peinture conquistador avec cadre sculpté à la main.

2 terrains de stationnement gratuits voisins de notre magasin

\$1699

Ensemble complet comptant 18 morceaux :



de la Plaza — 273-7711

**6255 RUE ST-HUBERT
AU NORD DE BELLECHASSE**

Reservez dès maintenant.
Commandes postales acceptées.

Londres a recouvré sa suprématie dans le commerce mondial de l'or

LONDRES (UPI) — Dans la période de six mois qui a succédé à la création d'un marché parallèle libre pour l'or, après la crise du printemps dernier, le marché de Londres a à nouveau démontré, sous le système "new look" des opérations actuelles, son caractère d'adaptabilité et de flexibilité, a déclaré son président, M. E. Hawes.

La place de Londres est devenue maintenant un marché de l'or véritablement international qui prend soin des ventes des producteurs et des spéculateurs chaque jour ouvrable afin de faire face à la demande d'autres spéculateurs, théoriciens investisseurs et utilisateurs industriels.

"Et nous intervenons avec une marge entre achat et vente qui est plus étroite que n'importe quel autre marché, a précisé l'un de ses membres."

Pour la première fois depuis des années les cinq firmes qui administrent le marché de l'or ont convié les journalistes à l'Institut bancaire de N. M. Rothschild and Sons et levé le voile sur leurs opérations.

Dans la salle de l'or des Rothschilds la "cote de départ" (fixing) est maintenant fixée deux fois par jour en fonction des ordres d'achat et

de vente et l'on se met d'accord sur la cote à suggérer.

Depuis que la crise de l'or a séparé d'une cloison étanche l'or monétaire officiel de "l'or libre" le caractère du marché de Londres s'est modifié et des concurrents ont fait leur apparition, en particulier Zurich.

Jusqu'à la grande ruée vers l'or de fin 1967 et début 1968, Londres était le canal utilisé par la Banque d'Angleterre, agissant pour le compte de la Reserve Bank of South Africa et le Pool international de l'or pour distribuer leur or aux marchés mondiaux.

La formation du double marché de l'or a mis fin à ce système.

L'or est presque devenu une marchandise comme les autres, qui est sujette au jeu de l'offre et de la demande.

La "cote de départ" fixée à Londres pour l'or est, selon

La G.-B. rejette l'idée de participation à une zone de libre-échange atlantique

LONDON (PC) — Le gouvernement britannique a rejeté fermement l'idée de participation à une zone de libre-échange atlantique qui comprendrait le Canada, Lord Chalfont, le chef des négociateurs de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen, a déclaré hier devant les membres de la Chambre de Commerce canadienne à Londres qu'une telle association ne constitue pas une alternative satisfaisante à l'entrée dans le Marché commun.

Le concept d'une zone de libre-échange atlantique a été fortement défendu dans certains milieux politiques et dans la presse au cours des derniers mois. Des politiciens de tous les partis sont devenus des défenseurs de cette idée, mais le gouvernement n'a jamais manifesté d'enthousiasme à ce sujet malgré le refus de la France d'accepter la candidature britannique au Marché commun.

Tel que mentionné par ceux qui appuient la formation d'une zone de libre-échange atlantique, cette zone comprendrait au début des pays tels que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada et les partenaires de la Grande-Bretagne dans l'Association Européenne de Libre-échange.

On estime qu'elle pourrait éventuellement s'étendre à d'autres pays tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon.

Lord Chalfont s'est prononcé à ce sujet en des termes beaucoup plus clairs que ceux utilisés auparavant par le gouvernement de son pays. "Il n'y a aucun indice que le gouvernement américain l'appuiera", a-t-il dit. Il a ajouté qu'une telle zone aurait pour résultat de perpétuer les divisions dans l'Europe de l'Ouest,



Jean Mehling câble de Paris

L'alliance de Citroën et Fiat était prévue depuis longtemps

On s'émeut en France (et cela n'est pas fini!) de la vente à Fiat d'une partie du capital social de la Société CITROËN.

Dans les milieux peu au courant des rumeurs financières, la nouvelle a produit autant d'effet qu'une bombe. Et pourtant, depuis plusieurs semaines, divers indices permettaient de deviner "qu'il se passait quelque chose."

Plusieurs commentateurs écrivent aujourd'hui que le gouvernement de Paris ne dispose d'aucun moyen pour sauvegarder en mains françaises une société de production d'automobiles dont la qualité a toujours fait honneur à l'intelligence et à l'habileté des ingénieurs et des ouvriers de ce pays.

Aujourd'hui, de toute façon, il est peut-être trop tard pour revenir en arrière. D'ailleurs, est-ce même souhaitable? Et peut-on vraiment déplorer une transaction dont toutes les conséquences n'apparaissent pas encore avec netteté?

Selon toute apparence, FIAT est désormais propriétaire de 30 pour cent environ du Capital de CITROËN. En vérité, par le jeu des participations réciproques, se trouvent en

cause de nombreuses sociétés, mondialement connues (MILCHELIN, par exemple, véritablement européenne et mondiale, et plus apparaîtront les faiblesses d'une société française ou, malheureusement, les investissements n'ont pu être aussi dynamiques que la politique de recherche.

Hélas, je crains fort que l'exemple de CITROËN ne constitue pas, en France, un exemple unique de l'insuffisance d'autofinancements, et de structures de production et de commercialisation un peu en retard par rapport aux besoins de notre époque.

Une conclusion me paraît donc s'imposer: la décision prise par CITROËN est probablement sage. Quand on sait avec quel acharnement certaines grandes entreprises françaises ont essayé, depuis dix ans, d'échapper à l'emprise de l'Etat et de la "tentation étrangère", on se doute bien que la Direction Générale de CITROËN ne s'est pas décidée de gaieté de coeur.

Je ne serais pas surpris que, dans le domaine de l'automobile, l'accord franco-italien ne constitue un premier pas vers une concentration à l'échelle du Marché Commun. Comment lutter contre la puissance américaine, si ce n'est en acceptant une fois pour toutes, de reconnaître que le Marché Commun vraiment unifié constitue la seule répétition efficace à la richesse des Etats-Unis?

au bilan de l'ACTUALITÉ

Société unique en son genre

Une société canadienne, la Financial Business Brokers (Canada) est maintenant à la disposition de toutes les entreprises, surtout celles de petite et moyenne dimensions, pour étudier et réaliser tout projet de fusion, diversification, achat ou vente. Cette société est unique en son genre par la diversité des entreprises dont elle s'occupe et la variété de leur valeur, variant de \$25,000 à \$2,500,000 et plus. Le président-directeur général de la Financial Business Brokers est M. Marcel Dion, fondateur de Credico. La nouvelle société aura son siège social à Montréal.

Sondage de la Ch. de Commerce

A la suite de la décision de suspendre toute livraison de courrier le samedi, et cela à compter de février prochain, la Chambre de Commerce du district de Montréal effectue présentement un sondage à ce sujet. Le sondage s'adresse principalement aux sociétés et vise à déterminer dans quelle mesure la décision affecte ces dernières et à évaluer approximativement le coût d'une telle

decision sur le budget des entreprises.

Les administrateurs de la société Acklands annoncent l'acquisition, au comptant, de la Mobile Automobile Products, de Toronto. Bien que relativement petite, cette dernière, mentionnée-on, est une société rentable. Elle a été formée en 1952. Cette acquisition signifie que l'Acklands est maintenant entrée dans le domaine de la distribution des produits de l'auto. Acklands est une société dont le siège social se trouve à Winnipeg.

Les stocks de blé au Canada

Les stocks visibles de blé au Canada ont diminué encore au cours de la semaine qui s'est terminée le 2 octobre; ils s'établissent à cette date à 389,500,000 boisseaux, rapporte l'Office des grains. Les commissaires ont précisé que les stocks comportaient 5,800,000 de moins qu'au cours de la semaine précédente. Les livraisons faites par les fermiers se chiffrent à 6,200,000 boisseaux, soit 1,100,000 de moins qu'au cours de la semaine précédente et 3,100,000 de moins que durant la période correspondante de l'an dernier.

Délégation de France au Canada

Une délégation française composée de onze membres du

secteur de la construction d'habitations fera une visite au Canada, à compter de la semaine prochaine. Elle restera trois semaines au pays. Les délégués visiteront les manufactures d'éléments de construction faits de bois et utilisés pour les habitations construites rapidement et à faible coût. Ils sont invités par le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce et visiteront Québec, Fredericton, Montréal, Edmonton, Victoria et Vancouver. Les délégués séjourneront aussi à Ottawa où ils auront des cours sur les méthodes de construction d'habitations au Canada.

Tournée de pays européens

M. Arthur Burns, président du Bureau national de recherches économiques et conseiller de M. Richard Nixon, va entreprendre une tournée de cinq pays européens et y étudier la situation économique et financière annonce-t-on au siège de la campagne électorale du candidat républicain à la présidence.

M. Burns arrivera en Europe vers le 18 octobre. Il se rendra à Londres, Paris, Francfort, Zurich et Rome et y rencontrera des membres du gouvernement des pays qu'il visitera, des financiers et des hommes d'affaires. A son retour, il soumettra à M. Nixon un rapport sur sa mission.

NOMINATION CHEZ PATATES CHIPS DUCHESS LIMITEE



M. Hilaire Beauregard, président de Patates Chips Duchess Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Roger Tremblay au poste de directeur de la mise en marché. Jusqu'à maintenant cette fonction relevait du responsable de la promotion. La progression constante de l'entreprise Duchess a nécessité cette nouvelle nomination.

L'économie française reste exposée à des distorsions

NEW YORK (AFP) — L'économie française se remet des effets immédiats des grèves et des troubles de mai et de juin mais le pays demeure exposé à la perspective d'une inflation croissante, d'un chômage relativement élevé et d'une balance des paiements incertaine.

Analysant la reprise enregistrée jusqu'à présent et les perspectives de l'année prochaine, l'article écrit que ces problèmes "requièrent une série de mesures correctives quelque peu contradictoires, si bien que certaines tensions et distorsions pourraient affecter l'activité économique de la France l'année prochaine".

L'étude admet que l'activité de la demande soutiendra l'expansion au cours des prochains mois mais note que les hausses de salaire qui en sont la cause contribueront à une hausse de plus de 100 pour cent dans le taux de l'inflation, inciteront de nombreuses entreprises à ne pas accroître l'effectif de leur main-d'oeuvre et stimuleront les importations.

La banque affirme d'autre part que "les nouveaux programmes visant à accroître la participation des salariés aux activités des entreprises et l'incertitude sur le contenu exact de ces dispositions ont freiné les investissements".

Les auteurs de l'étude estiment que les hausses de salaire se chiffreront cette année à la moyenne de 13,5 pour cent (contre une moyenne de 6,2 pour cent au cours des 4 précédentes années), soit 2 fois plus que l'augmentation prévue de la productivité. La hausse des prix qui s'était limitée à 2,7 pour cent l'année dernière et à 2,4 pour cent au cours du premier semestre, devrait atteindre cette année entre 6 et 7 pour cent. "Des industries hautement tributaires de la main-d'oeuvre, comme la construction navale, le verre, la céramique, l'impression, seront particulièrement affectées par les hausses de salaire. Ces dernières devraient d'autre part accélérer le regroupement des entreprises ayant un rendement marginal". Ceci contribuera probablement à une amélioration structurelle à long terme de l'industrie française mais entraînera dans l'immédiat un nouvel accroissement du chômage. La banque estime que la "politique sélective d'expansion" du gouvernement français compensera la diminution prévue des investissements privés mais contribuera d'autre part à la hausse des prix. En ce qui concerne la balance des paiements la Chase Manhattan Bank estime qu'il faut s'attendre dans l'immédiat à "des sorties substantielles de capitaux" mais note que plusieurs pays européens, tels que les Pays-Bas, l'Italie et la France elle-même, ont surmonté depuis 1960 des crises de cette nature.

qu'elle conduirait à la domination technologique par les Etats-Unis, et qu'elle n'a aucun contenu politique.

Divers partisans de cette zone de libre-échange atlantique en présentent l'idée différemment, et proposent différents membres possibles, a-t-il dit, mais à moins qu'il ne s'agisse que d'un groupement, d'un club pour promouvoir le libre-échange sur une base globale — ce qui peut se réaliser avec plus d'efficacité dans le cadre de l'Accord général sur le Commerce et les Tarifs (GATT) — chacune des variations présentées rencontre les objections que je viens de mentionner, de dire le ministre.

Lord Chalfont a déclaré que le gouvernement travailliste de son pays a l'intention de persister dans sa volonté d'entrer au Marché commun; il a exprimé l'espoir que les Français ne manifesteront pas leur opposition indéfiniment.

"Je crois, a déclaré le ministre, qu'il existe en Europe une détermination de ne pas permettre à la présente situation de se continuer; une situation dans laquelle un gouvernement empêche tout progrès dans l'intégration européenne ne peut être longtemps tolérée par le peuple européen.

Montecatini prend la tête de l'industrie chimique en Europe

ROME (AFP) — La banque d'Etat italienne I.R.I. et la société pétrolière d'Etat E.N.I. ont pris le contrôle, grâce à des rachats d'actions, de la première affaire chimique d'Italie, la Montecatini-Edison. Le but de cette opération paraît être, outre la réorganisation de la gestion de Montecatini-Edison, la fusion des activités pétrochimiques de l'E.N.I. et de la Montecatini. Le résultat de cette opération fait de la Montecatini-Edison la première société chimique sur le continent européen et la seconde en Europe après le groupe anglais Imperial Chemical Industries.

Cet événement appelle un certain nombre de constatations.

- 1) Montecatini-Edison avait de nombreux liens avec des sociétés du Marché commun, notamment Rhône-Poulenc dans le domaine des fibres synthétiques et de la pharmacie.
- 2) La prise de contrôle par l'Etat de Montecatini-Edison isole maintenant la seule société italienne de grande taille encore entièrement privée: Fiat. Les trois sociétés qui par la taille suivent Fiat sont maintenant des sociétés contrôlées par l'Etat. Il s'agit de l'AGIP (E.N.I. pétrole), de la Montecatini-Edison (produits chimiques) et de l'Italsider (aciéries) contrôlée par la banque d'affaires d'Etat italienne I.R.I.
- 3) La Montecatini-Edison était déjà un géant industriel. Mais la fusion entre Montecatini, société de produits chimiques et Edison, qui avait apporté au groupe les fonds provenant de l'indemnisation qui lui avait été versée après la nationalisation de l'électricité en Italie, n'avait pas permis de rationaliser l'entreprise commune qui appartient à ce type nouveau de sociétés que les Américains appellent les "conglomérats".

OTTAWA (PC) — Le ministre d'Etat, M. James Richardson, a fait savoir qu'une fusion des deux grandes compagnies aériennes canadiennes, Air Canada et Canadian Pacific (CP Air), est toujours possible mais que ce projet n'est pas pour l'instant à l'étude.

Le ministre répondait alors à une question de l'ancien premier ministre John Diefenbaker qui demandait à M. Richardson s'il tenait toujours aux idées exprimées en juin dernier lors qu'il favorisait cette fusion. Le gouvernement a créé un comité, sous la pré-

sidence de M. Richardson, pour étudier ce projet de fusion.

L'orateur de la Chambre a mentionné que la question était irrecevable, soulignant qu'il était inconvénient de demander à un ministre s'il avait changé d'idée.

Le comité formé par le gouvernement Trudeau a pour mandat d'étudier toutes les politiques du transport aérien au Canada, mais l'avenir d'Air Canada est le principal sujet à l'étude.

Il existe présentement au sein du conseil des ministres une tendance à favoriser l'émission d'actions d'Air Canada dans le public et à laisser la compagnie "faire son chemin" dans le monde des affaires. La principale question que doit envisager le comité est de savoir s'il existe au pays un trafic aérien assez important pour justifier l'existence de deux sociétés aériennes indépendantes.

Une autre question portait sur l'intention du gouvernement concernant la nomination d'un nouveau président d'Air Canada en remplacement de M. Gordon R. McGregor qui a démissionné le printemps dernier.

NOMINATION A INTERNATIONAL HARVESTER



Monsieur E. L. Trenholme, gérant de district de International Harvester, annonce la nomination de M. R. Létourneau au poste de gérant des ventes de camions au détail pour la province de Québec. Dans ses nouvelles fonctions, M. Létourneau sera responsable des ventes aux industries nationales et aux propriétaires de flottes de camions, et s'occupera aussi des ventes et de l'administration des succursales de détail situées à Montréal, Ottawa et Québec. Monsieur Létourneau a plus de vingt ans d'expérience avec la compagnie et ses principales fonctions ont été dans le domaine des ventes au détail et au gros.

NOMINATION CHEZ A. C. NIELSEN



Le Conseil d'Administration de A. C. Nielsen Company of Canada Limited annonce la nomination de R.-Claude Raymond au poste de vice-président de la division Index Nielsen Détaillants. M. Raymond assume présentement des fonctions importantes au point de vue service client et ventes, et cette nomination reconnaît son talent à affermir et intensifier davantage la valeur des Services Nielsen pour les clients. A l'heure actuelle, le Service Nielsen est considéré comme un instrument de marketing essentiel par l'industrie des produits alimentaires, pharmaceutiques, de toilette et de la télédiffusion du Canada, et qui de plus est dans 17 des principaux pays industriels du monde.

Au seul usage du personnel

Jusqu'ici cette restriction s'est appliquée à tous les numéros de "The Bache Technical Service", un rapport hebdomadaire dont se servent ordinairement les représentants de Bache pour répondre aux clients intéressés à l'aspect technique du marché. "The Bache Technical Service" est un rapport hautement instructif qui analyse le marché en général et certaines valeurs en particulier — d'un point de vue purement technique. On y trouve aussi des commentaires et une liste de valeurs présentement recommandées par le service d'analyse technique de Bache. Aujourd'hui, pour vous montrer le genre de renseignements courants que tout représentant Bache est en mesure de fournir, nous vous adresserons un exemplaire de cet excellent rapport. Il suffit d'en faire la demande en vous servant du bon ci-dessous — et c'est gratuit, bien entendu.

BACHE & Co.
INCORPORATED

Membres de toutes les Bourses importantes • Fondée en 1879

2015, rue Peel, Montréal, Québec
Tél.: 844-3751

Prière de m'envoyer un exemplaire de "The Bache Technical Service" MLP

M. / Mme Mlle

Adresse

Ville

RIA
DINER
D'OUVERTURE
Hôtel
REINE ELIZABETH

JEUDI
le 10 octobre

"COLLABORATION ENTRE LE
GOUVERNEMENT ET L'ENTREPRISE"

931-2509

L'honorable
DON JAMIESON,
Ministre de la
Production de Défense

Argus Corporation Limited ADMINISTRATEUR



M. J. N. SWINDEN a été élu administrateur de Argus Corporation Limited. M. Swinden est gérant général de la compagnie et administrateur de British Columbia Forest Products Limited et de Domtar Limited.

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Hout Bas 11 h.' and 'Ventes Hout Bas 11 h.' with various stock symbols and prices.



Wall Street tres actif irrégulier

L'activité est de nouveau très forte aujourd'hui à Wall Street de l'ouverture du marché par suite de l'accumulation de commandes, due encore une fois, à la fermeture du marché le mercredi.

Canadian Breweries a perdu 1/4 à 9%, tandis que la Banque Royale et Massey Ferguson demeureraient inchangés à 21% et 19% respectivement.

Consolidated Percor a gagné 2 cents à \$1.00 et Mistango, 1 cent à 32 cents, parmi les mines et les pétroles spéculatifs, à la Bourse Canadienne.

(PC) - Les cours étaient insignifiants au début de la séance de la Bourse de Toronto, aujourd'hui.

Charter Oil a progressé de 1/4 à 18%, Home Oil A, de 1/4 à 28%, Northern and Central Gas, de 1/4 à 17%, Imperial Oil, de 1/4 à 85%, Marvey's Food, de 1/4 à 25% et Canadian Tire A, de 1/4 à 56%.

Des pertes de 1/2 ont été encaissées par Denison, à 76, Zellers, à 15%, Electrohome, à 16, Hudson's Bay Co. et Inco ont fléchi de 1/4 à 22% et 43% respectivement.

Paris. - Les valeurs françaises sont toujours irrégulières cet après-midi à la Bourse de Paris. Seules le CIC, le Crédit du Nord et maintenant Polet et Chaussou, sont l'objet d'une intense activité qui se traduit par le CIC en particulier par l'impossibilité de coter le titre une heure et demie après l'ouverture, tant la hausse est forte.

Le Crédit du Nord, en revanche, s'effondre. Ailleurs les transactions sont le plupart du temps assez rares.

L'affaire Fiat-Citroën d'autre part, dont le dénouement est toujours attendu plonge le titre dans un climat d'incertitude et de réserve. Sur le marché de l'or, le lingot 6.250 (C/6.265) et le napoléon (60.00/C/60.70) ne varient guère ainsi que le volume des transactions qui se stabilise à 6,5 millions de titres.

(PC) - Les prix étaient mixtes et les transactions très légères à la Bourse, aujourd'hui, de la Bourse de Montréal. Alcan a gagné 1/4 à 27% et

par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian Press, including columns for 'Ventes Hout Bas 11 h.' and 'Ventes Hout Bas 11 h.' with various stock symbols and prices.

Bourse canadienne

Table of Canadian stock market data, including columns for 'Ventes Hout Bas 11 h.' and 'Ventes Hout Bas 11 h.' with various stock symbols and prices.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market indices, including columns for 'Ind. S. pub.', 'Banq.', 'Comb.', and 'Pap.' with corresponding values.

dividendes

Table of dividend information, including columns for 'B.A. Oil', 'Canadian Utilities', 'Dorland 12 1/2', etc., with dividend amounts and dates.

vancover

Table of Vancouver stock market data, including columns for 'INDUSTRIELLES', 'Ventes Hout Bas 11 h.', and 'Ventes Hout Bas 11 h.' with various stock symbols and prices.

MINES

Table of mining stock market data, including columns for 'Ventes Hout Bas 11 h.' and 'Ventes Hout Bas 11 h.' with various stock symbols and prices.

titres au comptoir

Table of over-the-counter stock market data, including columns for 'Achat', 'Vente', and 'Achat Vente' with various stock symbols and prices.

Fonds mutuels

Table of mutual fund market data, including columns for 'Achat', 'Vente', and 'Achat Vente' with various fund names and prices.

SECTION INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data, including columns for 'Achat', 'Vente', and 'Achat Vente' with various stock symbols and prices.

SECTION INDUSTRIELLES

Table of industrial stock market data, including columns for 'Achat', 'Vente', and 'Achat Vente' with various stock symbols and prices.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market indices, including columns for 'Ind.', 'Aut.', 'Met.', and 'Pet.' with corresponding values.

Coton égyptien 2 brins très fin tissé au Canada!

CHEMISES HABILLÉES POUR HOMMES

Rabais 2.50 à 3.50

Rég. \$8 et \$9

Ch. **5.50**

3 pour \$15



CHEMISES-POLOS TISSU AU REPASSAGE PERMANENT

Spécial Ch. 3.99 ou 2 pour 7.75

Enfin... des chemises - polos pour hommes et jeunes gens faites spécialement pour Simpsons et qui ne nécessitent jamais de repassage!

- 65% Polyester et 35% coton traité pour un repassage permanent.
- Modèles avec petite de boutonnage 3 boutons devant, manches longues.
- Choix de tons unis de: bleu moyen, vert clair, moutarde ou nougat (or).
- Tailles P.M.G. ou T.G.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées.—842-7221

SIMPSONS — Accessoires pour hommes (713) au Rez-de-Chaussée Aussi à FAIRVIEW et ANJOU

Des chemises superbes parfaites pour le travail ou les soirées! Confectionnées au Canada par des experts, elles sont d'excellente qualité!

- Broadcloth de coton Égyptien 2 brins, "Sanforized" pour une apparence nette et impeccable.

- Modèles classique à col "Fused" et manchettes doubles.

- Choix de blanc étincelant ou rayures tissées dans les tons de bleu, vin ou brun.

- Encolures: 14 à 14½ (manches 32 à 33 po.) 15 à 16½ (manches 32 à 35 po.) 17 à 17½ (manches 33 à 35 po.).

Commandes postales ou téléphoniques exécutées Sur blanc seulement — 842-7221

SIMPSONS — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée

Aussi à FAIRVIEW et ANJOU



CHAUSSETTES LONGUES LAINE/NYLON POUR HOMMES

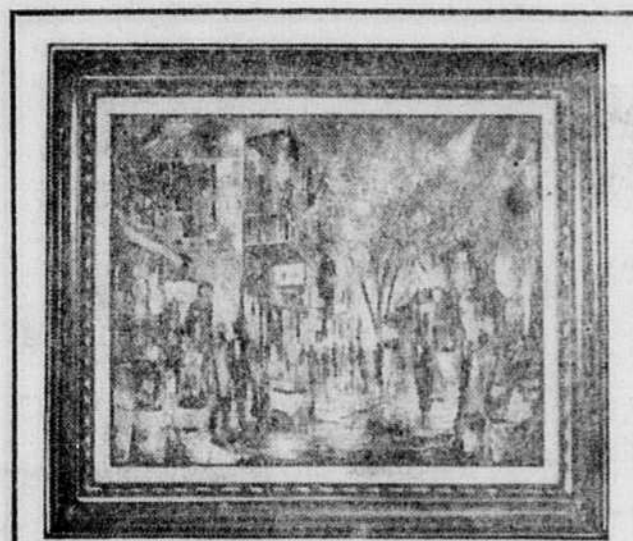
Rég. 1.75 Pai. 1.39 ou 2 paires 2.50

L'homme élégant et raffiné porte des chaussettes longues afin d'être sûr de lui en toute occasions!

- 55% laine et 45% nylon extensible.
- Revers élastiqué pour une tenue parfaite.
- Côtes 6 x 3.
- Choix de tons unis de noir, marine, brun, gris moyen, fousin ou olive.
- Une pointure pour 10 à 12.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Accessoires pour hommes (713) au Rez-de-chaussée Aussi à FAIRVIEW et ANJOU



RABAIS \$6.50! FAMEUSES REPRODUCTIONS ENCADRÉES

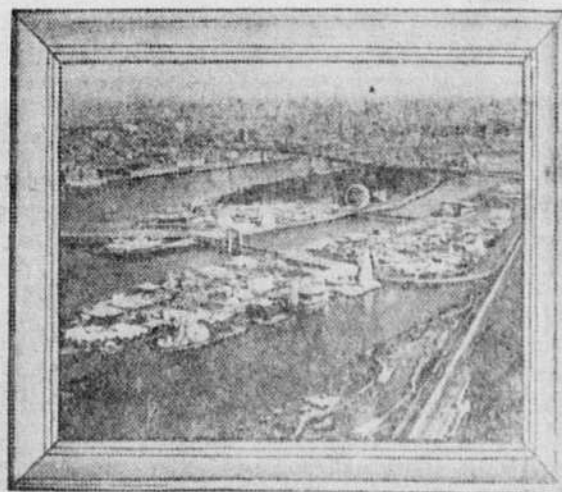
Rég. 19.50 ch. **12.99**

Profitez de cette merveilleuse aubaine pour vous procurer de magnifiques reproductions encadrées!

- Sujets classiques, cadres contemporains
- Huit sujets au choix: paysages, natures mortes, fleurs ou portraits, marines, scène de montagne.
- Seulement un modèle représenté
- Dimensions: 18 x 24 po.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. — 842-7221

SIMPSONS — Galerie des Tableaux (743) au troisième Aussi à FAIRVIEW et ANJOU



PHOTOS-SOUVENIR AVEC CADRE CHENE

Spécial ch. **5.98**

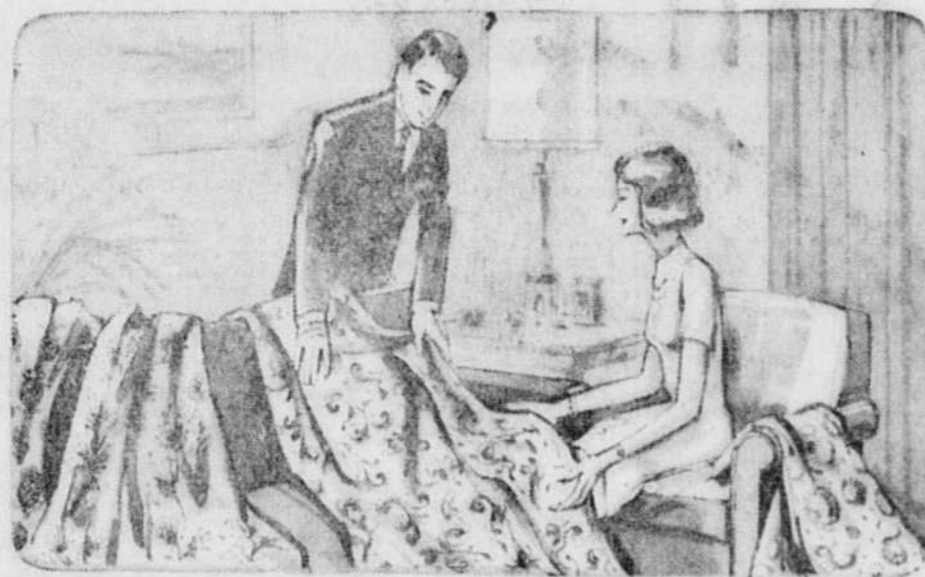
Un souvenir inoubliable de Montréal ou de "Terre des Hommes"... en achetant de ravissantes photos en couleurs de "Montréal la nuit" ou de "Terre des Hommes"!

- Elles vous sont offertes dans un ravissant cadre en chêne brut, sous verre; largeur de 2 pouces.
- Dimensions des photos: 18 x 24 po.

Veillez nous accorder quelques jours pour la livraison.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Galerie des Tableaux (743) au troisième Aussi à FAIRVIEW et ANJOU



RABAIS 20%! HOUSSES OU TENTURES SUR MESURES

Simpsons vous propose de vous faire faire des housses et des tentures sur mesures... cela redonnera à votre foyer un air de jeunesse!

- Vous économiserez 10% sur les tissus et 10% sur la main-d'œuvre
- Choix de tissus de qualité imprimés ou unis, provenant de notre stock

Veillez nous accorder 3 semaines pour la livraison des tentures et 4 semaines pour la livraison des housses.

SERVICE A DOMICILE

Choisissez le tissu de vos tentures ou de vos housses dans la tranquillité de votre foyer. Un expert qualifié se rendra chez vous avec un vaste choix d'échantillons de tissus et il vous aidera dans votre choix. Composez 842-3241, poste 528 ou 826.

SIMPSONS — Rideaux et Tentures (753) au quatrième — Aussi à FAIRVIEW et ANJOU

RIDEAUX VIENNOIS VOILE DE TERYLENE

Ornez vos fenêtres de ravissants rideaux Viennois en Terylene* frais et facile d'entretien! Lavables, ils ne nécessitent aucun repassage! Blanc seulement!

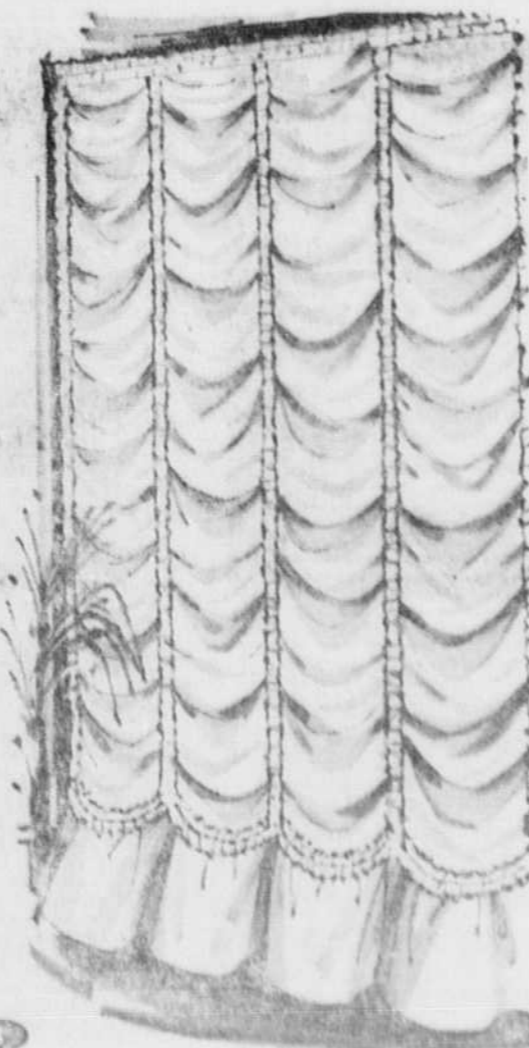
Largeur 50 po.		
Longueur	Rég.	Ch.
45"	10.95	8.75
54"	12.95	10.35
63"	13.95	10.95
72"	15.95	12.75
84"	17.95	14.35
99"	18.95	14.95
95"	20.95	16.75

Largeur 70 po.		
Longueur	Rég.	Ch.
45"	17.95	14.35
54"	19.95	15.95
63"	21.95	17.55
72"	23.95	18.95
84"	26.95	21.55
99"	28.95	22.95
95"	30.95	24.75

*Marque déposée pour le filaire Polyester

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Rideaux et Tentures (753) au quatrième Aussi à FAIRVIEW et ANJOU



RABAIS 10% A 20% SUR LE TISSU ET 20% SUR LA MAIN-D'OEUVRE! FAITES RECOUVRIR CANAPES ET FAUTEUILS

Tissu du groupe A
Fauteuil Ch. (64.99) Mens. \$7
Canapé Ch. 129.99 Mens. \$10
Ens. 179.98 Mens. \$11

Tissu du groupe B
Fauteuil Ch. (69.99) Mens. \$9
Canapé Ch. 139.99 Mens. \$10
Ens. 194.98 Mens. \$11

Vous aimez changer votre mobilier?... Évitez de folles dépenses en les faisant simplement rénover par les experts de Simpsons!... Ces experts ressangleront, rembourreront, rarrondiront les ressorts et recolleront les joints de vos canapés et fauteuils... puis ils les recouvriront du tissu de votre choix!... Vous ne les reconnaîtrez pas et vous aurez l'impression d'avoir des meubles neufs... tout en ayant économisé!... Choix de tissus damassés ou frise.

20% de frais supplémentaires pour meubles de style provincial français ou à bois apparent. Veillez nous accorder 6 semaines pour la livraison.

Vos meubles seront puis en charge et livrés sans aucun frais si vous habitez dans Montréal et la banlieue.

SIMPSONS — Rideaux et Tentures (753) au quatrième. Aussi à FAIRVIEW et ANJOU



RABAIS \$3! HOUSSES DE CHAISE CORBEILLE

Rég. 8.98 Ch. **5.98**

- Recouvrez vos chaises corbeilles de superbes housses achetées chez Simpsons!
- Housses en coton de qualité
- Rembourrage en mousse fraîche
- Tons unis de bleu, or, vert ou marais
- Pour chaises corbeilles de 27 à 30 pouces de diamètre.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées sur couleur seulement — 842-7221

SIMPSONS — Rideaux et Tentures (753) au quatrième Aussi à FAIRVIEW et ANJOU



COUSSINETS COTON POUR BERCEUSE

Rég. 7.98 Ens. **5.98**

- Rabais \$2! Rénovez votre berceuse avec des coussinets gain et confortables!
- Recouvrement en coton de qualité
- Rembourrage de mousse très confortable
- Choix de motifs colorés ou de rayures dans les tons de brun, bleu, vert ou or.
- Ensemble deux pièces: coussinets pour dossier et siège

Commandes postales ou téléphoniques exécutées sur couleur seulement — 842-7221

SIMPSONS — Rideaux et Tentures (753) au quatrième Aussi à FAIRVIEW et ANJOU

HEURES D'AFFAIRES:

EN VILLE: 9 H. à 17 H. 30
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 21 H.

FAIRVIEW ET ANJOU: 9 H. 30 à 18 H.
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 22 H.

SERVICE TELEPHONIQUE
OUVERT dès 8 H.

842-7221

LA SÉRIE MONDIALE					7 ^e match					Pts
Détroit	0	0	0	0	0					
St-Louis	0	0	0	0	0					

L'occupation du CEGEP Lionel-Groulx se poursuit

Jour décisif de la vague de contestation étudiante



Des 6.000 étudiants qui fréquentent le CEGEP du Vieux-Montréal, seulement 150 sont restés jusqu'à la fin de l'assemblée d'hier soir afin de discuter de l'organisation des manifestations d'appui au CEGEP

Lionel-Groulx. Gilles Duceppe de l'UGEQ et Pierre Simard, président du syndicat du CEGEP du Vieux-Montréal, répondant aux nombreuses objections de l'assistance.

La vague de contestation qui déferle sur le monde étudiant du Québec depuis l'occupation du Collège d'enseignement général et professionnel Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse ne semble pas près d'être endiguée aujourd'hui, alors qu'à plusieurs collèges, on s'apprête à débayer et que deux grandes réunions des chefs syndicaux étudiants sont prévues.

Hier soir, une institution de plus a été occupée: il s'agit de l'École normale de Saint-Jérôme, qui fait partie du CEGEP Lionel-Groulx, dont le "pôle" de Sainte-Thérèse est occupé depuis mardi après-midi.

L'occupation à Saint-Jérôme se déroule dans le calme, et la non plus les forces de l'ordre n'ont pas été convoquées.

La grève ne se limite plus

aux seuls étudiants du réseau CEGEP: cet après-midi, les étudiants des classes de Baccalauréat 2 et 4 n'ont pas assisté à leurs cours, se réunissant plutôt en sessions d'étude pour un temps indéfini.

L'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal ne serait pas favorable à l'occupation de l'université à cause, entre autres, des problèmes que poserait une pareille action au plan pratique.

Un communiqué de l'Union générale des étudiants annonce également l'occupation du CEGEP de Hull, mais au moment de mettre sous presse, le résultat du vote des étudiants de cette institution n'était pas encore connu.

Par ailleurs, la nouvelle de l'occupation du CEGEP de Chicoutimi, annoncée hier après-midi par les étudiants de Sainte-Thérèse, a été démentie officiellement.

Le syndicat étudiant de Chicoutimi a conseillé à ses membres de voter contre l'occupation, au cours d'une assemblée générale ce matin.

Car les leaders étudiants de Chicoutimi ont d'autres projets en tête: ils ont convoqué pour cet après-midi une réunion d'urgence des chefs étudiants de tous les CEGEP de la province, afin de discuter de problèmes communs.

La grande question à l'ordre du jour de cette réunion qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal de Montréal sera la cogestion. Les étudiants de Chicoutimi ont préparé une résolution demandant la création dans tous les CEGEP de commissions pédagogiques consultatives qui seront composées à parts égales d'administrateurs, de professeurs et d'étudiants.

Aux dernières nouvelles, 15 des 23 CEGEP de la province assisteront à cette réunion.

La plupart des CEGEP doivent tenir aujourd'hui des périodes d'étude au cours desquelles on décidera des moyens d'action.

D'autre part, l'Union générale des étudiants du Québec a convoqué pour ce soir une assemblée d'urgence au cours de laquelle elle proposera aux représentants des CEGEP de boycotter les classes mardi prochain et de faire plutôt des séances d'étude.

Séances d'étude, a précisé le secrétaire général de l'UGEQ, M. Louis Faladeau, qui pourraient amener la décision d'occuper les 23 collèges publics de la province.

Hier après-midi, les étudiants du CEGEP Lionel-Groulx de

Voir DECISIF, page 2

Cardinal réproouve les "occupations" et invite les étudiants à venir discuter avec lui

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Tout en invitant les étudiants des CEGEP, de même que les représentants de l'Union générale des étudiants du Québec, à venir discuter avec lui de leurs griefs, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, a totalement réprouvé, hier, le geste des étudiants du CEGEP Lionel-Groulx et de ceux en général qui "préfèrent énoncer des exigences et occuper une institution au lieu de chercher le dialogue".

La position du ministre face aux griefs des étudiants des CEGEP à Montréal a été communiquée hier à LA PRESSE par un porte-parole du bureau de M. Cardinal.

Celui-ci a déclaré que le gouvernement ne ferait rien relativement à la situation du collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse et d'autres CEGEP tant que les étudiants ne seraient pas décidés à entreprendre le dialogue avec le ministre de l'Éducation.

Voir CARDINAL, page 2

La situation en un coup d'oeil

- **Ahuntsic**: journée d'étude et assemblée plénière aujourd'hui.
- **Maison-Neuve**: arrêt des cours à midi 30 et assemblée de décision cet après-midi.
- **Valleyfield**: journée d'étude et assemblée générale cet après-midi.
- **Saint-Laurent**: journée d'étude et assemblée générale.
- **Edouard - Montpetit**: journée d'étude.
- **Chicoutimi**: assemblée d'information ce matin seulement.
- **Jonquière**: assemblée générale sans interruption des cours.
- **Bois-de-Boulogne**: Assemblée générale aujourd'hui.
- **Vieux-Montréal**: journée d'étude au Mont-Saint-Louis.
- **Ste-Foy**: risque d'occupation aujourd'hui.
- **Joliette**: les étudiants s'apprêtent à débayer.
- **Rimouski**: manifestation devant l'hôtel de ville.
- **St-Ignace**: aucune manifestation.
- **Université de Montréal**: question d'une grève dans certains départements, mais la situation est confuse.
- **Collège Sainte-Marie**: assemblée générale cet après-midi.
- **Rosemont**: assemblée de décision, ce matin et au début de l'après-midi.

Bobby Hull se retire du hockey

CHICAGO. (UPI) — Bobby Hull, le joueur étoile des Black Hawks de Chicago, se retire du hockey, à cause, dit-il, d'une dispute sur la question de salaire.

Le robuste joueur d'avant que l'on a souvent surnommé "la Comète Blonde", a déclaré aujourd'hui lors d'une conférence de presse: "Je veux vous annoncer ma retraite d'avec les Black Hawks de Chicago et la ligue Nationale de hockey."

Après la conférence de presse, Hull a ajouté que ce qui l'avait décidé à prendre une telle décision était la "dispute de salaire".

Dans une déclaration préparée à l'avance, Hull disait: "C'est avec beaucoup de regret et de

Voir BOBBY HULL en page 2



- \$12,500,000 de plus en prêts et bourses
- L'AGEUM critique — Page 57
- Les étudiants maîtres appuient les occupants — Page 11

Gabias aux Institutions financières, Maltais solliciteur général

Rémi Paul devient Secrétaire de la province

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand a annoncé ce matin un léger remaniement de son cabinet dont la principale caractéristique est de confier des responsabilités accrues à un jeune ministre, M. Marcel Masse, et de ressusciter le poste de Solliciteur général du Québec, geste qui laisse présager la no-

mination éventuelle de M. Rémi Paul, président de la Chambre, au poste de ministre de la Justice.

Les principaux points du remaniement sont:

- l'accession de M. Rémi Paul, jusqu'ici président de l'Assemblée législative, au poste de Secrétaire de la province, en remplacement de M. Yves Gabias;
- la prise en charge par M.

Gabias du poste de ministre des Institutions financières, coopératives et compagnies; M. Gabias déchargera donc M. Paul Dozois, jusqu'ici titulaire à la fois de ce ministère et de celui des Finances, d'une partie de ses responsabilités;

● la nomination de M. Armand Maltais, ci-devant ministre d'État à la Justice, au poste de Solliciteur général de la province, que M. Bertrand a décidé de faire revivre; le poste de solliciteur n'avait pas été comblé depuis que M. Claude Wagner en avait été titulaire, sous le gouvernement Lesage, peu avant de devenir ministre de la Justice;

● l'accroissement des responsabilités du ministre d'État délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, qui, en plus de conserver ses fonctions actuelles, deviendra ministre responsable de l'exécution du plan, selon les termes du bill 52 (Loi de l'Office de la planification du Québec), voté au cours de la dernière session et promulgué hier.

● l'accession éventuelle de M. Gérard Lobel, actuellement vice-président de l'Assemblée législative, au poste qu'occupait M. Rémi Paul; une résolution

en ce sens sera présentée par M. Bertrand dès la rentrée parlementaire, résolution dont on sait déjà qu'elle sera secondée par le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage.

M. Masse

La nomination de M. Marcel Masse fait de lui désormais, en plus de ses responsabilités vis-à-vis la Fonction publique, le ministre d'État délégué à l'Office de planification du Qué-

bec et à l'Office de développement de l'est du Québec (ODEQ).

En vertu du bill 52, l'Office de planification est chargé de préparer des plans de développement et d'aménagement pour le gouvernement, de coordonner les recherches effectuées par les ministères et organismes du gouvernement et de donner des avis sur leurs politiques en vue d'en favoriser l'harmonisation.

L'Office sera assisté par une commission interministérielle de planification, formée de fonctionnaires, et par un Conseil de planification dont les membres seront nommés par le gouvernement.

Le bill 52 prévoyait aussi l'abolition du Conseil d'orientation économique.

Quant à l'ODEQ, dont la création fut annoncée en mai dernier, voir REMI PAUL en page 2

Le Canada devrait maintenir son contingent en Allemagne

— Le président du Bundestag

OTTAWA. (PC-AFP) — Le retrait des troupes canadiennes des effectifs de l'OTAN en Europe serait "un grand encouragement" à l'Union soviétique. C'est du moins ce qu'affirme le président du Bundestag (Chambre basse) du Parlement de l'Allemagne de l'Ouest, M. Eugene Gerstenmaier.

La présence des unités canadiennes en Allemagne, à son avis, a été d'une grande im-

portance militaire et d'une plus grande importance politique encore pour la stabilité de l'Europe occidentale. Elle a aussi, a-t-il précisé, joué un rôle pour empêcher toute agression russe dans cette partie du monde.

M. Gerstenmaier a noté que ceci devient crucial au moment où son pays est encore plus menacé à la suite des événements de Tchécoslovaquie, même si depuis quelques

Voir CANADA en page 2



Rémi Paul



Armand Maltais



Yves Gabias

Restructuration des commissions scolaires

— Page 11

Des techniciens tchèques quittent l'Inde pour le Canada

— Page 39

Des beaux hommes bien habillés

— Page 40

Les Flyers de Philadelphie

— Page 21

SOMMAIRE

- Annonces locales / 60 à 74
- Arts et Spectacles / 46 à 48
- Bandes dessinées / 18
- Calendrier de la Terre des Hommes / 12
- Courrier "Que faire?" / 44
- Décès, naissances, etc. / 57
- Editorial / 4
- Finance / 54-55
- Horoscope / 34
- Informations étrangères / 39 et 45
- Les secrets de polichinelle / 42
- Loisirs et récréation / 18
- Mots croisés / 65
- "Mot-mystère" / 18
- Nouvelles nationales / 59
- Radio et télévision / 50-51
- Sports / 21 à 31
- Tribunaux / 8-9
- Vie féminine / 40 à 44
- Vie mondaine / 41
- Votre médecin / 12

Le Québec propose un pacte entre États souverains

par Claude BEAUCHAMP

de notre bureau de Québec

QUEBEC → L'UNION CANADIENNE est le pacte entre États souverains que le gouvernement du Québec propose au reste du Canada dans son "document de travail" préparatoire à la prochaine conférence constitutionnelle des premiers ministres, qui aura lieu du 9 au 11 décembre.

Telle est l'idée générale qui se dégage du document de 55 pages, rendu public hier par le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, document qui tout en poursuivant les idées constitutionnelles émises par M. Daniel Johnson, à Toronto et à Ottawa l'an dernier, les précise et en tire de nouveaux principes.

La notion fondamentale qui sous-tend la position constitutionnelle du Québec dans ce document est que l'on doit tendre vers la création d'une véritable "Union canadienne" qui sera seule détentrice de la souveraineté canadienne. Selon les termes québécois, c'est l'Union qui sera souveraine et non le gouvernement central comme tel.

Il n'est plus question de provinces dans le document ni de confédération, mais d'États et d'Union canadienne.

Les autres tendances essentielles que l'on décelé dans le document sont les suivantes:

- Un nouvel aménagement des compétences, qui accroît considérablement les pouvoirs des provinces et restreint fortement les responsabilités fédérales dans les domaines autres que l'économie stricte et de la défense, nouvel aménagement assorti en plus de clauses destinées à bloquer toute tentative de gouvernement central d'élargir dans la pratique ses pouvoirs;

- La constitution proposée consacre en plus d'une entente au plan politique (partages des pouvoirs) entre les dix États et les deux territoires canadiens, un pacte à un autre niveau, celui de la cohabitation dans l'Union canadienne de deux communautés, entités sociologiques ou nations différentes et tient compte du fait que le Québec a un "rôle spécial" à jouer dans la réalisation de l'égalité au pays.

- La constitution primera sur toutes autres lois au pays et consacrerait "l'égalité constitutionnelle de tous les gouvernements" et le nom officiel du Canada pourra devenir celui d'Union canadienne afin de bien refléter "la nature politique et sociologique du pays, c'est-à-dire la Fédération des

États et l'association des nations";

- L'institution d'un régime républicain au pays, semblable au système américain, serait "préférable" au maintien de la monarchie;

- Le Québec, quelle que soit la décision du reste du Canada, a l'intention d'établir chez lui un régime présidentiel, de devenir "une république au sein de l'Union canadienne".

En rendant publiques ces propositions (ou suggestions), le premier ministre a insisté sur leur caractère "provisoire". Ce document, on le sait, a été préparé par les fonctionnaires du ministère des Affaires Intergouvernementales, pour faire suite au rapport préliminaire du gouvernement du Québec à la Conférence sur la confédération de demain tenue à Toronto en novembre 1967 et au mémoire soumis à la Conférence fédérale-provinciale sur l'intergouvernementale comme on dit à Québec d'Ottawa en février 1968.

Le document, à l'origine, devait servir aux travaux du comité permanent des fonctionnaires formé en février dernier pour poursuivre les discussions amorcées au niveau des chefs de gouvernement.

Le document, du fait que le premier ministre a tenu lui-même à le rendre public, vient de prendre une valeur plus officielle et il ne fait pas de doute que le Québec le présentera plus ou moins comme mémoire à la conférence constitutionnelle des premiers ministres en décembre prochain.

Entre-temps, le document fera l'objet des travaux du Comité parlementaire (québécois) sur la constitution dès la reprise de la session, le 22 octobre.

Le geste de M. Bertrand signifie que le nouveau premier ministre accorde, à toutes fins pratiques, la priorité à l'étude de la constitution canadienne contrairement à son prédécesseur qui désirait que le comité parlementaire sur la constitution s'attaque d'abord à l'étude de la constitution interne du Québec.

Le document, dont on a bien pesé chacun des mots, est rédigé de façon à présenter, à chaque page, une proposition suivie de commentaires.

Cette présentation astucieuse permet d'offrir, dans les propositions, des idées simples, peu détaillées, peu nuancées, et de réserver pour les commentaires des affirmations parfois volontairement ambiguës.

Le procédé offre également

l'avantage ou le désavantage de ne pas présenter avec évidence ce à quoi le gouvernement du Québec désire en arriver finalement.

Si bien qu'on ne sait pas trop si ce document constitue, pour le Québec, sa base de négociation ou s'il ne représente qu'une nouvelle étape dans l'expression des revendications du gouvernement.

En d'autres termes, les propositions actuelles du gouvernement sont-elles la limite maximale de ce qu'il exige ou a-t-il l'intention d'aller encore plus loin dans les modifications qu'il entend apporter à la structure politique canadienne?

En lisant ce document, on a l'impression de retrouver, selon les passages, tantôt la philosophie du livre de M. Daniel Johnson, "Égalité ou Indépendance", tantôt des traces de réforme de l'option Souveraineté-Association de M. René Lévesque, tantôt l'expression du Statut particulier préconisé l'an dernier par M. Paul Gérin-Lajoie.

On imagine, en conséquence, que les idées fondamentales du document ne provoqueront pas l'adhésion immédiate du Canada anglophone.

Car, bien que le document spécifie que ce que le Québec demande, il l'accorde aux autres "États de l'Union", il reste que ses revendications sont basées sur le fait que le Québec est le foyer de la communauté française en Amérique.

Justificatif c'était le premier ministre lui-même qui était responsable de ce secteur. M. Masse aura un rôle déterminant à jouer, a dit M. Bertrand, en vue de réaliser d'ici cinq ans le plan complet visant à assurer la prospérité de la population de la région-pilote.

La publication du document, peut-être involontairement, survient à un moment curieusement stratégique, soit au lendemain du congrès du parti libéral du Québec et à la veille du congrès de fondation du parti décollant du Mouvement Souveraineté-Association.

Le geste de M. Bertrand permet encore une fois au parti de l'Union nationale de doubler le parti libéral sur la question constitutionnelle, d'autant plus facilement que les militants libéraux au congrès de la fin de semaine dernière, ont donné l'impression de vouloir retraiter au plan de leurs revendications constitutionnelles par rapport à l'an dernier.

Mais l'aspect le plus important du geste de M. Bertrand est qu'il permettra, pour la

Décès de Jean Paulhan

PARIS (AFP) — L'écrivain Jean Paulhan s'est éteint, la nuit dernière, dans sa maison de Boissise-la-Bertrand, près de Melun. Il souffrait d'un



cancer depuis près d'un an. Il était âgé de 84 ans.

Cet homme ridé, volontairement effacé, a été l'une des personnalités les plus importantes de la littérature française, pendant près d'un demi-siècle. Il exerça son magistère en silence du fond de son cabinet de "La nouvelle revue française".

REMI PAUL

SUITE DE LA PAGE 1

nier, il a pour mission de coordonner toutes les activités gouvernementales en vue de la réalisation du Plan de développement de la région du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (BAEQ).

Le poste de solliciteur fut créé sous le gouvernement Duplessis. Il fut d'abord détenu par M. Antoine Rivard et ensuite par M. Jacques Miquelon. Il ne fut pas comblé après que M. Claude Wagner, devenu ministre de la Justice dans le cabinet Lesage, l'eut quitté.

Pour certains observateurs, la nomination de M. Maltais au poste de solliciteur général du Québec, de même que celle de M. Gahies au poste de ministre des Institutions financières, signifie clairement l'intention du premier ministre de caser définitivement ces deux aspirants au poste de ministre de la Justice.

Ce serait un troisième aspirant, M. Rémi Paul, qui obtiendrait finalement le poste de la Justice. C'est par la porte du Secrétariat d'État que M. Paul accède au cabinet. Selon certains, il pourrait être nommé ministre de la Justice d'ici quelques mois et ainsi décharger M. Bertrand, titulaire actuel de ce ministère, d'une partie de ses responsabilités.

M. Bertrand a d'ailleurs indiqué ce matin son intention de procéder selon cette ligne générale lorsqu'il s'agit de préparer de nouveaux individus, surtout les jeunes députés, à des fonctions ministérielles. Les jeunes membres de l'équipe ministérielle, a dit M. Bertrand, se verront fournir toutes les occasions de ce préparer.

Quant à la renaissance du poste de Solliciteur général, d'autres observateurs croient qu'il pourrait signifier un nouveau pas vers l'établissement d'un régime présidentiel au Québec et l'accomplissement d'une promesse contenue dans le programme électoral UN, soit celle de l'ombudsman.

En effet, il n'est pas impossible que le Solliciteur devienne éventuellement une sorte de "ministre de l'intérieur", comme en France, chargé plus particulièrement, en veillant aux droits des citoyens, de faire contre-poids au ministre de la Justice chargé de l'application stricte de la loi.

tiendrait finalement le poste de la Justice. C'est par la porte du Secrétariat d'État que M. Paul accède au cabinet. Selon certains, il pourrait être nommé ministre de la Justice d'ici quelques mois et ainsi décharger M. Bertrand, titulaire actuel de ce ministère, d'une partie de ses responsabilités.

M. Bertrand a d'ailleurs indiqué ce matin son intention de procéder selon cette ligne générale lorsqu'il s'agit de préparer de nouveaux individus, surtout les jeunes députés, à des fonctions ministérielles. Les jeunes membres de l'équipe ministérielle, a dit M. Bertrand, se verront fournir toutes les occasions de ce préparer.

Quant à la renaissance du poste de Solliciteur général, d'autres observateurs croient qu'il pourrait signifier un nouveau pas vers l'établissement d'un régime présidentiel au Québec et l'accomplissement d'une promesse contenue dans le programme électoral UN, soit celle de l'ombudsman.

En effet, il n'est pas impossible que le Solliciteur devienne éventuellement une sorte de "ministre de l'intérieur", comme en France, chargé plus particulièrement, en veillant aux droits des citoyens, de faire contre-poids au ministre de la Justice chargé de l'application stricte de la loi.

Pour le moment toutefois, tel que l'a expliqué M. Bertrand, la nomination d'un Solliciteur général servira à décharger le ministre de la Justice de certaines de ses responsabilités.

Bien qu'il soit plus qu'un simple adjoint ou un simple ministre d'État à la Justice, le solliciteur sera rattaché à ce ministère et s'occupera plus particulièrement des besoins administratifs, de même que des "représentations" multiples que doit faire un ministre de la Justice.

Le poste de solliciteur fut créé sous le gouvernement Duplessis. Il fut d'abord détenu par M. Antoine Rivard et ensuite par M. Jacques Miquelon. Il ne fut pas comblé après que M. Claude Wagner, devenu ministre de la Justice dans le cabinet Lesage, l'eut quitté.

BOBBY HULL

SUITE DE LA PAGE 1

peine que je constate que ma contribution aux Black Hawks et au hockey sont une question de dispute.

"C'est pourquoi, a dit Hull, dans les circonstances, je n'ai d'autre alternative que de soulever bonne chance à mon équipe et de dire au revoir à ce sport."

Agé de 29 ans, l'aîné gauche du Chicago, en compagnie de Stan Mikita, a donné aux Black Hawks sa plus grande puissance de frappe de leur histoire. Tous deux détiennent le record de points pour une seule saison, 97 chacun.

DECISIF

SUITE DE LA PAGE 1

Sainte-Thérèse, qui en étaient à leur deuxième journée d'occupation, ont donné une conférence de presse.

Il s'expliqua que la crainte principale des étudiants est de ne pas trouver de débouchés à la fin de leurs études.

Ceux du secteur professionnel craignent de ne pas trouver d'emplois, ceux du général craignent de ne pas avoir de place à l'université.

A ce problème capital vient se greffer celui des prêts-bourses. La nouvelle du ministère de l'Éducation à l'effet que seul le montant des prêts serait augmenté, ainsi que le taux d'intérêt sur ces prêts, n'a pas eu l'heur de plaire aux étudiants.

Et advenant qu'ils puissent être admis à l'université, les étudiants auront-ils reçu la préparation nécessaire?

Afin de trouver une solution à tous ces problèmes, les occupants de Sainte-Thérèse ont formé des ateliers de travail.

Et l'un des premiers résultats de ces cogitations collectives est le besoin d'une réorganisation pédagogique. Celle-ci pourrait être assumée par un "Conseil supérieur de l'éducation local", c'est-à-dire une commission pédagogique dont la tâche serait d'auto-critiquer le système scolaire local.

L'occupation ne cessera, ont dit les leaders étudiants de Sainte-Thérèse, que lorsqu'on aura reçu des informations du ministère de l'Éducation.

"Techniquement, ont-ils ajouté, nous sommes prêts à tenir deux mois".

L'ancien séminaire de Sainte-Thérèse s'est transformé depuis deux jours en une véritable forteresse et la seule porte non barricadée est gardée par une véritable armée. Les journalistes qui pénètrent dans l'édifice sont surveillés de près par les étudiants.

Hier matin, les étudiants du cours secondaire, qui logent au CEGEP Lionel-Groulx, ont voté leur appui aux occupants et se sont joints à eux. Il y a

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

Le porte-parole a déclaré qu'à maintes reprises, M. Cardinal s'est déclaré ouvert à la discussion.

"La porte du bureau du ministre est toujours ouverte aux étudiants, a-t-il dit, mais elle n'est pas ouverte à des télégrammes du genre de celui qui ont fait parvenir les étudiants de Lionel-Groulx, télégramme qui énonce des "exigences" et affirme que les occupants ne quitteront pas le CEGEP avant d'avoir été "satisfaits". Les étudiants ne veulent pas le dialogue; ils occupent."

Le fonctionnaire interrogé a de plus signalé que jamais les étudiants ne s'étaient adressés directement au ministre pour discuter de leurs problèmes, sauf à une reprise, alors qu'ils furent eux-mêmes convoqués par M. Cardinal.

"S'ils avaient eu besoin de l'intervention du ministre, a dit le fonctionnaire, ils auraient pu venir frapper à sa porte en tout temps. L'invitation est toujours ouverte. Les étudiants le savent et l'UGEQ encore plus!"

Quant aux griefs précis exprimés par l'UGEQ et les étudiants des CEGEP, le porte-parole a déclaré que la plupart d'entre eux avaient déjà été satisfaits.

"La seconde université de langue française à Montréal, a-t-il dit, le ministre l'a annoncée clairement pour septembre 1969.

"Ce n'est pas en 24 heures que l'on peut en ériger les structures. Ce n'est pas non plus avec la méthode employée par les étudiants que l'on peut discuter du problème des bourses."

A ce propos, le fonctionnaire a déclaré que le ministre, en annonçant hier une nouvelle formule de bourses pour 1968-69, avait fait état d'un élargissement dans le calcul de l'aide aux étudiants.

toujours en permanence au collège environ 250 étudiants et jusqu'ici personne ne semble se plaindre de la discipline plutôt sévère. Du moins c'est ce que les journalistes ont pu constater de loin, puisqu'il ne leur est pas permis d'interviewer les étudiants en particulier.

Il est prévu pour aujourd'hui ou vendredi une séance d'information à l'intention des parents.

Les professeurs peuvent entrer dans le collège, mais ils n'avaient pas encore donné hier les conférences prévues au programme d'occupation.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

jours la tension a diminué, en particulier après l'annonce des

entretiens entre MM. Brandt et Gromyko, les ministres allemand et soviétique des Affaires étrangères.

L'homme politique allemand, qui visite le Canada en compagnie de deux autres députés de Bonn, est d'avis que son pays ne court pas de danger du côté soviétique tant que l'OTAN sera puissante. Mais il ajoute que si la force nucléaire de l'Alliance atlantique est suffisante, ses forces militaires conventionnelles sont inadéquates.

Il serait d'accord pour que l'Allemagne de l'Ouest fournisse un contingent plus important de troupes à l'OTAN, même si en principe son parti est en faveur d'une désescalade des forces. Les deux députés qui l'accompagnaient avaient cependant de sérieuses réserves à faire à ce sujet: ils représentent deux autres partis politiques.

DANBURY SALES

présente...

Épargnez jusqu'à 80%

JOUETRAMA '68

LIQUIDATION DE 350,000 JOUETS DE MANUFACTURIERS

GRANDE OUVERTURE VENDREDI 11 OCT.

<p>ENS. A THE 12 PCES</p> <p>Super spécial d'ouverture 67¢</p>	<p>Ens. de ping pong 9 pces EAGLE</p> <p>4 raquettes, 2 balles, filet, support. Rég. 5.99 1.99</p>	<p>Poupées Go-Go</p> <p>Membres articulés Rég. 3.95 99¢</p>
<p>TABLEAU NOIR</p> <p>22 x 18 avec craie et brosse Rég. 1.49 67¢</p>	<p>UKULELE</p> <p>Rég. 1.79 99¢</p>	<p>Mallette d'espionnage 12 pces SECRET SAM</p> <p>Rég. 11.95 2.99</p>
<p>ENS. 20 PCES PLANCHE À REPASSER</p> <p>Fer à repasser Planche à repasser Cuvette Épingles Séchoir à linge Rég. 4.99 2.49</p>		

OUVERT

3 SUPER MAGASINS

LUNDI - MARDI MERCREDI - SAMEDI **9-6**

JEUDI VENDREDI **9-9**

VENTE SOUS LA DIRECTION DE **DANBURY SALES**

<p>RIVE SUD</p> <p>CENTRE COMMERCIAL PLACE PORTOBELLO</p> <p>1200, boul. Taschereau</p>	<p>VILLE LaSALLE</p> <p>CENTRE COMMERCIAL PLACE LASALLE</p> <p>8042, boul. Champlain VILLE LASALLE</p>	<p>MONTREAL-EST</p> <p>PLAZA CHAMPLAIN</p> <p>7770 est, Sherbrooke MONTREAL</p>
---	--	---

2 GRANDS SPECTACLES FÉERIQUES À TERRE DES HOMMES

LUNDI 14 OCT.

PLACE DES NATIONS

L'APRES-MIDI À 5 H. 30

FEU D'ARTIFICE

en hommage à la ligue Nationale de Baseball et l'entrée de la Ville de Montréal dans le baseball majeur.

LUNDI 14 OCT.

A LA RONDE

LE SOIR À 9 H. 45

FEU D'ARTIFICE

à l'occasion de la clôture de Terre des Hommes pour la saison 1968.

UN HOMMAGE DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Le nombre des sans-travail a diminué à Montréal

par Jacques LAFRENIERE

La situation de l'embauche s'est considérablement améliorée dans la région de Montréal au cours de septembre, a révélé ce matin le gérant du Centre de main-d'oeuvre du Canada de la région de Montréal, M. Raymond-J. Poirier.

En effet, on constate une diminution de 25,2 p. 100 du nombre des sans-travail en comparaison avec le chiffre du mois précédent. Il y avait, à la fin d'août, 56,200 personnes à la recherche d'un emploi, contre 42,052 en septembre. C'est également une diminution prononcée sur le chiffre comparable du mois de juillet: 56,982.

En fait, le nombre des sans-travail a atteint son plus bas niveau depuis le début de l'année. Il est juste légèrement supérieur à l'année passée, au même temps, où pourtant Montréal connaissait l'euphorie de l'Expo '67. Il y avait alors 39,236 sans-travail. Il est vrai que la Métropole avait drainé plusieurs travailleurs de toute la province sur sa Terre des Hommes.

Un indice rassurant est le fait que la construction a connu un démarrage surprenant. Le nombre des électriciens à la recherche d'un emploi a été réduit de 28 p. 100 et celui des plombiers de 42 p. 100. Les Centres de main-d'oeuvre doivent même placer des réclames

dans des journaux pour remplir les demandes de plombiers.

Il y avait, en août 1968, 8,795 sans-travail dans les métiers de la construction. Ce chiffre est passé à 7,951 en septembre, soit une diminution de 9,6 p. 100. La baisse a atteint 17,4 p. 100 chez les charpentiers.

L'amélioration la plus remarquable s'est fait sentir dans les emplois de bureau et le secteur des transports, où on a enregistré des améliorations de 52,4 p. 100 et 26,4 p. 100 respectivement. C'est surtout dans ces emplois que le retrait des étudiants du marché du travail a été le plus sensible.

La demande de main-d'oeuvre dans l'administration, les services professionnels et techniques a continué de croître depuis juin, a dit M. Poirier. De 3,693 en juin, le nombre de sans-travail est passé à 2,471 en septembre.

Dans les secteurs de la vente et des services, on a également constaté une diminution du nombre des personnes à la recherche d'un emploi. Par contre, l'emploi était presque stable chez les travailleurs des ateliers ou de machines-outils, comme par exemple chez les machinistes et les mécaniciens de véhicules-moteurs.

La situation de l'emploi des hommes et des femmes s'améliore parallèlement. Du nombre des sans-travail inscrits à la fin de septembre, 30,028 étaient des hommes et 12,024 des femmes. La proportion demeure à peu près toujours la même.

M. Poirier a fait remarquer que 1,536 personnes suivaient des cours de formation professionnelle durant le mois de septembre, soit 1,107 hommes et 424 femmes.

Ces chiffres sont très rassurants. Le mois dernier, alors qu'on avait observé une baisse du chômage à travers tout le Canada, Montréal connaissait une hausse. Les dernières statistiques fédérales n'ont pas encore été publiées, mais on s'attend que la Métropole "figure" mieux dans le tableau général pour septembre.

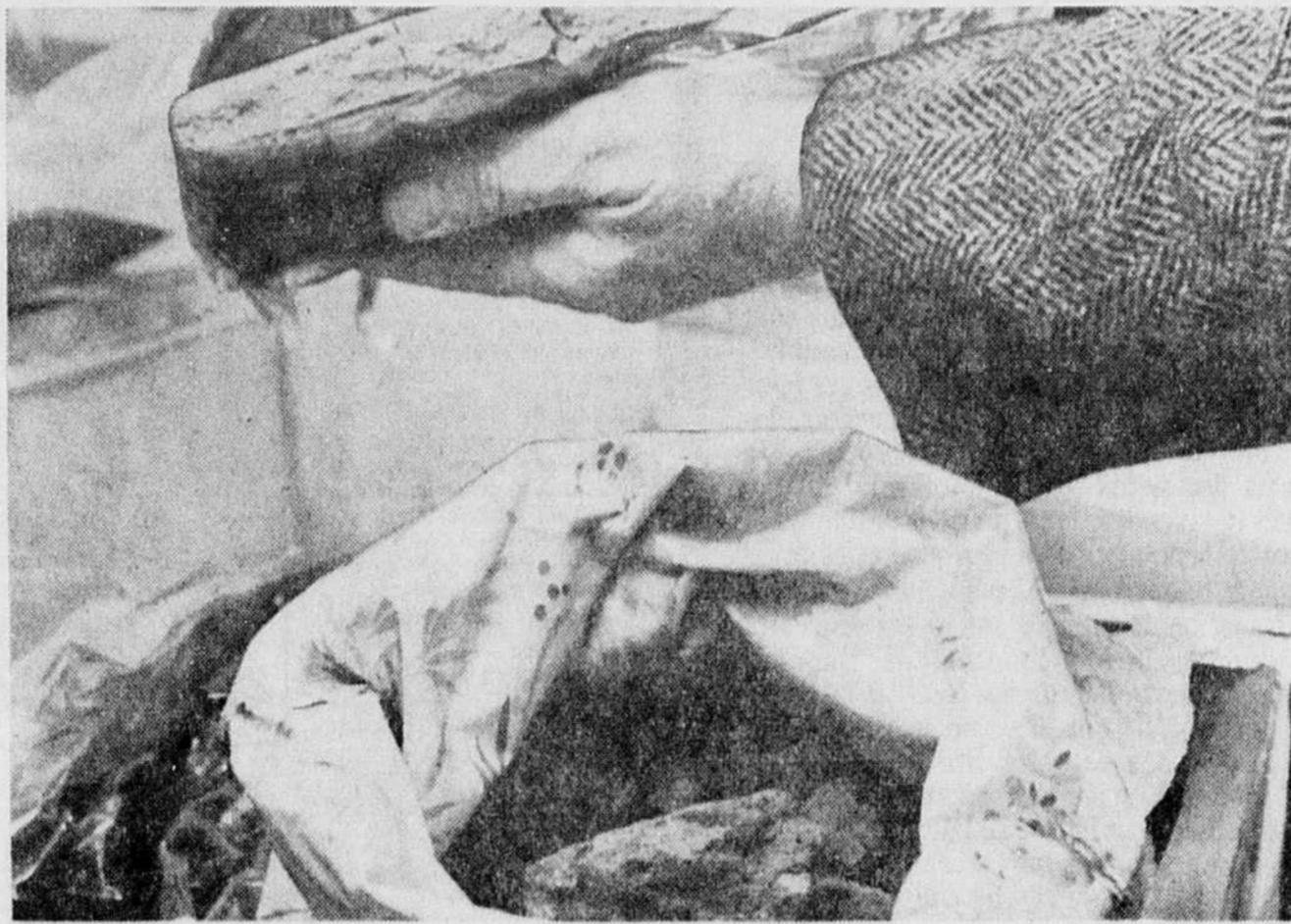


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le hachisch saisi par la GRC était dissimulé dans les doubles fonds de trois valises.

La GRC saisit \$250,000 de hachisch et met cinq grossistes sous arrêt

par Léopold LIZOTTE

Alors que l'on était à instruire l'enquête préliminaire de onze hippies accusés de possession ou de trafic de marijuana et de hachisch en petites quantités, hier, en Correctionnelle, la Gendarmerie Royale traduisait dans une autre cour quatre autres jeunes gens qu'elle soupçonne être leurs fournisseurs en gros, et un fils de riche famille dont on ne connaît pas encore les liens exacts avec le commerce des drogues au pays.

C'est d'ailleurs ce dernier, George Clarke, 23 ans, domicilié au 30 Fontenay Court, à Western, une banlieue fashionable de Toronto, qui avait été trouvé avec la plus grande quantité de hachisch.

Dans les doubles fonds des trois valises qui constituaient ses bagages, les douaniers de Dorval en ont trouvé exactement vingt-trois livres. Et l'on sait que la livre de hachisch se détaille au environs de \$8.000, présentement, sur le marché clandestin.

Quant aux quatre autres, qui n'auraient pas été démunis de "moyens" eux aussi, il s'agit de Richard La Crique et de "l'étudiant" domicilié au 3435 Peel, apt 402, Michel Pellus, 23 ans, 3466 Peel, apt 10, Henri Thomas, même adresse, et Robert Henri Campiche, de 1530 rue Bourgault, à Saint-Bruno.

Dans les deux premiers cas, les prévenus, qui ont comparu devant le juge Jean Tellier, avaient été appréhendés dans une chambre de l'hôtel Reine Elizabeth, au moment où ils faisaient livraison à des agents doubles de la police fédérale de cinq livres et trois quarts de la drogue de plus en plus populaire à Montréal.

De concert avec les deux autres accusés, par ailleurs, ils auraient offert précédemment d'en livrer un total de vingt livres.

Au moment où les agents fédéraux se sont démasqués, Laquerre aurait pour sa part exhibé un pistolet chargé à blanc, et la scène qui s'en suivit fut aussi rapide que dramatique, l'un des accusés étant soudainement pris comme bouclier par l'un des policiers.

Fils de grande famille

En cour, tous les prévenus nierent leur culpabilité, et leur enquête reportée à mercredi prochain, tous réclamèrent

également leur libération sous cautionnement.

Pour le jeune et fort élégant Clarke, Me Jacques Bédard laissa entendre qu'il y avait, sous une aventure, une méprise insoupçonnée, et il fit état de l'intérêt qu'un grand oncle du Vermont, qui sera ici demain matin, portait au jeune homme.

"Il souligna également que le prévenu faisait partie d'une grande famille canadienne, et qu'il pourrait bien être appelé à passer inutilement plusieurs mois en prison, comme d'autres prévenus."

Le procureur de la Gendarmerie Royale, Me Louis Phi-

lippe Landry, intervint alors pour souligner que, selon le passeport de l'inculpé, celui-ci revenait précisément de villes qui sont de véritables "nids de hachisch", soit Gibraltar et Tanger.

Me Bédard revint toutefois à la charge pour souligner que tous ceux qui se rendent à ces endroits ne sont pas nécessairement des trafiquants de drogue.

Mais le tribunal décida finalement qu'il n'y aurait pas de cautionnement pour le riche prévenu.

Comme il n'y en aurait pas plus pour les autres accusés, Voir HACHISCH en page 6

Narcotiques: la situation s'aggraverait à Montréal

par Gilles NORMAND

Corroborant les récentes déclarations du directeur Jean-Paul Gilbert à l'effet que Montréal est devenu un grand centre de la drogue pour la jeunesse, le sergent-détective Jacques Durocher, de l'Escouade de l'aide à la jeunesse de la Sûreté montréalaise, a déclaré qu'à ce point de vue la situation s'est sérieusement aggravée en 1968.

Couramment, pour n'avoir fréquenté qu'une fois les milieux montréalais de la drogue, des jeunes filles de 16 ans sont maintenant vendues sur le marché américain de la prostitution, pour la somme aussi peu élevée que \$150.

C'est ce qui arrive? beaucoup de jeunes filles portées disparues et que l'on ne reverra sans doute jamais et, si oui, dans un lamentable état.

Le sergent-détective "Durocher" a ajouté qu'il faut qu'une jeune fille soit exceptionnellement jolie pour que sa valeur atteigne \$200 quand elle devient victime de la traite des blanches.

Les seringues

Le sergent Durocher, qui prononçait une conférence devant les membres du club Kiwanis-Maisonnette, au restaurant Sambo, a ajouté que jamais dans le passé la police ne trouvait de seringues au cours de ses perquisitions.

Sauf bien entendu lorsqu'elle avait affaire à des diabétiques ou autres personnes qui doivent s'appliquer des traitements spéciaux.

Mais, depuis le début de la présente année, a-t-il dit, la police saisit toutes sortes de seringues, en plastique, en verre, quand il ne s'agit pas de simples compte-gouttes munis d'une aiguille. "Nous en trouvons dans la plupart de nos descentes; beaucoup d'individus sont maintenant des victimes de l'héroïne. Parvenu à ce point, le toxicomane n'en sort pratiquement jamais", a souligné le sergent-détective.

Voir NARCOTIQUES en page 6

Gagnon: deux ans de prison

par Maurice MORIN

Charles Gagnon, âgé de 29 ans, cet ancien professeur de sociologie à l'Université de Montréal, qu'un jury des Assises a déclaré coupable de conspiration pour commettre un hold-up au cinéma Jean-Talon, à Saint-Léonard, le samedi soir 27 août 1966, a écopé hier après-midi d'une peine de deux ans de pénitencier.

C'est après un procès de trois semaines et deux jours que le présumé chef du néo-FLQ avait été reconnu coupable après que les jurés eurent délibéré pendant près de deux heures, mardi soir.

En imposant sa sentence, le juge Antoine Lacoursière de Québec, a dit tenir compte du temps que Gagnon avait déjà passé en détention, soit près de deux ans. Le tribunal a décrété que la peine de deux ans serait purgée à compter de la date de son imposition.

Au cours de ses remarques, le président du tribunal, s'adressant plus particulièrement au coupable qui, dans la matinée, avait lui-même fait des observations sur la sentence à être imposée et ce, après que Me Maurice Bourassa, procureur de la Couronne, eut réclaté une peine sévère, le président du tribunal lui a dit entre autres choses, ce qui suit: "Je ne puis oublier que l'accusé a manifesté devant moi qu'il n'exclut pas encore de ses principes l'usage de la violence; c'est dire qu'il ne manifeste aucun repentir et qu'il n'est pas encore prêt à retourner dans la société".

A la fin de ses remarques, le juge Lacoursière a déclaré: "J'espère que pendant que l'accusé sera au pénitencier il réfléchira suffisamment pour retrancher de ses principes qui, d'autre part, ne lui sont pas reprochables, l'usage de la violence pour en arriver à la reconnaissance de nos lois, sur laquelle toute société civilisée qui en est le principe primordial doit tendre et s'appuyer".

Et le juge Lacoursière a terminé par ces mots: "C'est à quoi j'exhorte l'accusé à se conformer pour son propre bien et celui des siens".

Gagnon se refuse "à réclamer la clémence"

Au cours de la matinée, Gagnon s'était refusé "à réclamer la clémence du tribunal"

affirmant que l'appel qu'il allait interjeter serait fondé sur le fait qu'il n'est aucunement coupable.

"Je rejette, a-t-il ajouté, toute responsabilité dans cette affaire et tout ce que la poursuite a réclamé ça été la tête de celui qu'elle considère comme un des chefs du FLQ. Elle me considère de plus, comme un criminel qui ne peut reprendre sa voie dans la société, comme un individu qui n'est pas réadaptable.

"La poursuite va plus loin; elle prétend que mes idées, mes principes sont contraires à l'intérêt de la Société. Mais je dirai moi que la société québécoise est très malade, que tous les jours, il existe toutes sortes de violences "et que le FLQ est né dans cette société".

De son côté, Me Bourassa, citant de la jurisprudence établie par la Cour suprême du Canada et les différentes cours

Voir GAGNON, page 6

Le "pirate de l'air" est libéré de toute accusation

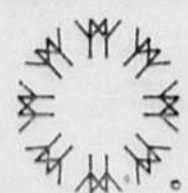
par Léopold LIZOTTE

Charles Lavern Beasley, le Noir américain qui avait été appréhendé à Dorval après avoir tenté de dérouter un avion d'Air Canada vers Cuba a été libéré de toutes les accusations portées contre lui à midi par le juge Emile Trottière.

Le tribunal a ainsi fait droit à un argument de l'avocat du prévenu, Me Sydney Liethman, qui avait soutenu que toutes les plaintes étaient nulles parce qu'elles avaient été déposées sans l'autorisation du procureur général du Canada.

Le juge Trottière a convenu qu'en vertu d'une disposition spécifique de l'article 5a du Code criminel, cette autorisation était obligatoire parce que l'ac-

Voir PIRATE en page 6



Hier

47,197

Total des visiteurs depuis l'ouverture
11,919,489

Vote de grève au Voyageur Provincial

par Jacques LAFRENIERE

La plus importante entreprise de transport en commun long courrier du Québec risque d'être paralysée par une grève de ses employés.

Les 700 chauffeurs d'autobus de Voyageur Provincial ont en effet mandaté hier soir leurs dirigeants de déclencher la grève au moment qui sera jugé opportun, par suite de l'insuccès des négociations collectives.

Cette entreprise dessert plusieurs villes du Québec. Elle assure notamment le transport en commun entre Montréal et Québec.

Jusqu'à ce jour, les employés de deux autres filiales de l'ancienne Provincial Transport, soit les compagnies d'autobus Mille-Isles et Métropolitain Provincial ont voté en faveur de la grève.

Hier soir, le vote a été de 90 p. 100 pour l'arrêt de travail, a laissé savoir le directeur des grèves à la CSN, M. Raymond Côté. Dans les autres entreprises, il avait été respecti-

vement de 96,8 et 99,9 p. 100.

Ce soir, c'est au tour des chauffeurs d'autobus de Métropolitain-Sud à se prononcer pour ou contre la grève pour appuyer leurs revendications. L'Assemblée se tiendra à Longueuil.

La ronde des assemblées de ces employés se poursuivra par des votes semblables qui seront pris chez les employés des garages. Il se peut que tous les syndicats retiennent la même date pour le débrayage.

Avec une grève qui paralyse déjà le transport en commun dans 12 municipalités de la rive sud de Montréal, à savoir celle de la compagnie d'autobus Chamby, des milliers d'autres voyageurs de la région métropolitaine a ront bien entendu des ennuis pour se rendre à leur travail ou se déplacer, si les menaces de grève sont mises à exécution. Les usagers des services de la Commission de transport de Montréal ne seront toutefois pas touchés.

L'émeute de la St-Jean

19 accusés sont envoyés à leur procès

Dix-neuf présumés émeutiers de la désormais célèbre soirée de la Saint-Jean-Baptiste ont été envoyés à leur procès hier après-midi par le juge Pascal Lachapelle, de la Cour municipale, qui venait de présider l'enquête préliminaire et l'examen volontaire des prévenus.

Aucun des accusés n'a présenté de défense au stade de l'examen volontaire et tous seront cités à comparaître à la prochaine session de la Cour du Banc de la reine qui débutera le 4 novembre.

A l'issue des procédures tendant à démontrer qu'il y avait matière à procès contre les prévenus sous l'inculpation d'avoir participé à une émeute, la Couronne a fait savoir qu'elle abandonnait toutes les autres accusations qui étaient retenues contre plusieurs des accusés. La plupart des prévenus étaient également accusés "d'avoir troublé la paix lors d'un défilé social, à savoir: le défilé de la Saint-Jean".

Deux des prévenus, Jean et Yvon Bruneau, que l'on avait

appréhendé au moment où ils distribuaient des circulaires près du monument de Louis-Hippolyte Lafontaine, ont été libérés dès l'enquête préliminaire. Le juge Lachapelle a souligné que le fait de distribuer des circulaires ne peut être interprété comme une participation active à une émeute.

Dans le cas d'un autre accusé, John Gosford, l'enquête préliminaire a été remise à aujourd'hui par suite de l'absence d'un témoin.

Finalement, le dernier du groupe, Roger Gauvin, manquait à l'appel pour la deuxième journée consécutive et un mandat a été émis contre lui pour défaut de comparaitre.

le choix le plus complet en ville

Horloges de 72" ou 40" de hauteur. Fini érable.

BOUTIQUE COLONIALE

A. FORGET INC.

6707 boul. St-Laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

UNE RECEPTION?

Qu'il s'agisse d'un grand événement mondain ou d'une petite fête intime, laissez-nous le soin de préparer le goûter et soyez rassurés et détendus pour recevoir vos invités. Nos sandwichs vous plairont par leurs formes attrayantes et surtout par leur goût exquis.

Assortiment de 48 sandwichs à cocktail, suffisant pour 6 à 8 personnes, ne coûte que \$3.00

PEGROID'S LTD.

Fraîcheur et qualité sont notre devise.
Appelez maintenant 844-3901
4075 St-Denis — Nous livrons par tout Montréal

LUNDI 14 OCTOBRE
Jour d'Action de Grâce

FERME

Pour un joli
CADEAU
PANIER
DE FRUITS
et friandises
DIONNE
\$750
et plus

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341
coin rue Drummond — Montréal

LOUEZ

Nos compresseurs et appareils à peinture pour travaux industriels, domestiques et construction.

VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs
BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG GRACO
QUINCY WEBSTER ETC...
Équipement de peinture "AIRLESS"

Gélinas
COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS
288-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR
jusqu'à 8 h. — Le SAMEDI jusqu'à MIDI

LES 10-11-12 OCTOBRE

VENTE TRANS-PLAZA

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

SUPER-AUBAINES
sur manteaux de fourrure
et de drap

Chat sauvage horizontal \$247
Rég. \$325 — SPECIAL

Chat sauvage vertical \$267
Rég. \$350 — SPECIAL

Manteaux Malber garnis de fourrure
\$140⁰⁰ et \$160⁰⁰

VEENEZ VITE!
BOUTIQUE DU MANTEAU,
SALON DE LA FOURRURE

DUPUIS pour elle

6500 PLAZA ST-HUBERT ANGLE BEAUBIEN
LES GALERIES D'ANJOU

Le port ne peut connaître le déclin prédit

— M. William Baatz

par Denis MASSE

Le président du Conseil du port de Montréal, M. William Baatz, ne croit pas que le port de la métropole soit voué au déclin. "Il est possible, a déclaré M. Baatz au déjeuner de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise, que le port connaisse actuellement de grandes difficultés, mais il est impossible que la seule évolution de la technologie puisse provoquer un déplacement significatif du centre de gravité industriel et commercial que nous connaissons".

Selon M. Baatz, Montréal représente tout de même encore les deux tiers du générateur économique de la province de Québec et, à cause de cela, il est impossible que le port en vienne à une simple marina pour bateaux de plaisance.

"L'histoire, dit-il, démontre que l'on ne pénalise pas les régions qui ont connu, sans interruption, une période de prospérité progressive et rationnelle comme celle du port de Montréal."

S'adressant à des hommes d'affaires belges, M. Baatz souligne que le port d'Anvers a connu des problèmes bien plus graves que ceux de Montréal, par exemple au cours des deux dernières guerres. "Le défi technologique, souligne-t-il, c'est, un peu la guerre, mais c'est moins grave: on n'y fait pas de victimes humaines. Il s'agit plutôt de conflits d'intérêts auxquels il faut apporter, rapidement, des solutions constructives".

Pour sa part, le Conseil du port semble aux anciennes Guildes marchandes de Belgique, est prêt à accepter le défi posé par le port de Montréal.

Douze mois par an

Le Conseil du port veut lutter pour que le port soit ouvert à la navigation à l'année longue. "Ceci implique, dit clairement M. Baatz, un contrôle efficace des glaces, l'hiver, l'ouverture du chenal et des conditions de navigation quasi normales, des services de signaux adéquats".

"S'il y a eu, dit-il, et s'il y a encore des conflits ouvriers, il va falloir les résoudre de façon acceptable aux deux parties en présence".

Le Conseil du port se réjouit particulièrement des mesures de sécurité qui ont été prises dans le port, de sorte qu'aucun vol spectaculaire n'a eu lieu depuis le mois d'avril.

Quant aux problèmes posés par le bas niveau de l'eau, c'est aux ingénieurs en hy-

draulique qu'il appartient de les résoudre. Le Conseil espère que les travaux menés dans ce domaine à La Salle ainsi qu'au Conseil national de recherches du Canada, seront coordonnées.

Trop d'enquêtes pour rien

Le Conseil du port regrette enfin que depuis 1915 le port de Montréal ait été l'objet de quelque 32 enquêtes royales ou administratives, en plus d'une dizaine d'autres enquêtes internes.

"Il va bien falloir, dit M. Baatz, qu'un jour on agisse plutôt que de remettre constamment en question sans jamais y donner une réponse l'existence même et conséquemment le progrès, de notre port".

Le Conseil exprime encore son regret de ne pas voir dans la presse locale et régionale l'enthousiasme nécessaire à la promotion des intérêts du port.

Conférence à venir

Devant le défi de la révolution du transport par l'introduction des containers, le Conseil du port de Montréal a convoqué une conférence de trois jours qui tiendra ses assises à l'Université McGill. Essayant d'entrevoir ce que sera le port dans dix ans, 150 experts discuteront d'abord le 11 décembre, des relations ouvrières en face de la révolution du transport.

En mars 1969, on parlera des aspects techniques, du niveau des eaux, des containers et de la coordination étroite du transport par mer, par terre et par rail.

La troisième journée de cette conférence aura lieu en mai 1969 et sera consacrée à l'étude des aspects économique et administratif la collaboration entre les usagers et l'administration portuaire, les investissements et le développement physique du port.

Le CPN à Montréal

Le Conseil du port, enfin, ne cessera pas de réclamer le transfert du Conseil des ports nationaux à Montréal ainsi que celui de la Commission de transport du Canada.

Selon M. Baatz, il y va de l'intérêt de la métropole et du port que ces deux organismes voisins se réunissent au même siège administratif de l'IAACI, de l'AITA, d'Air Canada du Pacifique Canadien et des Chemins de fer nationaux afin de donner naissance, si possible, à une politique intégrée des transports au Canada.

Cinq ans de réclusion pour fraude

CALGARY — (PC) — Raymond Gauthier, que la police présente comme un membre d'un réseau de faussaires opérant entre Montréal et Calgary, a été condamné hier à cinq ans de réclusion par un tribunal de Calgary.

Gauthier, qui est âgé d'environ 45 ans, avait avoué sa culpabilité sous l'inculpation d'avoir échangé un mandat de banque contrefait à Calgary, en juillet dernier. Il avait été appréhendé à Montréal sur un mandat émis par la police de Calgary.

Le sergent-détective Frank van Gastel a révélé à la Cour que Gauthier et 11 autres individus se sont amenés à Calgary durant la semaine de stampede, nantis de cartes de crédit, d'autres pièces d'identité et un lot de mandats de banque volés.

Il a souligné que la bande a mis toute une organisation sur pied afin de profiter de la semaine du stampede pour encaisser les mandats de \$200.

Le policier a précisé que des comparses de Gauthier sont présentement poursuivis à Montréal en rapport avec cette fraude.

HACHISCH

SUITE DE LA PAGE 3

représentés par Mes Serge Ménard et Gérard Mousseau.

Me Ménard, pour sa part, évoqua le fait qu'on venait de libérer un accusé de meurtre sous un cautionnement immobilier de \$5,000, et que le délit reproché aux accusés n'était certainement pas aussi grave que le meurtre.

Le juge Tellier rétorqua toutefois lui-même que le fait de faire de certaines de jeunes gens pleins de vigueur de véritables loques humaines était, en fait, peut-être plus grave qu'un assassinat isolé.

Me Landry, pour sa part, fit état du fait qu'on avait trouvé une somme de \$4,000 dans l'appartement de Lacquerre, qu'il venait de prêter une autre somme de \$2,000 sur billet promissoire, et qu'il avait payé \$2,500 de loyer en avance.

Et qu'il avait également dans ses papiers personnels de nombreux billets indiquant des voyages fréquents en Europe.

"Pour un 'pauvre étudiant', dit-il, cela commence à être quelque peu suspect".

Pendant ce temps, devant le juge André Fabien, onze jeunes gens et une jeune maman de 28 ans subissaient leur enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir fait le trafic de petites quantités de mari et de hachisch, ces derniers mois, dans différentes boîtes du centre de la métropole.

Au terme de cette enquête à douze exemplaires, tous les prévenus devaient être envoyés à leur procès, mais le juge Fabien ajourna à demain la discussion à faire sur leur libération provisoire possible entre le procureur de la défense, Me Richard Shadley, et l'avocat de la police fédérale, Me Régent Paul.

Fait à noter, par ailleurs, presque tous les prévenus portaient, au moment de leur comparution, mercredi dernier, de très longs cheveux et des barbes à l'avenant.

Hier, toutefois, ils sont apparus en cour tout de frais tondu et barbés.

Et le prévenu qui se faisait appeler "Jésus", à cause de sa ressemblance capillaire avec le fondateur de la Chrétienté, était devenu tout simplement méconnaissable.

Il fallait le "chercher", au banc des accusés, et, encore, on ne le trouvait pas...

NARCOTIQUES

SUITE DE LA PAGE 3

M. Durocher a ensuite insisté sur l'intense besoin, dans une ville aussi grande que Montréal, d'informer les jeunes des graves dangers auxquels ils s'exposent en se livrant à l'usage des narcotiques.

"Il y a tellement de mauvaise publicité sur le sujet que la police de Montréal a dû former son propre service d'information, sur les narcotiques", de commenter le conférencier. Des conférences ont en effet été prononcées devant les policiers d'abord, ensuite devant les instituteurs, puis devant les étudiants et leurs parents.

Depuis le début de l'année, M. Durocher a prononcé 250 conférences sur les narcotiques et leurs conséquences.

Beaucoup de jeunes font leurs premières expériences avec de la colle qu'ils raffolent. Mais, plus tard, ils veulent connaître d'autres sensations. "C'est alors, a dit le policier, qu'un copain leur vend de la marijuana ou même du LSD. La curiosité et le besoin de démontrer qu'elles n'ont pas la trouille entraîneront finalement les jeunes victimes dans une réunion où l'ambiance et les circonstances, tou-

jours les mêmes, feront qu'une bonne fois elles succomberont."

"Dans la plupart des cas que l'on a pu analyser, il a été prouvé que le jeune en développe un besoin psychologique. Beaucoup se procurent ensuite du chanvre indien. Ce produit est généralement importé du Mexique, mais il en pousse partout autour d'ici. Il ne nous arrive pas toujours en bon état, mais il arrive. Il est très facile de traverser la frontière des Etats-Unis ou la frontière canadienne".

Il y a même des trafiquants qui vendent de la "bourrue à coussins" pour de la marijuana, ou encore qui font le mélange.

Le jeune consommateur arrive enfin à aimer les "voyages": C'est à ce moment que les ennuis commencent. En peu de temps, l'adolescent n'ayant pas le temps de répondre à toutes ses responsabilités, c'est la faillite scolaire.

Les parents

Le conférencier a déploré le fait que beaucoup de parents se désintéressent totalement de leurs enfants, ou encore les bannissent lorsqu'ils se rendent compte qu'ils se sont adonnés à l'usage de stupéfiants. "Le manque de compréhension peut aggraver beaucoup de cas", a-t-il précisé.

Beaucoup de jeunes, a ajouté le sergent-détective Durocher, prétendent que dans leur cas, rien de grave ne peut leur arriver. "Mais, s'étant habitués aux mêmes réactions, ils finissent par vouloir en connaître d'autres".

Les réactions deviennent alors étranges: "J'ai vu des adolescents se préparer pour une sortie et simuler, devant le miroir, qu'ils revêtaient un habit. Ils étaient nus et ne le savaient pas. J'ai vu des jeunes, debout, qui se regardaient flotter (près d'eux). Ils arrivent à un point où toutes les obsessions cachées remontent en surface. D'autres sont

morts en essayant d'arrêter un train en marche."

Parlant toujours des conséquences des drogues, le sergent-détective Durocher a expliqué comment beaucoup d'adolescentes disparaissent, pour se retrouver victimes de la traite des blanches.

Beaucoup d'adolescentes qui, par curiosité, ont visité une fois des endroits où le trafic de la drogue était fréquent, ont été prises dans l'engrenage.

"Par curiosité, de dire le policier, elles se rendent dans ces endroits, et quelqu'un glisse dans leur café un cube de sucre imprégné de LSD. L'affaire est dans le sac. L'individu en question sait que dans une quinzaine de minutes, les effets de la drogue se manifesteront. Il partira avec la jeune fille et lui offrira un voyage d'un soir à New York. Après avoir obtenu son \$150, il prétextera qu'il lui faut déplacer son auto, ou autre chose, puis il partira. On ne reverra plus la jeune fille."

CORRECTION

Dans les annonces de Steinberg, hier, à la page 89, cet article aurait dû se lire comme suit:

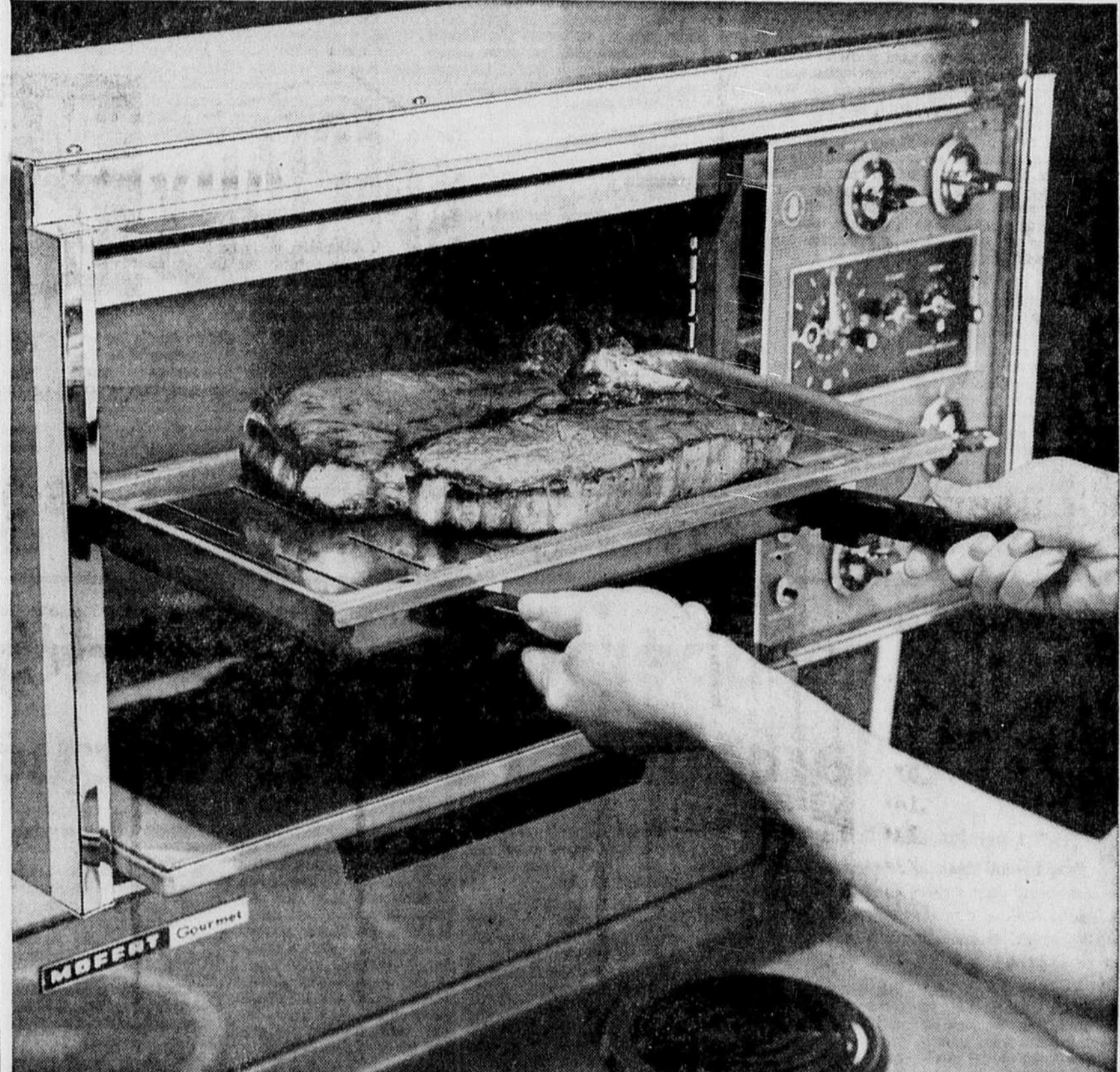
EPARGNEZ !

BISCUITS RITZ

DE CHRISTIE, SALES, AU FROMAGE

3 100

Boîtes 8 oz



Avec la nouvelle cuisinière Gourmet de Moffat, vous avez le choix entre les modèles électriques ou au gaz.

Pouvez-vous faire un bon steak grillé à point—sans fumée et sans gâchis? Oui, avec la nouvelle cuisinière "Gourmet" de Moffat.

Moffat a conçu cette nouvelle cuisinière "Gourmet" en pensant aux amateurs de rôtis et de grillades... qui détestent le nettoyage.

La cuisinière "Gourmet" est en effet vendue avec une rôtissoire qui vous permet de rôtir et griller sans salir.

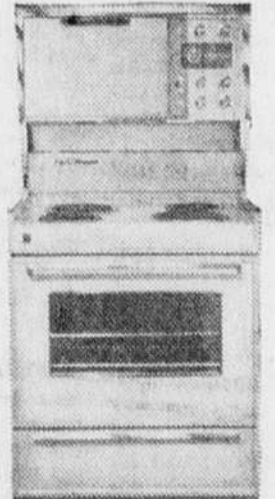
Des rayons infra-rouges "saisissent" rapidement la viande et lui conservent ainsi tout son jus. La viande diminue donc moins de volume et elle est plus savoureuse. Et plus tendre.

Avec cette rôtissoire, il est facile

d'avoir l'oeil à tout... puisque rôtis et grillades se font au niveau des yeux.

La nouvelle cuisinière Moffat comporte aussi, naturellement, un four ordinaire que vous pourrez réserver pour la cuisine "propre". Gâteaux, casseroles, gratins et tartes. Et dites adieu pour toujours au four à nettoyer!

Lorsque vous vous servirez de la nouvelle cuisinière Moffat, on ne tarira pas d'éloges sur vos talents de cordon-bleu... car nous ne l'appelons pas "Gourmet" pour rien!



MOFFAT
CUISINIÈRES • RÉFRIGÉRATEURS • LAVEUSES
SÈCHEUSES • LAVEUSES À VAISSELLE

PIRATE

SUITE DE LA PAGE 3

cusé n'était pas un sujet canadien. Cet article édicte, en somme, que toute personne qui commet un acte criminel reconnu comme tel au Canada, soit dans un aéronef enregistré au Canada pendant qu'il est en vol, ou soit dans un aéronef pendant qu'il est en vol, si le vol se termine au Canada, est réputé avoir commis cet acte criminel au Canada.

Mais dans ce cas, dit-il, même si le tribunal a la "juridiction territoriale", l'absence d'autorisation du procureur général lui enlève la juridiction "sur la personne".

L'acte d'accusation est donc cassé, et l'accusé libéré. Il se peut cependant que d'autres accusations du même genre soient reportées contre le prévenu dès cet après-midi, cette fois avec l'autorisation du ministre fédéral de la Justice.

GAGNON

SUITE DE LA PAGE 3

d'Appel de nos provinces, a réclaté l'imposition d'une sentence exemplaire, sévère et substantielle, mais en a laissé le quantum au juge.

Le procureur de la Couronne a aussi dit "que Gagnon dans sa plaidoirie devant les jurés n'avait pas manifesté d'intention de réhabilitation et qu'il avait toujours prôné la violence et reconnaissait encore ce moyen extrême pour faire triompher ses idées.

Le juge Lacoursière s'est aussi exprimé du haut du banc dans les termes que voici: "Gagnon, vous avez été reconnu coupable par les jurés du crime de conspiration pour commettre un vol qualifié. Ils ne vous ont pas recommandé à la clémence de la Cour.

"La Couronne demande contre vous une peine d'emprisonnement pour plusieurs années, et se base pour cela sur la gravité du crime dont vous avez été reconnu coupable et me demande d'en considérer la gravité objective et suggestive.

"Objectivement et logiquement, je ne crois pas que la peine maximum qui pourrait dépasser celle qui pourrait être imposée à ceux qui, dans le cas qui nous occupe, se sont rendus coupables de la tentative de vol à main armée.

"La loi doit être interprétée logiquement. L'article 406 du code pénal prévoit que quiconque tente de commettre un vol qualifié est passible d'un emprisonnement de 14 ans. Je dois aussi tenir compte de

l'article 407 qui décreta que quiconque conseille à une autre personne de commettre un acte criminel ou l'y incite est, si l'infraction n'est pas commise, coupable d'un acte criminel et encourt la même peine que celui qui tente de commettre cette infraction.

"Je sais que la loi distingue entre la conspiration et la complicité et que pour qu'un accusé soit tenu coupable de conspiration, il n'est pas nécessaire que l'acte pour lequel il conspire soit commis ou que l'on ait même tenté de le commettre.

"Je ne crois pas devoir considérer au départ logiquement parlant que l'accusé serait passible d'une peine dont le maximum excède 14 ans d'emprisonnement.

"Je dois tenir compte du fait que le coupable n'a jamais été condamné, de son âge, de son degré d'éducation, de son intelligence, du fait que l'infraction n'a pas été commise, du degré de préméditation. La sentence doit être humaine tout en n'oubliant pas le mobile de la conspiration".

Me Bernard Mergier, qui représentait Gagnon avec Me Robert Lemieux, a aussi dit quelques mots affirmant qu'il trouvait étrange que la Couronne dans ses observations n'ait pas fait état des sentences plutôt légères qui avaient été imposées aux autres conspirateurs dans cette affaire, sentences ne dépassant pas six mois et même une sentence suspendue dans un cas particulier.

"Je comprends, a-t-il conclu, que c'est pour une raison politique que Me Bourassa réclame une peine sévère contre Gagnon."

Ce dernier, répétons-le, doit faire face à d'autres accusations, dont une de meurtre, une autre d'homicide involontaire.

Il devra donc revenir aux Assises le 4 novembre, date de l'ouverture d'une nouvelle session. Et alors on saura quand il subira un autre procès et sous quelle accusation spécifique.

M. Gérard Perron est promu directeur adjoint

M. Gérard Perron devient directeur adjoint du Service de personnel, à l'hôtel de ville de Montréal.

Ainsi en a décidé le comité exécutif, hier après-midi. M. Perron succède à M. Benoit Rajotte qui est décédé le 5 mars 1967. M. Perron est âgé de 45 ans.

<p>Charles Auger Meubles 8074, rue St-Hubert 272-7590</p>	<p>Beaulieu & Gladu Inc. 4589 est, Ste-Catherine 255-7787</p>	<p>BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD. 3780-94, boul. ST-LAURENT VI. 4-1981-83</p>	<p>Corbeil Electrique 7566 St-Hubert 271-1118</p>
<p>Claude Gagné Meubles 321 boul. des Prairies Laval-des-Rapides — 669-7141</p>	<p>AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS INC. 5270 Henri-Julien - 277-4103 1145 Mt-Royal est - 524-6817</p>	<p>KAY-VAN FURNITURE 4686 PARK AVE. 273-9901</p>	<p>Ray Laliberté Inc. 41 rue St-Charles Beloeil 467-9317 Ouvert tous les soirs</p>
<p>Hervé Ouellette Ltée 3475 est, rue Ontario 525-8686</p>	<p>J. ROMEO VINET INC. L'ameublement est notre spécialité 520 Georges-V — 351-9110</p>	<p>Roi DES BAS PRIX 48, des Laurentides, Point-à-View — 384-0590</p>	<p>R. Legault Engr. 4703 Charlevoix Montréal-Nord — 323-2365</p>
		<p>J.A. ST-AMOUR Meubles et accessoires électriques 6755 St-Denis — 274-8341</p>	<p>Ameublement A. Sexton 15,833 ouest, boul. Guin Sainte-Geneviève — 626-5388</p>

Le Ralliement des créditistes lancera à l'assaut du Grand Montréal: une mission télévisée

OTTAWA (PC) — Le Ralliement créditiste prépare un assaut contre Montréal, qui n'a jamais élu de députés créditistes, selon un projet de résolution qui sera soumis à l'approbation d'un congrès du parti en fin de semaine.

Cette résolution, pilotée par M. André Fortin, député de Lotbinière aux Communes, ex-adjoint exécutif du chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, propose la commande d'émissions de télévision au poste privé français de Montréal à même des sources de revenus qui ont servi jusqu'ici à la commande d'émissions de télévision de diverses stations hors de la région métropolitaine.

M. Fortin présidera durant le congrès, qui aura lieu samedi et dimanche à Sherbrooke, un atelier portant sur l'organi-

sation et le financement. C'est cet atelier qui sera appelé en premier lieu à adopter un budget de dépenses pour la commande d'émissions hebdomadaires de télévision durant 26 semaines à l'automne et cet hiver.

Une fois adoptée par un atelier du congrès, cette résolution serait soumise à l'approbation de l'assemblée générale.

Le financement d'une émission de propagande créditiste au canal 10, de Montréal, "qui touche 2 millions de citoyens", a souligné M. Fortin, représente une dépense d'environ \$16,000 pour 26 émissions hebdomadaires de 15 minutes.

Propagande régulière

Dans une interview, M. Fortin a déclaré que le projet prévoit pour la première année de

la propagande à la télévision de 1 un financement assez importants créditistes ruraux.

"Nous estimons dit, que le mouvement suffisamment bien dans les comités non-urbanisés à la publicité, comités au profit de Montréal".

Il a dit qu'ajouté, au plus deux les de télévision de créditiste à Montréal s'ajoutent grâce à la vague, à Montréal, de l'action du Ralliement, comme il en existait dans les comités ruraux.

L'an dernier, le Ralliement créditiste a assigné

des de Rouyn, de Sherbrooke, de Carleton, de Timmins, de Québec.

Le prochain congrès du Ralliement créditiste va à mettre en relief ceux qui ont contribué à la manifestation (de 8 à 14) des députés du parti dans les Communes dans les élections fédérales de juin.

M. Fortin, leader du parti et organisateur du congrès, a distribué près de 5,000 lettres adressées à des créditistes des provinces anglophones pour les inviter à participer au congrès.

Cette invitation du Ralliement créditiste à des militants anglophones tient compte de la disparition des Communes de l'ancien parti de crédit social lors des élections fédérales du 25 juin.

Le congrès aura lieu dans la salle de l'école Montcalm à Sherbrooke, qui peut accommoder environ 1,000 personnes, a dit M. Fortin.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

facile de perdre rapidement, des livres de la gracieuse! Établissez ce plan de recette, facile — et c'est peu. Allez simplement chez un armurier et demandez un onces de Concentré Versez ceci dans une d'une chopine et ajoutez jus de pamplemousse emplir. Prenez-en deux à soupe par jour, selon le plan Naran.

Le premier achat ne vous pas un moyen simple et perdre la graisse super- vous aide pas à retrouver

la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.



TAYLOR AIRLINE SCHOOL VISITE AIR CANADA

Les étudiants du Taylor Airline School ont visité récemment Air Canada à Dorval et ont pu compléter avec cette visite pratique l'entraînement professionnel qu'ils reçoivent. Ils ont visité la base et inspecté les différents avions. Ils ont aussi visité les bureaux de réservations et la réception à l'aéroport. Le clou de la journée fut une envolée au-dessus de Montréal, de Terre des Hommes, et des environs. Le groupe était accompagné de M. Pierre Raymond, directeur du Taylor Airline School, et M. J.-Paul Morin, président du Collège Commercial LaSalle. Cette visite n'était qu'une partie du vaste programme du Taylor Airline School.

Les enseignants retarderaient le déclenchement de la grève s'il y a déblocage cette semaine

QUEBEC (PC) — Le président de la Corporation des enseignants du Québec CEQ, M. Raymond Laliberté, a déclaré, hier, que les enseignants du Québec sont prêts à poursuivre la conciliation après l'expiration du délai de 60 jours "pourvu qu'il y ait progrès cette semaine".

Le consentement des deux parties est nécessaire à la poursuite de la conciliation après l'expiration du délai légal mais il faudrait toutefois qu'un déblocage se produise à la table de conciliation au cours des prochains jours.

"Jusqu'à maintenant, ce déblocage espéré ne s'est pas produit... même si nous avons voulu garder le silence sur la conciliation, croyant faciliter ainsi le travail des négociateurs", a dit M. Laliberté, ajoutant que "du 26 août à aujourd'hui, la marge entre les parties ne s'est pas tellement rétrécie."

Le président de la CEQ n'a pas voulu préciser ce qui se produira si le progrès marqué, attendu cette semaine, ne survient pas, faisant remarquer qu'il connaissait "50 et peut-être même 25 moyens de pression autres que la grève telle qu'on l'entend habituellement."

Enfin, M. Laliberté a déclaré que "certaines décisions seront prises en fin de semaine" à l'occasion de la réunion du conseil provincial de la CEQ qui se tiendra à Québec.

Les enseignants devant la crise des CEGEP

Malgré tous les problèmes et toutes les difficultés de l'heure, les enseignants restent prêts à travailler à la réforme du système d'éducation; ils l'ont prouvé en acceptant de se lancer tête baissée, enthousiastes, dans l'opération CEGEP; cependant ils n'accepteront pas que cette réforme se fasse au détriment des étudiants, de leur profession et du succès de l'enseignement collégial. C'est en ces termes que M. Michel Dumais, secrétaire général du secteur CEGEP à la CSN a commenté les récents événements autour de la question des CEGEP, annonce un communiqué de la CSN.

Nous sommes déjà à l'an II des CEGEP et il appert qu'il faudrait refaire l'an I. Si le cours de CEGEP est de deux ans, il faudrait cesser de faire des ajustements. On en serait les étudiants après de continus changements, après cette période marquée de la théorie "des essais et erreurs"? Les participants des tables rondes du colloque l'an II des CEGEP qui avait lieu en fin de semaine dernière à l'université Laval n'ont pas tous présenté des thèses semblables quant à la valeur et la bonne marche de l'opération CEGEP. En particulier, les interventions de membres éminents qui ont fait la manchette des journaux samedi, ont laissé voir une certaine inquiétude face à l'avenir des CEGEP; par contre, les commentaires des représentants du gouvernement, en particulier les déclarations du ministre de l'Éducation parue lundi, présentaient habituellement un tableau optimiste et satisfaisant de la situation. Qui a raison? Qui exagère? Ceux qui regardent les problèmes d'en haut et ceux, qui les vivent n'ont peut-être pas la même perception de la réalité — les manifestations des étudiants du collège Lionel-Giroux démontrent leur insatisfaction face à la situation et leur crainte face à l'avenir.

Pensez-vous en premier...

(Voici quelques innovations apportées aux Chevrolet 1969 que les conducteurs de Chevrolet souhaiteraient que l'on passe sous silence.)

Lave-phares

Poussez le bouton de commande et le liquide est dirigé vers les phares. Maintenez-le. Que se passe-t-il? Les phares se nettoient comme enchantés.

Le liquide est dirigé vers les phares à chaque phare (les phares du côté droit et les modèles à phares jumelés). J'ai sous pression, le liquide entraîne jusqu'à la sa. Cet équipement est standard sur les Corv 1969.

Il accompagne les phares dissimulés Cam Caprice et Kingswood Estate Wa. On peut le commander avec d'autres modèles, sauf la Corvaire.

Soyez les premiers dans votre région à avoir une voiture ainsi équipée!

Glace chauffante

Un instant suffit pour dégivrer la glace arrière. En effet, celle-ci porte tout au long de nuscales bandes conductrices emboîtées réchauffent sa surface entière.

Il suffit d'appuyer sur un bouton et la glace disparaissent à vue d'oeil... silence.

La glace arrière chauffante est disponible sur le coupé Caprice et le coupé Custom 1969.

Un liquide qui vaut des millions

Ingénieux! Vous appuyez sur un bouton au tableau de bord et les roues arrière reçoivent une giclée de liquide antipatinage.

Faites tourner les roues. Attention! Et, allez-y! Les roues ont une adhérence accrue sur la glace vive ou la neige tassée. Et qu'il n'y ait pas de chaînes.

Un cylindre sous pression, placé sous chaque logement de roue arrière, contient assez de liquide pour une quinzaine d'applications.

Ce qui suffit pour plusieurs semaines dans nos régions et même plusieurs hivers dans d'autres parties du pays.

Peut être monté sur toutes les grandes Chevrolet.

Antivol

Lorsqu'on est propriétaire d'une voiture aussi tentante que la Chevrolet 1969, il vaut mieux ne pas courir de risques.

Avant de quitter votre voiture, vous retirez la clé de contact. Par ce simple geste, vous coupez l'allumage, vous verrouillez la colonne de direction, et vous bloquez le levier sélecteur de transmission.

Le nouvel antivol monté sur la colonne de direction se charge de tout cela à la fois! Aussi, même si quelqu'un parvenait à entrer dans la voiture malgré les portes verrouillées, puis à mettre le contact en joignant les fils, il aurait du mal à aller plus loin!

Standard dans toutes les Chevrolet, Chevelle, Chevy Nova, Camaro et Corvette 1969.

Nos excuses aux voleurs d'autos.

Bien plus qu'une simple servo-direction

Les Caprice, Impala et Camaro 1969 peuvent être équipées d'une servo-direction d'un nouveau type.

La servo-direction à rapport variable.

Ses avantages?

Direction plus vive, braquage plus rapide, avec moins de tours de volant.

Le tout, sans exiger plus d'effort de la part du conducteur.

Et sans rien perdre de la fermeté de direction en ligne droite.

La voiture reste toujours "bien en main". La servo-direction à rapport variable est particulièrement pratique dans les virages serrés et les manoeuvres de stationnement. Vous pouvez presque garer votre voiture en conduisant d'un doigt.

Station-wagons à "accès direct"

La plupart de nos station-wagons 1969 ont un abattant/porte combinés qui s'ouvre en pivotant comme une porte et aussi en s'abaissant, comme un abattant.

Pratique... mais il y a plus. Il y a un marchepied, incorporé au pare-chocs arrière.

Posez le pied. Entrez. Vous pénétrez dans la voiture sans vous accroupir, sans acrobaties, sans vous cogner la tête.

Faites-en l'expérience chez le concessionnaire Chevrolet.

Le coupé Impala Custom 1969.



Pensez à vous en premier nous fait rester premiers.



VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

Concessionnaires autorisés CHEVROLET dans le Grand Québec:

SNYDER AUTOMOBILES LTD., 2150, rue Notre-Dame (angle 21e Ave.), Lachine, Qué. — 637-4651

BABMOT., 61, Laur., St-Qué., — 1

BONAVENTURE CHEVROLET-OLDSMOBILE LIMITED, 10765, boul. Lajeunesse — 384-8550

J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE., 3700 est, rue Ste-Catherine — 526-4471

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED, 2085 ouest, rue Ste-Catherine — 933-6781

CLERMONT MOTOR LIMITED, 5363, rue St-Denis — 279-6301

HAROMMING., 525 rue Jean (près Marie) — 11

DOYLE MOTORS LIMITED, 4501 Ave Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-5401

DUVAL MOTORS (1960) LTD., 529 est, rue Jarry — 273-5111

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE, 680 rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5501

LALONDE CHEVROLET-OLDSMOBILE LTEE., 4411 boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411

PARK A CHEV., 5000 est, St-Laur — 11

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD., 3071, Route Trans-Canada, St-Laurent, Qué. — 332-1673

PLAMONDON CHEVROLET-OLDSMOBILE LTEE., 1580, rue Amherst — 527-9121

SALOIS AUTOMOBILE LIMITEE, 610 boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval — 688-3892



Un simple malentendu a opposé M. Bertrand à M. John Turner

par Fernand BEAUREGARD de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Un autre nuage vient d'obscurcir le ciel des relations Ottawa-Québec. Mais en y regardant de près, on constate que ce qui paraissait devoir dégénérer en une crise n'est en somme qu'une autre tempête dans un verre d'eau. Hier, à Québec, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, qui assume également le portefeuille provincial de la Justice, répliquait assez vertement à de présumés propos de son homologue fédéral, le ministre de la Justice, M. John Turner.

Et aux Communes, le député conservateur, Georges Valade, invoquant le règlement prouvait, le journal des débats en mains, que M. Turner, le 4 octobre dernier, à une question du député de Calgary-North, M. Wooliams a savoir si la province de Québec avait communiqué avec son ministre

en vue de contribuer à une commission royale d'enquête sur la criminalité au Canada, avait répondu dans la négative.

Or, le député Valade ajoutait que, dans la matinée d'hier, le premier ministre du Québec niait cette affirmation du ministre fédéral de la Justice, et ajoutait que dans une lettre en date du 21 novembre 1967, il avait personnellement, comme ministre de la Justice et procureur général du Québec, suggéré que le Centre national qu'on se proposait de créer porte comme nom: "Centre canadien de renseignements sur la criminalité".

M. Valade, poursuivant son intervention, déclarait que M. Turner avait tenté de laisser croire à la population que la province de Québec ne s'intéressait pas à une collaboration avec le gouvernement fédéral en matière de criminalité, cette réponse étant contraire aux documents que le ministre a dans ses dossiers.

Ce qui compte et ce qui demeure, c'est la déclaration elle-même. Et le Journal des débats, en page 795, précise deux

points: primo, que le gouvernement qu'abbécis n'a pas adressé de demande au ministre fédéral de la Justice en vue d'établir une Commission royale d'enquête sur l'augmentation de la criminalité au Canada et, secundo que le Québec ne collabore pas, comme c'est le fait pour toutes les autres provinces, à l'organisme canadien récemment créé et connu sous le nom de "Système canadien de renseignements sur le crime".

Dans sa réplique au ministre Turner, sur la foi de rapports publiés dans certains journaux, M. Bertrand n'infirme d'aucune façon la déclaration du ministre fédéral, à l'effet que le Québec n'a pas demandé à Ottawa de créer une commission royale d'enquête sur la criminalité au Canada.

Pour ce qui est de la non-participation du gouvernement québécois au système canadien de renseignements sur le crime, M. Bertrand donne une explication plausible: Québec aurait donné son accord de principe à cette initiative, dans une lettre au solliciteur général d'alors, M. Larry Pen-

nell, mais cette lettre, assure M. Bertrand, serait restée sans réponse.

A ceci, l'actuel solliciteur général, M. MacLraith n'a guère apporté d'éclaircissement en chambre hier quand, à une question du député Wooliams, il répondait que la lettre du ministre de la Justice, M. Bertrand, en novembre 1967, était une réponse à une lettre précédente de M. Pennell. M. MacLraith n'a pas voulu, ou a omis de préciser si la lettre du ministre québécois exigeait ou a reçu une réponse.

Quoi qu'il en soit, Ottawa a instauré son "système" auquel collaborent neuf provinces et Québec a mis sur pied une organisation qui semble fonctionner fort efficacement.

Et de l'avis des deux gouvernements, la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté provinciale et les corps de police municipaux collaborent étroitement dans la détection et la poursuite des criminels.

En somme, il semble que des deux côtés on ait été victime d'une mauvaise interprétation de propos a toutes fins pratiques anodins.

"Fêtez les semaines de l'ouïe d'or" Les plus grands succès RCA au rabais pendant cette offre

Ecoutez sur disques spéciaux 33 tours RCA, vos succès préférés de microsillons

"Musique dans la note"

10 extraits de microsillons à succès

"Jeunesse, amour et fantaisie"

10 extraits de microsillons à succès



Chaque disque, extraits de microsillons RCA

99

seulement

Et profitez du bon-prime de \$1 à l'intérieur pour l'achat de microsillons RCA

Microsillons à succès RCA desquels sont reproduits les dix extraits ch. 4.48

Microsillons à succès RCA desquels sont reproduits les dix extraits ch. 4.48



Téléphoner à 842-6261

DISQUES, RAYON 91, AU SEPTIEME AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Téléphoner à 842-6261

HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville et Snowdon, 9 h. 30 à 6 h., jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h. 30 à 6 h., jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

Affaires d'espionnage dans plusieurs pays de l'OTAN

PARIS (AFP) — Suicide du vice-président du service de renseignements ouest-allemand, arrestation d'un fonctionnaire turc de l'OTAN, arrestation

d'un employé du centre de recherche nucléaire de Karlsruhe, précisions sur l'arrestation de quatre fonctionnaires du ministère italien des Affaires étrangères: depuis hier, les services secrets de plusieurs pays membres de l'OTAN défrayent la chronique.

Bien qu'elles se suivent de près, ces affaires ne se ressemblent pas. Aucun rapport entre elles n'est du moins établi au stade actuel des enquêtes qui se déroulent avec discrétion mais sans pouvoir empêcher l'habituel flot de rumeurs incontrôlables que suscite aussitôt le simple mot d'espionnage.

En Allemagne, le général Horst Wendland, vice-président par intérim du Bundesnachrichtendienst (service de renseignements), s'est donné la mort en se tirant une balle dans la tête dans son bureau de Munich. Le général souffrait d'une maladie nerveuse incurable, a-t-on déclaré hier dans les milieux autorisés de Bonn, en affirmant qu'il était exécuté que ce geste soit en relation avec ses activités. Mais les rumeurs, reprises par la "Bild Zeitung", disent que le général aurait eu des divergences d'opi-

non avec son supérieur hiérarchique au sujet du recrutement de spécialistes du renseignement dans certains secteurs des universités allemandes.

En Allemagne également, les autorités ont reconnu hier qu'un employé du centre de recherche nucléaire de Karlsruhe avait été arrêté il y a une quinzaine de jours sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Aucune autre information n'a été donnée sur cette affaire. L'on présume que le suspect serait un ingénieur qui aurait travaillé pour les services secrets est-allemands.

En Turquie, c'est un fonctionnaire, M. Mahit Imre, premier contrôleur des comptes au secrétariat de l'OTAN, qui a été incarcéré. Au secrétariat de l'OTAN à Bruxelles, on se borne à préciser que le fonctionnaire a été renvoyé de son poste et arrêté à son retour dans son pays par suite de "fautes graves contre les règles de sécurité". La presse turque croit pouvoir révéler que M. Imre aurait été surpris le 12 septembre alors qu'il photocopiait des documents relatifs à l'infrastructure de l'OTAN pour le compte de l'Union soviétique.

SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL

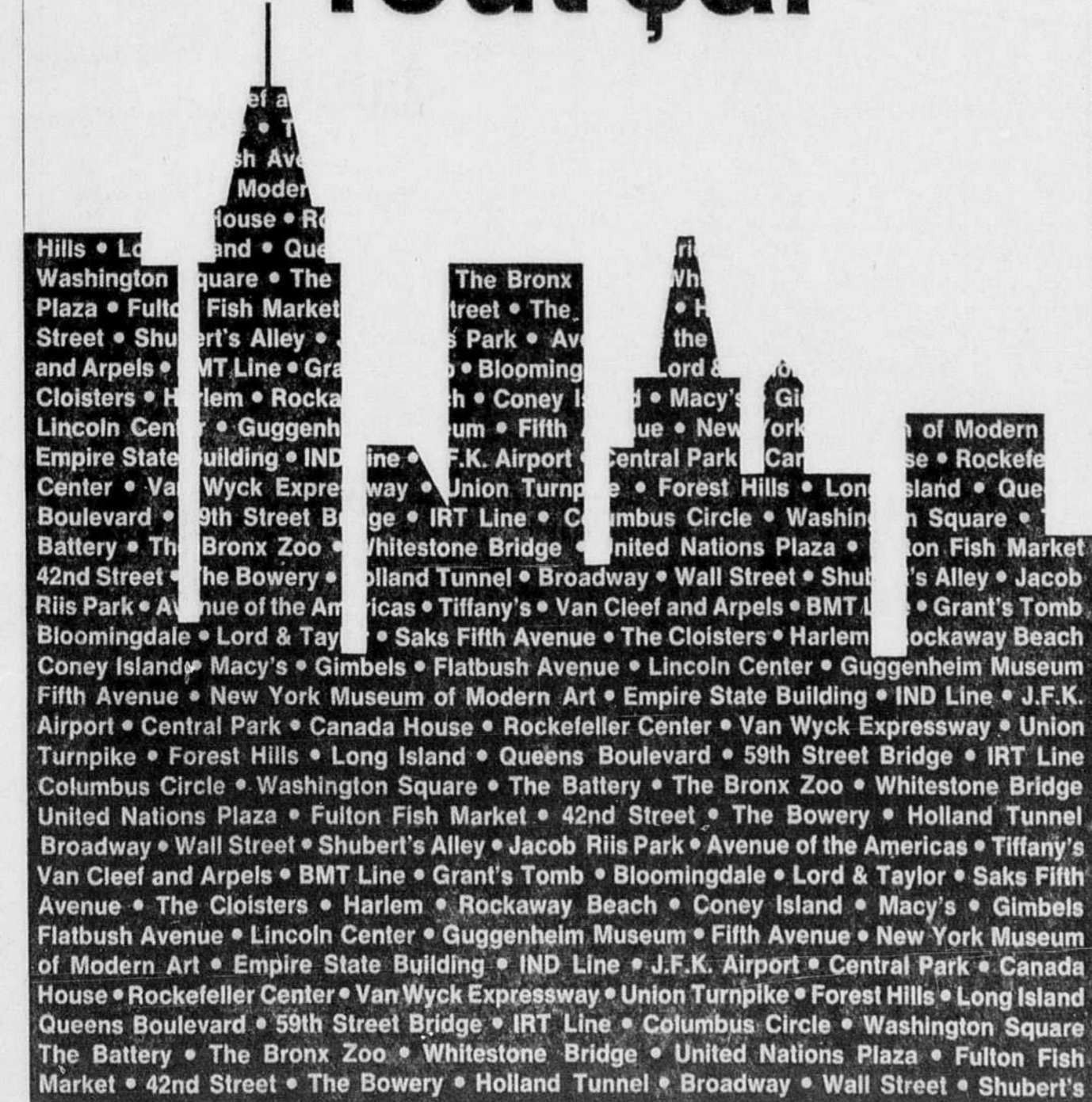


Le Dr Camille Laurin, psychiatre-chef de l'Institut Albert-Prevost sera le prochain conférencier de la Société Médicale de Montréal lors d'un DINER CAUSERIE, mardi le 15 octobre au Restaurant Hélène-de-Champlain à 7 h. p.m. Renseignements au Secrétariat: 844-0478

Elle roule à 250 à l'heure Repérez-la dans LA PRESSE Stoppez-la à l'antenne de CKAC/73 du lundi au vendredi de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

Tout ça!



New York!...Oui tout ça...et bien plus encore pour seulement \$56

Sans doute, certains de ces endroits vous sont familiers. Mais vous en connaîtrez bien d'autres quand vous irez à New York. Tout ça, ce n'est qu'un avant-gout de New York. Parlez-en à votre agent de voyage ou appelez Air Canada à 931-4411.



Des techniciens tchécoslovaques quittent des chantiers de l'Inde pour le Canada à cause de querelles avec leurs compagnons russes



telephoto PA

Mode contre école: un match indécis

D'après PA

Le grand match annuel entre les écoles et les étudiants se poursuit depuis un mois dans tous les coins de l'Amérique du Nord, mais aucun des deux camps ne semble avoir acquis un avantage décisif.

Pour fins le combat, les arguments des deux côtés semblent avoir à peu près le même poids, et si dans certaines régions des gains locaux ont été réalisés, la situation d'ensemble demeure à peu près stable: d'une part, la Bible, la morale, la décence et les traditions, de l'autre Carnaby Road, Twiggy, Mary Quant, la mode et les hippies.

Les points se marquent soit numériquement: nombre de pouces au-dessus du genou, au-dessous des clavicles ou à partir du crâne; soit qualitativement: un nombril, cinq orteils, un

mascara ou deux fleurs sur les joues, etc. . . .

Sur la plupart des questions suivantes, l'issue du match est encore loin d'être claire: — A quel point une jupe-culotte devient-elle à s s e z courte pour être qualifiée de sous-culotte? — Le T-shirt: vêtement ou sous-vêtement? — Y a-t-il une frontière naturelle à la montée des mini-jupes? — L'ensemble "veston Nehru-gaine culotte" est-il acceptable en classe? — Jusqu'à quel point les favoris peuvent-ils descendre "raisonnablement" sur les joues d'un garçon dans l'été? — Quelle attitude adopter devant les bijoux (en particulier les colliers) pour hommes?

Sur ce dernier point, le camp étudiant semble sur le point de remporter une éclatante victoire, grâce surtout à la mesentente et à la désorganisation de l'équipe adverse. Celle-ci est divisée en trois factions à ce sujet: il y a les "Jamais!", les "Oui, mais discrètement" et enfin les "Si vous êtes assez fous pour en porter, gênez-vous pas!". Il y a aussi division en ce qui concerne la jupe-culotte. Dans certains cas on insiste sur une longueur déterminée (habituellement un peu plus conservateur que pour la mini-jupe), dans d'autres on tient surtout à ce que ça ait l'air d'une "vraie" jupe. Le problème de la grimpe des mini-jupes se règle habituellement par l'établissement d'une altitude maximum arbitraire: deux, ou trois, ou quatre pouces au-dessus du genou. Ici et là, cependant, on trouve des tentatives de solution plus subtiles: "Doit couvrir le torse et les sous-vêtements", dit succinctement le règlement édicté par une com-

mission scolaire du Connecticut.

C'est à Phoenix, Arizona, qu'est apparu le problème des ensembles (1) Nehru: "Les filles arrivaient à l'école portant simplement des souliers, une gaine-culotte et un veston Nehru. Les garçons, eux, ajoutaient un pantalon à ce costume, mais déboutonnaient entièrement le veston, exposant le nombril."

Sur tous les plans, cependant, le camp des étudiants semble sur le point de réaliser des gains appréciables, car contrairement à la partie adverse il forme un bloc uni et sans failles. De plus, sa tactique d'attaquer sur plusieurs plans réussit à désorienter l'adversaire. On comprend donc que les directeurs d'écoles commencent à regretter le bon vieux temps où ils pouvaient se contenter de pester contre la seule longueur des mini-jupes. . . .

CALCUTTA. (PA) — Des renforts de police ont été dépêchés à Ranchi, environ 300 milles au nord-ouest de Calcutta, pour éviter tout incident à la suite de la guerre froide qui persiste entre techniciens russes et tchécoslovaques travaillant sur des chantiers de construction.

Des représentants diplomatiques de la Tchécoslovaquie sont arrivés dans cette ville de l'Etat de Bihar pour tenter d'enrayer les défections parmi les 463 Tchécoslovaques qui sont encore au travail depuis le départ de 21 qui ont regu

asile au Canada. Il s'agit de sept techniciens et de leurs familles, qui ont quitté hier, la Nouvelle-Delhi pour Amsterdam, première étape de leur voyage à destination d'Ottawa. Des permis de sortie leur ont été accordés après l'émission de visas par le haut commissariat du Canada.

Le gouvernement de l'Inde a formulé des critiques à l'endroit des sept techniciens parce qu'ils ont quitté les chantiers avant l'expiration de leurs contrats. A Ranchi, la situation s'est dé-

teriorisée rapidement depuis l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie le 21 août dernier et Russes et Tchèques ont échangé des propos acerbes à maintes reprises.

Les techniciens des deux pays travaillent ensemble à ces projets mais l'envenimement de la situation cause passablement de soucis aux autorités indiennes, qui craignent que les tensions ne nuisent considérablement à leur réalisation.

Le journal indien "Industan Standard" rapporte que le consul général de Tchécoslovaquie à Calcutta a tenu plusieurs réunions à huis clos avec ses compatriotes dans le but de mettre un frein aux défections.

Le journal signale en outre que les Tchèques ont mis sur pied un centre d'information à leur hôtel pour fournir des renseignements aux gens sur la situation dans leur pays.



Dubcek, prix Nobel de la paix en 69?

BRUXELLES. (AFP) — M. Alexandre Dubcek, secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, a été suggéré comme prix Nobel de la paix de l'an prochain par le père Dominique Pire, lui-même prix Nobel de la paix en 1958. Le père Pire a présenté la candidature du leader tchèque dans une lettre adressée au comité Nobel de Stockholm.

Moscou négocie le maintien de ses troupes en Tchécoslovaquie

PRAGUE. (AFP, UP) — Une délégation tchécoslovaque dirigée par le vice-président du Conseil, M. Frantisek Hamouz, tente présentement à Moscou de tirer le meilleur parti possible des négociations sur le maintien temporaire des troupes du pacte de Varsovie sur le territoire.

Cette question du "cantonement provisoire" des soldats soviétiques en Tchécoslovaquie est devenue plus urgente avec l'approche de l'hiver et le commandement suprême du pacte de Varsovie veut s'assurer, que les 7 ou 8 divisions, soit entre 75,000 et 100,000 hommes seront installées dans des conditions sanitaires.

Le maintien de ces unités incombe exclusivement à la Tchécoslovaquie.

Enfin, en dehors de ces problèmes matériels, il y a la question des réactions émotives qu'un tel accord risque de provoquer. De fait, il est déjà la cause de certains remous notamment dans les milieux progressistes. Le ministre de la Défense nationale, M. Dzur, se serait même fait hospitaliser pour éviter d'avoir à apposer sa signature au document.

50 étudiants arrêtés près d'une école de Pittsburgh

d'après UPI

Une cinquantaine d'étudiants sont arrêtés à Pittsburgh.

Une école est fermée à New York, et deux à Philadelphie. A Chicago, on réussit à réouvrir une école dévastée par des incendies et des bagarres.

Une série de désordres raciaux ont éclaté dans plusieurs villes des Etats-Unis ce matin, forçant les autorités à prendre des mesures draconien-

nes pour rétablir l'ordre et conserver le contrôle de la situation.

A Pittsburgh, ce sont des bagarres raciales au Allegheny High School qui ont causé l'intervention de la police. Des policiers patrouillaient les rues voisines et "avertissaient" les étudiants d'aller en classe ou de rentrer chez eux. Ceux qui n'obéissaient pas immédiatement étaient arrêtés.

A New York et à Philadelphie, c'est également à la suite

de bagarres et d'incidents raciaux que les autorités ont mis la clé sur la porte de trois établissements scolaires.

A Chicago, on avait dû fermer une école hier parce que des bagarres et des incendies avaient éclaté, en même temps que se déclenchait une grève-éclair de plus de la moitié des 3,100 élèves. On a ouvert les portes de l'école ce matin, mais la situation est toujours extrêmement tendue.

Au Biafra, on craint que le Nigéria ne s'empare des avions de secours canadiens

ULI, Biafra. (AFP) — La nouvelle annonçant que le Canada mettait deux avions "Hercules" à la disposition de la Croix-Rouge internationale pour l'acheminement de secours au Biafra a été accueillie ici avec un mélange de satisfaction et d'inquiétude.

Cette inquiétude est due à la précision donnée par les milieux officiels canadiens, selon lesquels il serait possible que les deux avions ne puissent aller plus loin que le Nigéria, le Biafra ne disposant pas de pistes pouvant recevoir ces avions. Or, on fait remarquer que cette affirmation est fautive, comme le prouve chaque nuit l'atterrissage à Uli de l'avion "Hercules" de la Croix-Rouge ve-

nant de Santa Isabel.

Depuis un mois en effet, la Croix-Rouge internationale utilise un tel appareil pour apporter des secours au Biafra.

Dans les milieux officiels biafrais, on craint que les deux "Hercules" canadiens, s'ils atterrissent au Nigéria au lieu de se rendre à Santa Isabel, la base de la Croix-Rouge pour ses opérations de secours au Biafra, ne soient réquisitionnés par le Nigéria pour son effort de guerre. On rappelle à cet égard que les autorités de Lagos ont déjà réquisitionné deux avions affrétés par la Croix-Rouge pour transporter des soldats et des munitions vers les zones de combats.

Des observateurs internatio-

naux ont cependant visité mardi Ikot Ekpen, localité qui a changé plusieurs fois de mains au cours des derniers mois et qui est de nouveau occupée par les fédéraux. La ville était complètement déserte. Les observateurs ont vu de nombreuses villes et de nombreux villages détruits. Cependant les habitants commencent peu à peu à y revenir.

Pour sa part, M. Nils Goran Gussing, représentant du secrétaire général de l'ONU au Nigéria pour les questions humanitaires, a constaté au cours d'un récent voyage au front septentrional que les Ibos qui avaient fui dans la brousse à l'approche des troupes fédérales revenaient en grand nom-

bre dans leurs villages et ne paraissaient pas craindre les soldats fédéraux. Ceux-ci, de leur côté, avaient une attitude amicale à l'égard de la population locale. "Ceci, dit M. Gussing dans son rapport au secrétaire général, tend à confirmer l'impression que, tout au moins dans ces régions, les Ibos n'ont pas subi de sévices aux mains des forces fédérales".

Dans une interview à Toronto, que rapporte la Presse Canadienne, un médecin de la Californie revenu récemment d'un séjour de deux ans au Biafra, croit pour sa part que les Nigériens semblent vouloir tuer le plus de gens possible au Biafra.)

Le président Thieu du Sud-Vietnam nie qu'il y ait eu tentative de coup d'Etat

SAIGON. (AFP-PA, UPI) — Le président Nguyen Van Thieu a démenti aujourd'hui les informations selon lesquelles une tentative de coup d'Etat avait été matée et les conspirateurs auraient été arrêtés.

Dans sa première déclaration publique depuis que les troupes ont été placées en état d'alerte autour de Saigon mardi, le président Thieu a attribué ces "rumeurs non fondées" aux communistes et à un certain nombre de personnes irresponsables.

"Le bureau du président a l'honneur de préciser que les mesures militaires qui ont été prises ont un caractère normal pour la défense des installations militaires et que toutes les unités de l'armée vietnamienne continuent toujours, sans interruption, de lutter contre l'ennemi," dit le communiqué publié ce matin.

"Jusqu'à ce jour, pas un général, ni un officier, ni un civil de l'ancien Can Lao n'ont été arrêtés", ajoute le communiqué.

Le parti "Can Lao" avait été créé par M. Ngo Dinh Nhu, frère de l'ancien président Ngo Dinh Diem, renversé en novembre 1963.

Rapports contradictoires

Ce communiqué semble venir en contradiction avec les déclarations antérieures d'autres porte-parole officiels selon lesquels un coup d'Etat avait été déjoué et plusieurs chefs militaires et civils avaient été arrêtés.

Hanoi fait appel au président Johnson

PARIS. (UPI, AFP) — Le Nord-Vietnam a lancé hier un appel direct au président Johnson lui demandant de mettre fin aux bombardements de son territoire afin de dénouer l'impasse des négociations de Paris avant l'expiration de son mandat. L'appel a été lancé à Paris par le chef de la délégation vietnamienne, M. Xuan Thuy. Celui-ci a déclaré en effet à M. Averell Harriman, chef négociateur des Etats-Unis: "Si

le président Thieu doit s'adresser à la nation par le truchement de la télévision ce soir pour expliquer ces "rumeurs non fondées" qui circulent à Saigon depuis deux jours.

Un communiqué émis par le ministère de l'Intérieur quatre heures avant celui du bureau de la présidence disait que "les autorités ont découvert un complot pour renverser le gouvernement et ont mis en application un certain nombre de me-

sures appropriées en vue de maintenir la sécurité et l'ordre".

Toutefois, le ministère retira ce communiqué un peu plus tard.

Quant au général Le Nguyen Khang, commandant de la division des fusiliers marins, dont le nom avait été mentionné parmi les officiers arrêtés, on confirme qu'il est en liberté à Saigon.

Le représentant d'Hanoi a souligné que si, au tout début de ces pourparlers, le président Johnson "avait répondu favorablement à nos propositions raisonnables, les conversations de Paris ne se seraient pas prolongées pendant cinq mois sans aucun progrès".

Une bonne affaire pour tout le monde...

vous offre un placement qui rapporte plus que jamais:

150%

en 14 ans

LES OBLIGATIONS d'ÉPARGNE du Canada 1968/69

transforment en 14 ans	\$ 50 en \$ 125
	\$ 100 en \$ 250
	\$1000 en \$2500

- Payez comptant ou par versements.
- Premier paiement: 5% — Solde réparti sur un an.
- Consultez votre ami-conseiller le gérant de succursale BCN.

Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas 3 h.' and 'Ventes Haut Bas 3 h.' with various stock symbols and prices.

Dividendes

Table listing dividend payments for various companies, including columns for 'Ventes Haut Bas 3 h.', 'Taux', and 'Paiement'.

nework

par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas 3 h.' and 'Ventes Haut Bas 3 h.' with various stock symbols and prices.

nework

par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas 3 h.' and 'Ventes Haut Bas 3 h.' with various stock symbols and prices.

nework

par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas 3 h.' and 'Ventes Haut Bas 3 h.' with various stock symbols and prices.

nework

par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas 3 h.' and 'Ventes Haut Bas 3 h.' with various stock symbols and prices.

Peel-Elder baisse de 1 à 37, Inco à 43 et Superpet (ordinaire) à 35 se replient de 1/2 chacune.

Peel-Elder baisse de 1 à 37, Inco à 43 et Superpet (ordinaire) à 35 se replient de 1/2 chacune. Great Lakes Paper perd 1/4 à 21, Clairtone à 5/8 et James United Steel 1/4 à 6 1/4.

Wall Street évolue en baisse au milieu d'une activité très forte aujourd'hui.

Wall Street évolue en baisse au milieu d'une activité très forte aujourd'hui. Encore une fois, le virement très élevé des échanges est dû à l'accumulation des commandes qui sont restées en carnet depuis mardi soir, le marché étant fermé hier, comme d'habitude les mercredis, depuis quelques temps.

Le marché inégal à Montréal, Wall Street en baisse

Les cours des industrielles évoluent dans une tendance nettement inégale et approximative à la Bourse de Montréal. Les autres secteurs, à l'indice, se replient légèrement, l'indice combiné s'inscrit à 176,54, en baisse de 0,17.

La majorité des fluctuations les plus fortes et les plus importantes sont enregistrées aux industrielles tendant passablement restreintes.

Inco baisse de 2 points à 43, Imperial Oil s'élève de 1/4 à 85 1/2 après avoir marqué une avance de 1/2 à 86 1/4, Oshawa "A" gagne 1/4 à 38. Parmi les autres changements, Dominion Bridge se replie de 1/2 à 17, Rio Algonquin de 1/2 à 33, Famous Players de 1/2 à 60, et Husky Oil de 1/2 à 24 1/4, Texaco à 33, Metropolitan Utilities à 47 1/2, et International Oil à 48 1/2.

À Toronto cet après-midi, les valeurs industrielles se replient dans une ambiance assez active tandis que les autres secteurs, à l'indice, se replient légèrement en hausse.

Cours des obligations

Table of bond market data, including columns for 'Achat Vente', 'Achat Vente', and 'Achat Vente' with various bond symbols and prices.

Services publics

Table of utility and public service stock data, including columns for 'Achat Vente', 'Achat Vente', and 'Achat Vente' with various stock symbols and prices.

Municipalités

Table of municipal stock data, including columns for 'Achat Vente', 'Achat Vente', and 'Achat Vente' with various stock symbols and prices.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, including columns for 'Achat Vente', 'Achat Vente', and 'Achat Vente' with various fund symbols and prices.

Terreurs agricoles

Table of agricultural stock data, including columns for 'Achat Vente', 'Achat Vente', and 'Achat Vente' with various stock symbols and prices.

Marché des bestiaux

Marché des bestiaux. (PC) — Les prix des bestiaux sont stables cette semaine, comparés à ceux de la semaine dernière, aux marchés montréalais. La demande est bonne et le commerce modérément actif.

NECROLOGIE

Mme Arthur-B. Berthiaume
sa belle-sœur, Mme Angéline Du Tremblay, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.



M. Jean Blanchard

M. Jean Blanchard, ex-organisateur du Salon du meuble de Montréal et du Salon du sport, est décédé, mardi, à l'âge de 61 ans.

Outre sa femme, née Lortie (Marguerite), il laisse sa fille Lise, (Mme Pierre Desmarais II); son fils Pierre et sa femme, née Boisseau (Suzanne) ainsi que plusieurs petits-enfants, sa sœur, Mme Charles Bilodeau (Carmen), et son mari; son frère, M. Maurice Blanchard, et sa femme; un beau-frère, M. Jean Ouimet, une belle-sœur, Mme Jean Ouimet, née Lortie (Paulette).

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 h., en l'église Saint-Denis, suivies de l'inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

Agée de 94 ans, Mme Berthiaume avait voué son existence aux choses artistiques et intellectuelles. Grande philanthrope elle avait apporté son appui financier au foyer des petits qui devait par la suite devenir l'hôpital Sainte-Justine. Nombre d'autres œuvres ont également bénéficié de ses générosités.

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Gilles et Charles-Arthur Berthiaume; sa fille, Marie; ses brux, Mmes Gilles Berthiaume (Cécile Major), Charles-Arthur Berthiaume (Renée Berthiaume), Jean Berthiaume (Laurette Bourassa); son gendre, le Dr Gabriel Lord;

naissances - décès - mariages - enterrements - in memoriam

AUBIN (Rose-Eva) - A Delson, le 10 octobre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Wilfrid Aubin, née Rose-Eva Boyer, autrice de Saint-Michel de Napierville. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, Mme Alexandre Labelle (Yvette), Marcel, Mme André Ste-Marie (Laurence), Mme Annette Duhaime (Lucille), Lionel, Raymond, Mme Laurent-Sorres (Jeanette), Mme Réjean Pinette (Jeanne), Mme Denis Gervais (Alice), Jean-Guy, Mme Denis Menard (Madeleine). Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Poissant & Fils Engr. 198, rue Principale, Delson pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 4 p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BERTRAND (Anita) - A Montréal, le 9 octobre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée Anita V. Bertrand, épouse de Joseph Bertrand, autrice de 10678 Sackville, L'Assommoir, de Gilles, André, Claude, Claire (Mme Maurice Forest), Aline (Mme Rosalie), Pierre (Mme André), Maurice, Gisèle (Mme Kenneth Cassidy) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2900, rue Dufferin, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Clair, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Jean) - A Montréal, le 8 octobre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Jean Blanchard, organisateur du Salon du Meuble de Montréal, et du Salon du Sport, époux de Marguerite Lortie, demeurant 37, rue Saint-Joseph, ann. 1. Il laisse dans le deuil sa fille Lise (Mme Pierre Desmarais II), son fils Pierre et son épouse Suzanne Boisseau, sa bru Mme Oly Quist et plusieurs petits-enfants, 1 sœur Carmen (Mme Charles Bilodeau), 1 frère Maurice et son épouse Léa, 1 belle-sœur Paulette (Mme Jean Ouimet). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Société Coopérative J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Conrad) - A Montréal, le 7 octobre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé Conrad Bourdon, ex-employé de la compagnie L. E. Waterman, demeurant 37, rue Saint-Joseph, ann. 1. Il laisse dans le deuil sa femme, demeurant 2171 Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Uziel Bourgie Ltee., 1350, rue Ontario est pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRault (Georges) - A Joliette, le 9 octobre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Georges Brault, époux d'Anne Houde, autrice de 2321, rue Saint-Joseph, ann. 1. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Berthe) - A Montréal, le 7 octobre 1968, à l'âge de 30 ans, est décédée Mme Roger Beauchamp, autrice de 8670 Caszart. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Uziel Bourgie Ltee., 1350, rue Ontario est pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôté, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Jean) - A Montréal, le 8 octobre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Jean Blanchard, organisateur du Salon du Meuble de Montréal, et du Salon du Sport, époux de Marguerite Lortie, demeurant 37, rue Saint-Joseph, ann. 1. Il laisse dans le deuil sa fille Lise (Mme Pierre Desmarais II), son fils Pierre et son épouse Suzanne Boisseau, sa bru Mme Oly Quist et plusieurs petits-enfants, 1 sœur Carmen (Mme Charles Bilodeau), 1 frère Maurice et son épouse Léa, 1 belle-sœur Paulette (Mme Jean Ouimet). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Société Coopérative J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Conrad) - A Montréal, le 7 octobre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé Conrad Bourdon, ex-employé de la compagnie L. E. Waterman, demeurant 37, rue Saint-Joseph, ann. 1. Il laisse dans le deuil sa femme, demeurant 2171 Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Uziel Bourgie Ltee., 1350, rue Ontario est pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRault (Georges) - A Joliette, le 9 octobre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Georges Brault, époux d'Anne Houde, autrice de 2321, rue Saint-Joseph, ann. 1. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOURDON (Conrad) - A Montréal, le 7 octobre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé Conrad Bourdon, ex-employé de la compagnie L. E. Waterman, demeurant 37, rue Saint-Joseph, ann. 1. Il laisse dans le deuil sa femme, demeurant 2171 Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Uziel Bourgie Ltee., 1350, rue Ontario est pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRault (Georges) - A Joliette, le 9 octobre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Georges Brault, époux d'Anne Houde, autrice de 2321, rue Saint-Joseph, ann. 1. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Québec accorde \$12.5 millions de plus que l'an dernier en prêts et bourses

Québec (PC) - Le ministre de l'Éducation accordera cette année \$12.5 millions de plus que l'an passé en prêts et bourses au titre de l'aide aux étudiants.

C'est à la suite d'une décision du Conseil des ministres, adoptée récemment, que le ministre Jean-Guy Cardinal a annoncé, hier, dans un communiqué remis à la presse, l'élargissement dans le calcul de l'aide aux étudiants pour l'année 1968-69.

Cet élargissement des règles de calcul aura pour effet, précise le communiqué, d'augmenter à plus de \$45 millions la somme globale disponible en prêts et bourses. L'an dernier, le montant total s'établissait à \$32.5 millions.

On signale également que la plus grande partie de cette augmentation de \$12.5 millions sera absorbée par des prêts, tandis que la hausse des bourses, quant à leurs montants, n'affectera que certaines catégories de bénéficiaires.

« Ces réserves quant à l'augmentation générale des bourses sont rendues obligatoires du fait des contraintes financières qui affectent l'ensemble des dépenses du gouvernement », souligne M. Cardinal.

Par ailleurs, le communiqué ajoute que les modifications au régime de prêts et Bourses aux étudiants amèneront également des changements au niveau du calendrier des opérations.

Les certificats de prêts seront en effet émis à tous ceux qui sont en règle entre la mi-octobre et la mi-novembre, cependant que les avis de bourses seront émis dans un deuxième temps, après que les étudiants auront confirmé leur revenu d'été. Cette année, la plupart des bourses seront payées en deux versements: l'un à la fin janvier et le second au début d'avril.

Mentionnons d'autre part que les étudiants ont pu bénéficier de la contribution des parents, établis sur le revenu après exemptions, de plus de \$3,000, les exemptions pour les enfants à charge sont plus généreuses: \$300, comparativement à \$250 antérieurement, pour les enfants d'âge pré-scolaire: \$500, comparativement à \$300 antérieurement, pour les enfants de niveau élémentaire et secondaire: \$900, comparativement à \$450 antérieurement, dans le cas des étudiants de niveau collégial; \$1,200, comparativement à \$600 antérieurement, dans le cas des étudiants inscrits à l'université.

De plus, les taux de la contribution des parents, établis sur le revenu après exemptions, ont été considérablement abaissés. Ces taux de contribution passent maintenant de 3 à 18 pour cent alors qu'ils s'élevaient auparavant de 10 à 67 pour cent.

Concernant les frais de subsistance des étudiants, ils demeurent calculés sur la base d'une année du calendrier '12 mois et non de l'année scolaire'. Cependant, dans le cas des étudiants de niveau collégial, ces frais sont augmentés d'environ \$700 pour les étudiants non-résidents et de \$200 pour les étudiants résidents. Dans le cas des étudiants universitaires, les mêmes frais de subsistance s'ont augmentés d'environ \$600 pour les non-résidents et de \$300 pour les résidents.

Il faut noter en outre que les frais de scolarité payables s'ajoutent, dans le calcul des besoins, aux frais de subsistance, lesquels comprennent: Logement, nourriture, vêtements, transport, loisirs et santé.

Enfin, le communiqué rapporte que deux mesures ont été adoptées, en ce qui a trait au travail d'été des étudiants. La première a pour but de tenir compte des dépenses supplémentaires souvent occasionnées par le travail estival. Elles s'appliquent dans le cas des étudiants qui ont effectivement fait, durant leur vacances, un revenu plus élevé que celui de leurs confrères de la même catégorie.

La deuxième modification tient compte du fait que les étudiants de tous les niveaux gagnent moins que les étudiants durant leurs vacances. En conséquence, les revenus minimums imputés sont moins élevés que pour les étudiants.

L'AGEUM critique les prêts-bourses

L'AGEUM déclare dans un communiqué qu'au moment où s'impose de plus en plus l'idée de l'accessibilité générale à l'éducation, le gouvernement du Québec vient de prendre une autre décision rétrograde. En majorant l'emprunt que l'étudiant doit contracter, le gouvernement fait fi de toutes les recommandations élaborées à ce sujet depuis de nombreuses années.

Le montant alloué cette année en prêts-bourses serait sensiblement le même qu'en 66-67, lors de la mise en marche du système. Pour un nombre accru d'étudiants, 44 millions seront versés, dont 33 provenant des banques et faisant l'objet d'emprunts de la part des étudiants. Pour bénéficier de la même aide qu'en 66-67, les étudiants du Québec devront s'endetter de \$8 millions de plus que par les années passées. La décision du gouvernement aura donc pour conséquence immédiatement de forcer les étudiants à emprunter 800 dollars au lieu de 700 dollars, avant de toucher toute forme d'aide, ce qui équivaut à poser comme principe que l'éducation repose avant tout sur la capacité d'endettement de l'individu.

Le présent geste du gouvernement renvoie donc une fois de plus aux calendes grecques l'établissement d'une politique d'accessibilité générale à l'éducation et prive de plus en plus les citoyens du Québec d'un droit essentiel.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARRON (André) - A Montréal, le 10 octobre 1968, à l'âge de 20 ans, est décédé M. André Chartron, époux de Yvonne Mercier, autrice de 2153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire des salons J. A. Gauthier engr., 2521, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et